SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. - TOME XVI

FASCICULES LX. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1894

SOMMAIRE

PAGES

J. Canal. — Les Colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*) ... 1

A. Winkler. — Bataille de Zama ... 17

De Bernoff. — Conférence ... [illegible]

F. Patorni. — Recrutement de l'armée tunisienne (*suite et fin*) ... [illegible]

Bonnin de Sarrauton. — Détermination des coordonnées géographiques d'un point central de la ville d'Oran. ... 101

Doumergue et Poirier. — La grotte préhistorique de l'Oued-Saïda ... 105

L. Demaeght. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne ... 129

A. Mouliéras. — Bibliographie. — Contes populaires malgaches par M. Gabriel Ferrand. — L'expédition du Château d'Or et le combat de Ali contre le Dragon, textes arabes publiés et traduits par M. René Basset ... 135

Actes de la Société. — Suprême hommage au lieutenant-colonel Bonnier et à ses compagnons d'armes. — Prix de cent francs offert à M. Séguéla. — Don de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg. — Compte-rendu des travaux de la Société par M. le Dr Hamy, membre de l'Institut. ... 141

Chronique géographique ... 145

Nécrologie ... 149

Liste des membres de la Société ... 150

Sociétés correspondantes ... 159

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15

1894

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHEOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. - TOME XVI

FASCICULES LX. — JANVIER-FÉVRIER-MARS 1894

SOMMAIRE

	PAGES
J. Canal. — Les Colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger *(suite)*	1
A. Winkler. — Bataille de Zama	17
De Bernoff. — Conférence	47
F. Patorni. — Recrutement de l'armée tunisienne *(suite et fin)*	67
Bonnin de Sarrauton. — Détermination des coordonnées géographiques d'un point central de la ville d'Oran.	101
Doumergue et Poirier. — La grotte préhistorique de l'Oued-Saïda	105
L. Demaeght. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne	129
A. Mouliéras. — Bibliographie. — Contes populaires malgaches par M. Gabriel Ferrand. — L'expédition du Château d'Or et le combat de Ali contre le Dragon, textes arabes publiés et traduits par M. René Basset	135
Actes de la Société. — Suprême hommage au lieutenant-colonel Bonnier et à ses compagnons d'armes. — Prix de cent francs offert à M. Séguéla. — Don de la Commission impériale archéologique de Saint-Pétersbourg. — Compte-rendu des travaux de la Société par M. le Dr Hamy, membre de l'Institut.	141
Chronique géographique	145
Nécrologie	149
Liste des membres de la Société	150
Sociétés correspondantes	159

ORAN

Typographie et Lithographie Paul PERRIER, boulevard Oudinot, 15

1894

SOCIÉTÉ

DE

GÉOGRAPHIE

ET

D'ARCHÉOLOGIE

DE

LA PROVINCE D'ORAN

FONDÉE EN 1878

TOME XIVe. – 1894

ORAN

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE & LITHOGRAPHIQUE FOUQUE & Cie

Place Kléber et rue Thuillier, 4

1894

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

VI

Sidi-Brahim

LES PREMIERS COMBATS

Le mardi, 23 septembre, au matin, le soleil se leva radieux !

Dès cinq heures, des groupes arabes, comme ceux de la veille, se présentèrent en avant des grand'gardes. D'autres groupes de cavaliers se montrèrent au nord-ouest, observant le camp du haut du plateau de Karn-Amsel, de l'autre côté de la rivière. Ils paraissaient être au nombre de 7 à 800 et avaient mis pied à terre pour mieux observer. Ce dernier groupe n'était pas à plus de 1500 mètres du camp.

Le colonel se décida à l'attaquer sans plus tarder.

L'ATTAQUE

A six heures, le commandant Courby de Cognord a reçu l'ordre de monter à cheval avec son détachement de hussards. Pour donner plus de légèreté aux mouvements de la cavalerie, les chevaux sont montés en selle nue.

L'infanterie doit suivre immédiatement l'escadron de hussards. Elle se compose de trois compagnies, les 3e, 6e et 7e, respectivement commandées par le sous-lieutenant Larrazet, le capitaine de Chargère et le lieutenant de Raymond.

Les bagages et le convoi de vivres sont laissés au camp, à la garde du commandant Froment-Coste, qui doit commander la réserve formée par la 2e compagnie, capitaine Burgard, et la compagnie de carabiniers du capitaine Géreaux, moins trois escouades de cette dernière, commandées par le sergent Bernard, qui devaient se joindre à la colonne d'attaque, à raison d'une escouade par compagnie détachée, en qualité de sapeurs. Ces escouades, outre leur armement, la carabine, étaient pourvues des outils réglementaires de sape.

L'effectif de la colonne d'attaque était donc de plus des deux tiers de l'effectif total de la troupe (environ 330 hommes). Le colonel se mit à sa tête. On longea le ravin situé au pied du camp, en allant de l'est à l'ouest, pendant un quart d'heure. Le terrain, très escarpé, étant impraticable à la cavalerie, les hussards marchaient à pied, conduisant les chevaux par la bride.

Il pouvait être six heures et demie. A ce moment, le colonel, s'apercevant que le groupe de cavaliers qui l'observait se retirait en longeant sa colonne de l'autre côté du ravin, fit passer la rivière à une espèce de gué dit Euch-Achgr et donna l'ordre aux hussards de monter à cheval afin de poursuivre l'ennemi.

Tandis que l'infanterie demeurait l'arme au pied à l'endroit de la halte pour laisser passer les cavaliers, ceux-ci s'élancent précipitamment sur les Arabes, qui s'enfuient après avoir lâché une bordée de coups de fusil. La tactique de cette avant-garde ennemie consiste à se retirer progressivement en attirant après elle, vers le col du Guerbous derrière lequel elle va bientôt se défiler, nos hussards, qui les serrent de près, sans se douter du guet-apens dans lequel ils vont bientôt se laisser entraîner.

Avant d'entamer cette première charge, faite par soixante hommes contre un millier d'Arabes, l'escadron avait été partagé en deux divisions de chacune deux pelotons et échelonnées à petite distance. Ces mouvements s'exécutèrent avec une telle rapidité que l'infanterie ne put suivre et resta au loin derrière les hussards.

— Soixante contre mille ! « Que l'on raconte cela, dit Alexandre Dumas, à tout autre peuple que le nôtre, et il croira la chose impossible, ou les hommes insensés. » —

La première division de l'escadron (30 hommes !), conduite par le capitaine Gentil de Saint Alphonse, entame vigoureusement la charge, repousse l'ennemi pendant une lieue, et lui fait subir des pertes sensibles. Celui-ci, continue à se retirer, se défile derrière le Guerbous, haute montagne très escarpée derrière laquelle se cache le gros des forces ennemies, en entraînant à sa suite le premier échelon de hussards, qui ne soupçonne pas encore le péril qui l'attend.

Au moment où les deux troupes se trouvent engagées sur le col même du Guerbous, après deux charges successives sur les cavaliers arabes, dont le nombre allait croissant de minute en minute, un fort contingent de cavaliers, caché depuis la veille derrière la montagne et ayant à sa tête El-Bou-Hamidi, Khalifa d'Abd-el-Kader, débouche d'un pli de terrain, appuie de son renfort ceux qui viennent se rallier à sa troupe et fait tête à cette poignée de Français perdus, égrenés, au milieu d'une multitude d'Arabes. Les intrépides hussards, décimés par le nombre, comprennent la nécessité de faire bonne contenance et sabrent à tour de bras.

Ce n'est pas tout. Abd-el-Kader, lui-même, à la tête de ses fantassins réguliers et suivi des contingents de toutes les tribus révoltées, débouche à son tour du mamelon du Guerbous, par le chemin tournant de la crête, ramène, au galop, les cavaliers en retraite, et, dans une effroyable mêlée, écrase en un clin d'œil le premier échelon de hussards, qui est enveloppé en flanc et en queue, pendant qu'El-Bou-Hamidi le tient en tête.

Cette petite troupe du capitaine de Saint Alphonse, malgré toute sa valeur, est bientôt taillée en pièces et les deux pelotons qui la forment réduits à huit hommes...

Le capitaine Gentil de Saint Alphonse, première victime de cette horrible hécatombe, a la tête fracassée d'un coup de pistolet à bout portant.

Le colonel de Montagnac, suivi du commandant Courby de Cognord, s'élance alors à la tête des deux derniers pelotons, formant l'échelon de réserve commandé par le lieutenant Klein, pour soutenir bravement son avant-garde.

C'est en vain que ces deux indomptables officiers tentent de lui porter secours. Enveloppés aussitôt et chargés avec fureur par

des forces si considérables qui augmentent sans cesse, ils succombent à leur tour accablés par le nombre. Le lieutenant Klein, frappé de deux balles, vient de mourir en arrière des derniers hommes de son peloton.

Le commandant Courby de Cognord, qui sabre au milieu d'une nuée de combattants, a son cheval tué sous lui de deux coups de feu. Le hussard Testard, du 1er peloton, sauvé lui et son cheval de la première échauffourée, s'empresse de mettre pied à terre et amène sa monture à son chef d'escadrons. Quelques instants après Testard, ainsi volontairement démonté, est fait prisonnier.

Le dévouement de ce cavalier permet au commandant de rallier une quinzaine d'hommes, débris de l'escadron, et de se maintenir un moment sur une hauteur, en attendant les secours de l'infanterie qui arrive, enfin, au pas de course.

Le colonel de Montagnac et le commandant Courby de Cognord tiennent tête pendant quelques instants à ces légions de forcenés rués sur eux comme des bêtes féroces. Leur moral ne s'affecte pas. Avec ces quelques hussards, la plupart démontés, ils font bonne contenance et battent en retraite sur le mamelon vers lequel, un peu plus bas, se dirige l'infanterie.

Ce mamelon très élevé, isolé des terrains voisins qu'il domine d'une vingtaine de mètres, c'est le *Rokbat-El-Medzoudj*. — C'est là que plus tard s'élèvera leur tombeau !...

Ils y arrivent enfin, après avoir perdu en route plusieurs des derniers hussards. L'infanterie finit, néanmoins, par les y rejoindre.

Le colonel de Montagnac a une main fortement appuyée contre sa ceinture ; de l'autre il dirige son cheval et frappe du sabre. Jamais on n'a vu plus noble et plus mâle figure devant l'ennemi. Son impétuosité rare, sa sombre énergie sont telles, que personne encore ne s'est aperçu qu'il est mortellement blessé d'une balle au bas-ventre.

Le courage du désespoir le maintient seul sur son cheval. Il conserve encore le commandement.

M. de Montagnac a placé son mouchoir sous son ceinturon pour étancher le sang qui commence à s'épancher de son horrible blessure. C'est ainsi, presque défaillant, mais la tête encore

haute et la voix sonore, qu'aucune émotion ne trahit, qu'il se présente à la rencontre de ses trois compagnies d'infanterie.

Il semble que l'ennemi, interdit devant tant d'audace, cède un peu de terrain, mais la présence d'Abd-el-Kader signalée dans le Kerkour par la masse qui s'avance et le drapeau blanc qui flotte au-dessus, redouble sa férocité.

Le colonel comprend qu'il n'y a plus de victoire probable, ni de retraite possible. Il prend ses dernières dispositions et se prépare à mourir en soldat.

— « J'aperçus à terre, raconte le maréchal des logis Testard (1)
« — un képi qu'à ses cinq galons je reconnus pour être celui
« du colonel de Montagnac. Puis, je vis passer, à peu de distance
« de moi, ce pauvre colonel, dont la voix cherchait à rallier les
« débris de son détachement.

« Je lui présentai son képi, qu'il eut beaucoup de peine à replacer
« sur sa tête, et qui retomba quelque pas plus loin !

« Il est évident que la volonté seule soutenait encore cet officier
« supérieur.

« Il était pâle à faire peur.

« Ses habits, son cheval tout entier étaient couverts de sang.

« La large blessure qu'il avait au bas-ventre, malgré la main
« qui la comprimait, ruisselait toujours.

« Et cependant, il parcourait encore le champ de bataille, dans
« un galop formidable. »

Le colonel donne l'ordre au capitaine de Chargère d'attaquer à la baïonnette. Une section de la 3e compagnie, commandée par le sous-lieutenant Larrazet est désignée pour s'emparer, sur la gauche, d'un mouvement de terrain par lequel la colonne pourrait être tournée.

En un clin d'œil, cette section, détachée du gros de l'infanterie, est entourée, cernée, décimée, par un feu diabolique. Après avoir lâché leur coup de feu, les Arabes se précipitent sur cette poignée de vaillants soldats, et, en moins de cinq minutes, la section est anéantie. Son chef est frappé à la tête de plusieurs coups de yatagan ; il tombe évanoui sur les cadavres de ses soldats et peu après est fait prisonnier et enlevé.

(1) *L'Ami du Soldat.* — 1857.

Cependant, à la voix de son colonel, le capitaine de Chargère a déployé sa compagnie de tête (la 6e) et formé en colonne par échelons ses deux compagnies de soutien.

Les tambours battent au champ ; les clairons sonnent la charge, et ces 200 hommes d'infanterie, ces 200 héros vont se heurter avec impétuosité contre les murailles de fer qui leur sont opposées.

Le colonel de Montagnac, en ce moment suprême, soutenu encore par une étincelle de son indomptable tenacité, espère, à l'aide de son infanterie, reconquérir l'avantage. Mais, que pouvaient deux cents fusils et quelques sabres, cavaliers démontés qui s'étaient joints aux chasseurs d'Orléans, que pouvait cette trop faible phalange contre les dix mille démons qui la cernaient de toutes parts!...

Le choc, néanmoins, fut terrible. Déjà les premiers rangs arabes tournent les talons et s'enfuient la baïonnette dans les reins, lorsque l'émir Abd-el-Kader, qui juge le moment opportun, descend de la montagne du Guerbous et vient donner de sa personne avec de nouvelles troupes.

Sa présence électrise ses fanatiques partisans. Dans ce combat inégal, où chaque français luttait contre quarante ennemis, nos braves chasseurs sont lestement entourés dans un cercle de fer et de feu. Avant que ce cercle ne se referme sur eux, un hussard, qui a pu conserver son cheval intact, aperçoit encore un vide. Sans qu'il soit commandé, son instinct militaire lui dicte ce qu'il doit faire. Il se précipite, s'élance dans ce vide momentané et court, à toute bride, demander au commandant Froment-Coste, resté au camp, le secours d'une de ses deux dernières compagnies.

C'est alors que la mêlée devient affreuse, que la fusillade fait rage. Ce n'est plus un combat, c'est un corps-à-corps impétueux, une lutte homérique, qui dégénère bientôt en un horrible carnage.

Le lieutenant de Raymond, qui commande le premier échelon, est tué à la tête de sa compagnie. Le capitaine de Chargère, qui se multiplie, tombe à son tour frappé de trois coups de feu en pleine poitrine.

Il ne restait plus comme officiers valides que le commandant Courby de Cognord, qui se maintenait un peu en arrière, sur le piton du Medzoudj avec ce qui lui restait de hussards et les trois autres sections de la compagnie Larrazet.

Tous les autres étaient tués ou hors de combat : Parmi les morts, étaient le capitaine de Saint-Alphonse et le lieutenant Klein, des Hussards ; le capitaine de Chargère et le lieutenant de Raymond des Chasseurs d'Orléans. Quant au sous-lieutenant Larrazet, évanoui et la tête ensanglantée de coups de yatagan, il avait été emporté par les Arabes en dehors du champ de bataille et fait prisonnier.

Malgré la balle qui lui déchire les entrailles, le colonel de Montagnac rallie ce qui lui reste de ces braves gens qui demeurent debout, et, par un rapide mouvement de retraite, trait d'audace qui étonne les Arabes eux-mêmes, d'un bond désespéré, il les ramène sur le piton, dernier rempart de la défense, où le commandant de Cognord combat toujours avec une suprême fierté.

Pas un signe de faiblesse, pas un regret de la vie, rien ne s'exhale du cœur de ces hommes de bronze, que ce sentiment d'honneur inexplicable qui anime le héros lorsqu'il se sacrifie pour son pays!... Montagnac, souffrant horriblement de sa blessure, se sentant défaillir, fait un signe au maréchal-des-logis chef Barbut, qui remplit les fonctions d'adjudant. Il lui crie encore d'une voix claire : « Monsieur Froment-Coste ! Monsieur Froment-Coste ! »

Puis faisant former un dernier carré, bien réduit, bien étroit, inaltérable au moral, il place lui-même chaque soldat, rappelant à tous ceux qui l'entourent le culte de tous les sentiments d'honneur qui brillaient dans son âme. Soutenu, sous les bras, par le chasseur Perrin, en proie aux plus vives douleurs, il a la force de s'écrier encore : « Courage, mes enfants, vous le voyez, les balles ne font pas de mal. » Mais, son heure est venue. Perdant toutes ses forces, il s'affaisse sur lui-même au milieu du tertre où ses soldats se défendent désespérément, et c'est à ce moment qu'il remet au chef d'escadron Courby de Cognord le commandement des troupes, commandement qu'il a gardé tant qu'il lui est resté une goutte de son sang.

M. Courby de Cognord, attendri, se penche vers lui et lui serre les mains en signe d'adieu ! Il l'exhorte par quelques paroles affectueuses que lui dictent, en ce moment suprême, les sentiments de haute admiration qu'il avait pour son chef.

Montagnac lui montre les nuées d'Arabes qui les entourent, confondus par un tel héroïsme : « Ne vous occupez pas de moi, dit-il ; mon compte est réglé. Tachez de gagner le marabout de Sidi-Brahim. »

Sur cette dernière parole, sa tête retombe en arrière, ses yeux se ferment, et, tenant encore la poignée de son sabre, convulsivement serrée dans sa main, il expire dans les bras du chasseur Perrin !..

Ne voyant plus d'officiers autres que le commandant des hussards qui venait d'avoir son deuxième cheval tué sous lui, les Arabes poussent des cris féroces. Les chasseurs serrent les rangs à mesure qu'un des leurs tombe fauché ; ils tiennent toujours bon, mais ils ont épuisé leur dernière cartouche. La baïonnette rouge de sang, ils soutiennent le choc avec la rage du désespoir !

Le cercle se resserre de plus en plus autour de ce groupe stoïque, immobile, silencieux, qui se défend jusqu'au dernier homme, avec un héroïsme sublime ! Les Arabes se ruent sur lui avec une sauvagerie sans égale, et, selon l'expression du carabinier Laparra, l'un des survivants : « *le font tomber, sous leur feu, comme un vieux mur que l'on bat en brèche.* »

Que reste-il, bientôt, de tous ces combattants ? Quelques hommes encore, la plupart couverts de blessures ! Bientôt, enfin, car tout a un terme, et une plus longue résistance n'est pas possible, bientôt, le commandant Courby de Cognord, lui-même, gît sans connaissance à sa place de combat. Il est lardé de cinq ou six blessures. Un affreux nègre au rictus diabolique va lui couper la tête et l'emporter comme un trophée de la victoire, lorsque un vieux régulier d'Abd-el-Kader, reconnaissant son grade aux soutaches dorées de son dolman, lui sauve la tête, s'empare de sa personne et le traîne derrière les lignes, à l'endroit où sont parqués les autres prisonniers blessés.

Les rangs de nos braves soldats s'éclaircissent de plus en plus, la résistance dure encore une heure, et ce n'est que lorsque ce groupe de géants est réduit à *dix hommes*, presque tous blessés et foulés aux pieds des chevaux que l'ennemi réussit à les prendre vivants !..

Devant tant de courage, les Arabes, malgré leur férocité, demeurent frappés d'étonnement !

LE COMMANDANT FROMENT COSTE

Cependant, le maréchal-des-logis-chef Barbut, avec un hussard qui l'accompagne, avait disparu comme un éclair, dès le premier acte de ce drame émouvant. Sa sortie du carré ne peut néanmoins demeurer inaperçue ; des Arabes le voient filer et font des signaux avec le pan de leur burnous. Il est aussitôt poursuivi par une masse compacte de cavaliers qui veulent l'empêcher d'aller chercher du secours.

Au lieu de prendre le chemin de la plaine, Barbut enfile le ravin pour se soustraire à leurs coups. Dans un galop furieux à travers mille obstacles, descendant les pentes abruptes du ravin, il laisse sur son passage une traînée de flamme et de fumée marquée par les feux convergents dirigés sur lui et sur son compagnon.

Plus de cinq cents coups de fusil sont tirés sur eux sans les atteindre ; ils arrivent haletants, mais sains et saufs, jusqu'au camp d'Es-Slalou.

L'anxiété était grande, depuis le matin, dans ce camp perdu au milieu de la plaine de Sidi-Brahim.

Le lieutenant de Chappedelaine, qui s'est avancé jusque sur l'éminence de Karn-Amsel, en a rapporté d'alarmantes nouvelles !

Les hommes qui vivent envient le sort glorieux de ceux qui sont tombés. Leur inaction leur pèse pendant que leurs compagnons d'armes sont au feu ! Ils ignorent les détails de cette première hécatombe.

Aussi, est-ce avec soulagement, presque avec joie, qu'on reçoit enfin l'ordre de marcher. Tout le monde prend les armes ; mais tout le monde ne peut pas partir ; il faut laisser quelqu'un à la garde du camp. Les deux capitaines qui restent avec leur compagnie se disputent le périlleux honneur de marcher au feu. Le chef de bataillon s'interpose. C'est au tour de la 2e compagnie, commandée par le jeune capitaine Burgard. Le capitaine de Géreaux restera donc avec ses carabiniers.

Sans perdre une minute — les instants sont précieux — le chef de bataillon Froment-Coste prend le commandement de la compagnie de secours, et, guidé par les deux hussards, il se dirige vers le champ de bataille.

Cet ordre de marche, le brave commandant l'attendait avec impatience. Chaque coup de la fusillade, qu'il entendait distinctement depuis sept heures du matin, arrivait à son oreille et retentissait douloureusement dans son cœur.

— « Allons, dit-il, en avant, au pas gymnastique. » Et la compagnie de chasseurs s'élance à toute vitesse. Derrière le chef de bataillon, en tête de cette petite troupe de 65 hommes, marchent le capitaine Burgard, le capitaine Dutertre, adjudant-major du bataillon et l'adjudant Thomas.

Lancée au pas de course, animée par les coups de feu qui annoncent la continuation de la lutte, cette compagnie gagne du terrain, impatiente de secourir ses compagnons d'armes, ou de partager leur sort.

En chemin, elle rencontre le hussard Metz, retranché derrière un arbre, se défendant contre trois Arabes. C'était le reste des huit qui l'avaient poursuivi après les premières charges de cavalerie, pendant qu'il pansait les blessures de son lieutenant expirant, M. Klein.

Il s'était défendu d'abord avec les deux pistolets de son officier, qu'il avait jetés après avoir abattu deux de ses adversaires ; ensuite, avec les deux siens, puis avec sa carabine, qui en avait abattu un cinquième, et maintenant avec son sabre, dont les terribles moulinets tenaient à distance ses trois derniers ennemis. Il avait emporté et conservé le sabre de son lieutenant.

A l'arrivée de la compagnie Burgard, les trois Arabes prennent la fuite. Metz, sans hésiter, se joint à la troupe, à laquelle le commandant, se retournant, sans s'arrêter, le donne comme exemple.

On entendait toujours la fusillade incohérente de l'ennemi, et, au milieu de cette fusillade ininterrompue, les décharges stridentes et régulières de nos soldats. Seulement, à chaque décharge nouvelle, le feu devenait moins vif, le bruit allait s'affaiblissant.

Un autre hussard est rencontré, arrivant à toute bride, éperdu, pâle comme un spectre. Il s'écrie : « Ils sont tous morts ! Tout est fini. »

Le commandant Froment-Coste n'en continue pas moins sa marche en avant ; il presse l'allure et gravit, toujours en courant, la pente d'un monticule, du haut duquel il peut se rendre compte de toute l'étendue, de toute l'horreur du désastre.

Tout est bien fini, en effet ; il ne reste plus qu'à vendre chèrement sa vie.

La compagnie a fait environ les deux tiers du chemin ; mais déjà l'ennemi, débarrassé de sa première proie, tourne ses efforts vers ce petit détachement qui arrive si haut la tête. Elle est bientôt, elle-même, entourée de toutes parts. Le grand cercle d'investissement qui doit leur servir de tombeau s'est vivement refermé. Le commandant Froment-Coste appuie sur sa gauche, et fait former le carré sur un plateau qui n'est pas à plus de trois cents mètres du Rogbat-el-Medzoudj où sont tombés les camarades.

Le capitaine Burgard, commandant titulaire de cette compagnie, surveille le mouvement qu'il fait exécuter sous les premiers feux de la multitude arabe comme s'il eût été au champ de manœuvre, et ajoute : « Mes amis, ils sont tous morts en braves ; apprêtons-nous à faire comme eux. »

Pas un de ces soldats ne songe à se rendre ; tous s'encouragent, sans aucune défaillance et s'excitent à bien mourir.

— « De tous ces hommes, rapporte Alexandre Dumas, un seul « donna, non pas un signe de crainte, mais une marque de « regret !

« C'était un jeune chasseur de vingt ans, nommé Ismaël, un « volontaire, à peine adolescent, ému par cet infernal baptême du « feu, qu'il voyait pour la première fois et par les cris sauvages « de cette multitude de cavaliers, enivrée par un premier succès.

« Il s'écria : — *Mon commandant, nous sommes tous perdus.*

« Froment-Coste sourit au pauvre enfant ; il comprit qu'à son « âge, on connait si peu la vie qu'on peut bien la regretter.

« — Quel âge as-tu ? demande le commandant.

« — Vingt et un ans, répond le chasseur.

« — Eh bien ! tu auras donc à souffrir dix-huit ans de moins
« que je n'ai souffert. Regarde-moi bien, et tu vas voir comment
« on meurt, le cœur ferme et la tête haute.

« Il n'avait pas achevé qu'une balle le frappait au front et qu'il
« tombait comme il avait promis de tomber (1).

« L'adjudant-major Dutertre prend alors le commandement et succombe à son tour (2), il tombe mortellement frappé (3).

Enfin, Burgard, lui succède, il est blessé et meurt quelques instants après des suites de sa blessure.

La haut, plus loin, la fusillade a cessé complètement. Ceux au secours desquels on se portait si bravement sont morts ou hors de combat. La sanglante moisson des têtes se fait alors, et tous ceux de ces dix mille Arabes qui ne sont pas occupés à cette lugubre besogne ou à la garde des prisonniers et des blessés, courent se joindre aux premiers agresseurs de la 2e compagnie, décimée, fusillée presque à bout portant.

C'est maintenant l'adjudant Thomas qui a pris le commandement de ce qui reste de cette valeureuse compagnie, ayant à ses côtés le maréchal-des-logis-chef Barbut. Ils protègent les corps inanimés de leurs anciens chefs. Les Arabes les montrent du doigt, et la vue de leurs cadavres rend le combat plus opiniâtre et la lutte plus sanglante encore. Un chef indigène exhorte les soldats à se rendre ? — Non ! ces soldats, trahis par la fortune et que rien ne décourage ; ces soldats chez lesquels ne se manifeste aucune défaillance, aucune marque de faiblesse, s'indignent à cette proposition.

Ces soldats sont des Français : ils succomberont tous, jusqu'au dernier, mais ils ne capituleront pas !

Il reste encore, à peine, quelques hommes. L'adjudant Thomas fait serrer les rangs !

« — Allons, dit-il, *un pas en avant. Il nous faut mourir sur le*
« *corps de nos officiers.* »

« Ce furent les dernières paroles distinctes qu'on entendit. —
« Le râle de l'agonie leur succéda. » (4)

---

(1) A. Dumas. — « *Le Véloce* ».
(2) Capitaine Schmitz.
(3) Commandant Courby de Cognord. — *Rapport du 8 octobre au général Cavaignac.*
(4) A. Dumas. — *O. C.*

C'en était fait de la 2e compagnie qui disparut à son tour.

L'adjudant Thomas et l'intrépide Barbut, ainsi que le maréchal-des-logis de hussards Barbier, échappés miraculeusement à la mort, furent emmenés. Ils allèrent grossir le nombre des prisonniers.

Les Arabes se jetèrent ensuite sur les débris de ce carré, qui n'avait pas bronché d'une semelle, sous les feux convergents d'un ennemi vingt fois, trente fois supérieur en nombre, et les sanglants moissonneurs se mirent à couper la tête des morts. Puis, ils s'épandirent vers le camp d'Abd-el-Kader, porteurs de leurs trophées sanglants !

« Quand, trois mois plus tard, on alla recueillir les précieux
« restes de ces héros, on put lire, sur le terrain, *que les ossements*
« *jonchaient en carré*, comment chacun mourut à sa place. » (1)

Ainsi, de ce beau bataillon, campé le matin à Es-Slalou, il ne restait plus que la compagnie de carabiniers du capitaine de Géreaux diminuée de l'escouade partie avec le colonel de Montagnac sous les ordres du sergent Bernard.

Il était alors onze heures du matin !

Que de héros tombés en si peu de temps sur cet étroit champ de carnage. Que de valeureux soldats perdus pour le Pays, mais non pour la gloire du nom Français !

Le commandant Froment-Coste, le capitaine adjudant-major Dutertre blessé mortellement et laissé inanimé sur le champ de bataille ! Puis le capitaine Burgard, puis..... puis..... toute la compagnie, sauf quelques rares survivants échappés par miracle à cette impétueuse mêlée, où tout se confond dans l'embrasement de la lutte, dans la furie de cet horrible combat, qui ne finit qu'avec la dernière cartouche, les glaives rougis sur la poitrine du dernier combattant.

Que de sang versé pour l'honneur du drapeau ; pour le saint nom de la Patrie ; pour la gloire de la France ! Mais, ce qu'il y a de consolant dans cette hécatombe de braves, c'est que si la

(1) Capitaine G. Desroziers. — *Historique du 8e bataillon de Chasseurs à pied.*

fortune a trahi leur indomptable valeur, l'honneur du moins est sauf, et les noms nous restent pour les inscrire en lettres d'airain sur le livre d'or de l'immortalité.

Comme à Pavie, la France peut s'écrier :

« Tout est perdu, fors l'honneur. »

Le chef de bataillon Froment-Coste, le commandant de cette intrépide phalange qui porte le nom de *8e bataillon de Chasseurs d'Orléans*, est un homme de 39 ans, dans toute la force de l'âge. Il a la figure mâle, expressive, à la voix brève et impérieuse bien faite pour le commandement. Il est taillé dans les moules solidement charpentés des héros antiques.

Né à Stradella, petite ville située sur le Versa, affluent du Pô, à 16 kilomètres de Pavie, pendant les guerres du premier empire, le 4 décembre 1805, il était fils d'un soldat et fut élevé dans cette rigidité militaire qui fit toujours la force de nos armées. Sa famille, originaire de la Charente-Inférieure, l'envoya, après de solides études à l'Ecole de Saint-Cyr, en 1823.

Sorti sous-lieutenant le 1er octobre 1825, il fut lieutenant le 28 mars 1830 et capitaine le 28 janvier 1836. Les bataillons de Chasseurs à pied, dits d'Orléans, étaient alors en formation. Froment-Coste n'eut pas de peine à y obtenir un emploi de son grade et passa au 3e bataillon.

Envoyé en Afrique, sur sa demande, le 21 octobre 1840, il ne tarda pas à s'y faire remarquer par sa brillante conduite, et fut promu chef de bataillon le 19 mars 1841. A la fin de cette même année, son bataillon est désigné pour rentrer en France. Cette solution ne peut satisfaire un homme de sa valeur qui ne voit que dans son maintien en Algérie la continuation d'une noble carrière si brillamment commencée. Distingué par le lieutenant-général de Lamoricière, il obtient de lui, le 3 décembre 1841, le commandement du 8e bataillon de Chasseurs d'Orléans, envoyé à Mostaganem en juin de la même année.

Dès le mois de juillet, il débute à la tête de cet intrépide bataillon en se distinguant d'une manière toute particulière dans deux combats livrés contre 5000 kabyles, des Béni-Zaroual (rive droite du Chelif).

Du 29 juin au 4 août, le bataillon concourt avec la garnison de Mostaganem à exécuter une sortie contre Abd-el-Kader, établi à Mascara.

En 1842, le 8e bataillon est envoyé à Tlemcen, et le commandant Froment-Coste est cité à l'ordre de l'armée, le 31 mars, pour sa brillante conduite au combat de la Saf-Saf. Le 29 avril, on retrouve son bataillon à la bataille du col de Bab-Thaza, livrée contre l'émir, qui est mis en déroute et forcé de se réfugier au Maroc.

Pendant l'année 1843, il concourt aux opérations dirigées par le général Bedeau contre les Béni-Snous des environs de Sebdou. Froment-Coste avait été fait chevalier de la Légion d'Honneur pour faits de guerre le 31 août 1842. Le 22 septembre 1844, un an avant le combat de Sidi-Brahim, il obtenait la rosette d'officier, et c'est à Nemours que nous le retrouvons, aux côtés du colonel de Montagnac pour former l'infanterie de sa petite colonne.

Là, nous le voyons, sur le pressant appel de son chef, accourir au pas de charge au secours de son colonel et, comme l'on dit : — marcher au canon. — Mais il a à soutenir, avec une seule compagnie de 60 hommes, sans artillerie ni cavalerie, l'effort de toute la cavalerie d'Abd-el-Kader (2000 chevaux), qui venait de détruire les premiers échelons de ses frères d'armes. Nous l'avons vu, assailli en flanc et en queue, sur un terrain en pente très raviné, s'ouvrant un chemin à la baïonnette pour s'emparer d'un piton, où il fait former son dernier carré, et où il tombe en brave, frappé de plusieurs balles.

Honneur au valeureux commandant Froment-Coste, mort pour la Patrie !...

J. Canal.

(A suivre)

BATAILLE DE ZAMA [1]

(19 Octobre 202 avant notre ère)

Où s'est-elle livrée ?

Malgré les nombreuses recherches faites depuis plusieurs années en Tunisie par des explorateurs et des missions scientifiques, à l'effet de retrouver le champ de bataille dit de Zama, on n'est pas encore fixé sur le lieu exact du théâtre de la défaite d'Annibal.

Nous n'avons pas la prétention de résoudre définitivement ce problème, nous voulons seulement faire connaître notre propre sentiment sur l'emplacement probable de la bataille, indiquer les communications militaires qui existaient entre Zama et Naraggara, signaler les routes qui reliaient la grande voie de Theveste à Carthage à celle de Sufetula à Zama, et réunir, en somme, tous les documents nécessaires à l'étude de cette importante question (2).

Précis d'Histoire

Annibal, vainqueur en Italie, pendant la deuxième guerre punique, avait mis Rome à deux doigts de sa perte ; aussi, après la bataille du Métaure, les Romains essayèrent-ils une diversion en portant la guerre sur le territoire même de Carthage.

---

(1) Consulter la carte ci-jointe du centre de la Tunisie.

(2) Ouvrages consultés :

I. Polybe, écrivain grec du 2ᵉ siècle avant notre ère.

II. Tite-Live, écrivain latin de 59 avant à 19 après J.-Ch.

III. Appien, écrivain grec du 2ᵉ siècle de notre ère.

IV. D'Avezac, *Histoire de l'Afrique Ancienne.*

V. *Bulletins des Antiquités Africaines*, par MM. Poinssot et Demaeght.

VI. M. Cagnat, *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques.*

VII. M. Tissot, *Exploration Scientifique de la Tunisie.*

Dès l'an 207, Valérius Laevinus avait poussé ses ravages jusque sous les murs d'Utique, mais là se termine son expédition. Scipion vint à son tour débarquer en Afrique et fut rejoint par Massinissa, allié des Romains. Après la défaite d'Asdrubal et de Syphax, les Carthaginois firent de nouvelles levées ; mais à la suite de la victoire de Scipion dans les Grandes-Plaines, les sénateurs carthaginois décidèrent le rappel d'Annibal. Ce général, qui n'avait pas encore été vaincu, débarqua à Leptis (Lemta) et se rendit aussitôt à Adrumète (Sousse), où il laissa quelques jours de repos à ses troupes. De là il se porta sur Zama, distante de cinq journées de Carthage du côté du couchant. L'armée romaine se trouvait encore assez éloignée de Zama, mais la cavalerie de Scipion parcourait le pays et vint livrer combat à la cavalerie carthaginoise non loin de cette ville ; les Romains obtinrent l'avantage.

Scipion, avec son infanterie, courait la campagne et saccageait les villes ; après avoir emporté la grande ville de Parthos et reçu des renforts de Massinissa, il alla s'établir à Naraggara, où il attendit Annibal, qui lui avait fait demander une entrevue. Le général carthaginois vint alors camper à *4 milles* (5 kil. 888^{m}) de Scipion, *tout près de Killa*. La conférence n'eut aucun résultat, et des deux côtés on se prépara au combat. Scipion rangea ses troupes dans l'ordre suivant : il mit les hastaires en première ligne et laissa des intervalles entre chaque cohorte ; en deuxième ligne, il plaça les cohortes des princes, rangées, exceptionnellement, les unes derrière les autres, avec des intervalles entre elles, à cause des nombreux éléphants qui se trouvaient dans l'armée ennemie. Les triaires formaient la troisième ligne, c'est-à-dire la réserve. Sur l'aile gauche était Laelius avec la cavalerie d'Italie et, sur la droite, Massinissa avec ses Numides. Scipion jeta des vélites dans les intervalles de la première ligne, leur donna ordre de commencer l'attaque et de se retirer derrière l'armée, par les intervalles, s'ils ne pouvaient soutenir le choc des éléphants.

Annibal plaça sur le front de son armée plus de quatre-vingts éléphants ; les mercenaires occupaient la première ligne, les Africains et les Carthaginois la deuxième, et les troupes qui avaient fait les guerres d'Italie formaient la troisième ligne ou la réserve.

Les deux dernières lignes étaient séparées de plus d'un stade (de plus de 185 mètres). Chaque aile était appuyée sur un corps de cavalerie.

Dans les deux armées, les Numides commencèrent l'attaque. Annibal fit ensuite avancer les éléphants, qui, après avoir fait beaucoup de mal à l'infanterie romaine, se retirèrent par les intervalles que Scipion avait ménagés sur ses deux premières lignes ; les Romains accueillirent les éléphants par une grêle de traits et les chassèrent hors du champ de bataille. Alors Laelius et Massinissa se précipitèrent sur les corps de cavalerie qui leur étaient opposés, les mirent en déroute et les poursuivirent *jusque dans la plaine voisine*. Cependant les corps d'infanterie s'étaient abordés. Les soldats soudoyés par Carthage se battirent d'abord avec un grand courage, mais, voyant que la deuxième ligne ne venait pas les renforcer, ils lâchèrent pied et se précipitèrent sur les Carthaginois, qui furent entraînés dans cette retraite et également taillés en pièces par les Romains. Annibal, ne voulant pas que les fuyards vinssent se mêler aux troupes qu'il avait ramenées d'Italie, ordonna au premier rang de la troisième ligne de présenter la pique, ce qui obligea les Carthaginois et les mercenaires de se retirer le long des ailes *dans la plaine*. Alors Scipion attaqua avec toute son infanterie la dernière ligne qui restait à Annibal, et la victoire était encore indécise, lorsque Laelius et Massinissa, revenant de la poursuite des cavaliers carthaginois, se jetèrent sur les derrières de l'infanterie d'Annibal et en firent un grand carnage. Le général carthaginois se réfugia aussitôt à Thon et de là se rendit à Adrumète, où il arriva le surlendemain, aprés avoir franchi, en 48 heures, 3,000 stades (557 kilomètres ! !) Ayant rallié 6,000 fantassins et 500 cavaliers, il se porta sur la ville de Marthama, d'où il fut rappelé à Carthage par suite des négociations pour la paix.

La victoire de Scipion mit fin à la lutte entre Rome et Carthage, et rendit les Romains maîtres de l'Afrique.

Exploration faite dans le Bled Zouarin

En 1883, en revenant d'une exploration des rives de l'Oued Mellègue et de l'Oued R'mel, nous avions établi notre campement à 2 kilomètres au sud-ouest d'El Kef, notre garnison d'alors. Le lendemain, il fit un temps épouvantable, et, vers le soir, la pluie fut remplacée par un brouillard tellement dense qu'il fut impossible de distinguer les objets à deux mètres autour de soi. Vers minuit, nous entendîmes appeler au secours dans la direction de Sidi-Yousef : c'était M. Poinssot, chargé d'une mission scientifique en Tunisie, qui demandait son chemin ; le malheureux s'était égaré depuis le matin avec son spahis, et leurs chevaux étaient tombés dans un ravin, d'où ils ne purent être retirés que 24 heures après. Le surlendemain matin, par un temps superbe, nous nous remîmes en marche pour nous rendre au camp de Souk-el-Djemmâ y visiter un détachement du train des Équipages qui assurait les transports militaires entre le camp et le gîte d'étape de l'Oued Lorbeuss.

M. Poinssot voulut bien nous accompagner pendant plusieurs kilomètres et nous faire part de quelques-unes de ses découvertes pouvant jeter un peu de jour sur le lieu, où s'était livrée la bataille dite de Zama.

Après avoir pris congé de notre ami, nous nous dirigeâmes sur l'Oued Lorbeuss, où nous restâmes deux jours pour en explorer les environs et relever les points qui présentent encore des traces de voies romaines.

Les jours suivants, nous visitâmes les ruines de Zanfour (Assuras) et leurs environs, ainsi que le Hammam Zouakra (Thigibba), à peu de distance d'Ellès, où M. Mommsen faisait alors des recherches archéologiques. A Souk-el-Djemmâ, où nous arrivâmes le cinquième jour, nous fûmes reçus par un ami, alors officier détaché aux bureaux arabes, qui, lui aussi s'occupait d'archéologie. Comme beaucoup d'autres personnes, il plaçait Zama Regia à Sidi-Ahmed-Djedidi et non à Djâma, et il supposait que la grande bataille s'était livrée entre l'Oued Mellègue et

Sidi-Yousef. Nous ne fûmes pas d'accord, surtout sur cette dernière question, car, à notre avis le théâtre de la défaite d'Annibal ne peut trouver place qu'entre Zouarin (Killa) et l'Oued Mellègue. Pour retourner à El-Kef (Sicca Veneria) nous suivîmes un itinéraire tracé à l'avance : nous passâmes à Sidi-Rached, au henchir el Hamada, où existe encore un temple en ruines, au point appelé Sidi-Abd-el-Kader, à Dougga, à Zaouïa, à Zouarin, à Zabouss, à Sidi-bou-Guerech, sur la rive gauche de l'Oued R'mel, au Henchir Djebou et au Bordj Turki ; nous avions pour but d'étudier cette région au point de vue des communications anciennes et actuelles.

Description de la plaine de Zouarin

Le Bled Zouarin (altitude 590 mètres) est une immense plaine mesurant environ 15 kilomètres sur chacun de ses côtés : il est séparé au nord-est du Bled Es-Sers par le Djebel Bou-Neder au Laghner ayant 10 kil. 1/2 de longueur sur 7 de largeur et qui commande les deux plaines d'environ 330 mètres. Cette montagne ne présente que deux lignes de communications naturelles ; l'une au sud-est, près de Zanfour, où passe dans un ravin profond la rivière de ce nom et l'autre, au nord-est au Khanguet Frass, où l'Oued Tessa s'est frayé un passage.

Au nord de la plaine, se dresse le Djebel Lorbeuss (805 mètres), au nord-ouest le Djebel Saria (775 mètres), et au-delà, le Djebel Moumen (920 mètres). Sur le versant septentrional du Djebel Saria, on remarque, sur une longueur d'environ 50 mètres, un épaulement de terrain qui semble être les restes d'une route ; cet épaulement va de l'ouest à l'est. Au sud-ouest de la plaine, on aperçoit le Djebel Hahauth (905 mètres), ainsi que les hauteurs d'Ebba (875 mètres), où se trouvent les ruines de l'ancienne ville d'Orba. A l'est, s'élève le massif montagneux (925 mètres environ) où se dessine l'accolade de Souk-el-Djemmâ. Au sud, s'étendent le Bled Saffar et la plaine de Ksour, tous deux dominés au-delà par les hauteurs de Medeina et de Sidi-Slema (880 mètres),

Entre ces hauteurs et le Djebel Zelles, qui fait partie du massif central de la Régence, se présente un large défilé arrosé par l'Oued Ksour, que franchit la route moderne allant d'El-Kef au Djebel Berberou chez les Oulad Agar.

A quelque distance au sud-ouest de Zanfour, on remarque les traces d'une voie romaine; la summa crusta n'existe plus, et l'agger a été emporté presque partout par les eaux torrentielles descendant en hiver du Djebel Bou-Neder bordant la rive gauche de l'Oued Zanfour. On remarque aussi les vestiges de deux ponts sur un ravin au fond duquel coule la rivière.

Dans la partie occidentale du Bled Zouarin, la voie romaine de Carthage à Theveste est encore parfaitement reconnaissable sur plusieurs kilomètres de longueur; elle n'offre presque pas de solution de continuité et est encore suivie par les indigènes, quoiqu'un nouveau chemin carrossable lui soit parallèle.

De nombreux chemins arabes sillonnent le Bled dans tous les sens, et presque tous viennent converger au centre où est situé Zouarin (l'ancienne Killa).

La partie septentrionale de la plaine est un peu plus basse, (de 5 mètres environ), et assez bien cultivée, tandis que la partie orientale est légèrement ondulée par un contrefort formant éperon qui s'arrête à 3 kilomètres environ de Zouarin.

Comme on le voit, la communication dans cette immense plaine est d'une grande facilité, on n'y rencontre point d'obstacles, sauf quelques marais presque à sec en été, et même en automne. Une armée traînant à sa suite des convois composés de voitures pourrait traverser le Bled dans tous les sens sans suivre les chemins frayés (1).

---

(1) Notre voiture particulière à 1 cheval, dont le chargement fut d'environ 380 kilos, nous attendit au marabout de Zaouïa (S.-E. du bled Zouarin). Elle traversa la plaine *(sans suivre les chemins frayés)*, pour se rendre à Zabouss, par Zouarin.

Documents nécessaires à l'étude de l'emplacement de la bataille de Zama

Avant de parler du lieu probable où s'est livrée la bataille de Zama, nous croyons utile de produire des extraits d'itinéraires indiquant les voies qui passaient entre Zama et Naraggara :

1° Route de Carthage à Theveste par Musti

(Itinéraire d'Antonin)

	NOMS DES STATIONS	MILLES à 1472 mèt.	KILOM.	NOMS DES LOCALITÉS ACTUELLES
De Musti à Ad-Medera seulement par Altiburos	Musti			Mest ou Sidi Abder Rebbou.
	Thacia			Bordj Messaoudi.
		XXX	44	
	Drusiliana . . .			Henchirs Neadj — El Kalechh — et Khanguet el K'dim.
	Larabus.			Lorbeuss.
	Orba			Ebba.
		XVI	24	
	Altuburos . . .			Sidi Slema (d'après Tissot, Médeïna).
		Total.	68 k.	
	Mutia			Henchir El Ghéria.
		XXXII		
	Ad-Medera . . .			Henchir Haïdra.

2° Route de Sufetula à Musti par Assuras

(Iter à Turburbo per Valles Tacapas)

Stations	Milles	Kilom.	Localités actuelles
Sufetula			Sbeitla.
	XXV	37	
Sufibus			Sbiba.
	XXV	37	
Tucca Térébinthina .			Henchir Dougga.
	XII	18	
Assuras.			Zanfour.
	XXX	44	
Musti			Henchir Mest ou Sidi Abder Rebbou.
	Total.	136	

3° *Route d'Altiburos au littoral de la Byzacène, par Zama regia et Thysdrus (El-Djemm)*

(Itinéraire donné par la Table de Peutinger)

NOMS DES STATIONS	MILLES à 1472 mèt.	KILOM.	NOMS DES LOCALITÉS ACTUELLES
Altuburos			Sidi Slema (d'après Tissot, Medeïna).
	XVI	23.5	
Altessera			Henchir el Hamada (d'après Tissot Ksour).
	X	14.5	
Assures.			Zanfour
	XX	29.5	Nous avons rectifié les distances entre Assuras et Zama et entre Zama et Seggo, distances interverties sans doute sur la table par le copiste.
Zama Regia.			Djiâma
	X	14.5	
Seggo.			Henchir Seggo.
	X	14.5	
Avula			Henchir Chett.
	VII	10.5	
Antipsida.			Ruines près du Henchir Kobber er R'oul.
	VI	9.5	
Uzappa			Ksour abd el Melek.
	VI	115 k. 500 m.	
Manange			
	VII		
Aggar.			
	XIV		
Aquae regiae.			
	XXI		
Terento			
	X		
Aeliae.			
	»	»	Distance omise sur la table (il y a 18 milles).
Thisoro (Thysdrus) .			
	IX		
Bararus.			
	»	»	Distance omise sur la table (il y a 13 milles).
Usilla			

4° *Route de Carthage à Sitifis par Siguese, Vatari et Sigus*

(Itinéraire donné seulement par la Table de Peutinger)

Siguese.	XIV	20 1/2	Henchir Bahara, près de Pont Romain qui représente l'ancien Ucubi.
Flacciana.	XIV	20 1/2	Henchir Djeboun.
Sibus . . . . etc., etc.			Henchir el Hamadjé.
Sitifis			Sétif

Enfin, il n'est pas douteux qu'il existait d'autres voies anciennes secondaires, ou même de 3e ordre, dont les itinéraires anciens ne font pas mention.

En effet, pendant nos explorations dans cette contrée, nous avons remarqué plusieurs tronçons de voie dont nous donnons le relevé ci-après, savoir :

1° *Entre Siguese (henchir Bahara) et Pont-Romain (Ucubi).* — Le tronçon va du nord au sud ;

2° *Près de Lares (Lorbeuss).* — Plusieurs tronçons se remarquent encore, savoir : au nord, dans la direction de Pont-Romain ou du henchir Bahara (Siguese) ; à l'ouest, dans la direction du henchir Djeboun (Flacciana) ; au sud, dans la direction de Médeïna et Sidi-Slema (Altiburos) ; au sud-est, dans la direction de Zanfour (Assuras) ; au nord-est, dans la direction du henchir El-K'dim (Drusiliana) ;

En outre, une voie semble avoir existé entre Lares et Sicca-Veneria (El-Kef).

Enfin, dans le Bled-es-Sers on remarque un long tronçon de voie, qui semble être les traces d'une voie reliant Lares au henchir Aïn-Kebira, ruines romaines non encore identifiées, situées sur le versant oriental d'un contrefort du Djebel-Massoudj, à 11 kilomètres à l'est, nord-est de Zañfour. Cette voie partait de la grande route d'Assuras à Zama, passait par la ville que vous représentent les ruines d'Aïn-Kebira, et formait, plus au nord, deux branches dont l'une se dirigeait vers Lares et l'autre dans la partie nord du Bled-es-Sers ;

3° *Entre le henchir Djeboun (Flacciana et une ruine romaine située à 2 km. 1/2 de la rive droite de l'oued Mellègue.* — La voie devait suivre la rive droite de l'oued R'mel et mettre Flacciana en communication avec la grande voie allant de Naraggara à Carthage. Le tronçon de la voie va du sud-est au nord-ouest ;

4° *Entre Drusiliana (henchir El K'dim) et Musti (Mest), sur le versant oriental du Djebel bou Kahil.* — Le tronçon a une direction nord-est sud-ouest ;

5° M. Poinssot a signalé également des voies romaines dans cette région ; voici ce qu'il dit :

« Plusieurs voies dont on remarque encore les tronçons reliaient le henchir d'Aïn-Zouza (ruines romaines non encore

identifiées, situées à 3 kil. au nord-ouest d'Uzappa), aux localités voisines. La première de ces voies se dirigeait sur Uzappa ; la deuxième conduisait vers le sud-ouest, à Aïn-Mdoudja (ruine non encore identifiée), et gagnait, au dire des indigènes, la plaine d'Es-Sers. La 3e voie, dont il existe encore beaucoup de traces, descendait dans la vallée de l'oued Siliana pour rejoindre une autre route qui longeait la rivière ;

6° *A Kobeur el Ghoul (le tombeau de la Goule ou de l'Ogresse) (Antipsida).* — Une voie se détachait de celle de Zama-Regia à Uzappa, pour former deux branches ; l'une allait vers le nord et l'autre vers le sud ;

7° A 11 kilomètres à vol d'oiseau, au nord de Kobeur-el-Ghoul, une voie allant du nord-nord-est au sud-sud-ouest, se voit sur chaque rive de l'oued Siliana ;

8° *Au sud-est d'Ellès, près du henchir Hammam-Souakra (Igibba).* — Une route, dont la chaussée est demeurée intacte en plusieurs endroits, avait une direction nord-est sud-ouest ;

9° *Tout près du henchir El-Hamada,* on remarque le tronçon d'une voie romaine qui allait à Killa (Zouarin) ; ce tronçon a une direction sud-est nord-ouest ;

10° Enfin au sortir d'Uzappa, une voie remontait le ravin qui débouche au nord-est de la ville et s'élevait sur le plateau des Oulad-Aoun. Une tempête de neige qui ne dura pas moins de quinze jours vint interrompre mes recherches de ce côté, et me contraignit à chercher refuge au camp militaire d'Ellès.

J'ai pu seulement constater que cette dernière route de la montagne se dirigeait vers l'ouest, où se trouve la plaine d'Es-Sers et de là vers Zanfour ; que de plus, elle était coupée par plusieurs autres voies de moindre importance. J'éprouve un vif regret de n'avoir pu explorer complètement cette région si intéressante, etc. On remarquera que la ville de Zama-Regia (Djiâma) se trouvait placée au centre d'un réseau de chemins dont l'agencement explique parfaitement la marche d'Annibal. »

A présent, il s'agit d'établir la synonymie des stations romaines et des localités actuelles qui figurent sur nos extraits d'itinéraires ; à cet effet nous avons eu recours à l'excellent ouvrage de Tissot et aux nombreux renseignements que nous donnent les *Bulletins des Antiquités Africaines*.

Musti *(henchir Mest et Sidi-Abd-er-Rebbou)*. — Ces ruines ont gardé leur nom sous la forme abrégée de *Mest*. L'ethnique Mustitani se lit sur un des fragments de la dédicace de l'Arc-de-Triomphe de Gordien : — On peut aussi consulter Guérin, *Voyage* t. I, page 104, et Espérandieu, *Epigraphie des environs du Kef*, fascicules 6 et 7 de 1885, page 124.

Thacia, *le bourg de Thacia (Bordj Messaoudi)*, est peut-être la Θακια de Ptolémée. Cette localité couronnait une hauteur qui commande le passage que l'on remarque dans la plaine de Korib, entre le Djebel-bou-Kahil et le Djebel-Bahar, sur la rive droite de l'oued Tessa. MM. Reinach et Cagnat y ont lu l'inscription suivante :

INVICTISSI
MO DN MA
RCO FLAVIO
CONstaNTI
NO///////
PF/// MVN
TACdeVOTVM
NVM·MAIES
TATIQVE EIVS

Drusiliana *(henchir Khanguet-el-K'dim)*. — La station de Drusiliana, placée par la table de Peutinger à 7 milles de Thacia, se retrouve bien en trois groupes de ruines à la même distance (10 kilomètres environ) de Bordj Messaoudi, sur la rive gauche de l'oued Tessâ. M. Poinssot a trouvé, près de la koubba de Sidi-Ahmed-bou-Laya, à l'entrée du défilé de l'oued K'dim, une borne comportant l'inscription suivante :

IMP......
...DIVI...
...N...O..
....
....
....M..
....
...LIANAE
CVI

En 1886, M. Cagnat a découvert dans les mêmes parages au henchir Zaza une borne portant également le chiffre CVI, mais le nom de Drusiliana n'y figure pas.

La fin, d'après M. Cagnat, appartient à un nom d'impératrice.

Larabus, *Laribus, Lares (Lorbeuss)*. — L'identité de Lares avec Lorbeuss résulte de l'identité des deux noms et d'une inscription encastrée dans l'angle d'une des tours de l'enceinte antique.

D I V O
ANTONINO
C A E S A R I
C O L O N I A
A E L I A
AVG · LARES

Nous avons déjà signalé plus haut que Lares était un centre où venaient converger un assez grand nombre de routes, mais nous ignorons si elles étaient déjà construites en l'an 202 avant notre ère. Les grandes voies de Carthage à Theveste ; de Carthage à Cirta, et celle de Sufetula à Usilla par Zama existaient probablement déjà avant l'arrivée des Romains ; celle de Carthage à Theveste par Musti a, du reste, été restaurée sous Adrien par la Légion III Auguste, en 119 de notre ère, ainsi que le fait connaître l'inscription suivante :

IMP · CAES
DIVI . NERVAE · NEPOS
DIVI · TRAIANI . PARTHICI · F
TRAIANVS · HADRIANVS
AVG · PONT · MAX · TRIB ·
POT . VII . COS · III
VIAM . A KARTHAGINE
THEVESTEM · STRAVIT
PER · LEG · III · AVG
P · METILIO · SECVNDO
LEG · AVG · PR · PR
LXXXV

Indiquons ici que, sur notre carte, nous avons marqué une ligne étant à un niveau presque égal entre Zanfour et l'oued Mellègue. Nous croyons qu'il existait le long de cette ligne une route allant d'Assuras à Killa et que de là, elle allait rejoindre la grande voie de Carthage à Vatari et ensuite celle de Carthage à Naraggara.

Lares aurait-il été un lieu de rendez-vous où, sous la domination romaine, les fidèles allaient déposer des offrandes aux dieux lares ? Nous n'osons l'affirmer, mais le nom semble l'indiquer.

Cette localité, située dans un pays boisé, était déjà connue par Salluste (85 à 35 av. J.-C.). Dans la basse latinité elle été désignée sous le nom de Laribus :

> « Urbs Laribus mediis surgit tutissima silvis,
> Et muris munita novis quos condidit ipse
> Justinianus apex orbis. »
>
> CORRIPE, JOHANNIDE, VI, 143.

De Lares à Ad-Medera, l'itinéraire d'Antonin, dont le tracé est plus simple que celui de la table peutingérienne, ne compte qu'une seule station : *Alticoros* ou *Altiburos*, placée à 16 milles de Laribus et à 32 milles d'Ad-Medera ; la correspondance avec Haïdra (Ad-Medera) n'est donc pas douteuse.

La route laissait à quelque distance à l'est la ville d'Orba (Ebba).

ORBA *(Ebba)*. — Le nom Orba, sous cette forme, n'est probablement qu'une erreur de transcription dans la table de Peutinger ; Edrisi indique une Obba à 7 milles de Lorbeuss, c'est-à-dire à la même distance que la table peutingérienne place Orba. On compte 22 milles d'Obba à henchir El-Gheria (Mutia).

MUTIA *(henchir El-Gheria)* se retrouve près de la koubba de Sidi-Brahim-Amor, à la distance indiquée par les itinéraires.

AD-MEDERA *(Haïdra)*. Est situé au point indiqué par la Table de Peutinger et se retrouve bien à 25 milles de Tebessa sur la voie de Carthage à Theveste.

SUFETULA, *Sufetulensis (henchir Sbeitla)*. — Notre camarade, M. le lieutenant Boyer, a découvert en 1884, de nombreuses

inscriptions à Sbeitla pendant son séjour à Djilma, situé près de Hadjeb-el-Aioun. Nous ne reproduisons qu'une seule de ces inscriptions, qui donne le nom de *sufetulensis* (ecclésiastique) :

SPLENDISSIMVS
SVFETVLENSIS ORDO
M·VALGIO·M·F·QVIR·
AEMILIANO· EQ R
TRIBVNO N PAL
MVRENORVM
OB EXIMIAM IN REM
PVBL · SVAM · LIBERALI
TATEM TITVLVM HAC
AETERNITATE SIGNAVIT

En outre, la distance indiquée par la table de Peutinger entre Sbeitla et Sbila (Sufes) est exacte.

Sufibus, *Sufetanae*, *Sufes (henchir Sbiba)*. — La synonymie de Sufes et de Sbiba est établie par une inscription dont voici les quatre premières ligne du texte (Tissot, VII, page 618) :

*spl*ENDIDISSIMVS·ET
*f*ELICISSIMVS · ORDO
COL · SVFETAN*ae*
P·MAGNIO·AMAN*do fl.*
suivent encore 15 lignes

Tucca térébinthina *(Dougga)*. — La correspondance de Tucca-Térébinthina et du henchir Dougga résulte tout à la fois de l'identité des noms et des distances indiquées par l'itinéraire. Dougga se trouve en effet à 25 milles au nord-nord-ouest de Sbiba et à 12 milles au sud de Zanfour (Assuras).

Assures, *Assuras (Zanfour)*. — La synonymie d'Assuras et de Zanfour est établie par une inscription gravée sur un des arcs de triomphe de la ville antique.

DIVO *sep*TIMI*o* SEVERO PIO AVG · ARAB · *adi*AB · PART · MAX · ET · IMP · CAES · M · AVRELIO · ANTONINO PIO AVG FELICI · PART · MAX BRIT · MAX · GERM · MAX · PONT · MAX · FIL · TRIB POT · XVIII · IMP · III COS IIII P P · PROCOS · OPTIMO MAXIMOQVE PRINCIPI ET IVLIAE DOMNAE PIAE FELICI AVG · MATRI AVG · ET CASTRORVM ET SENATVS ET PATRIAE VXORI DIVI *Se*VERI AVG · PII · COL · IVL · ASSVRAS DEVOTA NVMINI EORVM D D P P

Altuburos, *Alticoros*, *Althiburos*, *Altiburos*. — Laissons parler Tissot : « Les ruines de cette ancienne cité sont placées par la reconnaissance de Pricot Sainte-Marie à 4 milles et demi au sud-sud-ouest d'Ebba, près de la source de l'oued Ma-es-Skhia, affluent de l'oued Gorbeuch, qui porte plus loin le nom de R'mel ; et, à 16 milles et demi du henchir El Gheria, la station de Mutia de la table de Peutinger. La distance d'Altiburos à l'oued Lorbeuss est de 14 milles en ligne droite, elle est en réalité de *16 milles, puisque la route devait nécessairement contourner le Djebel Ebba.* Le henchir *Medeïna* se trouve donc, dans les conditions indiquées par l'itinéraire pour Altiburos, placée à 16 milles de Lares et à 32 milles d'Ad-Medera.

D'après la table de Peutinger, Altiburos figure aussi au point où la route qui conduisait de Mustia à Thysdrus par Zama-Regia se détache par la grande voie de Theveste à Carthage. » (Voir notre note après Altessera).

Altessera. — Laissons continuer Tissot. « On n'est pas encore bien fixé sur la position de cette ville antique. Si les distances qui séparent cette station dans le tracé de la table peutingérienne d'Altiburos et d'Assuras sont exactes, elle se retrouverait sur le terrain des Oulad-Ayar, à 10 milles au sud de Zanfour (Assuras).

Pélissier a précisément signalé dans cette direction, et à 14 kilomètres 1/2 environ de Zanfour, les ruines d'une ville considérable, à laquelle les indigènes donnent le nom de henchir El-Hamada (les ruines du plateau). Ces ruines, indiquées sur la carte de Pélissier, manquent sur les levés faits avant 1888. »

A cela ajoute M. Salomon Reinach : « La carte de Pélissier, comme son livre, sont très peu dignes de confiance (!). Nous avons placé Altessera sur la carte, là où Tissot supposait qu'elle dut exister, mais, on verra facilement que dans cette hypothèse, la route aurait fait, au sortir d'Altessera, un coude tout-à-fait inexplicable pour gagner Assuras. Nous aimerions mieux croire que les chiffres de la table sont altérés et qu'Altessera doit se placer aux environs de Ksour, sur la route de Medeïna à Zanfour. M. Saladin a signalé à Ksour, plusieurs fragments d'un grand intérêt, notamment un chapiteau de style punique. (*Rapport sur la Mission*, 1882-1883, page 197, figure 343). »

Nous pensons qu'Altessera (1) a été parfaitement bien placé au henchir El-Hamada, par Pélissier ; les fragments trouvés à Ksour par M. Saladin ont sans doute été portés du henchir El-Hamada à l'endroit où M. Salomon Reinach place Altessera.

Quant à Altiburos, nous croyons que cette ville antique trouverait mieux sa place aux ruines de Sidi-Slema, à 6 kilomètres au sud-est de Medeïna.

Medeïna n'est qu'à 6 kilomètres d'Ebba, et la table de Peutinger, dont nous ne reproduisons pas l'extrait ici, indique à tort 16 milles entre Altiburos et Orba.

De Lorbeuss à Sidi-Slema on compte en plaine 27 kilomètres en ligne droite, tandis que de Medeïna à Lorbeuss il n'y en a que 24, ce qui donne une différence de 3 kilomètres ou 2 milles romains environ en plus. Or, ces 2 milles indiqués comme étant en plus existent réellement, car la route d'Altiburos aux Lares n'a pas contourné le Djebel Ebba.

Ensuite, si Sidi-Slema représente Altiburos, comme nous le croyons, les deux voies presque parallèles que Tissot indique entre Medeïna et Zanfour par Ksour, et Medeïna par henchir El-Hamada, n'auraient plus leur raison d'être.

Pendant notre exploration dans cette région, nous n'avons remarqué aucune trace de voie en plaine entre Ksour et Zanfour, si ce n'est celle de la voie de Sufetula à Musti ; celle-ci passait tout à fait sur le côté oriental de la limite du Bled-Zouarin. Comme on le voit, nous n'avons pas retrouvé non plus les traces de la voie dont M. Poinssot a signalé l'existence entre le défilé du bled Ksour et Killa (Zouarin).

ZAMA-REGIA. — Tissot dit que Zama-Regia indiquée par la table de Peutinger à *10 milles* au-delà d'Assuras et à *20 milles* de la station appelée Seggo, n'a pas encore était retrouvée.

« Avant de nous prononcer, continue le savant archéologue, sur la position probable de Zama, nous exposerons les résultats

---

(1) Il ne faut pas s'étonner de voir la station d'Altessera placée à 4 milles (6 k.) seulement de celle de Tucca Térébinthina ; la première appartenait à la voie d'Altiburos à Zama, et la seconde à la grande artère de Sufetula à Musti. On a ainsi évité l'encombrement des marchandises car, sur ces deux routes, le roulage se faisait sur une grande échelle.

des recherches que nous avons fait faire sur le terrain, en 1883, par MM. Letaille et Poinssot. Les indigènes donnent le nom de *Djiâma* ou *Djâma* à un groupe de ruines situé à 30 kilomètres environ au nord-est de Zanfour, dans le massif montagneux qui domine la rive gauche de l'oued Massoudj, affluent de gauche de la Siliana. Les ruines sont peu étendues, mais il y existe une fort belle source jaillissant, comme celle d'El-Vief, d'un conduit voûté ; la ville était en outre approvisionnée d'eau par un aqueduc dont il existe encore un tronçon bien conservé. »

MM. Poinssot et Demaeght, dans le *Bulletin des Antiquités Africaines* (août 1884), reproduisent une inscription découverte par M. Letaille ; on assure que cette inscription a été détruite depuis par les intempéries :

colonia AVG ZAM M ▒▒
O *d*EVOTA · NVMI*ni*
*maie*STATIQVE *eius*
d · *d* · P · *p* ·

On voit qu'il est question ou de Zama Major ou de Zama Minor, et, en présence du qualificatif *au(gusta)*, qui précède le nom de *Zam(a)*, on songe immédiatement à cette *tabula patronatis*, découverte à Rome sur le mont Coelius, au milieu du XVIe siècle, et qui renferme à la 4me page la mention des *coloni coloniae aeliae Hadrianae. Aug. Zamae regiae.*

Tissot, qui n'a pas connu la nouvelle carte de la Tunisie, ni l'inscription trouvée à Djiâma dit : « Il y a encore à choisir entre deux solutions, suivant que l'on s'en tient aux indications de la table de Peutinger, ou que l'on admet une transposition de chiffres entre Assuras et Zama et entre Zama et Seggo.

Si l'on accepte comme exacts les 10 milles comptés entre Assuras et Zama, continue Tissot, nous sommes conduit à placer cette dernière ville près du confluent de l'oued Hameïdat-es-Sers et de l'oued Kelalkh, affluents de droite de l'oued Tessa. Aucune exploration sérieuse n'a été dirigée de ce côté. Nous ne connaissons le pays que par les itinéraires de Pricot Sainte-Marie,

consignés dans la carte de 1857. Pour sommaires toutefois que soient ces indications, elles nous montrent un pays de plaines ou de larges vallées, et Zama Regia, comme on le sait, était *in campo sita.*

Si l'on admet au contraire une transposition de chiffres dans la table, et que l'on replace la distance de 20 milles entre Zama et Assuras, les ruines de la Zama du plateau de Khaba-Açouda, peuvent représenter Zama Regia. Mais cette synonymie a contre elle la configuration du terrain, entièrement montagneux et accidenté. »

Dans ce cas, la royale Zama trouverait sa place au pied du versant occidental du Djebel Massoudj. C'est bien possible !

Quoiqu'il en soit, la route passait certainement par la ville qui nous est représentée, par les ruines de Djiâma, car en suivant le tracé de la voie antique, on retrouve les 30 milles (44 kil.) entre Zanfour et Seggo.

Dans tous les cas, Zama était située au nord-est d'Assuras, et sa position absolument exacte ne nous importe ici qu'à un degré secondaire pour essayer de fixer l'emplacement où s'est livrée la grande bataille.

On a vu sur la table de Peutinger, dont nous avons donné un extrait, que la distance d'Assuras à Zama était de 10 milles et celle de Zama à Seggo de 20 milles. C'est probablement une transposition de chiffres, car de Zanfour à Djiâma, il y a 26 kil. 1/2 à vol d'oiseau et de Djiâma au henchir Seggo, la station suivante représentée par le henchir de ce nom, il n'y a que 10 kilomètres en ligne droite. Il ne faut pas oublier que la voie romaine entre Zama et Seggo faisait un grand détour sur le versant nord nord-est du Djebel Massoudj, pour gagner le fond de la vallée de l'oued Siliana. D'après les vestiges de la route ancienne et ceux d'un pont sur l'oued Massoudj, on constate sans peine que la distance à parcourir entre ces deux localités était de 14 à 15 kil., qui représentent les 10 milles que nous avons indiqués.

Lacroix, dans son *Histoire de la Numidie et de la Maurétanie*, en plaçant à tort une Zama à Zouarin, nous fait supposer que Zama Regia, qui appartenait au royaume de Micipsa, était plus à l'ouest que l'autre Zama et doit par conséquent correspondre à Djiâma que nous connaissons.

C'est à Zama Regia que César vint en l'an 46 avant notre ère pour réduire la Numidie en province romaine, et c'est également dans cette même ville que Juba avait mis à l'abri sa famille et ses trésors.

Pendant la campagne de 109 avant notre ère, Métellus fit aussi le siège d'une importante place appelée Zama, qu'il ne put réussir à emporter : c'était la royale Zama de Juba, sans doute la Djiâma de nos jours, car Marius n'a-t-il pas été attaqué par Jugurtha au moment où il revenait de Sicca-Veneria (El Kef), avec quelques cohortes chargées de faire des provisions de blé ? Or, si Métellus avait assiégé la colonia Zamensis (Sidi Amor el Djedidi), son lieutenant aurait fait provision de blé dans des contrées fertiles moins éloignées, soit dans les Grandes Plaines, dans la direction de Béjà, soit dans la plaine qui s'étend entre la mer et le mont Ziquensis *(l'Enfida, de nos jours)*.

El Kef n'est du reste séparé de Djiâma que de 50 kilomètres à vol d'oiseau, tandis qu'il l'est de 95 kilomètres de Sidi Amor Djedidi.

Enfin, d'après la table de Peutinger, Zama Regia était située sur une route qui se détachait de la grande voie de Carthage à Theveste à la hauteur d'Altiburos pour aboutir à Thysdrus et Usilla, en passant par un certain nombre de points dont plusieurs sont aujourd'hui connus.

D'après ce document, dit avec raison M. Poinssot, « c'est entre Assuras et Uzappa, c'est-à-dire entre Zanfour et El Ksour Abd el Melek, qu'il faut chercher Zama Regia et non à Colonia Zamensis (Sidi Amor el Djedidi). Djiâma, il est vrai, est en dehors de la ligne qui réunit Zanfour et El-Ksour Abd-el-Melek, et, si on l'identifiait avec Zama Regia, il faudrait admettre que la route, en quittant Assuras (Zanfour) faisait une pointe au nord-est, pour redescendre ensuite sur Uzappa en suivant la vallée de l'oued Siliana. » C'était la voie la plus pratique pour les transports, et elle était sans doute prise de préférence à celle qui passait par Ellès, Macteur, etc., localités situées dans un pays très accidenté.

Le tracé de la voie qui passait à Zama Regia (Djiâma) n'est pas invraisemblable, surtout si l'on considère la direction de la route qui depuis Altiburos remonte au nord-est d'une façon très marquée. Il faut aussi observer que la station placée immédia-

tement après Zama Regia (sur la table de Peutinger), dans la direction d'Uzappa, s'appelle Seggo ; or, sur la pente orientale du Djebel Massoudj, on rencontre sur la route même, un point qui porte le nom de Segoum.

En outre, les distances données par la table sont trop fortes en suivant le tracé direct de Zanfour à El Ksour Abd-el-Melek, tandis qu'elles s'appliqueraient plus facilement au tracé par Djiâma.

Seggo *(Seggo ou Segoum).* — Les ruines qu'on rencontre à Kasr el Hadid, un peu plus à l'est et non loin du confluent de l'oued Massoudj et de la Siliana, portent le nom de henchir Seggo. C'est bien celui de la station de la table de Peutinger qui suit immédiatement Zama Regia. Il existe du reste, au sud de ces ruines, un autre henchir Segoum : il est évident que ce nom s'applique bien moins à une localité définie qu'à toute la région qu'arrose le cours moyen de l'oued Siliana.

Avula *(Henchir Chett).*

Autipsida *(Ruines situées près du henchir appelé Kobber er R'oul).* — Deux gisements de ruines situées sur la Siliana : le premier près d'un bordj à 2 kilomètres au nord de Zaouïa Sidi Ab-el-Melek, et le deuxième appelé Kober er R'oul, situé à 6 kilomètres au sud de la Zaouïa, peuvent représenter les deux stations d'Avula et d'Antipsida, qui étaient placées entre Zama Regia et Uzappa. Une inscription néo-punique trouvée à Uzappa donne précisément le nom d'Aoula, et l'on sait que les noms de localités libyennes sont souvent des noms propres d'hommes. Pareil fait, dit Tissot, se retrouve dans la toponymie berbère.

Uzappa *(Ksour Abd-el-Melek).*— A 23 milles en ligne directe, ou à 33 milles en suivant le détour certain de la voie romaine, dans ce pays montagneux, on rencontre, plus au sud, sur la rive gauche de la Siliana, les grandes ruines de Ksour Abd-el-Melek, où les brigades topographiques ont relevé les deux inscriptions suivantes :

*geni*O · CIVITATIS · VZAPPAE
*a*VG SAC D D P P

Gravée sur la façade encore debout d'un temple.

PATRIS LIBERI TEMPLVM VZAPPA

Sur un fragment d'entablement, découvert à une vingtaine de pas d'une porte monumentale.

C'est donc bien la station d'Uzappa de l'itinéraire de Peutinger.

Renseignements sur la route de Carthage à Sitifis par Siguese

Au henchir Bahara, non loin de Pont-Romain, il a été découvert par M. Cagnat, en avril 1886, un texte épigraphique qui fait connaître les lieux ou se trouvaient *Ucubi et Tucubis* et qui détermine aussi l'emplacement exact de *Siguese*, relai le plus voisin de *Sicca Veneria (El Kef)*.

IMP ❧ CAESARI
DIVI ❧ HADRIA
NI ❧ F ❧ DIVI TRAIA
NI PARTHICI ❧ NE
POTI ❧ DIVI · NERVAE
PRONEPOTI ❧ T ❧ AE
LIO HADRIANO
ANTONINO AVG
PIO PONTIF ❧ MAX
TRIB ❧ POT ❧ XIII
IMP · II ❧ COS ❧ IIII
P P
SENIORES ❧ VCV
BITANI ❧ AERE
CONLATO ❧ PO
SVERVNT

De Siguese se détachait un embranchement gagnant Sitifis (Sétif) par Sigus (Bordj ben Zekri) et Vatari (Fedj Souïoud) en Algérie, où M. Dewulf a découvert un milliaire qui serait un monument des plus précieux, dit Tissot, pour la géographie comparée

de la Numidie, s'il n'avait pas été mutilé dans la partie la plus intéressante de son texte, car il indiquait les distances de Vatari à Carthage, à Hippone, à Cirta, à Lambaesis et à Theveste.

En quittant Siguese, la voie se dirigeait sur Flacciana, une dépendance de Sicca Veneria (El Kef), et passait ensuite à Sibus, en laissant Aubuzza sûr la gauche.

Flacciana *(henchir Djeboun)*. — A ce point, situé à 9 milles au sud-ouest d'El Kef, on retrouve le premier tronçon de la voie, et, en outre, la distance indiquée par la table de Peutinger entre le henchir Bahara et le henchir Djeboun est exacte. Les ruines de ce dernier point sont celles d'une grande villa romaine à laquelle a succédé une ferme arabe.

Sibus *(henchir Hamadjé)*. — La route continuait à suivre la direction de l'ouest-sud-ouest et atteignait Sibus, qui est représenté par le henchir Hamadjé, situé à 20 kil. 600 m. (14 milles romains) du henchir Djeboun (Facciana).

Aubuzza *(henchir Djezza)*. — Ce henchir au sud-ouest de Lares (à 25 kil. environ au sud-sud-ouest d'El Kef) a été tout particulièrement exploré par M. Cagnat ; ces ruines occupent l'emplacement d'une petite ville dépendante de Sicca, dont le nom antique, Aubuzza, a été donné par une inscription. C'est la dédicace d'un paganicum, ou salle de réunion des pagani, au Génie de la colonie Julia Veneria Cirta Nova.

A deux kilomètres au nord-est et à l'est, sont deux fortins appelés Kasr-Bou-Khallou et Kasr-Bou-Alem, sans doute construits par Justinien. Ce point avait donc une certaine importance, et se trouve situé à égale distance entre Zouarin et Sidi-Yousef.

Il est nécessaire de dire deux mots aussi sur Naraggara et Colonia Zamensis.

Naraggara *(Ksar Djabeur ou Sidi-Yousef)*. — La synonymie de Naraggara et Ksar Djabeur, déjà proposée par Shaw et Dureau de la Malle, paraît indiscutable, dit Tissot. C'est celle qui concorde le mieux avec les deux positions certaines de Thagura (Taoura) et de Thagaste (Souk-Ahras) indiquées, la première à 20 milles, la seconde à 25 milles, de Naraggara.

Colonia Zamensis *(Zama Minor) (Sidi-Amor-el-Djedidi)*. — A ce point, situé en ligne droite à 95 kilomètres à l'est-sud-est d'El Kef et à 45 kilomètres de Djiâma (Zama Regia), on a découvert sur le plateau qui sépare le bassin de la Siliana de la plaine de Kairouan, une inscription donnant le nom de (Coloniae Zamensis).

PLVTONI · REG · MAG . SACR
C · PESCENNIVS · SATVRI · FILIVS · PAL · SATVRVS CORNELIANVS
FLAM · PP · DIVI · HADRIANI · $\overline{Q}$ · PRAEF · IVR · DIC · $\overline{II}$ · VIR · $\overline{QQ}$
COLONIAE · ZAMENSIS · OB H*ono*REM . FLAM AMPLIATA HS · $\overline{IIII}$ · MIL
TAXATIONE · STATVAS · DVAS · POSVIT . ET · EPVLVM · BIS · DEDIT ☙
ITEMQ ☙ DEDICAVIT ☙ D · D ·

D'une étendue dont le plus grand diamètre de l'enceinte, d'après Tissot, ne dépasse pas 400 mètres, et le plus petit de 300 mètres, les ruines de Sidi Amor-el-Djedidi couvrent un plateau qui ne s'élève qu'à quelques mètres au-dessus du niveau de la plaine, et domine, au sud-est, un ravin où jaillit une source assez abondante. La ville antique était entourée d'un rempart bâti en pierres de grand appareil qui subsiste encore à l'angle nord-ouest.

Aucun édifice n'est resté debout.

La colonie Zamensis de Sidi Amor el Djedidi est-elle Zama Regia ? Ce n'est point possible ; en voici les raisons :

Sidi Amor el Djedidi est situé à vol d'oiseau à 45 milles romains (66 kilomètres) de Zanfour (Assuras), et est séparé du bassin de la Siliana par les massifs puissants du Djebel Bargou et du Djebel Sardj. La colonia Zamensis qu'on y a découverte appartient par conséquent à une région géographiquement bien distincte de celle que devait traverser la voie d'Altiburos à Thysdrus par Uzappa. Le plateau de Sidi Amor el Djedidi est traversé par l'oued Mahrouf, affluent de gauche de l'oued Nebhan, un des grands cours d'eau du bassin de Kairouan. Il est impossible, si l'on admet que la colonia Zamensis soit la Zama Royale, de concilier le tracé de la route qui y conduisait avec celui de la table de Peutinger, car on ne retrouve ni les distances, ni l'ordre

des stations. En outre, on ne peut pas admettre qu'après avoir été chercher Zama, à plus de 60 milles, à l'est nord-est d'Assuras, la voie romaine revenait à angle aigu, à travers le massif impraticable (ou du moins très difficile à franchir) du Djebel Serdj, et en décrivant un détour de près de 30 milles (44 kilomètres), retrouver Uzappa dans le bassin de la Siliana ! D'un autre côté, la colonie Zamensis n'était pas située dans une position suffisamment fortifiée par la nature pour pouvoir représenter une capitale.

Colonia Zamensis est, dit Tissot, une des deux Zama dont Ptolémée signale implicitement l'existence dans ses listes. Ce n'est certainement pas la Zama de la table de Peutinger.

Mentionnons, en passant, que M. Poinssot a découvert à Sidi-Amor-el-Djedidi, deux tronçons de voie romaine, l'une de ces voies venait du sud-est du côté d'Andrumète (Sousse) et l'autré du sud-ouest ; cette dernière mettait sans doute Colonia Zamensis en communication avec Antipsida.

Où s'est livrée la grande bataille de Zama ?

Nous avons maintenant sous les yeux les documents qui nous sont nécessaires pour parler de l'emplacement probable de la grande bataille de Zama.

Dureau de la Malle, dans son *Histoire de Carthage,* dit ce qui suit : « Les écrivains modernes s'accordent généralement pour donner à la grande lutte entre Scipion et Annibal le nom de *Bataille de Zama*. Cependant la bataille fut livrée loin de cette ville entre Killa et Naraggara (1), v. Tite-Live et Appien. Le théâtre de l'action *n'est point indiqué d'une manière précise dans Polybe*, mais il est facile de voir, par le récit de cet historien, que les Carthaginois et les Romains n'en vinrent aux mains qu'à une

(1) La base d'opérations de l'armée romaine était sans doute à Hippone (Bône) car c'est là que débarqua (en 205) Caius Lélius (Laelius), lieutenant de Scipion.

assez grande distance de Zama. Il faut ajouter, que suivant Appien, qui rapporte le dire de Valérius d'Antium, il y eut, près de Zama, quelques jours avant la grande bataille, un combat de cavalerie (1) dans lequel les Carthaginois furent battus. »

Tissot donne son appréciation sur les lieux où les évènements auraient pu se passer. Voici ce qu'il dit à ce sujet :

« Scipion occupait le plateau de Kasr-Djâbeur (près de Sidi-Yousef), sous lequel, à portée de trait, coulait la source qui porte aujourd'hui le nom d'Aïn-Sidi-Yousef. Le camp d'Annibal, d'après le capitaine Lewal, se trouvait placé sur le Koudiat-bou-Eusban, hauteur qui longe l'oued Zmaël, formé par l'oued Aïn-Sidi-Yousef, à 5 kilomètres au sud-est. Peut-être faut-il le chercher à l'est de Kasr-Djâbeur et à la même distance. La position était meilleure au point de vue de l'approvisionnement en eau, car l'armée carthaginoise pouvait la prendre plus sûrement à Mouia Tchella qu'à l'oued Zmaël. Les deux aiguades étaient également éloignées du camp d'Annibal, mais l'une était à l'abri des coups de l'ennemi, tandis que l'autre, celle de l'oued Zmaël, était exposée à être occupée par lui. La colline où nous plaçons le camp d'Annibal se relie, d'ailleurs, au massif du Djebel Nemeur-nita-Ouargha, *circonstance qui devait influer sur le choix du général carthaginois, qui disposait d'une cavalerie inférieure en nombre à celle de son adversaire* (2). C'est ce que semble indiquer le récit de Tite-Live XXX, XXX, en reproduisant le texte de Polybe, XV, 6.

Les grandes ruines de Zouitin, à peu de distance au sud-sud-est d'Aïn-sidi-Yousef (Naraggara), peuvent marquer l'emplacement de Killa. Elles sont situées sur un plateau qui représente bien, en face de la position de Scipion, le λόφος εὐυής ἐς στρατοπεδείαν dont parle Appien. »

Appien nous fait en effet connaître que Scipion, après avoir emporté la grande ville de Parthos (peut-être Aïn-Kebira, située entre Djiâma et Zanfour ?), alla s'établir près de Naraggara, où il

(1) Certainement dans la partie nord-est du bled Es-Sers.

(2) L'effectif de chacune des deux armées pouvait être de 40 à 45 mille hommes environ, tout compris.

attendit Annibal, qui lui avait demandé une entrevue. Le général carthaginois vint alors camper à 4 milles environ de Scipion, *tout près de Killa.*

Les deux chefs, n'ayant pu s'accorder, on en vint aux mains, et la victoire resta à Scipion.

On voit dans ce texte qu'Appien, qui vivait au 2me siècle de notre ère, a parfaitement remarqué la manière peu précise dont Polybe a raconté les évènements, puisqu'il a eu soin d'indiquer *le lieu exact où la bataille s'est livrée.*

Enfin, voici ce que dit M. Mommsen, au sujet de Zama et de la bataille qui porte ce nom :

« Malgré les difficultés que cette question présente encore, *j'admets l'identité de la Zama Regia avec Djiàma,* mais cela ne nous avance guère pour fixer le théâtre exact de la défaite d'Annibal. Polybe dit que le champ de bataille était à cinq journées de marche vers l'ouest de Carthage, ce qui conviendrait aux deux Zama. Le fait rapporté par Népos (avant-dernier empereur d'Occident) (474 à 475), qu'Annibal, après la bataille, gagna Adrumète en deux jours, paraît plutôt en faveur de la Zama de l'ouest, c'est-à-dire de Djiâma, plus éloignée de la côte orientale. *Les récits que nous possédons sur la dernière lutte d'Annibal laissent beaucoup à désirer pour la précision.* Polybe a dû être renseigné surtout par les conversations de Massinissa et accessoirement par les annalistes romains postérieurs à l'époque de Sylla. Appien, qui a suivi la tradition interpolée, place la première victoire de Scipion περι Σάρον, la bataille décisive à Κιλλα(1)

Le nom de Σαρος paraît une altération de celui de Zama ; Κιλλα est peut-être Zouarin, à l'ouest d'Assuras (Zanfour), où l'on a trouvé une inscription avec la mention des Chellenses Numidae (2).

La grande difficulté est la position de Naraggara Μάργαρον, dans Polybe), où l'on place le camp de Scipion, tandis qu'Annibal avait campé à Zama.

---

(1) Pun, XL, Πόλις δ'έγγὺς ἦν Κιλλα, καὶ παρ'αύτήν λόφος εὐφυὴς ές στρατοπεδείαν.

(2) CAGNAT, *Exploration*, t. II, page 150 ; *Ephemeris*, t.V, page 372.
L'inscription a été découverte par M. Roy, lorsqu'il était vice-consul de France à El-Kef.

La Naraggara que nous connaissons (Sidi-Yousef ou Ksiba-Mraou) n'est pas voisine de Zama, bien qu'elle soit plus rapprochée de Djiâma que de Sidi-Amor-Djedidi ; il faudrait donc admettre une seconde ville de Naraggara, ce qui ne laisse pas d'augmenter les obscurités du problème. »

A cela, ajoute Tissot : « Comme l'a remarqué M. Mommsen, *on n'est pas suffisamment éclairé sur les communications militaires de Djiâma avec la route de Carthage à Theveste, que l'armée d'Annibal a nécessairement suivie.*

L'étude de cette question essentielle est encore à faire, etc., etc. »

A propos de ce dernier paragraphe de Tissot, on peut se demander pourquoi Annibal aurait suivi la route de Carthage à Theveste ? Cette voie allait du nord-nord-est au sud-sud-ouest, en passant par Drusiliana, Lares et Altiburos, tandis qu'Annibal, qui était à Zama, aurait dû marcher de l'ouest vers l'est, pour se rapprocher de Naraggara ; il n'aurait par conséquent dû traverser la voie de Carthage à Theveste qu'à un point donné que nous placerions de préférence à Lares.

Si la grande bataille s'était livrée près de Naraggara, c'est-à-dire près de Sidi-Yousef, les communications militaires n'auraient certainement pas manqué à Annibal, pour opérer la concentration de son armée à Lares, car, comme nous l'avons indiqué plus haut, deux voies secondaires presque parallèles partaient certainement de la grande voie d'Assuras à Zama pour converger à Lares, la première, à hauteur du henchir Aïn-Kebira, et la seconde, d'Assuras même.

De Lares, l'armée carthaginoise aurait pu exécuter sa marche en avant, en suivant vers l'ouest une autre voie secondaire passant à Flacciana.

A ce point, Annibal aurait encore eu la latitude de se porter, soit directement sur l'oued Mellègue, soit sur la grande voie de Siguese à Vatari par Sibus. Mais peut-on admettre qu'Annibal, dont la réputation de prudence et d'habileté est connue, ait pu franchir l'oued Mellègue pour se porter sur sa rive gauche et mettre sur les derrières de son armée un cours d'eau d'une importance plus grande qu'aujourd'hui, puisque ce fleuve traversait un pays cultivé et couvert de forêts d'oliviers ? En outre, Polybe n'aurait-il pas mentionné le fleuve ?

Non, cette hypothèse n'est pas admissible; Annibal était un général trop expérimenté pour commettre une faute aussi grossière, et sortir des règles les plus élémentaires de l'art militaire. Sa ligne de retraite était indiquée soit vers Carthage, soit vers Adrumète, d'où il était venu, et cette ligne devait être exempte d'obstacles à une assez grande distance derrière l'armée, au moment de la bataille. On prend un point d'appui sur un cours d'eau important, mais on ne se le met pas à dos.

La plaine comprise entre l'oued R'mel et l'oued El Kohl ou Kehel, sur la rive droite de l'oued Mellègue, pouvait à la rigueur offrir un champ assez propice pour permettre le déploiement d'une armée ayant un grand nombre d'éléphants. Cette plaine est séparée du bled Zouarin par le massif du Djebel Moumen, qui mesure 6 kilomètres d'épaisseur et 920 mètres d'altitude.

Mais, n'est-ce pas dans cette plaine de Zouarin qu'il faudrait peut-être chercher le théâtre de la dernière lutte entre Rome et Carthage? Une opinion basée sur le raisonnement et appuyée sur des données qui sont dans la mesure du possible, ne doit-elle pas être prise en considération? Notre hypothèse peut ne pas être à l'abri de la critique, mais n'est-ce pas de la discussion même que jaillit la lumière?

Suivant Polybe, l'entrevue entre Scipion et Annibal a eu lieu près de Naraggara, au Sidi-Yousef que nous connaissons, sur la frontière algérienne; mais, comme le choix du général carthaginois s'est forcément porté sur un terrain plat et étendu, à cause de ses éléphants, Scipion, après l'entrevue, a peut-être été obligé de marcher vers Annibal et se porter, par exemple, sur Flacciana (henchir Djeboun, à 33 kilomètres de Sidi-Yousef) (1).

A 6 kilomètres de l'est de Flaciana, sur la voie qui allait à Lares, s'ouvre, au nord-ouest de Bled Zouarin, la petite plaine de Zabouss; la voie longeait à ce point le versant méridional du Djebel Zafran, où l'armée romaine aurait trouvé la place propice pour prendre ses dispositions de combat et livrer bataille en plaine.

(1) A la bataille du Muthul, le choc des éléphants de Jugurtha n'était-il pas brisé par les difficultés du terrain?

Cette marche de l'armée romaine peut s'expliquer d'autant mieux que, d'après le texte d'Appien, la bataille s'est livrée *tout près de Killa*, dont les restes sont représentés par les ruines de Zouarin, où l'on a trouvé cette inscription : (1)

CHELLENSES
NVMIDAE
PCCCCXLIII

En supposant même que la voie de Lares à l'oued Mellègue par Flacciana n'était pas faite à cette époque, une autre voie plus directe, dont on voit encore des traces au nord du Kef Saria, existait peut-être déjà entre Assuras et Naraggara par Killa (Zouarin).

Quant à Annibal, dans sa marche en avant, il a pu se rendre de Zama à Assuras par la route de Thysdrus à Altiburos. En sortant d'Assuras, la voie qui passait entre l'oued Zanfour et le djebel Bou Neder avait une direction nord-nord-est sud-sud-ouest.

A 4 ou 5 kilomètres plus loin, elle gagnait la plaine et prenait la direction complétement sud. C'est à ce point que l'armée carthaginoise a pu entrer dans le bled de Zouarin (dont nous avons déjà fait la description), et prendre son dispositif de combat.

La plaine voisine, dont parle Polybe, jusque dans laquelle furent poursuivis les cavaliers carthaginois pendant la première phase du combat de l'infanterie, pourrait être représentée par le bled Ksour; le large défilé arrosé par l'oued Ksour, situé au sud-est de la plaine de Zouarin, aurait été, dans ce cas, sur la ligne de retraite de l'armée carthaginoise, et la ville de Thon, où s'est réfugié Annibal après la bataille, trouverait sa place sur cette même ligne, dans un des henchirs situé entre Altessera et Tucca Terebinthina, un peu à l'ouest de la voie allant à

---

(1) Peut-être les Numides de Killa.
On suppose à tort que Chellenses ou Cellenses représentent une localité nommée Cellae. M. Cagnat et d'autres personnes compétentes ne sont pas de cet avis.

Sufetula. Thon se trouverait, dans cette hypothèse, à 16 ou 17 kilomètres de Killa, c'est-à-dire 11 à 12 *milles* du champ de bataille (à l'est de la source de l'oued Sgiff).

Annibal s'est rendu à Adrumète (Sousse), en 48 heures. Il a peut-être pris la voie de Tucca-Terebinthina à Sufetula par Sufes, et ensuite celle de Sufetula à Adrumète par Aquae Regiae.

De Tucca Terebinthina à Adrumète, il y a, en suivant l'itinéraire que nous indiquons, 160 milles (236 kilomètres), ou 1,300 stades et non 3,000.

Si Annibal a parcouru les 3,000 stades (557 kilomètres), il a dû alors passer plus au sud, ce qui n'est pas probable.

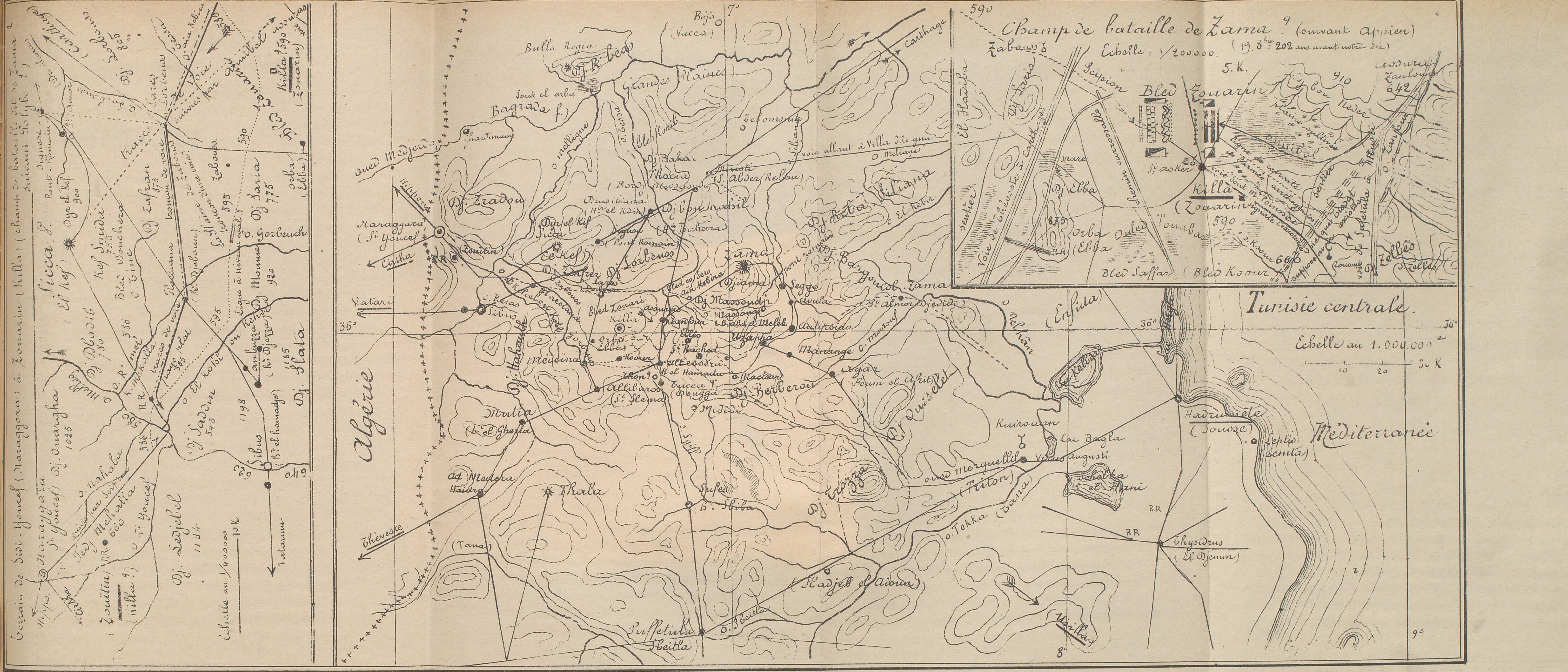
Le chiffre 3,000 n'est évidemment pas exact, car on obtiendrait une course de $\frac{557}{48} = 12$ kilomètres par heure pendant deux nuits et deux jours consécutifs, et cela sans repos !

Annibal s'attendait donc a une défaite, puisque ses relais étaient placés d'avance.

Telles sont nos appréciations sur ce dernier point et sur l'emplacement possible du champ de bataille de Zama.

Si nous avons pu pousser jusque-là la solution de cette dernière question, c'est grâce aux nouvelles connaissances qu'on possède depuis quelques années sur la topographie de cette région, et nous le répétons en terminant, que malgré les récentes explorations faites par M. Cagnat (voir le supplément du *Corpus)*, il nous est impossible de résoudre complétement le problème. Nous n'avons pu qu'en simplifier les termes ; mais nous espérons que des recherches prochaines sur le terrain amèneront une solution définitive.

A. WINKLER.



Capne Winkler

CONFÉRENCE DE M. DE BERNOFF

Notre Société, profitant du passage à Oran, de M. de Bernoff, l'intrépide marcheur russe, a organisé le 9 février 1894, une conférence que M. de Bernoff a faite devant un nombreux public, au Théâtre Municipal d'Oran.

Nous l'avons fait recueillir par la sténographie, et nous sommes heureux de la donner ainsi aux Membres de la Société.

A 8 heures et demie, M. Monbrun, président de la Société, assisté du Bureau, ouvre la séance et s'exprime en ces termes :

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de retarder d'un instant, mais d'un instant seulement, le plaisir qui vous est réservé d'entendre ce soir M. de Bernoff.

J'ai à cœur, en effet, de vous le présenter, de le remercier au nom de la Société de Géographie d'Oran et au nom de cette nombreuse et gracieuse assistance, de nous avoir réservé cette soirée, en même temps que de lui souhaiter la bienvenue au nom de la population d'Oran.

Vous le présenter est chose bien facile, car depuis plusieurs jours, la presse locale, qui vous a si gracieusement transmis notre invitation, vous a donné, en même temps que son portrait, la biographie du plus intrépide marcheur de nos jours.

M. de Bernoff appartient à la presse russe et on peut dire également à la presse parisienne, c'est un parisien des plus délicats. Il est officier de réserve de l'armée russe, dans laquelle son père a glorieusement servi comme général.

M. de Bernoff a entrepris de traverser à pied les diverses régions de l'Europe ; se formant d'abord à la marche par des traites de 40 kilomètres, par raison de santé, par raison d'hygiène ;

il a bientôt abattu, dit-il, 70 kilomètres pour parcourir enfin, surtout en 1891, 10,000 kilomètres à travers les diverses contrées d'Europe et principalement dans son voyage, qu'il vous racontera tout à l'heure, de Saint-Pétersbourg à Paris.

Depuis, il a marché encore ; il vient de traverser l'Espagne, et il nous arrive ici, à Oran, qui est sa première étape en Algérie ; il vient dans ce pays, qui a marché lui bien vite aussi, ainsi que M. de Bernoff a pu le constater.

Mais M. de Bernoff ne se contente pas de ces excursions en hygiéniste égoïste, en homme qui a marché beaucoup, qui a beaucoup vu, beaucoup observé et dès lors beaucoup retenu, il a l'obligeance de faire part de ses observations aussi judicieuses que précieuses aux Sociétés de Géographie. C'est à ce titre qu'il a fait des conférences à Paris, à Tourcoing, à Lille, à Tours, à Madrid même, où partout il a été applaudi et d'où il a rapporté ce viatique de solidarité des Sociétés de Géographie qui l'ont fait recommander à nous et qui nous valent aujourd'hui le bonheur de l'entendre et de le posséder.

Au nom donc de la Société de Géographie d'Oran, je lui souhaite la bienvenue, je le remercie de nous réserver cette soirée dans cette ville où, bons français que nous sommes, nous aimons la Russie comme on l'aime en France, et où aux jours inoubliables de Cronstadt et de Toulon, nous avons poussé de toutes nos forces ce vivat qui désormais, M. de Bernoff, mêlé à toutes nos fêtes, ira, loin que vous êtes de votre patrie, droit à votre cœur, et vous dira la pensée qui est dans le nôtre : Vive la Russie ! *(Applaudissements unanimes.)*

M. de Bernoff prend ensuite la parole et s'exprime en ces termes :

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Les vrais sentiments se traduisent généralement par des phrases troublées, et, en ce moment, je le suis beaucoup trop pour répondre d'une manière éloquente à votre discours trop flatteur pour moi.

Je suis encore un débutant, un jeune homme qui cherche à marcher dans une carrière qu'il a entreprise, et je ne mérite pas tous les compliments que vous avez eu la bonté de m'adresser.

Pour la question des sympathies, moi-même je suis un grand ami de la France, et je puis vous assurer que je ne suis pas le seul. Je ne me tromperai pas en vous disant que les 100 millions d'habitants que compte la Russie pensent comme moi. Au nom de ces cent millions d'habitants, je pousse le cri de : Vive la France ! et je viens ici comme interprète des sentiments de mes compatriotes.

Tous les applaudissements et toutes les ovations que vous pouvez me faire, je ne les accepte pas pour moi, car je suis trop jeune, et je n'ai pas de mérite personnel ; mais, comme en ce moment-ci je suis seul à représenter la Russie dans cette assemblée, je suis prêt à les transmettre à mon pays par la voie de la presse, et je vous remercie au nom des Russes qui ont été fêtés par les Français, comme vos compatriotes ont été accueillis en Russie, quand l'occasion s'en est présentée (*applaudissements*).

Mesdames et Messieurs,

Dans ma conférence, ou plutôt dans ma causerie, je n'ai pas du tout l'intention de chanter des louanges ou des odes à mon pays. Je me présente devant vous comme Russe et en même temps comme un journaliste et un écrivain qui a une certaine réputation et qui désire, comme quiconque se voue à une carrière, en acquérir une beaucoup plus considérable. Donc, je n'oserais pas venir vous raconter des choses inexactes ni me laisser entraîner par mon patriotisme.

Je n'ai pas non plus la prétention de me poser en savant, je viens en homme de lettres vous raconter ce que j'ai vu, sans chercher à vous charmer et à vous captiver par le récit de choses plus intéressantes, mais qui seraient de pure invention.

Je viens vous faire le récit fidèle du voyage que j'ai accompli entre Saint-Pétersbourg et Paris, tel qu'il a paru dans le *Journal Officiel de la Région Nord-Est*, que je représente et que j'ai représenté pendant les fêtes russes à Paris.

Depuis le 21 décembre 1890 — 2 janvier 1891, d'après le calendrier grégorien — je voyage à pied. Avant de me lancer dans

mes récits, je suis forcé de faire appel à votre indulgence, regrettant de n'avoir pas une connaissance plus approfondie de votre langue. Je dois ajouter qu'en Russie, nous n'avons pas de Parlement ni de Chambres, et que l'on n'y a pas l'occasion de se produire en public comme orateur, c'est pourquoi chez nous ce n'est pas le genre de se présenter en orateur.

Si je réussis à vous faire passer ce soir un moment aussi agréable que possible, j'en serai heureux. Si je m'embrouille dans la langue ou dans mes débuts de conférencier, je vous prie de m'excuser, je vous promets d'être consciencieux, et si je ne réussis pas à vous être agréable, je vous dirais « que la plus belle fille du « monde ne peut donner que ce qu'elle a. » (*Applaudissements.*)

Je vous disais donc que je marche depuis le 2 janvier 1891, et que, depuis cette époque, j'ai fait à pied les voyages suivants :

De Saint-Pétersbourg à Paris, en suivant la ligne du chemin de fer jusqu'à la frontière autrichienne. Parti au moment des grands froids, je n'aurais pu effectuer mon voyage par un autre itinéraire, c'est pourquoi j'ai demandé et obtenu l'autorisation spéciale de longer la voie ferrée.

Je passe par Pskov, Vilna, Grodno et Varsovie. De Varsovie je vais à Lipce, Cracovie, Vienne, Linz et Salzbourg. J'arrive à Munich, en Bavière, je traverse presque entièrement la Suisse allemande, je descends ensuite dans la Suisse française pour entrer en France et gagner Paris en passant par Dijon.

C'était là le premier et le plus long de mes voyages à pied.

Depuis, j'ai fait les voyages ci-après :

De Paris à Bruxelles, de Paris à Nice, de Londres à Edimbourg, de Madrid à Séville, Cadix et Alméria, et c'est de cette dernière ville que j'arrive à Oran.

Dans la première partie de ma causerie, qui sera courte, je vous donnerai quelques renseignements sur le côté personnel de mon voyage. Dans la seconde partie, je m'étendrai tout particulièrement sur l'ethnographie de mon pays, sans vous entretenir de la géographie, qui vous est connue.

Je vous dirai d'abord que, pour la marche, je me nourrissais souvent, mais peu à la fois, que je mangeais peu de viande, mais du chocolat, du thé, du café, des œufs durs, etc. C'est le paysan russe qui m'a donné l'idée de manger des œufs, car il est très

malpropre. Ne sachant pas ce que c'est qu'un mouchoir de poche, il se mouche avec les doigts et de ses mains vous donne la nourriture : c'est pourquoi, sur le conseil d'un voyageur, je préférais manger des œufs, sûr que j'étais qu'il ne mettait pas ses doigts dedans.

La moyenne du trajet que j'effectuais chaque jour était de 40 à 45 kilomètres ; le minimum était de 30 et le maximum de 70 kilomètres. Je n'avais pas d'heure fixe pour la marche : en été, il fait trop chaud pour marcher de jour, je me mettais donc en marche pendant la nuit.

Au cours de mon voyage de Saint-Pétersbourg à Paris, il m'est arrivé plusieurs aventures désagréables, mais par contre j'ai été infiniment récompensé par l'hospitalité que j'ai reçue à Paris et par le plaisir que j'ai eu à visiter cette charmante capitale, qui n'est pas seulement la capitale de la France, mais celle du monde entier. (*Applaudissements.*)

J'ai été volé plusieurs fois, j'ai fait la rencontre des loups, j'ai été attaqué par les brigands, j'ai failli d'être emprisonné deux fois, et je l'ai été effectivement une fois.

En Russie, je rencontre un gendarme, qui ne veut pas croire à l'identité de mes papiers. Il télégraphie à ses supérieurs, et la réponse lui fait connaître que j'étais un touriste excentrique, mais qu'il fallait me laisser continuer mon chemin.

La seconde fois, une histoire assez comique m'arriva près de Vienne, en Autriche. Je quittai cette ville dans la nuit, et je fus très heureux de rencontrer, à deux heures du matin, une petite ville sur la route. Mais tout le monde dormait. J'aperçus un gardien qui se promenait avec sa hallebarde, et je lui demandai où je pourrais trouver un gîte. Il me regarda d'abord d'un air suspect, puis il me dit d'un air souriant : « Suivez-moi ! » Je le suivis, il me montra une échelle adossée contre une construction, me conduisit dans un grenier où il y avait du foin, et repartit. Mon logement improvisé n'était certes pas confortable, mais j'étais très fatigué et j'allais m'endormir, quand je m'aperçus que le gardien emportait l'échelle, par laquelle il était redescendu. Je fus très surpris de cette constatation, mais comme cela m'était arrivé quelquefois dans des auberges, où, par défiance, on fermait sur moi la porte de ma chambre, je n'y attachai pas d'autre

importance, et je m'endormis. Tout à coup, je me sentis éveiller par le gardien, et je vis qu'il était accompagné d'un gendarme autrichien et de plusieurs personnes qui me regardaient avec étonnement. Le gendarme me demanda poliment mes papiers, je lui présentai mon passe-port, et il se retourna vers le gardien en lui disant : « Vous vous êtes trompé, cette personne n'est pas « celle que l'on cherche. »

Voilà ce qui était arrivé. Un jeune homme d'une bonne famille de Vienne s'était enfui, après avoir commis un vol important au préjudice de son père. Celui-ci avait promis une forte somme à la personne qui retrouverait son fils. Le gardien, voyant qu'il n'avait pas à faire à quelqu'un d'ordinaire, se méprit sur mon compte et crut gagner sa récompense en m'arrêtant. Mais, comme il n'osait pas m'arrêter lui-même, il n'avait rien trouvé de mieux que de me faire monter dans ce grenier, d'emporter l'échelle et d'aller informer la gendarmerie de ce qui s'était passé.

La troisième affaire qui m'arriva était assez désagréable. En Bavière, après un séjour charmant dans un petit village, je me remets en marche et j'arrive, à 10 heures du soir, dans une auberge. Je me couche en oubliant de fermer la porte de ma chambre. Je fus réveillé subitement par le bruit que faisait la porte en s'ouvrant brusquement, et je vis apparaître aussitôt un gendarme :

— Vous êtes M. de Bernoff ? me dit-il.

— Oui, répondis-je.

— Faites-moi le plaisir de me suivre.

Je lui montrai mon passe-port, mais il ne voulut rien entendre. Je n'avais pas à protester : quand on est entre les mains de la force brutale, il n'y a qu'à se soumettre. C'est ce que je fis. j'accompagnai le gendarme, qui me conduisit dans un petit cachot, où je trouvai la mise en scène du 4e acte de Faust, et c'est moi qui fus obligé de jouer le rôle de Marguerite. *(Rires.)*

Je passai une nuit blanche, en songeant au sort des prisonniers que j'ai connus par l'histoire, Marie Stuart, Louis XVI et autres. Je ne sais pas si, en ce moment, on pense aux souffrances des prisonniers couronnés, mais je crois que les prisonniers non couronnés éprouvent à peu près les mêmes souffrances.

Le lendemain, deux gendarmes me mènent à Traunstein. Le public s'arrête curieusement sur mon passage, les uns me prennent pour un voleur, d'autres pour un assassin. Enfin, d'autres plus intelligents insinuent que je suis un espion et cette version obtient la priorité sur les deux précédents. A Traunstein, on me fait déshabiller, on me fouille. Une commission militaire arrive, et on me fait signer un papier par lequel je m'engage à visiter la Bavière en journaliste et non en espion, et on m'indique un itinéraire à suivre pour traverser cet état.

J'en ai fini avec le côté personnel de mon voyage, et je reviens à mon point de départ.

La première nuit, je passe à ???, bien connu par son observatoire qui est à la Russie ce que l'observatoire de Greenwich est à l'Angleterre. Dans cette localité, je n'ai pu trouver de chambre, j'ai été forcé de dormir dans une petite auberge, avec 25 paysans, dont les uns étaient à moitié gris et les autres entièrement. Nous nous sommes couchés tous par terre dans une petite chambre, et on nous a donné à chacun une bûche de bois, qui devait nous tenir lieu d'oreiller. Nous plaçons nos effets sur ce morceau de bois, autant pour en atténuer la dureté que pour éviter d'être volés. Il n'est pas facile de s'endormir dans ce dortoir où l'on est incommodé par les ronflements d'une partie des paysans et par le bruit des voix des autres qui causent très haut ; enfin, une multitude d'insectes qui n'ayant jamais goûté de sang *bleu* se sont jetés sur moi et n'ont rien voulu savoir de mes compagnons. Dans ces conditions, je ne pouvais réellement pas dormir, et je m'amusai à prêter l'oreille aux conversations — j'ai oublié de vous indiquer, au début de ma causerie, le but de mes voyages, mais M. le Président vous l'a fait connaître : j'ai le but unique de m'instruire et, en même temps, de voir s'instruire les autres — et il m'a été donné d'apprendre une chose dont j'entendais parler pour la première fois. Ces paysans s'entretenaient d'abord de la famine, vu qu'à cette époque, cette calamité se traduisait par des scènes terribles. On n'a pas à reprocher au gouvernement de n'être pas venu en aide aux populations affamées, mais il faut tenir compte que l'étendue considérable du territoire de la Russie et l'absence de chemins de fer ont nécessité un laps de temps assez long pour le transport du blé et de l'argent sur les points où la misère sévissait avec le

plus d'intensité, et, dans l'intervalle, les gens mouraient de besoin, et en étaient réduits à manger de vieux souliers, du linge, etc... Ainsi, en faisant l'autopsie de femmes,on a constaté que leur mort était due à des torchons qu'elles avaient mangés et que leur estomac n'avait pas pu digérer.

Après les commentaires sur la famine, il fut question des loups, qui, en hiver, et principalement pendant les mois de novembre et décembre, s'attaquent aux chasseurs et aux paysans qu'ils rencontrent sur les routes ou dans les forêts, car l'abatage du bois a lieu de préférence pendant cette saison où le traînage constitue un mode de transport très facile.

Quand les loups ne sont pas affamés ils ne s'attaquent pas à l'homme, mais, dans le cas contraire, ils le dévorent, et il est démontré que la louve est beaucoup plus féroce que le loup.

Or, ces paysans racontaient que, dans cette alternative, pour éviter la mort, il suffisait de se coucher à terre et de faire le mort. La louve s'approche de vous, vous flaire et se conduit vis à vis de vous d'une façon peu polie, tous les loups suivent l'exemple, et le pauvre homme en est quitte pour un bain désagréable, il est vrai, mais enfin cela vaut mieux que d'être dévoré.

Après la question des loups, la conversation roula sur les superstitions.

Le peuple russe est très superstitieux dans la basse classe. Cela tient un peu aux conditions climatériques : en hiver, à 11 heures du matin, la nuit est encore obscure, et, à 3 heures de l'après-midi, il faut de nouveau allumer les lampes. Par contre, en été, nous avons ce qu'on appelle les nuits blanches ; on peut lire sans lumière la nuit comme le jour.

Le climat, en Russie, est très irrégulier.

Les changements de température sont aussi très grands. En hiver, le thermomètre s'abaisse jusqu'à 35 degrés réaumur, et, en été, il atteint le même degré de chaleur.

Les Slaves du Nord se servent volontiers de la langue polonaise, tandis que ceux du Midi emploient de préférence la langue russe. Je suis de la région où l'on parle le mieux le Russe, et, pour vous faire entendre cette langue, je vais vous réciter une poésie qui porte le titre de « Le Réveillon de la Fête des Trois Rois » et qui

cite les différentes manières de faire la bonne aventure. L'auteur de cette poésie est Choukowsky, qui fut le professeur de feu Alexandre II.

M. de Bernoff dit cette poésie en russe et continue ainsi :

A présent, je vais vous dire quelques lignes de Polonais, dans une petite poésie qui chante les « Yeux noirs ».

M. de Bernoff dit cette poésie en polonais et continue sa causerie en ces termes :

Je vais vous indiquer maintenant les différentes manières de faire la bonne aventure, et c'est par là que je commencerai à vous renseigner sur les superstitions du peuple russe.

On fait beaucoup la bonne aventure, surtout au réveillon de la fête des trois rois et au réveillon de la fête du nouvel an.

Il est toujours question de savoir si une jeune fille va se marier, avec qui, si c'est un brun ou un blond, si le futur habite la localité ou est étranger.

Pour savoir si le jeune homme est ou non du village, la jeune fille emporte sa pantoufle du pied gauche, la jette par la fenêtre et va voir ensuite de quelle façon elle est tombée. Si la pointe de la pantoufle est dirigée vers la sortie du village, c'est avec quelqu'un du dehors, si c'est en sens inverse, c'est que le futur habite la localité.

Pour connaître la couleur des cheveux de son futur, la jeune fille apporte de la neige dans laquelle elle cherche à découvrir un cheveu. Si ce cheveu est blond, c'est qu'elle épousera un blond. S'il est brun, ce sera un brun, et s'il est blanc, c'est qu'elle se mariera avec une personne âgée. Je dois ajouter que l'on trouve plus souvent des crinières dans la neige, mais enfin cela ne fait rien.

Pour savoir qui elle va épouser, la jeune fille — si elle n'a pas de servante — ou de femme de chambre dans les familles aisées — arrête le premier passant et lui demande son nom. Celui-ci qui sait de quoi il s'agit ne fait aucune objection, dit son nom, et la femme de chambre rentre à la maison et dit à la jeune fille : C'est un tel que vous allez épouser.

Les jeunes filles courageuses qui ne craignent pas d'invoquer le diable s'enferment dans une chambre éloignée de celle où sont

réunis les autres membres de la famille ; elles mettent un miroir devant elles, un autre sur une table, elles appliquent deux bougies et cherchent à observer un objet ou une personne grâce à la réflexion des deux miroirs. L'imagination surexcitée leur fait voir tantôt un pope, un prêtre russe, c'est qu'elles vont se marier, tantôt un troïka à trois chevaux, c'est qu'elles vont faire un voyage.

D'autres jeunes filles plus entreprenantes encore ont la coutume de s'enfermer dans une chambre, de mettre deux couverts sur la table, invitent le diable à prendre l'image de celui qu'elles comptent épouser et le prient de venir leur tenir compagnie. Comme les jeunes Russes sont aussi malins que les jeunes Français (*on rit*) et qu'ils ne dédaignent pas de faire un brin de cour lorsqu'ils savent que les parents sont loin, ces jeunes gens, lorsqu'ils apprennent qu'une jeune fille va se livrer à cette pratique, s'introduisent dans la chambre, se cachent dans un placard ou sous un lit, et, au moment où la jeune fille invoque le diable, le galant apparaît.

D'un autre côté, la curiosité est une des grandes qualités des femmes russes comme des femmes françaises, la jeune fille, tout en ayant peur du diable, voudrait le voir de plus près. Alors le jeune homme s'avance, se met à causer, et cette entrevue a souvent pour conséquence d'obliger les parents à consommer le mariage. De cette façon, la bonne aventure se réalise.

Il y a beaucoup d'autres manières de faire la bonne aventure.

Par exemple, en apporte un coq que l'on met au milieu de la chambre. Toutes les personnes présentes forment le cercle autour du coq, et celle vers laquelle le coq vient manger le premier est convaincue que le vœu qu'elle a formulé s'accomplira.

Si on veut qu'un vœu se réalise, il faut le prononcer pendant que sonnent les douze coups de minuit du jour de l'an.

De même, il faut écrire son vœu sur un morceau de papier, le brûler et avaler les cendres pendant que les douze coups de minuit sonnent. Si on arrive à terminer cette opération dans le délai indiqué, c'est qu'on obtiendra satisfaction.

Si deux personnes se donnent la main dans une porte, c'est qu'elles vont se brouiller.

Si quatre personnes se donnent la main en croix, on dit qu'il y aura un mariage.

Le peuple russe a un grand respect de la religion. Malgré cela, et par un bizarre préjugé, on prétend que la rencontre d'un pope porte malheur.

Quand cette rencontre se produit, pour conjurer ce malheur, il faut cracher trois fois en se signant.

Il en est de même lorsqu'on rencontre un enterrement, on crache trois fois en faisant le signe de la croix.

Je vous citerai aussi les différentes manières de célébrer nos fêtes.

Je commencerai par le réveillon du nouvel an. On se réunit ce jour-là, dans les familles riches comme dans les familles pauvres, pour se souhaiter la nouvelle année de la meilleure manière possible, parce qu'il y a un préjugé qui dit que l'on passera toute l'année de la même façon que l'on a passé le jour de l'an.

Le lendemain, il y a une grande cérémonie à la cour de Russie, dans la salle Saint-Georges, au Palais d'Hiver. Tout le monde attend l'ouverture des portes. L'impératrice ouvre le cortège, et est suivie de toutes les dames de la cour, vêtues du costume national, composé d'un diadème, d'un voile retombant dans le dos, d'un corsage, d'une chemisette avec manches bouffantes, d'une robe longue et d'une traîne qui s'attache séparément. Ces traînes sont très riches, les moindres, portées par les demoiselles d'honneur, reviennent à 10.000 francs.

Le réveillon de la fête des trois rois est un jour maigre, on fait la fête en famille, les personnes religieuses ne mangent qu'avec l'apparition de la première étoile.

Le lendemain, il y a deux baptêmes, le baptême du fleuve et le baptême religieux. Le clergé se rend sur le fleuve, on perce un trou dans la glace, on plonge trois fois la croix dans l'ouverture ainsi formée, et l'eau est bénie.

Le baptême religieux consiste en ceci : le peuple russe aime fort à se déguiser, mais il craint que ce travestissement ait pour conséquence de lui faire prendre l'image du diable. Aussi, le carnaval terminé, pour se purifier de toute souillure, il se plonge trois fois dans la glace. Il faut avoir un fort tempérament pour supporter sans inconvénient cette opération ; aussi il arrive

fréquemment, malgré la robuste constitution du peuple russe, que des gens contractent parfois des maladies et des affections rhumatismales.

Le Russe, en général, est étrange dans la façon dont il prend ses bains. L'hiver, en traversant la Russie, vous pourriez voir des gens complètement nus qui se promènent sur la neige. Vous les prendriez pour des fous : ce sont des gens qui se baignent.

A côté de Liback, dont je vous ai parlé, il y a une maisonnette qu'on appelle la « bagna », le bain. Le paysan se déshabille au dehors et rentre dans la « bagna » où il y a une température de 20 à 25 degrés de chaleur ; sur les charbons en feu, en verse de l'eau ; le paysan reste là une demi-heure, jusqu'à ce qu'il devienne tout rouge. Quand ses pores se sont bien ouverts, il sort, court et se jette sur la neige.

Les paysannes russes se baignent d'une autre manière, je vous en entretiendrai en vous parlant de leurs habitations.

La plus grande fête russe, surnommée la fête des fêtes, est celle de Pâques. Elle est précédée d'un carême de sept semaines, pendant lequel on fait maigre, et après la messe de minuit, le jour de Pâques, on se met à manger abondamment. Pendant toute la semaine qui suit, les tables sont dressées en permanence partout, on se rend visite, et il faut manger partout de tous les plats qu'on vous présente, et, en rentrant chez soi, on est obligé, surtout si l'on a beaucoup d'amis, de prendre un médicament pour s'éviter une indigestion (*on rit*).

En même temps que l'on mange beaucoup, on s'embrasse beaucoup pendant la semaine qui suit le jour de Pâques. On échange le baiser au nom de Dieu en disant : « Jésus est ressuscité » et la personne qui reçoit le baiser doit répondre : « Vous avez raison, Jésus est ressuscité ».

C'est à ce moment que les jeunes gens peuvent embrasser impunément les jeunes filles en présence de leurs parents ; c'est à ce moment que les seigneurs, les gens riches vont échanger le baiser avec leurs valets, leurs femmes de chambre. A cette époque, il n'y a pas de pompes, on n'observe pas de grades, il n'y a pas de degrés à observer dans l'échelle sociale, on s'embrasse pour se témoigner mutuellement la joie qu'on éprouve en fêtant le souvenir de la résurrection du Christ.

Enfin, la fête de Noël est célébrée comme un peu partout : on dresse des arbres de Noël pour les enfants, ainsi que sur les tombes des parents morts.

Je vous disais donc que j'avais quitté Saint-Pétersbourg, en passant par Sakak habité par les riches pendant la saison d'été, et par Koknitz, qui est également la résidence de l'empereur durant la belle saison ; dans cette localité, le château seul est remarquable ; à Sakak, le climat est plus agréable et la vie est à meilleur marché que dans la capitale.

De Koknitz, je me rends à ???

Ici je dois vous ouvrir une parenthèse pour vous dire que les villages russes sont assez grands, mais qu'ils sont très éloignés les uns des autres ; ainsi il arrive que, dans un parcours de 40 à 50 kilomètres, on ne voit rien que des plaines couvertes de neige ou de forêts. Dans la campagne, il n'y a pas toujours une église ni une école, si bien que les paysans sont obligés de garder leurs enfants chez eux sans pouvoir leur donner aucune instruction ; car, alors même qu'une école ne serait distante que de 8 à 10 kilomètres, il deviendrait impossible d'y envoyer des enfants, en raison des difficultés des communications qui m'ont forcé de suivre la voie ferrée pendant la première partie de mon voyage comprise entre Saint-Pétersbourg et la frontière autrichienen.

Les habitations russes sont en bois et portent le nom de isba. Elles se divisent en deux parties, l'une habitée l'été et l'autre occupée pendant l'hiver.

La partie qu'ils habitent l'été renferme le bétail. L'autre partie, réservée pour l'hiver, est composée d'un poêle : c'est ce qu'on peut appeler l'arche de Noé ; sous le poêle, il y a un emplacement destiné au bétail ; on y prépare la nourriture, on y fait le pain, c'est là que les paysannes russes prennent leur bain ; elles y font chauffer de l'eau, montent dans le poêle, se déshabillent, et, quand elles ont bien transpiré, prennent une série de douches froides et chaudes alternées. Leur bain est pris alors.

C'est là que dorment le grand'père, la grand'mère, les fils mariés, avec leurs femmes et leurs enfants, tous ensemble, pêle-mêle : on ne descend du poêle que pour des nécessités de la première urgence.

Dans le coin droit de la chambre sont réunis un grand nombre de saintes images, un banc et une table : c'est là que le paysan slave exerce cette hospitalité qui a été comparée à l'hospitalité écossaise.

Un inconnu peut entrer chez le paysan russe et lui réclamer l'hospitalité, celui-ci lui donne à boire, à manger, à dormir, sans vouloir rien accepter, parce qu'il fait cette action au nom de Dieu et qu'il ne veut pas que l'on puisse supposer qu'il a été guidé par l'espoir de recevoir une rémunération quelconque.

Il y a plusieurs proverbes russes qui décrivent cette hospitalité ; l'un d'eux dit : « Tout ce qu'on a sur le poêle on doit le mettre à la disposition du voyageur » ; un autre proverbe dit : « Un voyageur ne peut pas emporter un lit sur lui, il faut lui en donner un ».

C'est sous les saintes inages surtout que le paysan russe reçoit la personne qui lui demande l'hospitalité. En entrant chez lui, cette personne doit saluer les saintes images par trois signes de croix, puis le maître et la maîtresse de la maison lui apportent à boire, et on trinque ensemble.

En Russie, on se marie très jeune : dans le centre les hommes à 18 ans et les femmes à 16 ; dans le midi, les jeunes filles à 13 ans et les jeunes gens à 16 ans.

Ces différences d'âge sont dues au tempérament.

Dans le sud, la femme travaille beaucoup, et son mari aussi ; quand celui-ci se grise, son épouse le remplace dans ses travaux, ainsi vous voyez des paysannes monter à cheval, munies de grandes bottes. Voilà pourquoi les jeunes filles sont tristes quand elles se marient, car elles savent que c'est la fin de leurs beaux jours (*on rit*).

Dans le grand monde, les femmes sont très élégantes ; cela ne les empêche pas d'être assez oisives, de passer beaucoup de temps à leur toilette, de se coucher tard et de se lever de même, de passer la soirée au cercle, de faire leur partie de cartes et d'aller au bal.

Dans la classe riche, la femme est très intelligente, elle exagère même son goût pour la science en se coupant les cheveux et en portant des lunettes, afin de poser en femme savante et bas-bleu. Vous voyez des femmes qui préparent leurs fils aux examens, leur font répéter leurs leçons. Dans cette classe, la femme est le soutien, l'amie, l'aide de l'homme, et souvent elle lui est supérieure : ce n'est pas le mari qui exerce l'autorité sur sa femme, mais c'est

celle-ci qui fait marcher son époux au bout de sa pantoufle. Ainsi, vous voyez des Polonaises qui commandent le régiment pour leur mari, et des femmes de chancelier qui dirigent la chancellerie.

Dans la classe marchande, la femme est un objet de luxe. On lui demande d'être forte, bien faite, bien portante, de travailler le moins possible. Son mari, très jaloux, ne veut pas qu'elle sorte de la maison ; la privant de plaisirs, il lui donne en compensation à manger tout ce qu'elle veut : dans cette classe, on engraisse les femmes comme certains animaux. Aussi on dit proverbialement que pour faire passer par la porte la femme d'un marchand de Moscou, on serait forcé de démolir cette porte.

Dans la classe du paysan, la femme n'est là que pour travailler. Le paysan dit : « Une femme ça a des longs cheveux, mais un esprit court, il faut la battre de temps en temps pour la rendre plus intelligente ». Si la femme est battue en Russie, ce n'est pas à dire que le paysan soit méchant, mais c'est par habitude, suivant un mauvais exemple, et il se tient ce raisonnement :« Mon grand'père a battu ma grand'mère, mon père a battu ma mère, pourquoi ne battrais-je pas ma femme? » Et cette coutume se perpétue par la force de la routine, d'autant plus que si le paysan ne bat pas sa femme, c'est celle-ci qui le bat.

En outre des classes que je viens d'énumérer, il y a encore celle des marieuses qui s'occupent de marier les gens. Les marieuses dressent des listes sur lesquelles sont inscrits les noms de toutes les jeunes filles qui veulent se marier, avec indication de l'âge, de la fortune, de la composition du trousseau, etc. Munies de ces renseignements, ces femmes se rendent chez les jeunes gens qui font leur choix, le jeune homme manifeste le désir de connaître la jeune fille, afin de voir si elle lui convient, quoiqu'une chanson populaire dise : « Qu'est-ce qu'un joli visage? Pour prendre un verre d'eau-de-vie, on n'a pas besoin d'un joli visage ». La marieuse accompagne le jeune homme dans la maison de celle sur laquelle il a jeté ses vues, le fait introduire dans le salon, va prévenir la jeune fille, afin que celle-ci ait le temps de faire un brin de toilette pour se présenter devant son futur, généralement décolletée et en manches courtes, pour que celui-ci puisse constater qu'il n'y a rien de postiche.

La jeune fille, en présence du jeune homme, baisse les yeux, car il ne faut pas qu'elle paraisse avoir l'habitude de voir les jeunes gens. Si elle plaît au jeune homme, celui-ci entre en pourparlers avec les parents, et on fixe l'époque de la noce.

Voilà pourquoi les jeunes filles pleurent quand elles se marient, car elles n'ignorent pas le sort qui les attend, et bien souvent elles n'ont même pas vu celui qui doit les épouser.

Je sors de la région de la Russie de Pscov, qui n'a rien d'intéressant à part sa cathédrale et une jolie vue sur le fleuve Velikaïa.

De Pscov, je vais en Lithuanie par le Gouvernement de Vitepsk. Cette région est habitée par des sectes religieuses appartenant à l'ancienne religion. Cette secte a ceci de particulier qu'elle n'a ni religion, ni prêtre ; n'importe lequel de ses adhérents peut se dire inspiré par le Saint-Esprit et prêcher ce que bon lui semble. Pour le mariage, les membres de cette association s'y prennent de la façon suivante : ils donnent rendez-vous à une jeune fille, viennent avec une voiture, la prennent et s'en vont. Si les parents sont mis au courant de cet enlèvement, ils cherchent à atteindre le ravisseur, et quand ils y arrivent, si le jeune homme n'a pas la somme suffisante pour payer la jeune fille, on le chasse.

Si, au contraire, il a assez d'argent, le couple fait trois fois le tour de la maison qu'il doit habiter, et c'est là l'unique cérémonie. Le lendemain ou plus tard, si la femme n'est pas satisfaite, elle se fait enlever par un autre, fait trois fois le tour de sa nouvelle maison, et le mariage est accompli.

Evidemment, cette secte est poursuivie par le gouvernement, qui a pris diverses mesures pour la combattre. Les enfants issus de ces unions irrégulières sont considérés comme enfants naturels et privés de tous les droits accordés aux enfants légitimes. Ainsi, ils sont tenus d'accomplir indistinctement leur service militaire, alors que les enfants légitimes n'y sont pas tous astreints, et, en ce qui concerne l'impôt sur les successions, ils sont assimilés à des personnes étrangères à la famille.

Du gouvernement de Vitepsk, je me rends à Vilna, capitale de la Lithuanie. Vilna est une ville assez curieuse à visiter. Napoléon Ier y a surtout remarqué ses églises, desquelles il a dit que s'il pouvait les emporter en France, il serait heureux de le faire. Cette partie de la Russie s'appelle la Suisse Russe.

Le peuple, ici, est encore sauvage. Jamais je n'ai été accepté dans les villages par les paysans ; ils s'enfuyaient devant moi, me prenant pour le diable. Un jour, pourtant, un paysan a eu pitié de moi, et m'a permis de passer la nuit dans son écurie ; mais pour que ne m'échappasse pas, il se coucha à côté de moi. Je me disposais à dormir, mais je ne pus y parvenir, mon hôte ne cessant de marmotter entre ses dents des choses que je ne comprenais pas. Je lui demandai ce qu'il faisait, et il me dît qu'il priait.

A une nouvelle question que je lui posai, il me déclara qu'il prierait toute la nuit, car il me prenait pour le diable, et il avait la conviction que tant qu'il serait en prières, Dieu ne me permettrait pas de m'enfuir en lui dérobant son bétail.

En Russie, il y a trois régions industrielles : Saint-Péterbsbourg, Moscou et Varsovie. Dans les environs de Varsovie, il y a de nombreuses usines qui produisent des imitations d'articles de Paris, tels que fleurs artificielles, gants et autres objets de luxe, qui sont vendus comme provenant de la capitale française.

De Vilna, je passe dans la Russie blanche, par le gouvernement de Grodno. Ici, les habitants sont très hospitaliers, mais encore dans un état de civilisation arriéré. Ainsi, en visitant les isbas, vous voyez les enfants avec le bétail, les gens dormir sur les pommes de terre, parce qu'ils prétendent qu'elles deviennent meilleures lorsqu'on s'est couché dessus pendant une saison.

Du gouvernement de Grodno, j'arrive à Varsovie. Dans cette région, la civilisation est plus avancée et se rapproche beaucoup de celle des pays de l'Europe. On y rencontre un plus grand nombre de paysans ayant quelques notions d'instruction.

Varsovie est une jolie ville, qui compte près de 500.000 habitants.

Les conditions de l'existence y sont à peu près les mêmes que dans la partie occidentale de l'Europe, tandis que dans le reste de la Russie, on se lève très tard, que les affaires commencent à 10 ou 11 heures du matin, et que les repas se font de la manière suivante :

Le matin, en se levant, du thé avec de la crême ; à midi, déjeuner très léger, composé d'omelettes, de biftecks et d'une tasse de café. Les Polonais ne font pour ainsi dire qu'un seul bon repas par jour, le soir entre 4 et 5 heures, comprenant trois plats : une

soupe, beaucoup de soupe — on compte une demi-livre de viande par tête et par personne — ensuite un plat de viande accompagné de légumes et un plat de rôt. Après le dîner, on prend du thé. Entre les repas, on prend du sucre et des bonbons, car les Russes sont très gourmets. Le soir, on soupe très tard, vers 2 ou 3 heures du matin, c'est pour ce motif que la plupart des Russes souffrent du catarrhe nerveux ; en outre, ayant l'estomac chargé en se couchant, ils font de mauvais rêves.

De Chestakoff à ??? il n'y a d'intéressant à citer qu'un couvent de religieux dans lequel est placée une vierge toute couverte de diamants et de perles fines, que plus de 50,000 pélerins catholiques viennent saluer chaque année.

De là, je vais à la frontière. Je terminerai ma causerie en vous parlant de la manière dont nos frontières sont gardées et des divers procédés employés pour l'introduction de la contrebande en Russie.

Toutes les frontières russes sont gardées par trois cordons : le premier est composé de fantassins placés de façon à ce que chaque soldat puisse voir ses voisins ; le second est formé par la cavalerie, et le troisième par des sous-officiers, qui circulent sur les grandes routes, visitent les auberges, les stations de chemins de fer pour voir s'il ne s'y fait pas de contrebande.

Malgré toutes ces précautions, la contrebande se pratique sur une vaste échelle, et voici de quelle façon opèrent ceux qui s'y livrent.

En premier lieu, je vous entretiendrai de la contrebande par la course. Il y a des jeunes gens qui cherchent à s'entraîner à la course, de façon à n'être pas atteints par un cavalier, et la veille de partir en expédition, ils ne mangent pas. C'est ainsi que se transporte d'Allemagne et d'Autriche l'alcool, contenu dans des peaux qui sont attachées dans des sacs maintenus sur l'estomac du contrebandier par une ceinture, et celui-ci traverse en courant la frontière.

Lorsqu'il s'agit de faire passer un lot important de marchandises, le contrebandier profite de la superstition du soldat russe. La nuit venue, il se recouvre d'un drap de lit, et le militaire, voyant venir à lui ce fantôme blanc, va rejoindre l'un de ses voisins pour lui demander main-forte ; pendant ce temps la contrebande entre.

Le contrebandier a trouvé aussi le moyen d'imiter le bruit que fait un officier en s'approchant du cordon. Le soldat s'y méprend, se dirige vers l'officier, et, de l'autre côté, la contrebande passe.

Il y a une infinité d'autres procédés plus ou moins ingénieux qui ont été employés dans le même but.

Ainsi on rapporte qu'un jour un troupeau de moutons a traversé la frontière de Russie après avoir payé pour chaque tête de bétail, un droit peu élevé. Or chacun de ces moutons était recouvert d'une peau de mouton qui dissimulait des dentelles, qui ont été introduites clandestinement en Russie.

La contrebande des dentelles se fait en grand, et journellement, par des dames qui entrent en Russie par la voie ferrée. Il y a de véritables agences qui sont organisées dans ce but. Une dame est invitée à venir daus un bureau où on lui délivre un faux passeport portant un titre pompeux ; on lui donne de beaux habits, de faux diamants ; on lui attache sous ses vêtements des marchandises étrangères ; on lui remet son billet de chemin de fer, en lui indiquant l'adresse du bureau correspondant ; elle monte dans le train, et, à l'arrivée de la gare-frontière, elle exhibe son passeport, on la salue avec respect, car son titre ne permet pas de la soupçonner, et le tour est joué.

La douane russe a essayé d'empêcher ce genre de fraude, mais elle n'a pas eu la main heureuse, plusieurs dames de ministres et de grands fonctionnaires de Saint-Pétersbourg ont été arrêtées par erreur et, pour éviter le retour de semblables méprises, on est revenu aux anciens errements, si bien que les dames qui font la contrebande continuent à traverser la frontière sans être inquiétées.

Je vais vous raconter encore une petite histoire qui s'est passée au moment où je passais la frontière.

Dans un compartiment, un jeune homme et une dame se dirigeaient vers la frontière russe, et, voyant la dame réparer le désordre de sa toilette, le jeune homme lui demanda si elle ne serait pas indisposée. La dame répondit : « Non, et puisque vous « êtes un galant homme, je vais vous dire de quoi il s'agit. J'ai « acheté quelques mètres d'étoffe, et je les ai cachés dans mon « corsage. Je pense qu'on ne les découvrira pas. »

Le jeune homme lui dit alors : « Soyez sans crainte, il s'en « passe de plus grandes quantités. »

Mais, arrivé à destination, le jeune homme appela un employé et lui dit : « Voulez-vous visiter cette dame, elle a de la dentelle « dans son corsage. » On la visite, on lui saisit sa marchandise, en lui faisant payer une forte amende. Elle remonte dans le train et quelle ne fut pas sa stupéfaction en voyant le jeune homme assis dans le même compartiment. Elle s'insurge et lui répond : « Madame, je suis remonté ici pour vous demander pardon de ce « que je vous avais fait. » Puis, le train étant en marche, il lui dit : « Je suis contrebandier moi-même, j'ai beaucoup d'étoffe « sur moi, et lorsque vous m'avez fait cette confidence, je me suis « dit : Je vais dénoncer cette dame, et, de cette façon, on ne me « soupçonnera pas. Je vais vous remettre le double de l'amende « que vous avez payée, et je fais encore un bénéfice important. »

Je terminerai ma causerie en vous donnant quelques échantillons des mélodies russes et des chansons populaires tziganes russes. Je vous demande votre indulgence, je ne suis pas un chanteur, et ce que j'en fais c'est tout simplement pour illustrer mes conférences, vous donner une idée des mélodies de mon pays.

Je dirai aussi quelques chansons et je vous donnerai quelques explications sur les diverses danses russes. *(Applaudissements prolongés).*

Après quelques minutes de repos, M. de Bernoff a chanté diverses romances russes et fait entendre au piano un certain nombre d'airs et de danses russes.

Ces auditions très-goûtées de l'assistance composée en très grande partie de dames, lui ont valu de nouveaux applaudissements.

M. Monbrun se faisant l'interprète de la Société de Géographie et des nombreux auditeurs de M. de Bernoff l'a vivement remercié et félicité de sa conférence, et a souhaité un bon voyage à l'infatigable marcheur.

LOI DU 15 REDJEB 1276

(7 Février 1860)

SUR LE

RECRUTEMENT

DE

L'ARMÉE TUNISIENNE

كتاب المصباح المسفر

في ترتيب ثبوت العسكر

الباب الخامس وفيه اربعة وعشرون فصلا

(٢٧) الفصل الاول

لما يدخل شهر فبراير تراجع ازمة عدد الرقاب من سائر متوطني العمالة في مجمع العسكر و يحرر منها اسماء من كان في السن العسكري سواء كان عليلا او ذا عاهة او منفردا من كل بلد او وطن بتحرير كناهم و القابهم و اوطانهم و بلدانهم و علامات مساكنهم ويجعل لكل بلد او وطن زمام مستقل متسع السطور يسمى زمام الاسنان وتجمع هذه الازمة وتدفع للدولة لتطلع عليها و بعد ذلك تسلمها لوزير الحرب وهو ينظر في المقدار الناقص من العسكر الذي يطلب تبديله في تلك السنة و ينظر في عدد الانفار البالغين السن العسكري فيوخذ منها الانفار على مقتضى النسبة كما تقرر في الفصل الثالث من الباب الاول و ترسم في زمام مستقل يسمى زمام التقسيم ويعمل بما تقدم في الفصل السادس من الباب الاول من ضم البلدان والاعمال الى بعضها لاختصار القرعة ثم ترسم اسماء الضباط و المعينين لجمع العسكر ومن يصاحبهم من عالم وطبيب وكاتب في زمام مستقل يسمى زمام المعينين وان لم يكن القدر اللازم ممن ذكر حاضرا في العسكر جلب من خارجه ويكون رسمهم به على حسب مراتبهم وطبقاتهم ثم يجعل زمام في اخذ الانفار الجديدة من اى بلد او وطن و يعرضهما اي زمام التقسيم و زمام المعينين على الدولة

LOI DU 15 REDJEB 1276

(7 Février 1860)

SUR LE

RECRUTEMENT DE L'ARMÉE TUNISIENNE

(Suite et fin)

TITRE V *(Vingt-quatre articles)*

ARTICLE 1er (27)

Dans les premiers jours de février (1), les registres de l'état civil sont compulsés en vue du recrutement. On dresse le relevé général de tous les noms des hommes en âge de servir, y compris ceux des malades, infirmes ou uniques soutiens de famille ; mention est faite des surnoms, sobriquets, lieux d'origine et de domicile.

Il est établi pour chaque ville ou circonscription un registre particulier, aux lignes espacées, appelé *tableau d'âge*. Ces tableaux sont réunis et envoyés au Gouvernement qui, après en avoir pris connaissance, les transmet au Ministre de la guerre. Celui-ci examine quelle sera la diminution d'effectif résultant de la libération annuelle, et quel est le nombre d'hommes en âge de servir. Le contingent est déterminé en conséquence, suivant les prescriptions de l'article 3 du Titre I ; le chiffre en est porté sur un registre spécial dit *tableau de répartition*.

Afin d'abréger l'opération du tirage, un point de rassemblement unique est fixé pour les hommes de plusieurs villes ou districts, conformément à l'article 6 du Titre I.

(1) Année julienne ; Cf. l'article 6 du Titre I.

(٢٨) الفصل الثانى

لما تعرض الازمة المذكورة على الدولة لامعان النظر و المطابقة و التوفيق فيها تصدر الاوامر المطاعة لكل جهة في جلب الانفار المطلوبة محررة المقدار على حسب ما بين في زمام التقسيم ولما كان هذا الغرض مجهولا عند اهل العمالة غير مالوف وجب تعميم الاعلان به في اوامر علية تشتمل على فصول من الترغيب و الترهيب للعامة والخاصة والتحذير من الفرار و تفرق على ولاة جميع العمالة قبل دخول شهر مارس ويصدر ايضا اعلان لكبراء عساكر الجهات والضباط والمعينين ليتاهبوا ويعلموا من عداهم

(٢٩) الفصل الثالث

تقرر في الفصل الاول من هذا الباب انه ان لم يكن في العسكر ما يكفي من الكتاب والاطباء و من معهم تجلب من خارجه وترسم اسماوهم في زمام المعينين وحينئذ يدفع لهم وزير الحرب مرتب شهرين لان مدة ضرب القرعة شهران فاقل ثم يوجههم لتحصيل المقصود

(٣٠) الفصل الرابع

لما تصل الاوامر المطاعة الى العمال والولاة تقرى بمحضر علماء البلد و ايمتها و اعيانها و من تيسر من المسلمين ويعرفون العامة بما احتوت عليه من الدقائق ثم يستخرج من ازمة عدد الرقاب اسماء الانفار البالغين السن العسكرى باجمعهم من غير استثناء مريض او غائب او منفرد او صاحب عاهة وتعطى اسماوهم في تجارد الى المعينين و يعلمونهم بحضورهم او حضور من ينوب عنهم وقت الطلب للقرعة ويحفظ الامر المطاع عند عامل البلد او والى الوطن

Les noms des officiers et agents chargés des opérations du recrutement figurent sur un état spécial appelé *liste des agents*, ainsi que les noms du docteur de la Loi, du médecin et du secrétaire qui les assistent. Ceux-ci, à défaut de personnel militaire, sont pris en dehors de l'armée, et portés sur la liste en leur lieu et place.

Un registre est ensuite ouvert pour l'appel général des jeunes soldats.

Le tableau de répartition et la liste des agents sont communiqués au Gouvernement.

Article 2 (28)

Dès que ces documents ont été officiellement examinés, collationnés et approuvés, on envoie dans chaque région les décrets de convocation du contingent dont le chiffre est fixé d'après le tableau de répartition.

La présente loi n'étant pas encore entrée par la pratique dans les mœurs du pays, a besoin d'être vulgarisée par des instructions détaillées et dont les dispositions, à la fois stimulantes et comminatoires, ont pour but de prémunir le public contre l'insoumission.

Ces instructions sont distribuées à tous les gouverneurs avant le mois de mars (1). Il est également prescrit aux chefs militaires des régions, aux officiers et aux agents de se tenir prêts et d'aviser les intéressés.

Article 3 (29)

Aux termes de l'article 1 du présent Titre, les secrétaires, médecins et docteurs de la Loi sont, faute de personnel militaire, pris en dehors de l'armée, et inscrits sur la liste des agents. Le Ministre de la guerre leur accorde alors deux mois de solde, durée maximum de l'opération du tirage, et les met en route pour remplir leur mission.

---

(1) Année julienne.

ويترقبون ورود القادمين لضرب القرعة وتمنع حينئذ الانفار المطلوبة لها من الخروج و السفر و من لزمه ذلك حتما يسرح بضامن ثقة

(٣١) الفصل الخامس

لما يتحقق وصول الاوامر المذكورة الى الولاة والعمال يوجه وزير الحرب المعينين لضرب القرعة الى تلك الجهة بما يلزمهم من زمام الاسنان و زمام التقسيم وقدر الانفار المطلوبة ويعين المحل الذى يوجهون اليه بعد القرعة ويلزم ان يصحب هولاء المعينين يوزباشى او ملازم او شاوش ليتوجه بالانفار للاماكن المعينة لها و يكون مضي هولاء المتعينين اواخر فبراير

(٣٢) الفصل السادس

ان لزم لهولاء المتعينين شىء من متعلقات السفر من دابة او زاد او غيرهما اخذه بثمنه و حاسب به الدولة وحذار ان يخذه من احد فانه يعاقب عقابا شديدا ويدفع لهم مصروف شهرين يحاسبون عليه عند قدومهم فان زاد اعطى لهم وان نقص طرح من مرتبهم القابل

(٣٣) الفصل السابع

يجب على المتوجهين لضرب القرعة ان يعينوا للعمال و الولاة زمان قدومهم ومكان نزولهم ليحضروا الانفار المطلوبة للقرعة الى البلد الكبير او المحل المناسب ومن له عذر يمنعه يوجه من ينوبه وان تخلف عن اليوم المعين عد من الهاربين واثبت في العسكر من غير قرعة و يلزم العمال و الولاة ان يعلموا اهل المريض والغائب لعذر ليوجهوا من ينوبه

Article 4 (30)

Lors de la remise des décrets de convocation aux gouverneurs, lecture en est faite en présence des docteurs de la Loi, imams et notables de l'endroit, et du plus grand nombre possible de Musulmans. Des explications minutieuses sont données au public.

On relève ensuite sur les registres de l'état civil les noms de tous les hommes en âge de servir, y compris ceux des malades, absents, uniques soutiens de famille ou infirmes : les états nominatifs sont remis aux agents. Ceux-ci informent les intéressés qu'ils doivent répondre à la convocation pour le tirage, ou s'y faire représenter.

Le décret est déposé chez le gouverneur de la ville ou de la circonscription, en attendant l'arrivée des agents commis au tirage. Il est dès lors interdit aux hommes convoqués de s'absenter et de voyager, sauf en cas d'urgence et sous bonne caution.

Article 5 (31)

Après notification de ces décrets aux gouverneurs, le Ministre de la guerre envoie dans leurs régions les agents préposés au tirage. Ceux-ci emportent les documents nécessaires, tels que tableaux d'âge et de répartition, effectif du contingent requis, sa destination après le tirage au sort. Ils doivent être accompagnés d'un capitaine, lieutenant, ou sergent chargé de la conduite des recrues ; leur départ a lieu dans les derniers jours de février.

Article 6 (32)

Les agents procurent au prix coûtant, et au compte de l'État, ce qui leur est nécessaire pour la tournée, montures, vivres, etc... Toute exaction de leur part serait sévèrement réprimée.

Il leur est alloué à cet effet deux mois de frais de service, et le règlement de comptes se fait à leur retour. Le surplus des dépenses leur est remboursé ; le reliquat des allocations, s'il y a lieu, est précompté sur leurs premiers appointements.

(٣٤) الفصل الثامن

لما يرد المعينون بالاوامر المطاعة لاجراء القرعة و يطلعون عليها الولاة والعمال ومن معهم يعقدون مجلس جمعية القرعة كما تقرر في الفصل السابع من الباب الاول و يلزم حينئذ هذه الجمعية مراجعة فصول من هذا الكتاب وهى الفصل الاول و السابع و الثامن و التاسع من الباب الاول والفصل الاول من الباب الثانى الى تمام فصول الباب التسعة والفصل الثانى من الباب الثالث و الفصل الثالث منه و الفصل الاول من الباب الرابع والثانى والثالث منه و الفصل الثانى عشر من هذا الباب والفصل الذى يليه و الفصل الذى يليه ثم يقابل زمام عدد الرقاب بزمام السن الذى بيد المعينين فان نقص ما في زمام الرقاب عما بزمام السن سئل عنه الولاة والعمال فمن توفى او انتقل لسكنى بلد اخرى جعلت عليه علامة بزمام السن وان زاد عدد الرقاب قيد بزمام السن ثم يرسم على كل اسم بزمام السن لفظ موجود يعنى حاضر للقدوم لمجلس جمعية القرعة وقت الطلب و من فقد سئل عنه فان كان مريضا او غائبا رسم على اسمه لفظ مريض او غائب وان كان المفقود ولو من الطلبة ومن ذكر معهم وليس له عذر قائم عد من الهاربين وكتب في العسكر بغير قرعة كما تقدم و يكتب على اسمه بزمام السن و يعتبر حينئذ هذا الزمام و يسمى زمام القرعة ويعمل به فيها و يكتب في اوله هذا الزمام الذي ضربت به القرعة في بلد او عمل كذا في تاريخ كذا

(٣٥) الفصل التاسع

بعد امضاء جميع ما تقدم تقرى الاوامر الواردة في شان القرعة بمحضر جمعية القرعة ومن حضر من العلماء و الاعيان و من بلغ السن العسكرى و توضح ايضاحا كليا ثم يشرعون في ضرب القرعة فمن

Article 7 (33)

Ils font connaître aux gouverneurs l'époque de leur arrivée et les lieux où ils séjourneront, afin de permettre aux hommes convoqués de se réunir au chef-lieu de la région, ou sur le point le plus convenable.

Quiconque sera légitimement empêché devra se faire représenter.

Quiconque fera défaut à la date fixée sera pris d'office comme réfractaire.

Les gouverneurs invitent les familles à faire représenter les hommes malades ou régulièrement absents.

Article 8 (34)

Dès que les gouverneurs et ceux qui les assistent ont pris connaissance des décrets relatifs au tirage apportés par les agents, la Commission se réunit, aux termes de l'article 7 du Titre I, et se reporte aux parties suivantes de la loi :

Articles 1, 7, 8 et 9 du Titre I.
Les neuf articles du Titre II.
Articles 2 et 3 du Titre III.
Les trois articles du Titre IV.
Articles 12, 13 et 14 du Titre V.

Le registre de l'état civil est ensuite collationné avec le tableau d'âge qui se trouve entre les mains des agents. Des renseignements sont demandés aux gouverneurs pour toute inscription faite sur le tableau et non sur le registre. Les décès et changements de domiciles sont mentionnés au tableau, ainsi que les noms figurant en plus sur le registre.

Chaque nom du tableau est alors annoté du mot *présent,* c'est-à-dire prêt à répondre à la convocation de la Commission.

Les noms des manquants sont, après renseignements, annotés du mot *malade,* ou *absent,* suivant le cas.

Tout manquant sans excuse légitime, fût-ce un étudiant ou tout autre de la même catégorie, est pris d'office comme réfractaire, selon ce qui précède ; mention en est faite en regard de son nom sur le tableau d'âge.

ادعى طلب علم ساله العلماء عن مسائل بحسب سنه فيسال مثلا صاحب الثمانى عشرة سنة عن مسائل من القطر والشذور وصاحب الاثنتين و العشرين والثلاث والعشرين سنة عن مسائل من التوضيح و نحوه و صاحب الاربع والخمس والعشرين عن مسائل من الاشمونى على الالفية والتوضيح و نحوهما وصاحب الست والعشرين الى الاثنتين والثلاثين عن مسائل من المعانى و البيان و الفقه ونحوها ويجرى البحث على هذه النسبة في سائر العلوم المدعى طلبها فمن احسن الجواب عوفي وكتب اسمه بزمام القرعة وكذلك من ثبت انفراده عند الجمعية ومثله المريض وذو العاهة بعد اختبار الطبيب ويذكر السبب الذى عوفي لاجله بزمام القرعة ومن تعذر حضوره لمرض او عاهة ولم تمكن معاينته للطبيب اكتفى في معافاته بشهادة جيرانه واهل بلاده وتوخذ الانفار البالغون السن المذكور بعد هذا الاستثناء و لو بقى احد منهم مريضا بمحله رسم على اسمه لفظ باقى

(٣٦) الفصل العاشر

من كان له ولدان في السن العسكرى ادخلا معا للقرعة يعنى مصطحبين فان اصابت احدهما القرعة عوفى الثانى وان اصابتهما خير والدهما باخذ احدهما اذ لو ادخل احدهما وترك الثانى لعذره بالقيام بوالده من اول الامر ربما لم تصادف القرعة الولد فيذهبا معا

(٣٧) الفصل الحادى عشر

لما يقع الاستثناء المقرر في الفصول السابقة ويبقى من رسم على اسمه بالزمام لفظ موجود نفرض ان عددهم كان مائة وخمسين نفرا فيصل بمحضر جمعية مجلس القرعة اوراق متساوية على عددهم

Ce document est alors arrêté, prend le nom de *tableau de recensement*, et sert pour le tirage au sort. En tête est écrit : *Tableau de recensement de la ville..... ou du district.....* à la date....

Article 9 (35)

Après ces opérations préliminaires, une lecture explicative des instructions relatives au tirage au sort est faite devant la Commission, les docteurs de la Loi, les notables et les hommes en âge de servir. On procède ensuite au tirage.

Les hommes qui se disent étudiants subissent devant les docteurs un examen en rapport avec leur âge. Les jeunes gens de dix-huit ans, par exemple, sont interrogés sur le *Katr* (1) et le *Chodour* (2) ; ceux de vingt-deux et de vingt-trois ans, sur le *Taudih* (3) et autres matières analogues ; ceux de vingt-quatre et de vingt-cinq ans, sur le commentaire de l'*Alfiya* (4) par Achemouni (5), le *Taudih*, etc. ; les hommes de vingt-six à trente-deux ans, sur la *Rhétorique*, la *Jurisprudence*, etc. L'examen porte, avec la même gradation, sur toutes les matières qu'auraient étudiées les intéressés.

Quiconque satisfait à l'épreuve est dispensé, et annoté comme tel sur le tableau de recensement.

---

(1) Traité de flexion et syntaxe dont le titre complet est قطر الندا وبل الصدا *Katrou' nneda ou bellou' sseda*. Une traduction remarquable en a été faite par M. Antonin Goguyer sous ce titre : *La pluie de rosée, étanchement de la soif*. Leyde, in-8, 1887. L'auteur, *Ibn Hicham*, né au Caire en 708 de l'hégire, mourut en 761 (1308-1359).

(2) Syntaxe du même grammairien, intitulée *Chodour eddeheb* شذور الذهب *Paillettes d'or vierge*.

(3) Autre ouvrage d'*Ibn Hicham*. C'est une rédaction en prose de l'*Alfiya* avec commentaire. *Taudih* signifie *explication, éclaircissement*.

(4) Le précis le plus estimé sur la grammaire arabe, rédigé en mille et un vers, d'où son nom *Alfiya*, الفية *milliade*. Le texte, d'une lecture très difficile, a été maintes fois commenté. Fr. Dieterici l'a traduit en allemand. Leipzig, in-4, 1851. Une très bonne traduction française est due à M. Antonin Goguyer qui l'a enrichie de notes et d'un excellent lexique des termes techniques. Beyrouth, in-8, 1888. L'auteur, *Ibn Malik*, mourut en 672 de l'hégire (1273-1274).

(5) Grammairien décédé en 900 de l'hégire (1495).

ويرسم على كل ورقة اسم نفر و كنيته و توضع في المجلس المذكور
ثم تفصل مائة وخمسون ورقة اخرى على شكلها فيرسم في خمسة
وعشرين منها مثلا اى قدر الانفار المطلوبة ما نصه اثبت عسكرى
و تضاف الى الاوراق الباقية الخالية عن الكتابة و تعزل الاوراق
التى بها الاسماء الى جهة والاوراق الاخرى الى جهة ولو فرضنا
ان خمسة انفار هربوا من القرعة واريد ادخالهم للعسكر بغير قرعة كما
تقرر في الفصل الثامن من الباب الاول تطرح خمسة اوراق
بقدرهم من الاوراق التى بها اثبت عسكرى و يرسم هذا اللفظ
في عشرين فقط و يحضر حينئذ نائب المريض و الغائب ثم تطوى
جميع الاوراق التي بها الاسماء وتوضع كل ورقة في ظرف مختوم
عليه وتجمع كلها في ظروفها المختومة في شكارة وتوضع المائة
و الخمسون الاخرى المشتملة على العشرين ورقة التى رسم فيها
اثبت عسكرى في ظروفها كذلك في شكارة اخرى و تعطى شكارة
الاسماء لقاضى البلد او عالمها وتعطى الاخرى الى احد جمعية
القرعة فياخذ كل منهما الشكارة المدفوعة له و يمسكها بيده
اليمنى و يحرك بيده الاخرى ما فيها من
الظروف المختومة على التذاكر تحريكا جيدا ثم يدخل
القاضى او العالم يده في الشكارة ويخرج منها ظرفا فيفتحه
و يخرج منه رقعة الاسم ويقرا ما بها جهرا فيتقدم صاحب الاسم
و يومر باستخراج ظرف من شكارة القرعة و يخرج الورقة التى بها
فينشرها على رؤس الاشهاد فان وجد فيها لفظ اثبت عسكرى عزل
عن رفقته الى جهة و يكتب على اسمه بزمام القرعة ما نصه
صادفته القرعة وان وجد الرقعة خالية رسم على اسمه لفظ خالى
وخلى سبيله و هكذا يستمر العمل الى آخر الافراد ويبقى العشرون
الذين صادفتهم القرعة في مجلس جمعية القرعة وان خرجت ورقة

Sont également dispensés les hommes reconnus uniques soutiens de famille, et ceux déclarés malades ou infirmes après examen médical. Le motif de la dispense est consigné sur le tableau de recensement.

Sont encore dispensés sur la simple déclaration de leurs voisins et concitoyens les hommes qui, empêchés pour cause de maladie ou d'infirmité, ne peuvent être examinés par le médecin.

Après ces éliminations, il est procédé à l'appel.

Le mot *resté* est mis en regard du nom de chaque homme resté malade dans ses foyers.

Article 10 (36)

Quand un homme a deux fils en âge de servir, ils prennent part au même tirage. Si l'un tombe au sort, l'autre est exempté ; s'ils y tombent tous les deux, le père en garde un à son choix.

Si un seul était soumis au tirage et l'autre exempté d'office comme soutien de famille, le premier pourrait ne pas être pris, et tous deux échapperaient ainsi à l'appel.

Article 11 (37)

Après ces diverses éliminations, restent les hommes dont les noms sont accompagnés sur le tableau du mot *présent*.

Supposons qu'ils soient cent cinquante. Un même nombre de bulletins, portant chacun les nom et surnom d'un homme, est établi et déposé devant la Commission.

L'effectif à enrôler étant par exemple de vingt-cinq hommes, on établit cent cinquante autres bulletins semblables dont vingt-cinq portent la mention *enrôlé*, et les autres restent blancs. Les deux séries de bulletins sont séparées.

Supposons maintenant qu'il y ait cinq absents devant être pris d'office, aux termes de l'article 8 du Titre I. On supprime cinq des bulletins d'enrôlement qui se trouvent ainsi réduits à vingt. Cette suppression est faite devant les représentants des malades et des absents.

Les bulletins nominatifs sont ensuite pliés, enfermés chacun dans un étui scellé, et les étuis réunis dans un sac. On opère de

مريض او غائب او صاحب عذر تقدم نائبه او المنتخب من بلاده يخرج ظرفا من شكارة القرعة فان صادفته القرعة عين مكان مغيبه او عذره عن الحضور ولو تم خروج رقاع القرعة العشرين قبل تمام المائة و الخمسين ورقة لم يكتف بذلك بل لا بد من استمرار العمل الى تمام المائة و الخمسين

(٣٨) الفصل الثاني عشر

تقدم في الفصل العاشر من هذا الباب حكم من له ولدان في السن العسكرى و انهما يدخلان معا في القرعة فان اصابت احدهما اخذ و سرح الاخر وان اصابتهما معا خير والدهما باخذ واحد للقيام به ومزقت ورقة الاخر و بهذا تنقص ورقة فتعوض باخرى و تزداد في شكارة القرعة ورقة فوق ما بشكارة الاسماء فان بقيت خالية بعد نفاذ شكارة الاسماء فقط حصل المراد وان بقيت مرسوما بها اثبث عسكرى نقص نفر من الانفار المطلوبة من تلك البلد وكذلك لو صادفت القرعة احد الاخوين وتخلف الاخر الى نهاية الاوراق فصادفته القرعة فانه يسرح و يحصل النقص وقد قررنا انه يزاد على الانفار المطلوبة مقدار يجبر به النقص و ربما تسومح في هذا النقص في نفر او نفرين لندور وقوعه و لدفع الاشتباه والالتباس الناشيء عنه

(٣٩) الفصل الثالث عشر

يجب مزيد التحرير والتكرار لما يتعلق بمجلس جمعية القرعة اذ لا يجوز تكرارها ولا اعادتها لسبب من الاسباب ولا يدخل احد يده في شكارة القرعة وشكارة الاسماء الا القاضي او العالم او من خرج اسمه كما تقرر قبل هذا

même pour les bulletins de l'autre série, y compris les vingt bulletins d'enrôlement. Le sac de la série nominative est remis au cadi ou au docteur de la Loi, et l'autre sac à un des membres de la Commission. Ils les tiennent de la main droite, et de la gauche remuent convenablement les étuis. Puis le cadi ou le docteur, introduisant la main dans le sac, en retire un étui dont il sort le bulletin nominatif qu'il lit à haute voix. L'homme désigné s'approche, et reçoit l'ordre de prendre dans l'autre sac, dit *sac du sort*, un étui dont il extrait le bulletin qu'il déplie séance tenante. S'il tire un bulletin d'enrôlement, il est séparé de ses camarades, et on porte en regard de son nom, sur le tableau de recensement, la mention *tombé au sort*. S'il prend un bulletin blanc, son nom est annoté du mot *exempt*, et il est libre. L'opération continue ainsi jusqu'au dernier, et les vingt hommes tombés au sort sont retenus au siège de la Commission.

Quand on tire le bulletin d'un homme malade, absent, ou régulièrement empêché, son ayant-droit ou un de ses concitoyens choisi vient retirer un étui du sac. Si l'absent tombe au sort, son représentant fait connaître le lieu où il se trouve et les motifs de son empêchement.

L'opération se poursuit jusqu'à épuisement des cent cinquante bulletins, même après la sortie des vingt bulletins d'enrôlement.

Article 12 (38)

Aux termes de l'article 10 du présent Titre, quand un pére a deux fils en âge de servir, ils prennent part au même tirage. Celui qui tombe au sort exempte l'autre ; s'ils sont pris tous les deux, le père en garde un à son choix comme soutien de famille.

Le bulletin du dispensé est alors déchiré et remplacé par un autre mis dans le sac du sort, où se trouve ainsi un bulletin de plus que dans le sac des noms.

Quand, après épuisement de ce dernier sac, il reste un bulletin blanc, l'opération a réussi ; mais s'il reste un bulletin d'enrôlement, il manquera un homme au contingent local.

Le même cas se produit quand le frère d'un homme déjà pris par le sort y tombe en tirant le dernier bulletin, car il est dispensé de droit.

(٤٠) الفصل الرابع عشر

لما تعزل الانفار الواقعة عليهم القرعة عن رفقتهم يقرى عليهم الفصل العاشر من الباب الاول ويبين لهم بيانا كافيا و يعلمون ان امد الخدمة لا تتجاوز ثمانية اعوام ومن لزمه في خلالها تخلف لغرض سرح له وان من اخطاته القرعة في هذا العام اصابته فيما بعده من الاعوام اذ لا بد لحضوره في مجلس جمعية القرعة ثمانية اعوام ما دام في السن العسكرى ولا هروب من الخدمة العسكرية ثمانية اعوام وان لهم الاذن في التخلف خمسة عشر يوما لتوديع اهلهم وفصل امورهم وان من حضر عند تمامها ولم يتخلف الا لعذر فانه نال الحظوة والحرمة في العسكر الموجه له و من تخلف عوقب العقاب الشديد ثم لا ملجا له من الخدمة وان من ادى واجب الخدمة في المدة المقررة بغاية النصح والصدق ترقى للرتبة العلية و يضاف الى ذلك ما يلين القلوب من نفائس النصائح

(٤١) الفصل لخامس عشر

ان اقتضى الحال اخذ عوض ممن صادفته القرعة واراد احدهم دفع عوض عن نفسه تجب مراجعة الفصل الاول والفصل الثانى والفصل الثالث من الباب الرابع لوزير الحرب ليفهم كيفية العوض و شروطه والاجل لاحضاره ومن لم يجده في الخمسة عشر يوما قدم بنفسه مع رفقته الذين صادفتهم القرعة وان وجده يرسله كبير القرعة لوزير الحرب مع صاحبه ليعاوض له مع بيان انه استوفى الشروط

(٤٢) الفصل السادس عشر

يجب بعد اجراء القرعة وضرب اجل الوداع على جمعية القرعة ومن معهم قراءة الفصل الحادى عشر من الباب الاول ليعلم الجميع عقاب من اخفى عسكريا او اعانه على اختفائه قبل القرعة و بعدها

En principe le contingent requis est augmenté au moyen d'homme de complément. On passe outre ordinairement quand il ne s'agit que d'un homme ou de deux, vu la rareté du cas, et pour éviter toute confusion et complication ultérieures.

Article 13 (39)

La plus scrupuleuse exactitude doit présider aux travaux de la Commission qui ne peuvent être recommencés sous aucun prétexte.

Personne ne doit introduire la main dans les sacs, sauf le cadi ou le docteur, et l'homme dont le nom est sorti, conformément à ce que dessus.

Article 14 (40)

Il est fait aux hommes tombés au sort et groupés à part une lecture explicative de l'article 10 du Titre I, puis on leur expose ce qui suit :

La durée du service n'excède pas huit années.

Des permissions d'absence sont accordées pendant cette période, en cas d'urgence.

Les hommes qui viennent d'échapper au sort y tomberont plus tard ; obligés de comparaître pendant huit ans devant la Commission, tant qu'ils sont en âge de servir, ils n'éviteront pas huit fois le service militaire.

Un sursis de quinze jours est accordé aux recrues pour prendre congé de leurs familles et régler leurs affaires.

Les appelés qui se présentent à l'expiration du délai, ou qui se trouvent alors légitimement empêchés, seront bien vus et considérés dans leurs Corps respectifs.

Les insoumis seront punis sévèrement, sans préjudice du service à accomplir.

Les hommes qui, pendant la période d'activité, se soumettent franchement et loyalement aux exigences du service, obtiendront de l'avancement.

Ajouter à tout ceci les avis les plus propres à toucher les cœurs.

(٤٣) الفصل السابع عشر

لما يمضى الاجل المذكور توخذ نسخة في مجلس جمعية الفرعة من زمام الفرعة ويختم كل من الزمامين بما نصه قد اجرينا الفرعة العسكرية بغاية التحقيق و العدل و يمضى ذلك ارباب الجمعية بختمهم وتحفظ احدى النسختين مع زمام عدد الرقاب و تعطى الاخرى لضابط الفرعة

(٤٤) الفصل الثامن عشر

يلزم الضابط المذكور ان يوجه هولاء الانفار الى المحل المعين له بموجب زمام التخصيص الذى بيده مع احد الضباط الثلاثة المذكورين قبل هذا اعنى اليوزباشي و الملازم و الشاوش وزمام الفرعة ويدفع لهم المصروف اللازم بمقتضى الفصل ٢٠ من هذا الباب ويوصى عامل البلد بجمعهم ثم يتوجه بمن معه من المعينين من ذلك البلد الى بلد آخر حتى يتم عمله

(٤٥) الفصل التاسع عشر

لما تجمع الانفار بعد انقضاء الاجل في مجلس جمعية الفرعة يعقد مجلس يحضره العامل و القاضى و العلماء والمشايخ و الاعيان و اليوزباشي او الملازم او الشاوش الموجهين مع الانفار ويبحث على الانفار فمن تخلف حسب هاربا ورسم على اسمه بزمام الفرعة هذا هرب بعد الفرعة و يكتب اسمه في ورقة تعطى للعامل ليبحث عنه و من اتى بعوض ينظر فيه فان وافق الشروط ارسل لوزير الحرب و بعد قبول العوض يبقى المعاوض بالقشلة و يرجع اسمه مع معوضه لكبير الفرعة ليرسم على اسم المعوض في زمام الفرعة هذا عاوض بفلان

Article 15 (41)

En cas de substitution ou de remplacement à prix d'argent, le Ministre de la guerre se reporte aux trois articles du Titre IV pour bien comprendre la nature de l'opération, les conditions auxquelles elle est soumise, et le délai accordé pour la présentation du remplaçant.

L'appelé qui ne fournit pas un remplaçant dans les quinze jours, est mis en route avec les recrues.

S'il en fournit un, les deux hommes sont envoyés par le chef de la Commission au Ministre de la guerre qui prononce le remplacement, après constatation de l'accomplissement des formalités requises.

Article 16 (42)

A la fin de l'opération du tirage et après la fixation du sursis d'appel, lecture de l'article 11 du Titre I est donnée par les soins de la Commission, pour faire connaître au public les pénalités relatives au recel des militaires, et celles concernant les complices des réfractaires et des insoumis.

Article 17 (43)

A l'expiration du sursis, une expédition du tableau de recensement est établie au siège de la Commission, et ces deux documents sont arrêtés par ces mots *Nous avons opéré le tirage au sort des recrues avec l'équité la plus scrupuleuse.* Cette formule est homologuée par les membres de la Commission qui y apposent leurs cachets. Un des tableaux est conservé avec le registre de l'état civil ; l'autre est remis à l'officier préposé au tirage.

Article 18 (44)

Conformément au tableau d'affectation dont il est pourvu, cet officier fait conduire les recrues à destination par l'un des trois

(٤٦) الفصل العشرون

بعد اجتماع الانفار بالمجلس المذكور و علم و مقدارهم ومقدار مسافة سفرهم تحسب كل ست ساعات مرحلة ويعين لكل واحد مونة على حسب ترتيب مونة العسكر ويعطى العامل الانفار الى المعينين بتوصيلها وياخذ خطه في المقدار الذى توصل به وقدر المصروف ومسافة الطريق ويصححه باسمه من اى الاى و طابور و بلوك و يختمه بختمه و يدفعه لعامل البلد و ياخذ منه انفارا للاعانة في الطريق ان احتاج لذلك

(٤٧) الفصل الحادى و العشرون

يجب على الضابط المتوجه بهولاء الانفار التحفظ عليهم من المرض و التعب و ينزلهم كل يوم في محل مناسب و يعطيهم مونة ذلك اليوم ولا يباشر احدهم بمكروه او منفر للقلوب وان فر احدهم او احس منه بفرار فانه يقيده لا غير و يوصله للمكان الموجه له و يدفع الانفار و الزمام و التذاكر التى بيده الى كبير المحل المعين له و ياخذ منه توصيلا على مقتضى ما اتى به

(٤٨) الفصل الثانى و العشرون

يلزم على كبير المحل المذكور حين ياخذ الانفار من الضابط القادم بهم ان يتفقد عددهم ويطابق اسماءهم على الزمام فان وجد نقصا بفرار وقت السفر حرر اسمه و ارسله الى العامل مع الانفار القادمين من عنده ويرسم على اسمه بزمام الفرقة لفظ هرب ثم تقسم العساكر الجديدة على الالايات بمقتضى القانون العسكرى و يلزم كبراء العساكر عند اتصالهم بالعسكر الجديد ان يفيدوا اسماءهم بازمة الالاى على حسب ما هو مبين بزمام الفرقة

gradés précités, capitaine, lieutenant ou sergent. Il lui remet le tableau de recensement ainsi que les allocations prescrites par l'article 20 du présent Titre, et charge le gouverneur de former les détachements.

Il se rend alors sur un autre point avec les agents qui l'assistent, et ainsi de suite jusqu'au terme de sa mission.

Article 19 (45)

A l'expiration du sursis, les jeunes soldats sont réunis au siège de la Commission. Là est tenu un Conseil composé du gouverneur, du cadi, des docteurs de la Loi, des cheikhs et notables, et du capitaine, lieutenant ou sergent chargé de la conduite des recrues. Puis il est procédé à la revue de départ.

Les manquants sont déclarés insoumis : mention en est faite sur le tableau de recensement, et un état nominatif est remis au gouverneur à fin de recherches.

Tout remplaçant présenté par une recrue est examiné, et, s'il remplit les conditions, envoyé au Ministre de la guerre. L'acceptation prononcée, le remplaçant reste à la caserne ; les noms des deux hommes sont transmis au chef de la Commission qui porte en regard du nom de l'appelé, sur le tableau de recensement : *remplacé par un tel.*

Article 20 (46)

Les recrues étant réunies au siège de la Commission, leur effectif déterminé, et l'itinéraire tracé à raison d'une étape pour six heures de marche, il est alloué à chaque homme une ration de vivres d'après le tarif militaire. Le gouverneur remet ces recrues au gradé chargé de leur conduite, et lui fait signer un état de l'effectif, des allocations reçues et des étapes à parcourir. Celui-ci y inscrit son nom, les numéros de son régiment, bataillon, compagnie, y appose son cachet, et rend la pièce au gouverneur qui lui fournit, en cas de besoin, des auxiliaires pour la route.

(٤٩) الفصل الثالث و العشوون

لما تجمع ازمة الفرعة عند كبير المحل المذكور في الفصل ٢٢ حتى يعلم مقدار الانفار المتحصلة من كل مكان و الهاربين قبل الفرعة و المستثنى منها بالاسباب المذكورة والقدر الداخل تحت الفرعة و من صادفته الفرعة منهم والهاربين بعدها ومن اصابته الفرعة في مغيبه و تخاص مفصلة في جدول ثم ترسم اسماء الهاربين قبل الفرعة بزمام مستقل و الهاربين بعدها بزمام مستقل كل بلد او عمل الى حدة بزمام مجرد لها وتوجه للعمال ليعلموا ذلك ثم ترسم اسماء من اصابتهم الفرعة في مغيبهم لعذر في ازمة مستقلة و توجه الى العمال فيبحثوا عنهم و يوجونهم للمحل المعين لهم

(٥٠) الفصل الرابع و العشرون

من رغب في الدخول في الخدمة العسكرية من اهل العمالة سواء لم يبلغ السن العسكرى او استثنى لسبب من الاسباب المقررة ادخل في اى صنف اختاره من الاصناف ان توفر فيه اربعة شروط الشرط الاول ان يكون سالما من الامراض و العيوب والعاهات صالحا للخدمة تحت السلاح

الشرط الثانى ان يكون سنه فوق السبع عشرة سنة ودون ثلاث و ثلاثين سنة

الشرط الثالث ان لا يكون من اهل النقائص والرذائل

الشرط الرابع ان يتحمل بخدمة ثمانية اعوام مثل العسكر

Article 21 (47)

Le gradé chargé de la conduite des recrues prend toutes les mesures d'hygiène nécessaires, et évite toute fatigue inutile. Chaque jour il fait camper la troupe sur un point convenable et veille à la distribution des vivres.

Toute violence et mauvais traitements lui sont interdits.

Il se borne à faire attacher et conduire à destination tout homme qui tente de s'échapper ou dont il craint l'évasion.

Il remet les recrues au commandant de la place, ainsi que le tableau de recensement et autres pièces dont il est porteur, et s'en fait délivrer un récépissé.

Article 22 (48)

En recevant les recrues des mains du gradé, le commandant de la place passe une revue d'effectif et relève les noms sur le tableau de recensement.

Il envoie au gouverneur, par l'entremise des auxiliaires fournis par ce dernier, l'état nominatif des hommes disparus pendant la route, et annote leurs noms de la mention *déserteur*.

Les jeunes soldats sont répartis dans les régiments, conformément à la loi militaire. En les recevant, les chefs de Corps les font immatriculer d'après les indications du tableau d'affectation.

Article 23 (49)

Le commandant de la place réunit les tableaux de recensement qui lui font connaître l'effectif de chaque contingent local, les noms des réfractaires, et des dispensés pour divers motifs, le nombre des hommes ayant pris part au tirage et de ceux tombés au sort, les noms des insoumis et des absents atteints par le sort. Il en est dressé un état nominatif par catégorie.

Sont établies d'autre part pour chaque ville ou région, et envoyées en communication aux gouverneurs, des listes distinctes des réfractaires et des insoumis.

الباب السادس

يجب عند ابتداء ضرب الفرعة ان تفرر جملات من قوانين نزول لعسكر بان يبين للكافة كيفية الطلب وصورة اخذ الانفار ومقدار المعينين لجمعهم و كيفية اداء ا امروا به وترتيب جمعية الفرعة والمعاملات اللاطيفة في توجيه الذين صادفتهم الفرعة الى المحل المعين لهم وهذا وان تقدم كله فالمراد تكراره وتدقيقه والتحرى مما سواه وبثه في الاطراف باللسان والقلم ومهما التبس لفظه او صعب فهمه حرر الاشكال بابسط عبارة و وجه الى الحضرة فتوضح بابسط عبارة وان عرض المعينين عارض في وجهتهم وجب عرضه على الدولة لتجرى العمل بما تامر به من غير افتيات منهم وان وقع محذور ولم يتحقق بيانه فلا يتجاسرون بدفعه من تلقاء انفسهم قبل الاعلام بتفصيله وبقى تنبيه يعطى لجمعية الفرعة في ترتيب يخصها لم تتقدم له اشارة في هذا الكتاب وهو ان المعينين يلزمهم امعان النظر فيمن يدخل يده من الانفار الذين تضرب عليهم الفرعة وان يشمر كل منهم عن ساعديه الى مرفقيه و لو فرض ان اربعة انفار هربوا من اربعة وعشرين نفرا كان اللازم ادخال الاربعة الهاربين الى العسكر من غير فرعة وينص على اسمائهم بزمامها كما تفرر ولو هرب ثلاثة وعشرون نفرا من الاربعة والعشرين ادخلوا العسكر بغير فرعة لا الواحد الباقى فتجرى عليه الفرعة ايضا كما يقدم ولوكان القدر ممن بلغ السن العسكرى اثنتوا في العسكر بغير فرعة و يصرف الباقون ولا يلزم حينئذ فرعة بل يرسم على اسمائهم بالهروب في زمام الفرعة ويبادر العمال الى البحث عنهم فمن وجد وجه الى المحل المعين له و لوكان من هرب اكثر من القدر المطلوب مثلا القدر المطلوب من بلده عشرون نفرا وهرب منها خمسون او ستون يثبت منهم القدر المطلوب بحسب السبقية في السن تلك السنة وهو العشرون يرسم

On établit aussi des listes particulières des hommes tombés au sort, étant en position régulière d'absence. Elles sont adressées aux gouverneurs qui font rechercher et diriger ces appelés sur leur destination.

ARTICLE 24 (50)

Tout Tunisien qui veut prendre du service dans l'armée, n'eût-il pas l'âge requis ou bénéficiât-il d'un cas d'exemption, est admis dans un Corps à son choix s'il réunit les quatre conditions suivantes :

1° Être sain, bien constitué, et apte à servir sous les drapeaux.

2° Être âgé de dix-sept ans au moins et de trente-trois ans au plus.

3° Être de bonnes vie et mœurs.

4° Contracter un engagement de huit ans, durée légale du service militaire.

TITRE VI

L'opération du tirage au sort commence par une lecture publique de plusieurs parties de la loi sur le recrutement. Cette lecture a pour but de faire connaître la manière de procéder à la convocation et à l'appel du contingent, le nombre des agents affectés au recrutement, la conduite qu'ils doivent tenir dans l'accomplissement de leur mission, la composition de la composition du tirage et les bons procédés à employer envers les recrues pour les conduire à destination. Tout ceci a déjà été dit. Nous voulons toutefois en faire une récapitulation exacte et précise et la propager par la parole et par la plume.

Tout passage du texte qui paraît obscur ou difficile à saisir est copié et annoté aussi simplement que possible ; cette copie est transmise au Pouvoir qui donne la solution la plus naturelle.

على اسمائهم في العسكر بلا قرعة ويدخل الباقون في العسكر بلا
قرعة ايضا في العام القابل ويشتد البحث من الولاة و العمال على
هولاء الهاربين ولا يراعى في ذلك كثرة المصرف و التعب بل
يبذل الجهد في تحصيلهم تاكيدا لامضاء القانون العسكرى ولا
تتوقف المعينون على ذلك بل يتوجهوا لاجراء القرعة في بلده او
عمل آخر ولوكان لرجل اربعة اولاد او خمسة ساكنين معه او متفرقين
بلغوا السن العسكرى وصادفت القرعة واحدا او اثنين منهم اثبتا
في العسكر و لو صادفت ثلاثة او اربعة او خمسة لا يثبت الا اثنان
منهم في العسكر وتخلى البقية الى العام القابل و لوكان لوالد خمسة
اولاد بلغ اثنان منهم السن العسكرى والباقون لم يبلغوا السن
المذكور الا ان فيهم من يقوم به اثبتا في العسكر معا عند مصادفة
القرعة ولوكان لوالدٍ ولد تحت السلاح و آخرين بلغوا السن العسكرى
وصادفتهم القرعة ابقى منهم واحد للقيا بوالده حسب اختياره ومن
خرج من السلك العسكرى لامر ما وبيده امر مطاع في ولاية شرعية
او عرفية لا يجب حين ثبوت ذلك عند جمعية مجلس القرعة
دخولهم المجلس المذكور ثانيا و لو كانوا في السن العسكرى و من
سرح من العسكر عند تمام خدمته من الضباط و العسكر وعدوا من
العامة و ارادوا الدخول للخدمة العسكرية مرة ثانية وكانت اعمارهم
تقتضي ذلك فانهم يقبلون نفرات ولا يكشف الطبيب عن علة
باطنية الا اذا اخبر بها صاحبها بنفسه فيعاينها الطبيب في خلوة
و من اخفى نفسه عن رسمه في دفتر اعداد الرقاب وبلغ السن
العسكرى وحضر مجلس جمعية القرعة قيد في زمام عدد الرقاب
وفي زمام السن من يوم مولده لا يوم وروده وكما يلزم قراءة جميع
هذا الكتاب والا وامر التي بايدى المعينين في مجامع البلدان
و القرى والاعمال يلزم ايضا تحقيقه هذا الباب بخصوصه وكتبه

Les agents soumettent au gouvernement, les difficultés qu'ils rencontrent en tournée, car ils ne doivent jamais, au cours de leurs opérations, outrepasser les instructions officielles. Ils ne prendront pas sur eux d'écarter spontanément un obstacle imprévu, avant d'en avoir fait l'objet d'un rapport détaillé.

Il reste à faire à la commission une recommandation spéciale qui n'a pas encore été mentionnée : « Les agents doivent surveiller les hommes lorsqu'ils introduisent la main dans le sac en tirant au sort et leur faire mettre à nu les bras jusqu'au coude.»

Dispositions relatives aux Réfractaires

Le nombre des réfractaires d'une localité peut être inférieur, égal ou supérieur au chiffre du contingent à fournir.

Dans le premier cas, les réfractaires sont déclarés bons absents, et les autres hommes convoqués, n'en restât-il qu'un seul, prennent part au tirage au sort dans les conditions indiquées précédemment.

Dans le second cas, les réfractaires sont déclarés bons absents et les autres hommes sont renvoyés sans tirage.

Dans le troisième cas, les plus âgés des réfractaires sont déclarés bons absents jusqu'à concurrence du chiffre du contingent requis, et le surplus sera pris d'office l'année suivante.

Les noms des réfractaires sont annotés en conséquence, sur le tableau de recensement. Les plus actives recherches sont faites par les gouverneurs qui, à grands frais et sans relâche s'appliquent à découvrir les réfractaires pour que force reste à la loi. Ceux qu'on arrête sont dirigés sur leur destination.

Les agents ne suspendent point pour cela leurs travaux et vont les poursuivre ailleurs.

Cas Particuliers

1° *Père de quatre ou cinq fils en âge de servir et vivant ou non avec lui :*

On en appelle un ou deux, s'ils tombent au sort ; mais quand le sort en atteint un plus grand nombre, deux seulement sont pris et les autres ajournés à l'année suivante.

باقراده ليعلم مضمونه وتحقيقه ويقرر الانفار قبل انصرافهم من مجلس
جمعية القرعة بان من ارتكب نقصا بضرب احد او شتمه او هتك
عرضه او تجاسر على احد فانه يعاقب بمقتضى القانون المقرر في
كتاب احكام العسكر وحين يتحقق صدور ذلك من احد منهم
فانه يوجه للمحل المعين له ومعه تذكرة في ايضاح النازلة

خاتمة في وصايا جامعة

من الواجب على الناظر في هذا الكتاب ومتامل ما حواه من
الفصول و الابواب ان يتدبر في الامر الباعث عليه و يدقق
النظر فيه حتى يعلم ان فيه نظام الدنيا و الدين و القيام بفريضة
من فرائض المومنين و انه لابد لكل قطر من حامية له منه تجلب له
الامن والراحة وتدفع العدا عنه بقدر ما استطاعت من قوة و تحام عن
وطنه وبلاده و تربة سلفه ومنبت اولاده ولايتم ذلك الا بجمع
العساكر وترتيبها و تنظيمها وتدبيرها و تعليمها حتى تحصل من ذلك
غاية المراد ثم تشرح لعمران الوطن والبلاد وتجلب غيرها الى معرفة
كيفية الاستعداد وليثابر العلماء في المجالس و الخطباء على المنابر
و يبث ما استطاع الناظم و الناثر ايام تبديل العساكر بما يهز الانفس
لهذه الشعائر حتى ينقاد اليها الابي و يشب على معارفها الصبي

2° *Père de cinq fils dont deux en âge de servir, et un mineur soutien de famille :*

Les deux aînés sont appelés s'ils tombent au sort.

3° *Père ayant un fils sous les drapeaux et d'autres atteints par le sort :*

Un de ces derniers, à son choix, lui est laissé, comme soutien de famille.

4° *Fonctionnaires ayant quitté l'armée :*

Tous hommes qui, ayant quitté l'armée pour une cause quelconque, est pourvu par décret d'un emploi de l'ordre administratif ou judiciaire, n'a plus à reparaître devant la commission dès qu'elle a constaté le fait.

5° *Hommes libérés :*

Tout officier ou soldat qui, libéré à l'éxpiration de son temps et rendu à la vie civile, veut reprendre du service dans l'armée, est admis comme simple soldat, si son âge le comporte.

6° *Maladies secrètes :*

Elles sont dévoilées seulement à la demande des malades, puis examinées à l'écart par le médecin.

7° *Noms omis sur le registre de l'état-civil :*

Ils y sont rétablis et portés en même temps au tableau de recensement, lorsque les intéressés en âge de servir se présentent devant la commission. L'inscription date du jour de la naissance et non de celui de la comparution.

Cette loi toute entière doit être lue dans les assemblées des villes, villages et districts, ainsi que les instructions dont les agents sont porteurs.

Il est prescrit en outre d'étudier tout spécialement le présent Titre et d'en prendre des copies séparées pour bien se pénétrer de de son objet.

Avant de quitter le siège de la Commission, les recrues sont formellement avisées que les voies de fait, la diffamation, l'outrage, l'insolence, sont autant de délits réprimés par le code de justice militaire. Les coupables seront envoyés à destination avec un rapport explicatif.

و يعلم مقدارها الجاهل و الغبي كما يشاهد في امم لستم منهم بالدون اجتنوا الراحة من التعب و العلى من الهون فمن رغب في الدخول في هذا السلك بمقتضى ما تقدم في هذا الكتاب من القرعة العادلة و المعاوضة و المبادلة فقد اختار لنفسه العز الباقي و نال المراتب العلية المراقي و من ثناه و العياذ بالله الاخلاد للراحة والعجز و الكسل وصده عن نيل رتبتها الخور و الجبن و الفشل ادخل مذءوما مدحورا جزاء لما فعل و الله المسئول ان يوقظ القلوب بما ذكرناها من الغفلة و السنة وان يجعلنا من الذين يستمعون القول فيتبعون احسنه وصلى الله على سيدنا محمد خاتم المرسلين وآله وصحبه و التابعين وسلم تسليما كثيرا اثيرا و آخر دعوانا ان الحمد لله رب العالمين تم بحمد الله وحسن عونه

الحمد لله حق حمده و الصلاة و السلام على سيدنا محمد رسوله وصفوته وعبده المويد بنصر عزيز من عنده وعلى آله وصحبه وحزبه وجنده القائمين باعزاز دينه من بعده اما بعد فان العناية بالعسكر من الامور التي عليها المدار و اعتبار مدة خدمتهم من واجبات الانظار والافكار في سائر الاقطار فلذلك جمعنا ما دعت الحاجة لجمعه في هذا الكتاب المشتمل على احدى وثلاثين صفحة من صفحات الطبعة الاولى و الخمسين فصلا بعد ان اعملنا المشورة و الفكر مع رجال دولتنا في ترتيبه و انتخاب فصوله و تهذيبه

CONCLUSION

C'est un devoir pour quiconque examine ce livre et en fait l'objet d'une étude approfondie, de réfléchir sur la cause qui en a motivé la composition, et de la méditer. On y verra une garantie de l'ordre civil et religieux et, pour les Croyants, le moyen de remplir une des obligations canoniques. On reconnaîtra qu'il faut à tout pays, pour sa sécurité et sa défense, une armée tirée de son sein, et disposant d'un matériel et d'un effectif suffisant pour protéger le sol de la patrie, le tombeau des ancêtres, le berceau des enfants. Ce but ne saurait être pleinement atteint que par le recrutement de troupes régulièrement organisées, administrées et instruites. Par elles se développera la prospérité publique, ce qui engagera à étudier l'organisation militaire.

Qu'aux époques de l'appel les docteurs dans les assemblées, les prédicateurs du haut de la chaire, les poètes et les prosateurs s'appliquent, par tous les moyens de propagation, à élever les âmes à la hauteur de ces devoirs sacrés.

Ainsi le récalcitrant s'y soumettra, l'enfant grandira en les apprenant, l'ignorant et le pauvre d'esprit en apprécieront la grandeur. Tel est le spectacle offert par des nations auxquelles vous n'êtes point inférieurs, qui ont connu les épreuves et l'humiliation, et jouissent maintenant d'une paix glorieuse.

Ceux qui veulent, en vertu des dispositions édictées, embrasser la carrière militaire par voie de tirage au sort, remplacement ou substitution, se ménagent un avenir honorable et peuvent aspirer aux plus hauts grades. Mais l'homme esclave de l'oisiveté, de l'indolence et de la paresse (Dieu nous en préserve!) qui se laisse détourner de ce noble but par la mollesse, la lâcheté et l'apathie, sera astreint au service et couvert de mépris et de réprobation, juste châtiment de sa conduite.

Puisse Dieu, par nos paroles, arracher les cœurs à l'indifférence et à l'assoupissement, et nous admettre au nombre des hommes attentifs à suivre les meilleurs avis!

Dieu bénisse Notre-Seigneur Mohammed qui clôt la série des apôtres, sa famille, ses compagnons, leurs imitateurs, et leur accorde des grâces abondantes et efficaces!

وطبعنا منه عددا وافرا ليكون معلوما للمامورين والامراء والعامة والكبراء بحيث يكون كل عسكري عالما بما يلزمه من المدة في خدمة بلاده والتاهب بالعدة وهو المرجع لما فيه من الاحكام الوثيقة الاحكام وبه ترتفع شبه الاوهام وصدر الحكم منا بامضائه وان يعمل في سائر مجالس الاحكام بمقتضاه ولا يخالفه احد ولا يتعداه كما التزمنا بامضائه في عهد الامان والسلام من الفقير الى ربه المشير محمد الصادق باشا باي وفقه الله بمنه وكتب في اواسط رجب الاصب سنة ١٢٧٦ ست وسبعين ومائتين والف

Terminons par cette invocation : Gloire à Dieu, le Seigneur des Mondes qui, par sa grâce et sa protection, nous a permis d'achever ce travail !

ÉPILOGUE

Louange à Dieu autant qu'il en est digne!

Paix et bénédiction sur Notre-Seigneur Mohammed, son apôtre, son élu, le serviteur auquel il prête son puissant appui, ainsi que sur sa famille, ses compagnons, ses partisans, et ses guerriers voués après lui à l'exaltation de l'Islam !

La sollicitude pour l'armée étant chose capitale, et la détermination de la durée du service militaire exigeant mûre réflexion en tous pays, nous avons réuni les instructions nécessaires dans ce livre de trente et une pages (première édition), rédigé en cinquante articles. C'est après sérieuse délibération avec les Membres du Gouvernement que nous en avons arrêté le plan, l'économie et le choix des articles.

Nous en avons fait imprimer de nombreux exemplaires pour le mettre à la portée des subordonnés et des chefs, du peuple et des Grands. Chaque soldat connaîtra ainsi le temps qu'il doit passer sous les drapeaux au service de l'État.

Se reporter aux dispositions expresses et formelles de ce livre pour prévenir toute méprise.

Nous décrétons l'exécution de cette loi et sa mise en vigueur dans les tribunaux. Que nul ne la viole et ne la transgresse, car nous avons, par notre Charte, pris l'engagement de la promulguer.

Salut de la part de l'esclave de Dieu, le muchir Mohammed Sadok, Pacha-Bey. Qu'il soit l'objet des faveurs divines !

Ecrit dans le second tiers de Redjeb le sourd (1), année 1276 (3-12 février 1860).

F. PATORNI.

---

(1) *Redjeb* était un des quatre mois sacrés de l'époque antéislamique, et le plus inviolable de tous. On le qualifiait de *sourd*, parce que pendant sa durée le calme et le silence succédaient aux cris de guerre et au bruit des armes.

DÉTERMINATION DES COORDONNÉES GÉOGRAPHIQUES

D'UN POINT CENTRAL DE LA VILLE D'ORAN

Au mois de décembre dernier, MM. Emile Murat, inspecteur spécial du Service Topographique, et Henri de Sarrauton, vérificateur de ce même service, ont procédé à une opération géodésique dont l'exposé et les résultats intéresseront peut-être les lecteurs du *Bulletin* de la Société de Géographie.

Il s'agissait de déterminer, avec toute la précision possible, un point remarquable et central de la ville d'Oran, en fonction des signaux géodésiques placés par l'État-Major aux environs de la ville.

Le point choisi est la boule qui surmonte le dôme du collége des jeunes filles. C'est le point culminant du monument. Ce dôme, très élevé, et la sphère en ciment qui le surmonte, sont visibles d'une grande partie de la ville, et du plateau de la Sénia.

Les points qui ont servi à déterminer la position géodésique et géographique du centre de cette boule sont :

1° Un signal placé sur la montagne des Lions, appelée Djebel Kahar par l'État-Major ;

2° Un signal placé sur le pic de Tafaraouï ;

3° Une mire établie sur la Tour-Combes ;

4° Et enfin, le centre du Marabout de Santa-Cruz.

Les coordonnées fournies par l'Etat-Major sont les suivantes :

	Latitude		Longitude
Djebel-Kahar.	39g7505 4	+	3g1442 7
Santa-Cruz	39 6743 9		3 3398 8
Tour-Combes.	39 5945 5		3 3787 3
Tafaraouï	39 3778 3		3 1532 1

L'altitude du sommet du Marabout de Santa-Cruz est : 431^m 9.

On a fait une station sur la terrasse du collége, et par des séries de répétitions décuples, on a obtenu les angles suivants :

Djebel-Kahar, Station, Tafaraouï . . .	97° 05'	13"06	
Tafaraouï, Station, Tour-Combes . . .	61 18	41 21	
Tour-Combes, Station, Santa-Cruz . .	75 34	54 95	
Santa-Cruz, Station, Djebel-Kahar . .	126 01	12 31	
TOTAL.	359 58	121 53	

L'erreur n'est, comme on voit, que d'une seconde et demie sur le tour d'horizon, ce qui démontre que les angles sont mesurés très exactement. Cette démonstration, du reste, ressort encore des calculs.

On a mesuré en outre deux angles horizontaux, savoir :

Santa-Cruz, Station, Boule.	27° 22' 10"
Boule, Station, Djebel-Kahar.	98 39 00

La distance de la station à la boule est de 16^m 34.

Enfin on a observé de la station au sommet du Marabout de Santa-Cruz un angle zénital de 82° 19', et de la station à la boule un angle zénital de 80° 02'.

Telles sont les données, je les transcris telles qu'elles résultent des lectures faites sur le théodolite, et sans y rien changer, afin que l'on puisse les discuter, et contrôler, si l'on veut, l'exactitude des résultats que je vais exposer :

Au moyen de ces angles corrigés comme il convient, on obtient les côtés et les azimuts que voici :

Indication du côté	Logarithme du côté	Longueur	Azimut
Boule, Tour-Combes.	3.94741 90	8859 72	+ 36° 40' 01"50
Boule, Santa-Cruz. .	3.36006 20	2261 19	— 67 50 09 00
Boule, Djebel-Kahar.	4.20939 80	16195 63	+ 58 25 44 70
Boule, Tafaraouï . .	4.49960 26	31593 85	— 24 32 54 40

Les azimuts sont comptés positifs dans les quadrans N.-E. et S.-O. négatifs dans les quadrans N.-O. et S.-E.

De ces côtés et de ces azimuts on déduit :

Coordonnées géographiques de la Boule surmontant le dôme du collége des jeunes filles d'Oran :

Latitude		Longitude	Altitude
$39^{g}6657,36$	+	$3^{g}3138\ 31$	$123^{m}\ 35$

Ou bien en degrés, suivant la division la plus usitée de la circonférence :

Latitude septentrionale	35° 41' 56''98
Longitude occidentale	2 58 56 81

Ces valeurs, obtenues avec une précision rigoureuse, seraient fort utiles si l'on se décidait à faire un plan exact de la ville d'Oran, ce qui paraît urgent. Sur le côté Santa-Cruz. — Collége, égal à $2291^{m}\ 19$, il serait aisé d'établir la triangulation de toute la ville.

Oran, le 15 février 1894.

HENRI DE SARRAUTON.

LA GROTTE PRÉHISTORIQUE DE L'OUED SAIDA

Cette grotte est située sur la rive gauche de l'oued Saïda, à deux kilomètres et demi en amont de l'ancienne Saïda (1). Pour s'y rendre, le plus simple est de remonter la rive gauche de la rivière. Ce trajet étant parfois pénible, il est préférable d'y aller par la route de Saïda à Aïn-el-Hadjar. On suit cette route jusqu'à cinquante mètres au-delà de la maison du brigadier de la voie qui se trouve au kilomètre 175 de la ligne ferrée. Arrivé à ce point, on prend à gauche un petit ravin qui ne tarde pas à aboutir dans celui de l'oued Saïda. On descend la rivière, et, à une trentaine de mètres, on trouve la grotte. En face, sur la rive droite, dans le milieu de la falaise, on aperçoit les ouvertures de trois excavations stériles. Il est d'ailleurs impossible de se tromper car la grotte est unique dans le ravin.

DESCRIPTION

La grotte de l'oued Saïda est creusée dans l'oolithe (bathonien ?). Son altitude est d'environ 900 mètres. Elle est à 12 mètres du bord de la rivière et à $2^{m}50$ au-dessus du niveau de l'eau.

Elle se compose d'un vaste couloir qui s'élargit dans le fond en une espèce de chambre. L'ouverture, de forme ogivale, a $2^{m}50$ de largeur et 3 mètres de hauteur. Le couloir dont la largeur varie de $2^{m}50$ à 3 mètres, a 6 mètres de longueur. Son plafond en ogive est très remarquable. On serait presque tenté d'y reconnaître le travail de l'homme. La chambre a 4 mètres dans tous les sens.

(1) La grotte se trouve sur les premiers contreforts des Hauts-Plateaux. La ville de Saïda est reliée à la ville d'Oran par 196 kilomètres de voie ferrée. La distance à vol d'oiseau de la grotte au bord de la mer, — à la Macta — est de 112 kilomètres.

A droite, elle communique avec une autre chambre obscure et rectangulaire qui forme angle droit avec le couloir. Cette seconde chambre a 4m00 de longueur, 2m75 de largeur et 2m50 de hauteur.

A gauche, la paroi du couloir et de la chambre n'arrive pas au sol. Elle en est distante de 0m70. La couche archéologique s'étendait au-dessous sur une surface triangulaire de 7 mètres de longueur et de 3 mètres de hauteur de triangle.

Au fond, la chambre principale se continue par un boyau très étroit de 15m00 de longueur qui va aboutir dans un repaire de fauve.

Ce boyau s'ouvrait un peu au-dessus de la surface du sol de la grotte avant les fouilles. Il est aujourd'hui à 1m40.

Dans tout ce boyau, que nous avons visité en rampant, nous n'avons constaté aucune trace du dépôt alluvial que nous pensions y rencontrer, La grotte, en effet, n'a pas toujours été dans l'état où nous l'avons trouvée. Lorsque le niveau de la rivière était moins bas, les fortes crues ont déposé sur le sol des couches d'alluvions. Il n'y a aucun doute à ce sujet, car, dans tous les recoins, *sauf dans le couloir*, nous avons trouvé des traces d'argile et de sable, restes évidents des inondations passées. Donc, à plusieurs reprises, la grotte a été inondée avant la formation de la couche archéologique. Toutefois, le dépôt alluvial n'a guère dépassé un mètre d'épaisseur, puisqu'il n'a jamais atteint le boyau ainsi que nous l'avons constaté.

Les anciens habitants de l'oued Saïda durent donc vider la grotte avant de l'habiter.

C'est grand dommage que la couche d'argile n'ait pas été conservée, car elle nous aurait probablement instruit sur des temps plus anciens.

HISTORIQUE

Ce fut en 1892 que M. Pallary pratiqua un sondage dans la grotte de l'oued Saïda qu'il avait signalée l'année précédente (1). Ce sondage, quoique superficiel, démontra que la grotte avait été habitée aux temps préhistoriques.

---

(1) P. Pallary, *in Bull. Ass. fr. pour l'avanc. des Sciences*, Congrès de Marseille, 1891.

M. Mazel, alors instituteur à Saïda y fit aussi quelques grattages sans importance. Enfin un sondage suffisant fait par l'un de nous, au mois de février 1893, ne laissa aucun doute sur la nature du dépôt.

Les circonstances devant nous réunir à Aïn-el-Hadjar le mois suivant, des fouilles furent décidées.

Le 25 mars, les travaux furent commencés. Il fallut d'abord débarrasser la grotte des gros rochers qui l'obstruaient. Quelques coups de mine abrégèrent le travail. Le 28 mars nous pûmes attaquer la couche.

Dès lors les fouilles furent menées rapidement, mais méthodiquement, avec l'aide d'une subvention du Musée d'Oran, qui paya la main d'œuvre. En cinq jours le couloir et la chambre principale étaient vidés et toutes les terres passées au crible. Toutes les observations importantes étaient consignées sur place par écrit.

Il ne restait donc plus à fouiller, à la fin de la cinquième journée, que la chambre de droite et la poche de gauche. L'un de nous, établi à demeure, les vida seul quelques jours après. Aujourd'hui, la grotte, parfaitement nettoyée, offre aux touristes un but intéressant de promenade.

NATURE DES COUCHES

Comme toujours, une épaisse couche de déjections d'animaux actuels recouvrait le dépôt archéologique.

Ce dernier était formé d'une terre d'un gris noirâtre, noire même par places, mais partout d'un travail facile. Sur quelques points, surtout dans la seconde chambre, des infiltrations avaient formé une gangue fortement adhérente aux ossements.

Dans la couche archéologique nous n'avons presque pas trouvé de foyers en place. Les cendres étaient rares et éparpillées. Les ossements ayant subi l'action du feu étaient en nombre relativement restreint.

Quoique les objets d'industrie trouvés dans le dépôt paraissent appartenir au moins à deux époques, il nous a été impossible de constater aucune superposition de couches. Les silex étaient d'ailleurs pêle-mêle. La plus belle pièce, la pointe de javelot (fig. 16 et 17), a été trouvée sur le rocher tout à fait à la base du dépôt archéologique. Au-dessus et à toutes les hauteurs, les racloirs (fig. 1) et les silex du *type* moustérien étaient communs. Le dépôt a donc été remanié.

Si on n'admettait pas le remaniement, il faudrait admettre — *ce qui d'ailleurs pourrait bien être encore plus fréquent en Algérie qu'en France* — qu'à la même époque deux ou plusieurs sortes de tailles étaient simultanément en usage.

Or, à l'oued Saïda, les deux industries dominantes ne sont pas synchroniques. Ce qui le démontre c'est que, dans le couloir et surtout dans la première moitié, les silex du type moustérien formaient la grande majorité. Les lames étaient rares. Ce n'a été que dans la chambre principale qu'elles se sont montrées communes pour devenir encore plus abondantes dans la seconde chambre. En revanche, partout où dominaient les lames, les silex du type ancien étaient rares.

La grotte a donc été vidée au moins une seconde fois dans sa partie postérieure. Comme toutes les grottes du même genre, elle a dû même l'être plusieurs fois. Les troglodytes étaient bien obligés de se débarrasser des détritus de toutes sortes, qui ne tardaient pas à encombrer leur demeure. De temps en temps, ils les jetaient au dehors. Aussi trouve-t-on à l'extérieur, sur les pentes, des objets identiques à ceux de la couche archéologique intérieure.

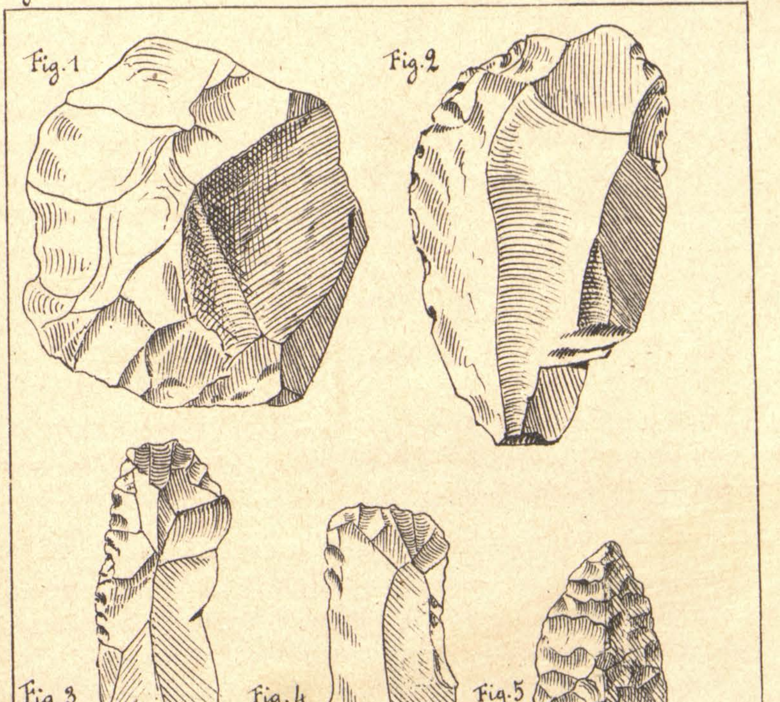
Les pentes de la grotte de l'oued Saïda, sont assez riches et mériteraient d'être fouillées. Quelques sondages ont donné des pièces intéressantes.

Un abri situé dans le rocher à 10 mètres et à gauche de la grotte, mériterait aussi d'être fouillé. Le sol est formé d'un dépôt assez important.

Si aux travaux de déblaiement de l'homme nous ajoutons le travail inévitable des animaux fouisseurs, nous pouvons conclure que le dépôt archéologique de l'oued Saïda a été remanié. Il est donc impossible d'établir l'ordre de succession des diverses couches déposées.

Grotte de l'Oued Saïda

Pl. 1



A. — FAUNE

Voici maintenant la liste des espèces d'animaux dont nous avons trouvé des restes dans la grotte. Nous donnerons ensuite celle des divers objets recueillis. Quelques croquis suppléeront à des descriptions trop abrégées.

1° Vertébrés

a. MAMMIFÈRES

Insectivores. — Le hérisson, *Erinaceus Algirus* Duv., dont nous avons trouvé trois mâchoires. La présence de cette espèce n'a rien d'étonnant, car nous l'avons constatée vivante aux abords de la grotte.

Carnassiers. — Le chacal, *Canis aureus* L., nous a fourni, à diverses profondeurs des restes d'individus anciens et récents. Cette espèce habite d'ailleurs les grottes alternativement avec l'homme. Le chacal est encore très abondant dans la région de Saïda.

Le renard, *Canis niloticus* Geoff. Saint-Hil., était représenté par une seule prémolaire inférieure.

Le chien nous a fourni une incisive, une carnassière, une avant-dernière et une dernière molaires supérieures, un radius.

Il nous est impossible de préciser à quel niveau ont été trouvés ces restes du chien. L'examen des pièces indique toutefois qu'elles ne sont pas bien anciennes. Les dents sont encore enduites des infiltrations grasses de la couche supérieure ; le radius est blanc.

L'hyène, *Hyena hyœna* L., était représentée par une canine inférieure, deux fragments de prémolaires, un métatarsien, une première phalange.

Cette espèce est encore assez commune dans la région. Elle a même dû habiter la grotte à une époque récente.

Le lion, *Felis leo* L., nous a offert une tête inférieure de métacarpien, une deuxième phalange et une phalange onguale.

Le caracal, *Felis caracal* L., nous a fourni une partie de mâchoire inférieure gauche avec la deuxième prémolaire et l'arrière molaire.

Cette espèce, est commune dans les forêts qui s'étendent sur les contreforts des Hauts-Plateaux.

On la désigne vulgairement et à tort sous le nom de lynx.

Le serval, *Felis serval* L., paraît être représenté par une portion de mandibule supérieure gauche avec la canine et les deuxième et troisième prémolaires. Nous n'osons affirmer notre détermination, les éléments de comparaison nous faisant défaut.

La mangouste ou raton, *Herpestes ichneumon* L., était représentée par une canine et deux têtes inferieures d'humérus.

Cette espèce abondante dans le Tell, est commune dans tout le nord de l'Afrique.

Rongeurs. — Dans cette famille Monsieur Pomel a reconnu deux gerbilles :

Le gerbille de Shaw, *Gerbillus Shawi* Rozet, représenté par un fémur et un tibia.

Le gerbille de Sellys, *Gerbillus Sellysii* Pomel, *G. hirtipes* Lat., représenté par un fémur.

Le porc-épic, *Hystrix cristata* L., nous a fourni de nombreux ossements et beaucoup de dents.

Cette espèce, hôte habituel des grottes abandonnées, contribue à embrouiller l'étude des dépôts préhistoriques. Animal fouisseur par excellence, le porc-épic bouleverse les couches. Tantôt il traîne au fond de ses galeries les restes des animaux morts, dont il se plaît à ronger les os ; tantôt il ramène à la surface des ossements et des objets qu'il a trouvés au fond.

Nous avons aussi recueilli de cette espèce une tête inférieure d'humérus dont la cavité olécrânienne n'est pas perforée. La poulie elle-même offre quelques différences. Est-ce une anomalie, ou cette espèce provient-elle d'une espèce voisine et inconnue ?

Pour le moment il nous est impossible de répondre.

Le lapin, *Lepus cuniculus* L., a laissé de nombreux restes dans la grotte.

Le lièvre, *Lepus ægyptius* Desm., était aussi fréquent.

Ces deux animaux étaient-ils mangés par les anciens troglodytes, ou bien les ossements trouvés, surtout ceux du lièvre, sont-ils les restes des repas des carnassiers ?

Il est probable qu'ils étaient mangés par les uns et les autres.

Pachydermes. — Le cheval, *Equus caballus* L., nous a offert de nombreux restes dont une cinquantaine de dents.

L'âne, *Equus asinus* L., était presque aussi bien représenté que le cheval.

Ces deux espèces sont-elles aussi anciennes que les dépôts qui les renfermaient ? L'étude des couches de l'o. Saïda ne nous permet pas de répondre.

Toutefois un fait paraît acquis : l'existence du cheval et de l'âne a précédé, dans les grottes d'Oran, la formation des grands dépôts archéologiques. Dans ces derniers, les deux équidés manquent ou à peu près dans la partie inférieure. Ils semblent avoir réapparu plus tard pour devenir abondants à une époque plus récente.

Le cheval et l'âne auraient donc disparu de nos contrées pendant une période difficile à limiter.

Le sanglier, *Sus scrofa* L., nous a aussi fourni de nombreux restes.

Ruminants. — La famille des ruminants est à la fois la plus intéressante et la plus difficile à démêler. La faune des grottes est plus riche que la faune actuelle.

Or, étant admis que les ruminants vivants sont insuffisamment connus, il en résulte que l'étude de la faune préhistorique présente de grandes difficultés.

Notre vénéré maître, M. Pomel, est le seul à voir clair dans cette famille trop nombreuse. C'est à lui que nous devons toutes les déterminations des animaux anciens qu'il a bien voulu venir étudier à Oran. Nous sommes heureux de saisir l'occasion de lui renouveler nos plus vifs remercîments et notre profonde gratitude.

Les restes de ruminants que nous avons retirés de la grotte, proviennent :

Du chameau ou dromadaire représenté seulement par une troisième prémolaire de lait très usée ;

Du mouton et de la chèvre en assez grande quantité.

Ces deux espèces ne paraissent pas très anciennes.

Le mouflon, *Ovis tragelaphus* Desm., constatation curieuse, manquait ou à peu près. Nous lui rapportons avec beaucoup de doute une dernière molaire supérieure dont la surface triturante est abîmée.

Pourtant cette espèce qui a vécu à Oran et qui se trouve encore sur les contreforts des Hauts-Plâteaux oranais, a dû vivre dans les environs de Saïda.

Le genre bœuf était représenté par quatre espèces :

1° *Bos opisthonomus* Pomel, espèce jusqu'ici rapportée à tort tantôt au buffle, tantôt au grand bœuf primitif.

Les fouilles des grottes du Cuartel et du Polygone à Oran, ont fourni à l'un de nous des matériaux qui ont contribué à fixer le caractère principal de l'espèce. M. Pomel a pu reconstituer la moitié supérieure d'une tête. Cette belle pièce est au Musée d'Oran.

Le bosopisthonomus est — d'après M. Pomel — le bœuf signalé par Hérodote comme habitant le sud de la Lybie à trente journées de chemin du pays des Lotophages (1). « Ces sortes de bœufs, ajoute le « *père de l'histoire* », paissent en marchant à reculons parce qu'ils ont les cornes rabattues en avant. Ils ne peuvent avancer en paissant parce que leurs cornes s'enfonceraient dans la terre. »

Une autre observation d'Hérodote est à consigner. « Ces bœufs, ajoute-t-il, ne diffèrent des autres bœufs qu'en cela et en ce qu'ils ont le cuir plus épais et plus souple. » Les petites races n'existaient donc pas en *Lybie* aux époques protohistoriques.

Du Bos opisthonomus, nous avons retiré une demi-douzaine de molaires, les os d'un carpe, trois phalanges onguales, trois fragments de premières phalanges. Quelques autres pièces pourraient être rapportées à cette espèce ; mais il est préférable d'attendre pour éviter des erreurs.

L'abri a fourni à l'un de nous une belle deuxième phalange de cette espèce.

2° *Bos curvidens* Pomel ; espèce de taille intermédiaire entre celle de l'espèce précédente et celle des petites races actuelles.

---

(1) HÉRODOTE, — *Histoire Melpomène*, § 183. Trad. Larcher.

Le bos curvidens nous a offert peu de restes : deux molaires et quelques ossements dont les dimensions moyennes rendent la détermination difficile.

3° Un petit bœuf voisin de la petite race actuelle. Cette espèce est insuffisamment représentée par une ou deux dents.

4° Le bœuf actuel dont les restes étaient abondants dans la partie supérieure du dépôt et surtout dans la couche de déjections.

Le buffle, *Bubalus antiquus* Duv., paraît être représenté par une ou deux molaires inférieures.

Nous connaissons mal cette espèce qui ne nous a encore fourni aucune pièce bien authentique.

Dans aucune grotte nous n'avons trouvé de cornes de ce grand ruminant.

Les antilopiens étaient représentés :

1° Par le bubale, *Antilope bubalis* Pallas, *Alcelaphus bubalus* de Blainv. Cette espèce s'est montrée relativement abondante et nous a fourni une quarantaine de dents, des astragales et autres parties du squelette qui forment une collection précieuse.

Le bubale a aujourd'hui à peu près disparu des Hauts-Plateaux oranais. Chassé dans tous nos postes du Sud, il a fui vers le Maroc. Ce n'est que par hasard qu'un couple s'égare avec son petit dans les plaines d'alfa. Aussi est-il à peu près impossible de se procurer cette espèce pour les collections. Le Musée d'Oran qui ne la possède pas serait heureux de la recevoir.

2° Par l'antilope de Maupas, *Antilope Maupasi* Pomel espèce éteinte et déjà signalée dans les grottes d'Oran.

De la grotte de l'o. Saïda nous avons retiré une molaire inférieure. Les dents de cette espèce qui par les dimensions sont voisines de celles des gazelles actuelles s'en distinguent par une fine colonnette d'émail extérieure, longue et libre.

3° Par la gazelle dorcade, *Gazella dorcas* Pallas ? Cette espèce était représentée par deux noyaux osseux provenant de deux femelles, une troisième prémolaire de lait et très peu d'ossements.

Nous avons fait suivre la dénomination de cette gazelle d'un point d'interrogation parce que — chose incroyable — les gazelles d'Algérie sont mal connues des naturalistes. Tout simplement parce qu'on n'est pas arrivé à réunir dans une seule collection,

des individus des divers points de notre colonie. Les cornes des mâles différant de celles des femelles, on a plusieurs fois fait deux espèces qui ne se distinguent que par le sexe. De là, est résulté un fouillis encore inextricable.

b. OISEAUX

Les restes des petits oiseaux étaient rares. A peine trois ou quatre pièces sans importance.

En revanche, l'autruche, *Struthio camelus* L., était assez bien représentée. Le grand coureur nous a fourni une tête inférieure de tibia et un très grand nombre de fragments de coques d'œufs. Il n'y a rien d'étonnant à trouver l'autruche dans la grotte de l'oued Saïda puisqu'elle a existé à Oran. Ce n'est d'ailleurs que depuis la conquête qu'elle s'est enfuie dans le désert. Il y a quelques années à peine on l'apercevait encore assez souvent aux environs des oasis oranaises. Une a même été tuée en 1887, tout près de Méchéria. Depuis on n'en a plus revu.

c. REPTILES

Les reptiles étaient représentés par trois espèces :

1° La tortue de Maurétanie, *Testudo mauretanica* Guich. *T. Ibera* Pallas, dont nous avons trouvé de nombreux restes. Cette espèce n'existe plus dans la région de la grotte. La rigueur du climat l'a refoulée dans le Tell ;

2° La tortue d'eau, *Emys leprosa* Schl. nous a offert un humérus et deux fémurs.

Cette espèce qui est commune dans la rivière, a dû elle-même aller se réfugier dans la grotte pendant la saison sèche. Les anciens troglodytes, comme nous le verrons plus loin, ont tiré parti des plaques de ces deux espèces pour la parure.

3° Le crapaud de Maurétanie, *Bufo mauretanicus* D. et B. très commun dans la région a laissé dans le dépôt divers os longs des membres.

En résumé la faune des vertébrés de la grotte de l'oued Saïda comprend, en outre de l'homme, 33 espèces : 1 insectivore, 8 carnassiers, 5 rongeurs, 3 pachydermes, 12 ruminants, 1 oiseau, 3 reptiles. Sur ce nombre, 5, le *bos opisthonomus*, le *bos curvidens*, un *petit bœuf*, le *buffle* et l'*antilope* de *Maupas*, ont disparu ; le *lion* n'existe plus dans la province ; 2, le *bubale* et l'*autruche*, ont émigré dans le sud ; la *tortue de Maurétanie* s'est retirée dans le Tell.

Les autres espèces vivent encore dans la région, sauf peut-être le *serval* dont l'aire de dispersion est peu connue.

2° Invertébrés

Crustacés. — Le crabe d'eau douce qui vit dans la rivière a laissé quelques restes dans le dépôt. Cette espèce qui sort souvent de l'eau, a été trouvée vivante au fond de la grotte.

Mollusques terrestres. — Ils étaient assez nombreux. M. Pallary les a rapportés aux espèces suivantes : *Zonites candidissima* Moq.-Tand, *Helix aspersa* Müll, *H. lactea* Müll, *H. galena* Bgt, *H. Wagneri* Ter., *H. juilleti* Terv. *H. Jourdaniana* Bgt, *Ferussacia Vescoi* Bgt, *Bulimus decollatus* Brug. Toutes ces espèces vivent autour de la grotte.

Mollusques aquatiques. — Ils n'étaient représentés que par deux espèces : *Melanopsis maroccana* Morlet, *Unio rhomboïdeus* Moq.-Tandon. Ces deux espèces vivent dans la rivière.

Présence de l'homme

Nous n'avons retiré du dépôt que quelques ossements provenant de quatre individus : deux adultes, et deux enfants dont l'un très jeune. Un humérus adulte annonce une taille de $1^{m}\,70$.

La présence de l'homme est surtout démontrée par l'abondance des objets d'industrie en silex ou en os que nous allons décrire.

Les restes de l'alimention n'étaient pas rares. Pourtant les diaphyses des os longs brisées étaient en petite quantité. Une fois la moelle extraite, les os étaient rejetés au dehors. Il ne restait dans le dépôt que les têtes des grands os (épiphyses) et une multitude de petits, tels que : astragales, cuboscaphoïdiens, os du carpe, phalanges, ongles. Les dents aussi étaient nombreuses.

Par places, les espèces comestibles d'escargots abondaient. L'homme de l'oued Saïda se nourrissait donc parfois de ces mollusques.

B. — INDUSTRIE

a. OBJETS EN OS

Les objets en os étaient peu nombreux. En voici l'énumération :

1° Un long et beau poinçon, entièrement poli. Sa longueur est de 138 millimètres. Ce poinçon qui est très bien conservé, semble avoir été fait d'une moitié de métatarsien de petit ruminant ;

2° Un poinçon poli, plat, taillé dans une moitié de côte, long de 33 millimètres. Cet outil est en bon état ;

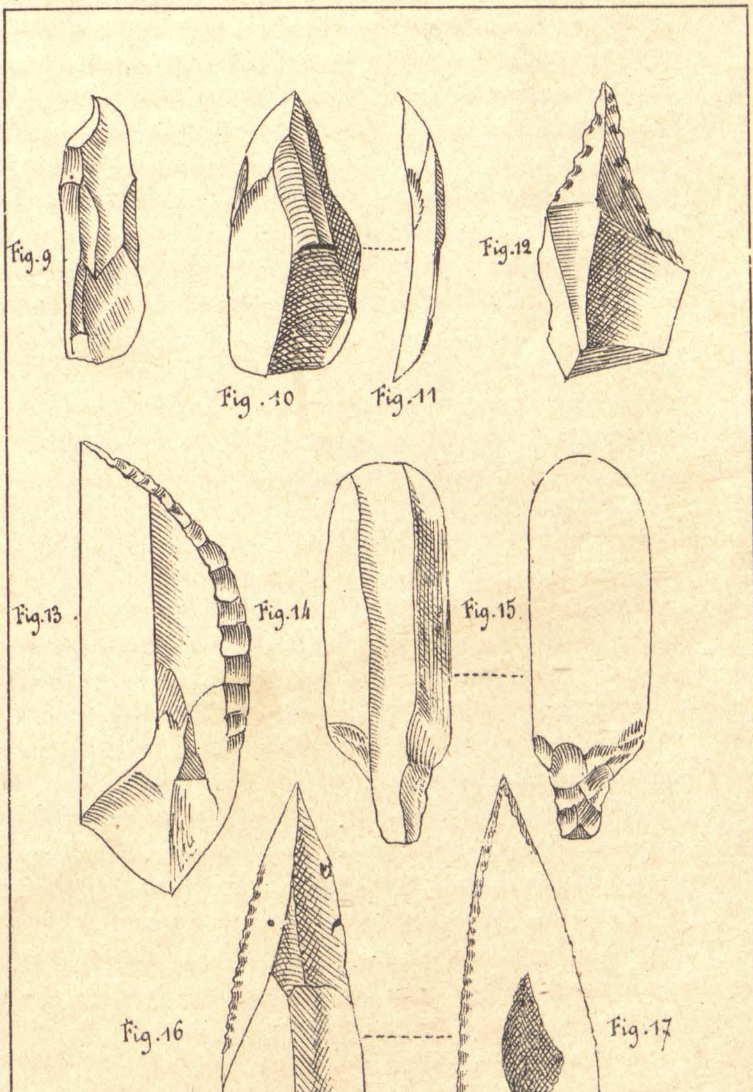
3° Un poinçon fait d'un stylet de jeune équidé, court, aiguisé et poli seulement à la pointe ;

4° Un petit poinçon très bien travaillé et destiné peut-être à servir de pointe de trait. Il est très aigu au sommet, obtus à la base et légèrement incurvé en dessous. Le côté de la concavité aplati. Cette disposition permettait de le fixer solidement au bout d'un trait. Il est arrondi sur les faces latérales et convexe. Ses dimensions sont : longueur 5 cent., largeur 4 mill., épaisseur 2 mill. 5 ;

5° D'un poinçon fait d'une simple esquille d'os appointée et polie à l'extrémité ;

6° D'un remarquable poinçon fait d'une incisive de sanglier dont la racine est taillée en bec de plume. Sa longueur est de 5 centimètres ;

7° D'un poinçon inachevé, portant encore à la base, le talon osseux. Ce poinçon a 86 millimètres ;


Fig. 9
Fig. 10
Fig. 11
Fig. 12
Fig. 13
Fig. 14
Fig. 15
Fig. 16
Fig. 17
F. Doumergue.

8° D'un petit lissoir, cylindrique, ayant 47 millimètres de longueur et 4 millimètres de diamètre. Il est obtus, arrondi à un bout et mal appointé à l'autre ;

9° D'un gros lissoir fait de la partie supérieure d'un stylet de cheval d'une longueur de 6 centimètres. Cet instrument est arrondi et poli à la base ainsi que sur un côté ;

10° Une sorte de tranchoir fait d'une lame d'émail provenant d'une dent de remplacement d'un bœuf. Cette pièce très intéressante est polie sur les faces et aiguisée en un tranchant concave à l'extrémité supérieure. Elle a 42 millimètres de longueur et 15 millimètres de largeur.

11° La pièce la plus intéressante est un fragment de large côte, fendue dans le sens de la largeur, polie en dessous sur les bords et à l'une des extrémités qui est arrondie. La surface supérieure est entièrement polie. Cette lame porte de chaque côté deux profondes entailles *non situées à la même hauteur* (fig. 20). Chacune de ces entailles montre très bien les traces du sciage laissées par un instrument en silex. Cette pièce vient apporter une nouvelle preuve à l'appui de ce que l'un de nous avançait dans un précédent travail (1). Cet objet doit être un registre de comptes. Nous devons pourtant avouer que le nombre de dents, toujours réduit à deux dans les pièces que nous connaissons, nous laisse encore un doute sur l'attribution à donner à ces objets.

Nous avons aussi recueilli quelques fragments pouvant être rapportés à six poinçons. Une pointe triangulaire est remarquable par les deux profondes rainures longitudinales qu'elle porte en dessous.

A signaler un morceau de bois (thuya ?) en forme de piquet, long de 20 centimètres, et grossièrement tailladé au moyen d'instruments en silex.

b. SILEX TAILLÉS

La collection de silex taillés retirée de la grotte est très importante. En ne tenant compte que des silex portant des traces irrécusables de travail intentionnel, nous pouvons évaluer à 450

(1) DOUMERGUE. — *La grotte du Ciel ouvert à Oran.* — *In Bull. Ass. franç. pour l'av. des Sciences.* Congrès de Pau, 1892.

le nombre des pièces taillées. Sur ce nombre 130 au moins sont des pièces de choix. Les silex de l'oued Saïda peuvent être répartis en plusieurs groupes que nous allons énumérer dans l'ordre *présumé* de leur ancienneté :

1° *Racloirs de facture moustérienne.* — Ces racloirs sont de dimensions assez fortes. Ils ont 3 à 4 cent. de diamètre moyen et 1 à 1 cent. et demi d'épaisseur. Ils sont en général en silex calcédonieux, roche commune non loin de l'Oued Saïda sur l'Arzem. Ils sont taillés à grands éclats sur une de leurs faces et peu retouchés sur tout ou partie de leur pourtour (fig. 1).

Quelques racloirs ont été éclatés en-dessous. Ils présentent donc une réminiscence de la taille chelléenne ;

2° *Silex taillés* à grands éclats sur une seule face rendue pyramidale, petits, peu épais, à bords naturellement tranchants et d'usage indéterminé. En général ils sont faits de la même roche que les précédents.

3° *Grattoirs de transition.* — Ces outils de forme lamelleuse ont une épaisseur de 5 mill. environ. Ils sont retouchés seulement à l'une de leurs extrémités arrondie (fig. 2).

4° *Lames-grattoirs.* — Ces lames sont taillées et retouchées à l'une des extrémités et quelquefois aux deux. Elles sont représentées par quelques jolis échantillons. Leur longueur est de 5 à 6 cent. ; leur largeur varie de 1 cent. à 1 cent. et demi. Leur section est en général triangulaire. Elles annoncent un acheminement vers le *type* solutréen (fig. 3 et 4). (1)

5. *Des pointes en feuille de laurier.* — Ces pointes qui rappellent le type solutréen de France devront peut-être être rapportées à une époque relativement récente (fig. 5 et 6).

Un grand éclat trapézoïde, retouché sur les deux côtés de la base et qui à tout l'aspect d'une scie, doit être de la même époque.

6° *Des lames* étroites et épaisses, régulièrement taillées et retouchées sur tout leur pourtour, paraissent aussi être du même âge que les précédentes. Leur usage est difficile à déterminer. L'usure des pointes semble toutefois indiquer que ces instruments servaient de perçoirs (fig. 7).

---

(1) Le mot *type* que nous employons plusieurs fois n'est nullement synonyme de période. Il désigne la facture du travail des objets.

Une belle lame en pointe, retouchée sur les bords, dénote la même époque (fig. 8).

7° *Lames*. — Les lames du *type* magdalénien annonçant une véritable évolution dans l'emploi des matières premières et dans le travail du silex étaient communes. Avec elles apparaît en effet dans la grotte le véritable silex importé de loin. Ces lames, dont la largeur atteint jusqu'à 9 cent., ont tout ou partie de leurs bords retouchés intentionnellement ou par l'usage.

Quelques-unes portent une échancrure circulaire qui servait à ébaucher les poinçons en os.

8° *Burins*. — Nous rapportons aux burins quelques silex, dont la place dans la série est difficile à trouver.

Quelques-uns sont terminés en bec de perroquet.

La plupart de ces instruments étant en silex, ils semblent devoir être rapportés au même âge que les suivants (fig. 9, 10 et 11).

9° *Forets*. — Divers instruments bien caractérisés ont servi de forets ou de perçoirs (fig. 12),

L'un d'eux, complètement retaillé sur toutes ses faces, présente tous les caractères de taille du *type* solutréen. Sa section horizontale a la forme d'un triangle équilatéral curviligne de 4 à 5 mill. de côté. Il a 3 cent. 5 de longueur. La pointe manque.

10° *Grattoirs-perçoirs*. — Trois silex offrent une forme remarquable. Ce sont des extrémités de lames assez larges, échancrées arrondies au sommet et prolongées d'un côté par une pointe taillée comme un foret.

11° *Tranchets*. — Ces instruments, à dos bien retaillé, étaient rares dans la grotte. On les trouve aussi sur le plateau d'Aïn-el-Hadjar (fig. 13).

12° *De petites lames* retaillées sur le dos et semblables à celles qui marquent l'apogée de l'époque magdalénienne étaient représentées par quelques échantillons.

13° *Des pointes de javelot à pédoncule*. — Ces pointes qui indiquent un immense progrès dans la fabrication des armes de jet sont très remarquables.

Nous avons pu en récolter un certain nombre qui permettent de se rendre compte de la série des phases, par lesquelles passait leur fabrication. Ces pointes sont retouchées sur le pédoncule et sur les bords. Remarque curieuse, les retouches des bords ne sont

pas sur la même face. Tandis que le bord gauche est retouché en dessous, le bord droit l'est en dessus. L'extrémité est retouchée sur les deux bords mais seulement en dessous (fig. 14, 15, 16 et 17).

14° Enfin, pour terminer la série et arriver à l'époque de la pierre polie, nous avons trouvé une pointe de flèche à pédoncule très court et à ailerons non symétriques. Elle a la forme d'un triangle presque isocèle de 26 mill. de hauteur et de 23 mill. de base. Sa plus grande épaisseur est de 4 mill. Elle est finement travaillée sur toute l'étendue de ses faces. (fig. 18).

Nous avons aussi trouvé un fragment de pointe de flèche appartenant à un autre type. Ce fragment très bien taillé a appartenu à une pointe de flèche plus étroite et plus allongée que la précédente (fig. 19).

15° *Nucleus.* — Les blocs de silex dont on avait enlevé des éclats étaient communs ; mais ceux dont on avait détaché des lames étaient en petit nombre.

C. HACHES POLIES

Deux haches polies ont été trouvées dans la grotte :

L'une, en roche ophitique à grain très fin, entière, petite, plate, et finement polie sur toute sa surface. Ses dimensions sont : longueur 55 mill., largeur 28 mill., tranchant 23 mill., talon 10 mill., épaisseur 12 mill. Les côtés sont arrondis. La coupe longitudinale a la forme d'un fuseau.

Cette hache a été recueillie sous la paroi de gauche et dans la partie supérieure du dépôt.

L'autre, en diorite, à gros grain, piquetée sur la majeure partie de sa surface, n'a été polie que sur le tranchant. Ce dernier manque d'ailleurs maintenant. Après usure, il a été grossièrement retaillé à larges éclats. Quelques points seulement présentent encore des traces du polissage primitif. Cette hache est plate ; elle est plus grande que la précédente. Ses bords et son talon sont arrondis. Ses dimensions sont : longueur 70 mill., largeur, au-dessus du tranchant, 50 mill., talon environ 22 mill., épaisseur 13 à 17 mill.

d. INSTRUMENTS DIVERS EN PIERRE

Avec les instruments en silex nous avons trouvé quelques pierres dont l'usage n'est pas toujours facile à déterminer. Elles comprennent :

1° Des galets qui ont servi de broyeurs. Les traces de sanguine dont leur surface est recouverte ne laissent aucun doute à cet égard. Ils sont intacts sur leur pourtour ;

2° Des galets qui ont servi de percuteurs. Ils sont de petites dimensions (6 à 7 cent. de longueur). Leurs extrémités sont bien étoilées ;

3° Une plaque en grès jaunâtre, à bords parallèles et arrondis. Cette plaque paraît avoir été polie sur toute sa surface. Elle est amincie en tranchant à l'une de ses extrémités comme une hache. Le talon semble n'avoir été qu'arrondi. Les deux extrémités sont fortement dégradées par l'usage. Les dimensions de cet instrument sont : 9 cent. de longueur, 4 cent. 5 de largeur et 1 cent. 5 d'épaisseur ;

4° Une autre plaque polie, en grès rouge, est remarquable par sa forme polygonale. Sa plus grande longueur qui est de 81 mill., forme la base de deux trapèzes égaux dont la hauteur est de 27 mill. et la petite base de 20 mill. environ. L'épaisseur est de 9 mill. Les extrémités sont obtuses et, comme tout le pourtour, arrondies et polies. Quel était l'usage de cette plaque ? Il est difficile de répondre.

5° Une autre plaque en grès rouge dur de forme pentagonale et paraissant avoir servi au même usage. Elle est plus épaisse et ses bords sont plutôt équarris qu'arrondis. Ses dimensions sont : largeur moyenne 10 cent., côtés 7 cent., épaisseur 1 cent. 5.

6° Trois autres plaques plus minces, à bords et à surface irrégulièrement polis viennent encore accentuer le doute qui plane sur l'usage de ces objets. Ces trois plaques présentent trois caractères communs : 1° la convexité de la base ; 2° leur faible épaisseur qui est de 4 à 5 mill. ; 3° le polissage du bord convexe inférieur.

La plus petite de ces plaques a 5 cent. de longueur et 4 cent. de largeur. L'une des extrémités et un côté sont droits ; l'autre côté est curviligne et l'autre extrémité est fortement arrondie.

La deuxième, de grandeur intermédiaire à celles des deux autres a la forme d'un trapèze dont la hauteur est de 8 cent. 5, la grande base de 5 cent. et la petite de 2 cent., 5. L'extrémité supérieure est irrégulièrement curviligne, l'inférieure est sensiblement convexe (fig. 21).

La troisième, brisée à la partie supérieure, est encore plus régulière que la précédente. Elle a 65 mill de hauteur, 50 mill. de grande base et 4 cent. de petite base (fig. 22).

Des plaques ayant quelque analogie avec les trois précédentes ont été trouvées en Espagne dans la grotte *Casa da Moura* (1). Ces dernières diffèrent de celles de l'oued Saïda par leur forme régulièrement géométrique, par les dessins en dents de loup qui recouvrent leur surface et par le trou de suspension qui manque dans les nôtres. Toutefois, la troisième de l'oued Saïda offre sur une face des lignes obliques parallèles distantes de 2 mill. et reconnaissables sur la plus grande partie de la surface. L'extrémité supérieure de la plaque manque. Rien ne prouve donc qu'elle n'a pas été percée d'un trou de suspension (fig. 22).

7° Un grand éclat naturel de calcaire de forme rectangulaire, subarrondi à l'une des extrémités et tronqué à l'autre. La section transversale de cet éclat est triangulaire. Il a donc la forme d'un couteau à double tranchant. Ses dimensions sont : 16 cent. de longueur, 4 cent. 5 de largeur, et 1 cent. d'épaisseur. L'un des bords est intact, l'autre porte quelques larges retouches bien apparentes occasionnées par l'usage.

8° Une concrétion ferrugineuse cylindrique ayant pu servir de percuteur est à signaler. Cette pièce a 5 cent. de longueur et 2 cent. de diamètre. Ses bouts sont hémisphériques. Des rognons de même nature sont communs aux environs d'Aïn-el-Hadjar.

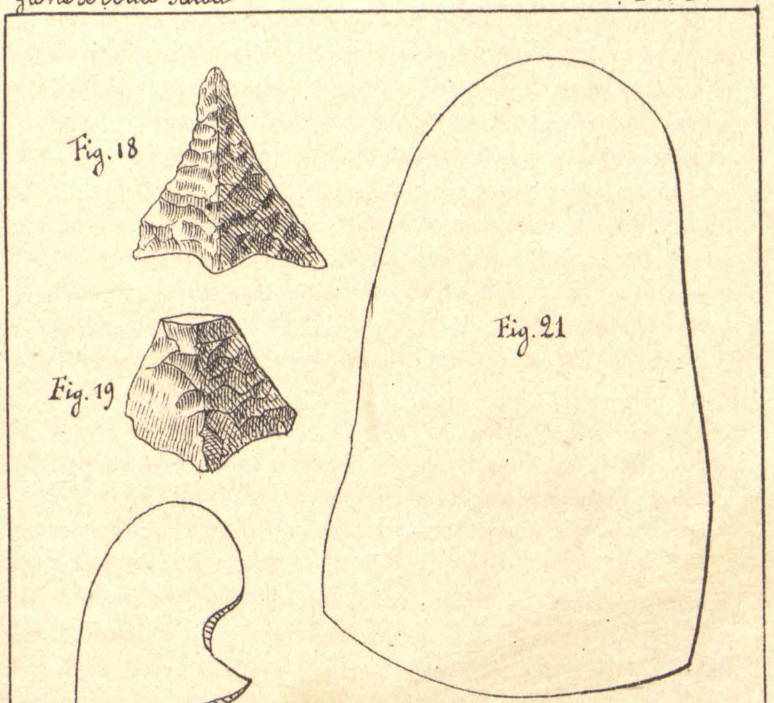
e. POTERIES

De nombreux fragments de poteries ornementées nous ont offert un mélange dans lequel il est difficile d'établir une classification. Les motifs d'ornementation sont les mêmes que ceux trouvés sur

---

(1) CARTAILHAC. — *Ages préhistoriques de l'Espagne et du Portugal*, p. 97.

Grotte de l'oued Saïda Pl. 3.



les poteries des grottes d'Oran. Les tessons les plus anciens portent des gravures faites soit avec l'ongle, soit avec un poinçon ou un bout de bois. Les plus récents offrent des dessins composés de lignes obliques qui se coupent, souvent sans symétrie. Quelques poteries étaient ornementées aussi sur leur rebord non replié.

Le fragment le plus curieux est *entièrement* recouvert de lignes saillantes parallèles. Les intervalles ne sont nullement unis. Ils présentent au contraire une espèce de réseau de veines qui réunit les lignes en relief. On dirait que cette ornementation a été faite par empreintes au moyen d'un moule en bois grossièrement gravé en creux.

Les anses sont en général de deux sortes : les unes sont un simple prolongement du rebord, les autres sont formées d'un ou deux têtons appliqués à la partie supérieure de la panse. Quelques-unes consistent en de petites bandes sinueuses appliquées à la même hauteur.

Nous n'avons trouvé qu'une pièce entière. C'est une grande marmite de 20 cent. 5 de profondeur et de 22 cent. 5 de largeur. L'ouverture qui est rétrécie a 13 cent. de diamètre. Cette marmite trouvée dans la partie supérieure du dépôt, sous la paroi de gauche, n'est probablement pas très ancienne. Elle est absolument dépourvue d'ornements.

De nombreux tessons sont percés de trous coniques qui indiquent que les troglodytes de l'O. Saïda savaient raccommoder les vases fendus ou brisés.

f. OBJETS GRAVÉS

A part le bout de poinçon plat que nous avons signalé comme portant deux fortes rainures, nous n'avons constaté aucune trace de gravure sur *os*.

Mais si nous n'avons trouvé aucun échantillon de gravure sur os, nous avons été assez heureux pour recueillir dans la grotte de l'oued Saïda deux fragments d'œuf d'autruche gravés. L'ornementation se compose : 1° d'un large pointillé de 45 mill.

de longueur sur 12 mill. de largeur; d'un treillis formé par des lignes obliques et parallèles. Ces lignes sont distantes de 2 mill. Les deux dessins se trouvent sur deux côtés adjacents. Chacun deux est bordé en dessous par une ligne droite. Le plus grand fragment est à peu près carré; il a 4 cent. de côté. Il ne représente qu'une partie de celui sur lequel s'étendait l'ornementation. L'autre fragment a environ 1 cent. carré.

g. OBJETS DE PARURE

Les objets de parure étaient excessivement rares. Ils comportaient :

1° Un tout petit galet de 28 mill. de longueur sur 20 mill. de largeur. Ce galet est percé, sur son bord le plus étroit, d'un trou de suspension. Le travail de forage a été fait des deux côtés. Les deux ouvertures sont obliques et largement coniques.

Un autre petit galet de mêmes dimensions était sans doute destiné au même usage.

2° Une grosse perle sphérique. Cette perle est percée d'un trou cylindrique, régulier, caractéristique d'une époque récente. Son diamètre est de 17 mill. et celui du trou de 3 millimètres. Sa surface est entièrement polie et blanche. L'intérieur est d'un gris noir (1).

3° Un fragment de plastron de tortue poli en dessous et sur la moitié de son pourtour. Cette pièce a la forme d'un rectangle à bords irréguliers ; il est percé d'un trou parfait, de 4 millimètres de diamètre. C'était une pendeloque.

Les pendeloques faites de valves de coquilles marines manquaient absolument. Les coquilles de la *melanopsis maroccana* qui habite la rivière pouvaient seules les remplacer. Nous en avons trouvé une vingtaine dans le dépôt. Toutes, ou à peu près, avaient la bouche brisée. Deux seulement étaient percées sur le deuxième ou le troisième tour de spire.

M. Bleicher, le savant professeur de Nancy, qui a bien voulu étudier la nature de cette perle, a reconnu qu'elle était en verre de couleur décomposé extérieurement.

L'*unio rhomboïdeus* qui vit dans la rivière pouvait être aussi employé comme pendeloque. Les quelques valves que nous avons retirées du dépôt n'étaient pas perforées.

Nous devons enfin signaler une partie inférieure de valve de *pectoncle,* le seul objet de provenance marine que nous ayons retiré de la grotte. Les relations entre les populations de l'oued Saïda et celles du bord de la mer devaient donc exister.

Nous terminerons cet exposé en signalant quelques morceaux de sanguine ocracée et d'hématite rouge que nous avons recueillis dans le dépôt. Les anciens troglodytes employaient ces couleurs soit pour le tatouage, soit pour colorer divers objets. Ils les broyaient avec des galets et les mélangeaient avec de la moelle.

Tous les objets recueillis dans la grotte de l'oued Saïda font aujourd'hui partie des collections du Musée d'Oran.

CONCLUSIONS [1]

La présence dans le dépôt archéologique que nous venons d'étudier des restes d'espèces aujourd'hui disparues, prouve que les anciens troglodytes de l'oued Saïda ont été contemporains des des derniers représentants d'un certain nombre d'espèces quaternaires. En outre le manque absolu de couches d'alluvions démontre que, lors de la formation des premières couches archéologiques, les pluies diluviennes avaient cessé. L'homme habitait donc la grotte dès les premiers temps de la période géologique actuelle. Peut-être même s'y était-il établi pendant le déclins de la période quaternaire.

Les objets d'industrie, s'ils étaient synchroniques de ceux de France, démontreraient suffisamment cette dernière hypothèse. Mais *n'admettant pas ce synchronisme* nous ne pouvont attacher qu'une importance secondaire aux caractères que nous offrent les

(1) Les conclusions renfermant des appréciations tout à fait personnelles ont été rédigées par M. Doumergue.

objets d'industrie. Deux périodes seulement sont bien caractérisées dans la province d'Oran : la plus ancienne représentée dans les gisements de Ternifine et d'Ouzidan ; la plus récente celle des *haches polies* et des *pointes de flèche à pédoncule et à barbelures*, que l'on rencontre en très petit nombre dans les couches supérieures des grottes et plus souvent à la surface du sol. Tous les autres objets appartenant à ses périodes intermédiaires aux deux périodes extrêmes, offrent un mélange dans lequel il est impossible d'établir une classification. Tous les types classiques, depuis le moustérien jusqu'au campinien, s'y rencontrent. Mais si les objets d'industrie ne peuvent guère servir — du monis pour le moment — à établir l'âge des diverses parties du dépôt de la grotte de l'oued Saïda, *pas plus d'ailleurs que de celui des grottes d'Oran*, ils n'en sont pas pour cela dépourvus d'intérêt. Presque tous ont leurs analogues dans les divers types d'outils et d'instruments trouvés dans les cinq parties du monde. Ils démontrent une fois de plus cette grande vérité que, partout, le progrès dans le travail du silex a passé à peu près par les mêmes phases. C'est surtout avec des objets de l'industrie madeleinienne espagnole signalés par M. Cartailhac (1) que beaucoup d'outils et d'instruments en silex de l'oued Saïda présentent le plus d'affinités.

Une civilisation similaire de la civilisation madeleinienne ibérique a donc laissé ses traces dans la grotte de l'oued Saïda. Les produits du travail de l'os contribuent à consolider notre conviction. L'art de la gravure sur os caractéristique de la plus belle partie de la période glyptique (1) a été, en effet, à peu près inconnu des anciens troglodytes de la province d'Oran. Du moins jusqu'à maintenant aucune découverte importante n'est venue détruire cette intéssante constatation. Ce n'est que sur les poteries que s'est exercé le talent des premiers graveurs. En Espagne, la période glyptique ne s'est guère montrée jusqu'ici plus développée que dans la province d'Oran. Depuis longtemps donc des relations et peut-être même des liens de parenté *ont dù exister* entre les anciennes populations de l'Espagne et de la Maurétanie.

---

(1) CARTAILHAC *(loc. cit.)*

La présence dans toute l'épaisseur du dépôt des restes des espèces actuelles et d'objets relativements récents tels que : pointes de javelot, pointes de flèche, haches polies, démontre en outre que la grotte habitée déjà pendant le déclin de la période quaternaire, l'a été ensuite depuis le commencement de la période actuelle jusqu'à la fin de l'âge de la pierre. Telles sont nos conclusions.

***

Nous avons déjà reconnu dans les dépôts archéologiques d'Oran (2) des caractères campiniens. Nous reconnaissons aujourd'hui des caractères quaternaires dans le dépôt de la grotte de l'oued Saïda. Nous sommes bien près de reconnaître aussi ces derniers dans le grand dépôt des grottes d'Oran. Nos observations nous poussent donc à vieillir l'âge des grottes oranaises. Nous n'hésitons plus à avancer que les grottes du type de celles d'Oran sont bien plus vieilles qu'on ne la cru jusqu'ici.

DOUMERGUE et POIRIER.

---

(1) M. PIETTE *(in Bull. Ass. fr.* Congrès de Pau, 1892) a donné le nom de « glyptique » à la période pendant laquelle l'homme « apprit à tailler l'os avec le silex, inventa une foule d'instruments ingénieux et s'adonna aux arts de la sculpture et de la gravure. » Cette définition précise donc la période madeleinienne.

(2) DOUMERGUE *(loc. cit).*

Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne

Bornes milliaires de la route de Lucu à Altava

Au mois de novembre dernier, j'ai fait, en compagnie de M. Eymauzy, administrateur-adjoint de la commune mixte de Saïda, une nouvelle excursion dans la région de l'oued Sefioun, entre Sidi-Bel-Abbès et Saïda, en vue de continuer mes recherches sur les frontières militaires de la Maurétanie.

J'avais trouvé précédemment, sur le tronçon de route partant de Lucu (Timziouine), sept milliaires se suivant sans interruption dans la direction d'Altava (Lamoricière), depuis la borne II jusqu'à la borne VIII (1).

Dans cette dernière excursion, j'ai découvert les quatre bornes suivantes, IX, X, XI et XII, encore en place comme les précédentes. Malheureusement, elles sont très endommagées, en grande partie délitées, et on n'y lit plus que quelques restes d'inscriptions.

Le milliaire IX se trouve au lieu dit el Azeil, chez les Ouled Abd-el-Kader, la borne X à la distance voulue de la précédente, la borne XI au lieu dit el Oucera et la borne XII au lieu dit El Guernina.

La distance entre chacune de ces bornes est exactement la même, celle de 1472^{m} 5.

Je me borne ici à signaler la découverte de ces quatre nouveaux milliaires, me réservant d'en faire une description détaillée dans l'étude que je compte publier prochainement, avec carte à l'appui, de cette voie qui reliait entre eux les *praesidia*,

---

(1) Voir tome XII (an. 1892), pp. 273-279, et tome XIII (an. 1893), pp 241 et 242.

ou postes fortifiés de la frontière maurétanienne, de la *praetentura* suivant l'expression relevée sur les bornes mêmes. Cette route, dont l'étude offre un réel intérêt, ne figure pas dans les routiers anciens.

Sur l'emplacement du milliaire VIII à Feid Derabine, j'ai eu la bonne fortune d'exhumer la partie supérieure de l'inscription publiée dans le *Bulletin* de la Société, ann. 1893, p. 242, n° 1201. Les deux fragments s'ajustent fort bien. Je donne ici l'inscription tout entière :

N° 1204

imp.caes ARLSEP
timi VSSEVER
usp ERTINAXET
m.a VRELIVSANTO
5 NINVSMGGARAB
ADZABBPARTHIC
MAXIM *us et p septi*
mius geta caesar
pius aug. britt. MI
10 *liaria n* OVAPRAE
TENTVRAEPONIIV
SERVNT CVRANTE
PAELIO PEREGRI
NO PROC AVGGG
15 COHR I PANNON ·
A LVCV MP
VIII

A la 15e ligne, les lettres HR sont liées.

A la 5e ligne, il y a bien MGG. Je crois qu'il faut lire AVGG. Le lapicide, un soldat pannonien sans doute, aurait ainsi commis une double faute : M au lieu de AV et deux G au lieu d'un seul.

On avait cru jusqu'ici que Caracalla n'avait pris les titres d'*Arabicus, Adiabenicus* et *Parthicus Maximus* qu'après la mort de son père. C'était l'avis de M. R. Cagnat, et c'était l'avis général. Mommsen dit (C. I. A. 3 II p. 1115) en parlant de cet empereur : « *Patre vivo abstinet a Parthici maximi similibusque agnominibus* ». Il cite pourtant une inscription (C. I. A. 3 I 3120), trouvée à Arba, en Dalmatie, où on lit :

IMP CAESAR
L · SEPTIM · SEVER ·
PII·PERTINA*c* · AVG · *f*
M · AVRELIO · ANTO
NINO · AVG · PART ·

Mommsen suppose ce texte altéré, mais il n'y a plus aucune raison de le croire. On trouve de plus l'inscription suivante (C. I. A. 3 II 5943) découverte à Castra Regina (Regensberg) en Raetie :

PRO S*alute dd*
NN AVGG · IMPP · S*everi et*
ANTONINI PAR M*aximi nobi*

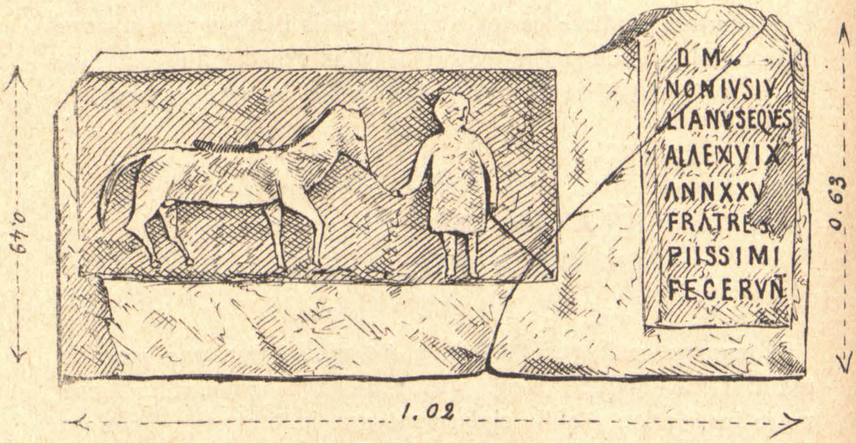
Mommsen croit que PAR M a été ajouté par une seconde main. Cette opinion n'est plus soutenable aujourd'hui, car notre inscription établit clairement que le titre de *Parthicus Maximus*, comme les deux autres, a été décerné à Caracalla, du vivant de son père, et elle en est l'exemple le plus typique.

Portus Magnus

Notre excellent ami, M. le docteur Duzan, maire de Saint-Leu, à qui nous devons la conservation de tant de documents et objets antiques menacés de destruction, a bien voulu envoyer au Musée d'Oran, deux pierres tombales (nos 1204 et 1205 ci-dessous) tout récemment trouvées dans les ruines de Portus Magnus.

L'une d'elles est divisée en deux compartiments ; dans celui de gauche, on voit le personnage lui-même tenant par la bride son cheval sellé de l'ephippium, et dans le compartiment de droite, l'inscription, où l'on apprend qu'il a servi dans une ala désignée par le chiffre X.

No 1205. — Pierre en calcaire du pays.



No 1206. — Bloc quadrangulaire en calcaire du pays. (Hauteur 1m08 ; largeur 0m63 ; épaisseur 0m50).

D M S
TIBCLAVDI
VSVICTOR
VIXITANNIS
LXXVIIII

La tête de statue d'enfant en marbre d'Italie, dont on voit ci-dessous le dessin, a été également trouvée récemment dans les ruines de Portus Magnus. Elle est aujourd'hui au Musée d'Oran, qui en a fait l'acquisition. Le nez est mutilé.



Albulae

Il existe au Musée d'Oran deux inscriptions tombales provenant d'Albulae (Aïn-Temouchent) et qui jusqu'ici sont restées inédites ; les voici :

N° 1207. — Pierre cubique en calcaire du pays. (Hauteur $0^{m}525$; largeur $0^{m}53$; épaisseur $0^{m}30$.

D M S
VALERIOVA
LERIANOVIX
AXIIIGENIA
LEVALEN❦FILIO

N° 1208. — Cippe en calcaire du pays. (Hauteur 0m98 ; largeur 0m50.

D M S
F A B I V S
V I C T O R I
N V S F R E
S V A L E R I O
N E S T O R I
B E N E M E
R E N T I
F E C I T

L. Demaeght.

BIBLIOGRAPHIE

CONTES POPULAIRES MALGACHES (1)

PAR M. GABRIEL FERRAND

M. Gabriel Ferrand, agent résidentiel de France, à Madagascar, mérite doublement un compte-rendu de son ouvrage dans notre *Bulletin :* 1° parce que ses *Contes* concernent la grande île africaine ; 2° parce que l'auteur, comme il le rappelle lui-même dans l'énumération de ses titres, est membre de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran.

Les *Contes Malgaches* sont dédiés à notre ami, M. René Basset, professeur à l'Ecole supérieure des Lettres d'Alger, l'un de nos plus savants collaborateurs.

Le Folk-lore malgache partage, avec la plupart des langues africaines, le triste privilège de n'exciter la curiosité que de quelques rares savants, qui ont consigné le résultat de leurs patients travaux dans des revues spéciales dont le grand public n'est nullement friand. L'auteur comble donc une très réelle lacune en essayant de mettre à la portée de toutes les intelligences et de toutes les bourses la littérature orale d'un peuple qui passera tôt ou tard sous notre domination directe.

M. Ferrand divise son ouvrage en six chapitres :

1° Contes d'animaux ;
2° Contes merveilleux ;
3° Légendes et traditions ;
4° Contes divers ;
5° Exploits de Rotofetsi et Mahaka ;
6° Chansons, énigmes et proverbes.

(1) LEROUX, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.

Plusieurs des contes d'animaux ont avec les fables de La Fontaine une ressemblance frappante ; mais l'auteur affirme s'être assuré qu'il n'y a pas eu plagiat de la part des naturels de Madagascar. Je me permets de lui signaler le n° 16, *Le bœuf qui voit son image dans l'eau*, qui est, sauf cette particularité étrange que le bœuf *parle après sa mort*, la reproduction du *Cerf se voyant dans l'eau* de notre grand fabuliste.

Les Contes merveilleux nous offrent un tableau saisissant des mœurs, coutumes et superstitions des Malgaches. Je me contente de noter en passant le 23e conte dont deux épisodes peuvent fournir un léger rapprochement aux deux de mes *Légendes de la Grande Kabylie* (1). *Trimobe,* de même que les ogres du nord de l'Afrique, ne peut monter ni sur les arbres ni sur les rochers. *Takinga,* moins malin cependant que son compère Kabyle, joue à l'ogre malgache autant de méchants tours que *Mk'id'ech* à l'Ogresse aveugle.

Quel dommage que M. Ferrand n'ait pas pu faire aux *Légendes et traditions populaires* une plus grande place dans son livre ! Ces légendes constituent en effet les seuls documents que l'on possède sur l'histoire de Madagascar depuis ses origines jusqu'au commencement de ce siècle. Douze pages seulement consacrées aux origines du peuple et des localités de la Grande Ile, c'est peu de chose. L'auteur, nous l'espérons, recueillera encore de nouveaux documents sur ce chapitre si intéressant, car il est à présumer que les Indigènes ne lui ont pas dit leur dernier mot à ce sujet.

Les Contes divers de la 4e partie flagellent sans pitié les deux grand vices malgaches : l'avarice et la gourmandise. Harpagon et Gargantua ont des émules sous toutes les latitudes.

Le volume se termine par une vingtaine de contes relatifs aux brigandages des deux bandits *Kotafetsi* et *Mohaka*, dont le naturel n'est ni plus ni moins cruel que celui de leurs collègues des autres pays.

Les chansons, énigmes et proverbes occupent, à la fin du livre, une place très restreinte. Les chansons sont en vulgaire prose,

---

(1) 1er fascicule, 4 et 6 ; 2e fascicule, 12

la poésie étant inconnue à Madagascar. Le *rondeau* en *fa* majeur pourrait, avec une légère modification, servir d'accompagnement en tierce à notre fameux *Au claire de la lune.*

Somme toute, l'ouvrage de M. Ferrand nous révèle un monde inconnu. Il nous donne une idée exacte du degré de culture intellectuelle de ces naturels de Madagascar que l'on calomnie quelque peu en Europe en les comparant toujours à des sauvages. L'auteur complètera dignement la tâche qu'il a entreprise en augmentant son chapitre des *Légendes et Traditions populaires* et en publiant les textes des contes inédits.

Auguste MOULIÉRAS,

Professeur à la Chaire publique de langue arabe à Oran.

L'EXPÉDITION DU CHATEAU D'OR

Et le Combat de Ali contre le Dragon

Textes Arabes publiés et traduits par M. RENÉ BASSET (1)

Pour quiconque connaît la prodigieuse histoire des Arabes, il n'est peut-être pas de figure plus sympathique que celle de l'indomptable Ali, fils d'Abou Taleb, parmi cette phalange de héros qui ont illustré le premier siècle de l'hégire. La réaction persane a divinisé le cousin du Prophète ; les Musulmans orthodoxes en font eux-mêmes le premier personnage de l'Islamisme après Mohammed. Aussi a-t-on versé des flots d'encre pour célébrer la valeur du mari de Fathima *la brillante*. Le rôle d'Ali dans l'histoire est considérable. Néanmoins ses admirateurs, jugeant sans doute que la part qui lui était faite dans les Annales de l'Islam était insuffisante, ont donné libre carrière à leur imagination en inventant des romans qui ne reposent, la plupart du temps, sur aucun fondement historique. C'est précisément un de ces romans, sans nom d'auteur, que M. René Basset a publié et traduit pour la première fois dans le *Giornale della Società Asiatica Italiana*. Volume VII, 1893. Un tirage à part a été fait de ce travail que je résume ci-après :

La tribu du *Château d'Or*, presque entièrement exterminée par un dragon monstrueux, abandonne son pays. Ali, dans une de ses courses, apprend ce désastre de la bouche d'un vieillard qui lui décrit les merveilles du Château. « Sa partie supérieure est d'or ; ses fondations, de fer et de cuivre. Il a été construit par Cheddad ben Ad, le même qui a bâti Irem aux colonnes. Ses créneaux sont de verre et d'or éblouissant : il renferme des coupoles de verre et des estrades d'ivoire : son sol est de verre brillant, incrusté de perles et de rubis à la lumière éclatante. »

---

(1) Imprimerie de l'Académie R. des Lyncei, Rome.

Un dragon, dont les dimensions dépassent tout ce que l'imagination la plus déréglée peut rêver, veille sur ce Château avec des légions innombrables de *Génies* et de *Démons*. L'âme intrépide d'Ali ne connaît pas la crainte. Il s'avance, armé de son bouclier et de sa célèbre épée. Le dragon vomit de la fumée et des flammes. Les Djinns veulent le défendre, ils sont massacrés par Ali. Accablé par le nombre, le gendre de Mahomet allait peut-être succomber dans cette lutte contre des milliers de démons lorsque sa femme Fathima, prévenue par un songe, prévient le Prophète du danger que court son gendre. Mahomet, après avoir invoqué Dieu, conseille à Ali de cesser de combattre les génies et les satans et de s'attaquer au dragon leur chef. Ali porte un coup de sabre effroyable au monstre et le coupe en deux. Les génies et les démons luttent encore un moment, mais, effrayés par la mort de leur chef et par l'intrépidité du fils d'Abou Taleb, ils demandent quartier et embrassent l'islamisme.

Trois recensions de cette légende en langue arabe et une en aljamiada ont été traduites par l'auteur. Deux de ces recensions présentent des différences dans les détails, mais semblent avoir eu pour copistes des pseudo-lettrés dont il a fallu corriger la rédaction en maints endroits. M. Basset, est-il besoin de le dire, s'est acquitté de cette tâche avec son érudition habituelle. Il a donné également dans ce volume l'analyse du roman de Ras el Ghoul *(Tête d'ogre)*, qui est encore une version de la même légende. Il y a dans le roman de Ras el Ghoul un fond historique plus transparent que dans l'Expédition du Château d'Or. Dans l'un comme dans l'autre, il est évident qu'il est question des guerres de Mahomet et des exploits de ses compagnons ; toutefois, tandis que dans l'Expédition du Château d'Or les noms des combattants et des localités relèvent de l'histoire et de la géograhie *fabuleuses*, sauf en ce qui concerne Ali et les principaux chefs, dans le roman de Ras el Ghoul, au contraire, la part de l'invention est moindre. Ras el Ghoul est un despote auquel obéissent de nombreuses tribus. La lutte est chaude et longue entre lui et l'armée des musulmans commandée par le Prophète en personne. Enfin, cette guerre se termine par le plus beau coup de sabre qu'Ali ait jamais donné et qui fend en deux le redoutable tyran. C'est la rédaction attribuée à Abou-el-Hasan Ali ben Ahmed el Bekri,

publiée au Caire, en 1282, et 1305 de l'hégire, et intitulée فتوح اليمن المعروف براس الغول que l'auteur a analysée avec tous les éclaircissements désirables.

Quoique l'esprit de cette légende soit purement alide, le musulman le plus orthodoxe peut la lire sans péril pour sa foi. Les hauts faits du *lion de Dieu* اسد الله sont trop connus sur tout le territoire de l'Islam pour que les vrais Croyants mettent en doute les exploits fabuleux de celui dont le Prophète a dit :
« *Mon Dieu, sois l'ami de* اللهم وال من والاه وعاد من عاداه *quiconque l'aime, l'ennemi de quiconque l'attaque.* »

M. R. Basset mérite toutes nos félicitations pour son savant ouvrage, dont la lecture nous a procuré une bien vive satisfaction.

Auguste MOULIÉRAS.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Séance du 5 Mars 1894

Présidence de M. MONBRUN, *Président*

Au début de la séance, le Président met sous les yeux des Membres du Comité la carte des itinéraires des colonnes Bonnier et Joffre, et leur indique le point où, à quelques kilomètres à l'ouest de Tombouctou, a été massacrée une partie de la colonne Bonnier, puis il se fait l'interprète des sentiments de notre compagnie en rendant un suprême hommage aux officiers et soldats morts pour la grandeur de la Patrie française et en exprimant à leurs parents et à leurs camarades les douloureux sentiments de condoléances de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran.

Prix de cent francs offert à M. Séguéla, instituteur-adjoint à l'école Saint-Pierre, à Oran

A la suite du concours ouvert par notre Société, un prix de cent francs a été accordé à M. Séguéla pour son étude sur la ville d'Oran. Ce qu'a voulu récompenser la Société, c'est moins la perfection de l'œuvre, qui, sous plus d'un rapport, laisse à désirer que l'énorme travail dépensé par son auteur. L'étude de M. Séguéla contient beaucoup de renseignements ; mais elle gagnerait a être plus condensée. On voit que l'auteur est un débutant qui ne possède pas encore l'art de composer un livre. Il a plutôt amassé des matériaux qu'il ne les a mis

en œuvre. Qu'il ne se décourage pas cependant. En élaguant de son travail tout ce qui est étranger au sujet, en révisant quelques inexactitudes, en divisant plus méthodiquement ses chapitres, il fera un livre instructif et attrayant.

Une des premières erreurs à rectifier, c'est l'identification d'Oran avec l'antique Quiza, laquelle était située en un site voisin du Pont-du-Chélif, où l'on a découvert une inscription épigraphique qui ne laisse aucun doute à ce sujet.

Si avec cela, M. Séguéla a le courage de supprimer de son ouvrage toutes les dissertations étrangères au sujet et qui l'encombrent inutilement, il aura fait une œuvre très présentable et qui lui fera honneur.

Don de la Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg

La Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg a fait don à la Société de ses dernières publications, savoir :

1° Comptes-rendus pour les années 1882 à 1888 (avec atlas) 1889 et 1890 ;

2° Matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie (livraisons 4-12).

Les comptes-rendus forment un magnifique volume grand in-folio. L'atlas qui accompagne ce volume se compose de huit superbes planches.

Les matériaux pour servir à l'archéologie de la Russie se rapportent aux antiquités du nord-ouest de la Russie, de la Sibérie, de la Russie méridionale et du sud-ouest de la Russie.

Le Comité exprime à la Commission Impériale Archéologique de Saint-Pétersbourg ses plus vifs remerciements.

Bulletin trimestriel de la Société

Dans la séance du 1[er] juillet 1893 du Comité des travaux historiques et scientifiques, section de Géographie historique et descriptive, sous la présidence de M. Alexandre Bertrand, membre de l'Institut, vice-président, M. le docteur Hamy, membre de l'Institut, secrétaire de la section, a analysé ainsi qu'il suit les *Bulletins* des 4[me] trimestre 1892 et 1[er] trimestre 1893 de notre Société ;

« Le récit d'une excursion au Fort National, par M. Boyer, la suite des itinéraires de M. Winkler, avec quelques notes du même sur les voies romaines du centre et du sud tunisiens ; la narration d'un voyage par eau d'Oran à Tanger avec la description du littoral algérien jusqu'à Nemours, par M. J. Canal ; l'histoire de l'occupation de Tlemcen par les troupes françaises en 1836, racontée par M. Gangloff, une notice sur le temple de Saturne, découvert à Dougga par le docteur Carton dans les fouilles dont j'ai déjà parlé, divers documents arabes avec traduction française, tels que la loi sur le recrutement tunisien, le récit par le bey d'Oran Hacen du combat livré par lui sous Mascara, en 1827, contre les bandes des Tedjini, et enfin la suite de l'Introduction aux fastes des Maurétanies, par M. Pallu de Lessert, forment le texte de ces deux fascicules variés et attachants. La Commission de l'Afrique du Nord ne manquera pas de s'intéresser à ce dernier travail, ainsi qu'aux répertoires épigraphiques que M. Demaeght poursuit avec persévérance et habileté .»

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Sahara algérien et Soudan. — Le lieutenant-colonel Bonnier de l'artillerie de marine, commandant les troupes du Soudan, après avoir mis en fuite les bandes de Samory à Koloni sur le Baoulé, et celles de son fils Karamoko vers Mousardou, se dirigea vers Mopti sur le Niger. Il était arrivé sur ce point, situé à 300 kilomètres environ de Tombouctou, lorsqu'il fut informé que M. le lieutenant de vaisseau Boiteux, commandant la flotille du Niger, était arrivé à Kabara le 25 décembre et que l'enseigne de vaisseau Aube avait été tué le 28 du même mois avec le second maître Ledanteg et 18 laptots par un parti de Touareg, à l'attaque duquel il s'était témérairement lancé. Il s'empressa de quitter Mopti pour marcher au secours de la flotille et arriva le 10 janvier à Tombouctou, dont le lieutenant de vaisseau Boiteux avait déjà pris possession. Le 12 janvier, après avoir laissé une partie de sa colonne dans cette ville, il partit en reconnaissance dans le S.-O. de Tombouctou, mais, dans la nuit du 14 au 15, il fut surpris entre Goundam et Tombouctou par un fort parti de Touareg et massacré avec le commandant Hugueny, quatre capitaines, deux lieutenants, le docteur Grall, le vétérinaire Lenoir, l'interprète Aklouch, deux sergents européens, six caporaux et plus de 80 soldats indigènes. Le reste de la colonne put revenir à Tombouctou.

Cette terrible nouvelle a jeté la consternation en France. Toutefois on s'accorde à reconnaître que cet évènement ne compromettra pas gravement notre influence dans l'Afrique centrale, grâce aux mesures promptes et énergiques prises par le gouvernement. Nos effectifs d'occupation au Soudan ont été augmentés. Un 4e bataillon de Tirailleurs Soudanais est en voie de formation, et deux compagnies de la Légion étrangère, embarquées sur le Cayor, sont parties d'Oran pour le Soudan, le 24 février, sous le commandement de M. Bouvier, chef de bataillon au 2e Régiment étranger. La colonne Joffre est arrivée le 9 février à Tombouctou.

— Le lieutenant-colonel Deporter, ancien chef des affaires indigènes de l'Algérie, chargé d'une mission dans le Soudan septentrional, est mort à Sokoto, d'un accès de fièvre biliaire hématurique.

— M. Fernand Foureau, à qui M. le Gouverneur de l'Algérie avait confié une mission de reconnaissance vers Insalah, après être revenu à Temassinin, s'est dirigé vers la région des Azgueur, ayant Aïr pour objectif.

— M. Bernard d'Attanoux, accompagné de M. Bonnel de Maizières, le père Hacquard et un père blanc, est parti du sud Constantinois avec une ambassade composée de Touareg de l'est ou Azgueur et de Touareg du centre ou Hoggar.

— M. Léon Fabert, qui avait accompli, l'année dernière, une mission dans l'Adrar, devait cette année, avec le concours d'un chef religieux, le cheikh Omar, tenter de se rapprocher des confédérations de Touareg situées au nord et au nord-ouest de Tombouctou. Il a dû renoncer à ce projet par suite des derniers événements du Soudan.

Sahara Atlantique. — Les Anglais, déjà installés au cap Juby, se proposent d'établir une nouvelle station au cap Bojador, à Saghi et El-Amra, débouché des caravanes de Tendouf, Araouan et Taoudeni.

Sierra-Leone. — Le major Crooke, agissant par ordre de Sir Francès Flemming, Gouverneur de Sierra-Leone, et au nom du gouvernement anglais, a pris possession du village de Port Lokko, situé à 110 kilomètres au N.-E. de Freetown, un peu au-dessus de la rivière Rokelle.

— Une convention a été signée entre le Gouverneur de Sierra-Leone et le roi Roboureh ou du district de la petite Scarcie, qui accepte le protectorat anglais.

Guinée Française. — Le Parlement libérien a ratifié la convention de délimitation franco-libérienne. Cette convention, qui trace les limites de la République africaine et des colonies françaises du Soudan et du grand Bassam, avait été signée à Paris, le 8 décembre 1892, par M. Hanotaux, Ministre plénipo-

tentiaire, directeur au Ministère des Affaires Étrangères et M. Haussmann, directeur au Sous-Secrétariat des Colonies, au nom de la France, et le baron de Stein, Consul général de Libéria à Anvers, au nom de la République Libérienne.

La convention fixe la frontière au Rio Cavally et nous assure ainsi toute la partie de la côte comprise entre San Pedro et Rio Cavally, qui nous était contestée.

Vers le nord, elle attribue définitivement à notre colonie du Soudan le bassin entier du Niger.

Par contre, la République de Libéria garde tous les bassins côtiers.

La convention, qui comporte plusieurs clauses destinées à assurer notre action dans la région du Haut-Niger, sera soumise en France à la ratification du Parlement.

En conséquence, M. le capitaine Binger, gouverneur de la Guinée, a déjà commencé l'occupation de la côte d'Ivoire par l'établissement de postes à Sassandra, Grand Drewin, San Pedro, Biriby et Cavally, par l'installation d'écoles, l'organisation de stations agricoles. Il a commencé aussi la carte du littoral.

Cameroun. — Une nouvelle compagnie d'exploitation de l'Hinterland de Cameroun vient de se constituer. Elle commencera ses opérations avec un capital de 200,000 marcs. Cette nouvelle compagnie se propose d'entrer en concurrence avec les marchands *Haussa* qui accaparent le commerce de l'ivoire et exportent la plus grande partie des défenses à Tripoli, par caravanes. La Société compte dériver, au profit de la colonie allemande, une partie du trafic de l'ivoire dans ces riches régions.

Dahomey. — Le gouvernement a décidé d'autoriser le général Dodds à rentrer en France, s'il juge son départ sans inconvénient et à laisser la direction des services au colonel commandant sous ses ordres. Dès que le général Dodds sera rentré en France, il sera remplacé par M. Ballot, lieutenant-gouverneur des établissements du Bénin.

Gambie Anglaise. — L'Angleterre vient à son tour d'éprouver un revers sérieux en Afrique. Une expédition partie de Bathurst, dans la Gambie anglaise, pour réduire le chef musulman

Fodi-Silah, dont les incursions inquiètent depuis longtemps la colonie, a été attaquée à l'improviste tout près de la côte, et a perdu trois officiers et dix hommes. Une nouvelle expédition va s'organiser pour tirer vengeance de cette surprise *(Le Tour du Monde)*.

Colonie Africaine du Freiland. — L'Afrique va servir à une expérience sociale, comme jadis l'Amérique avec Cabet et Considérant. Une association s'est organisée à Vienne sous la présidence d'un publiciste socialiste le Dr Hertzka, et elle a conçu le projet de fonder dans l'Afrique orientale anglaise, à l'est du Kenia et au nord du Tana, une colonie qui sera régie d'après le principe du travail égal et de l'égale distribution des richesses.

L'association, bien qu'ayant des adhérents dans divers pays, en Angleterre, en Hollande, en Suède, en Allemagne, en Suisse et aux États-Unis, peut être pourtant considérée comme autrichienne. Elle a son siège à Vienne, et le gouvernement la subventionne, en lui donnant de vieux fusils pour armer les indigènes qui doivent servir de milice dans la nouvelle colonie, et des fonds pour rassembler des collections scientifiques.

Une expédition de vingt à trente personnes destinée à faire les premières reconnaissances vient de partir de Hambourg : elle sera prochainement suivie d'une seconde. Après quoi on fera appel aux colons, qu'on espère voir affluer.

Les journaux anglais, tout en faisant bon accueil à ces nouveaux venus, qui empruntent le territoire britannique, expriment cependant quelques réserves de circonstance, et engagent le gouvernement à se montrer prudent. Car c'est à une véritable expédition armée qu'ils ouvrent ainsi leur porte, *(Tour du Monde)*.

NÉCROLOGIE

Nos confrères de Toulouse nous font part de la mort de M. le capitaine de vaisseau Lemosy d'Orel, président de la Société de Géographie de Toulouse. Nous prenons la part la plus vive à leur deuil ; cette perte nous atteint cruellement, elle prive la science géographique d'un de ses adeptes le plus dévoués.

Notre Société envoie à celle de Toulouse ses bien confraternelles et sympathiques condoléances, car elle poursuit avec les Sociétés de la Métropole le même but si bien défini par M. Guénot, secrétaire général de la Société de Toulouse, qui, sur la tombe de M. Lemosy d'Orel, disait en terminant son éloquente oraison funèbre : « qu'il avait été un vaillant patriote, un glorieux marin « et un géographe militant, entièrement dévoué *aux* « *études et aux travaux ayant pour objet le progrès* « *de la science, l'augmentation de la prospérité de la* « *France à l'intérieur et l'accroissement incessant de* « *son prestige et de son rayonnement civilisateur* « *à l'extérieur.* »

TH. MONBRUN.

LISTE GÉNÉRALE DES MEMBRES DE LA SOCIÉTÉ

PRÉSIDENT D'HONNEUR

M. POMEL, ancien sénateur d'Oran, membre correspondant de l'Institut.

PRÉSIDENTS HONORAIRES

MM. DERRIEN, colonel chef d'État-Major de la Division de Constantine.
TROTABAS, lieutenant de vaisseau en retraite.

COMPOSITION DU BUREAU

MM. MONBRUN, président.
L. DEMAEGHT, 1er vice-président.
COUSIN, 2e vice-président.
BOÛTY, secrétaire général.
PATORNI, trésorier.

MEMBRES HONORAIRES

MM. BOITARD, général commandant la Division d'Oran.
MALHERBE (DE), préfet d'Oran.
HÉRON DE VILLEFOSSE, membre de l'Institut.

MM. Brazza (de), gouverneur du Congo.
Nordenskiold (le baron de), membre de l'Académie des Sciences de Stockholm.

Caron, lieutenant de vaisseau,	explorateurs.
Moustier,	
Zweiffel,	
Monteil, commandant,	
Vermink, armateur à Marseille,	
Pelletreau, ingénieur,	
Dybowsky,	
Binger,	
Trivier,	

MEMBRES TITULAIRES

MM. Alès, docteur-médecin à Cassaigne.
Ali-Mustapha, interprète à Oran.
Allard, inspecteur principal de la Cie F.-A. à Arzew.
Alliot, administrateur à Saïda.
Amillac, chirurgien-dentiste à Oran.
Ancey, administrateur civil à Aumale.
Arnaud, agent-voyer à Oran.
Astier, pasteur de l'Eglise évangélique de Mostaganem.
Banton (abbé) professeur au Séminaire.
Barber, négociant à Oran.
Barthélémy, pharmacien à Oran.
Bartibas, pharmacien à Oran.
Bastide, maire de Bel-Abbès.
Bédier, avocat à Oran.
Ben-Daoud, colonel en retraite à Oran.
Berdou, instituteur à Oran.
Bernauer, médecin à Oran.
Beyna, directeur de la Cie Algérienne à Oran.
Bigonnet, inspecteur principal au P.-L.-M à Alger.

MM. Bister, commis principal des Postes et Télégraphes à Oran.
Bister, interprète judiciaire à Aïn-el-Arba.
Blanchet, entepreneur de peinture à Oran.
Blanchot, inspecteur de la Voirie départementale à Oran.
Bloch, banquier à Mostaganem.
Blondel, contrôleur des Contributions directes à Oran.
Blondelle (Prosper), négociant à Saint-Denis du Sig.
Blum, professeur de philosophie au Lycée d'Oran.
Boissin, directeur de l'Ecole d'Eckmühl,
Bonnin de Sarrauton, vérificateur du service topographique à Oran.
Boozo, consul de sa majesté Britannique à Oran.
Borrelly, Conseiller de Préfecture en retraite, Oran.
Bossi, vicaire à Bel-Abbès.
Boué, entrepreneur de peinture à Oran.
Bouillon, ingénieur civil
Bouty, contrôleur principal des Mines à Oran.
Boyer, président du Tribunal d'Orléansville.
Brégeat, médecin à Oran.
Breuille (de) Colonel, du 34e de Ligne à Mont de Marsan.
Brouard, lieutenant au 89e d'infanterie.
Brunel, géomètre principal à Oran.
Brunie (Jean), ingénieur civil à Oran.
Burgard, constructeur-mécanicien à Oran.
Cabanel, chef de gare à Perrégaux.
Cabrol, négociant à Oran.
Cachard (de), directeur des Contributions directes à Oran.
Cairol, photographe à Oran.
Canal, agent-voyer principal à Bel-Abbès.
Cardaillac (de), conseiller à la Cour d'appel d'Alger.
Cardona, chancelier du consulat d'Espagne à Oran.
Carli, représentant de commerce à Oran.
Carton, médecin major au 19e Régiment de Chasseurs à Lille
Castanié, ingénieur en chef des Mines de Béni-Saf.
Cayla (Emile), ingénieur à Oran.
Cercle de la Mosquée, à Oran.
Chancel, chef de bureau à l'Ouest Algérien à Oran.
Chancogne (Ernest), à Arzew.

MM. Chandelier (Marius), propriétaire du Café Riche à Oran.
Cheylard, chef de bataillon, comandt le Pénitier de Douera.
Cholet, directeur de la Cie de chemin de fer Ouest-Algérien, Oran.
Claro, architecte à Oran.
Clausse, directeur du Crédit Foncier et Agricole à Oran.
Clerc, ingénieur à l'Ouest Algérien à Oran.
Cohen (Solal), professeur d'Arabe au Lycée d'Oran.
Colonna, employé à la Direction des Postes à Oran.
Conseil Municipal d'Arzew.
Conseil Municipal de Bel-Abbès.
Conseil Municipal de Lamoricière.
Conseil Municipal de Perrégaux.
Conseil Municipal de Relizane.
Conseil Municipal de Saint-Denis-du-Sig.
Conseil Municipal de Tlemcen.
Cosman (Adrien), banquier à Mostaganem.
Courceron, notaire honoraire à Mostaganem.
Courtinat, avocat-défenseur à Oran.
Cousin, chef de section du chemin de fer P.-L.-M. à Oran.
Cureras, propriétaire à Lamoricière.
Dagne, architecte à Oran.
Dandrade, chef de bureau au Gouvernement général à Alger.
Daniel (Paul), négociant à Oran.
Delinon, directeur du gaz à Barcelone (Espagne).
Delphin, professeur à la Chaire d'Arabe d'Oran,
Delrieu, pilote à Oran.
Demaeght, conservateur du musée d'Oran.
Demange, conducteur des Ponts et Chaussées à Saint-Denis-du-Sig.
Derrien, colonel, chef d'Etat-Major de la Division de Constantine.
Dessirier, général, commt la Subdivision de Montauban.
Dessoliers, propriétaire à Alger.
Doassans, rentier à Oran.
Douine, propriétaire à Frendah.
Durel, propriétaire à Oran.

MM. DUTHIER, receveur des Domaines à Mostaganem.
DUZAN, maire de Saint-Leu.
DUZEA, médecin à Oran.
EIDENSCHENK, inspecteur d'Académie, Oran.
EMERAT, négociant à Oran.
ETIENNE, député d'Oran, Paris.
EVJENTH, vice-consul de Suède et Norwège à Oran.
FABRIÈS, médecin à Bel-Abbès.
FABRIÊS, pharmacien à Oran.
FALK, avocat à Oran.
FAUQUEUX, notaire à Tlemcen.
FAURAN, vérificateur au service Topographique à Oran.
FAURE, entrepreneur à Oran.
FAURE, commissaire de police à Oran.
FÉLIX, notaire à Saint-Cloud.
FERAUD, ingénieur civil à Alger.
FLAHAUT, ingénieur de chemin de fer à Alméria (Espagne).
FLAMANT, chargé de cours à l'Ecole des Sciences à Alger.
FLEURY, maire d'Hennaya.
FORTERRE, instituteur à Sidi-Chami.
FOUQUE (Laurent), propriétaire à Oran.
FOURREAU, explorateur, Paris.
FRANÇOIS, propriétaire à Tlemcen.
FREIXE, propriétaire à Oran.
FROGET, propriétaire à Oran.
GABAROU, ingénieur civil à Oran.
GACHET, négociant à Oran.
GAILLARD, receveur des Contributions diverses à Sidi-Bel-Abbès.
GAROBY, secrétaire général de la Préfecture d'Oran.
GAUCHER, médecin de colonisation à Sidi-Chami.
GAUCHET, instituteur à Oran.
GAVARRY (Xavier), vétérinaire sanitaire à Nemours.
GILLOT, professeur au Lycée d'Oran.
GIRARDOT, lieutenant de Gendarmerie à Cannes.
GIRAUD (Alphonse), négociant à Oran.
GIRAUD (Edmond), avocat à Bel-Abbès.
GIRAUD (Hippolyte), avoué à Oran.

MM. GIRAUD (Jules), négociant à Oran.
GOBERT, pharmacien à Oran.
GODILLOT, notaire à Oran.
GOSSELIN, officier d'Administration des Subsistances.
GRAMONT, directeur du *Petit Africain* à Oran.
GRÉGOIRE, interprète judiciaire à Tenez.
GRIVEL, propriétaire à Saint-Denis-du-Sig.
GUÉRIDO, conseiller de Préfecture à Oran.
GUÉRIN, propriétaire à Tlemcen.
GUGLIELMI, médecin à Oran.
GUY, inspecteur à la Cie Franco-Algérienne à Arzew.
GUYONIE, inspecteur primaire à Oran.
HADJ-HASSAN, conseiller général à Oran.
HASSAN (Léon), négociant à Oran.
HASSAN (Raphaël), avocat à Oran.
HEINTZ, imprimeur à Oran.
HENTSCHEL, négociant à Oran.
HERSON, colonel au 141e Régt d'Infanterie à Marseille.
ILLOUZ, interprète à Oran.
ISRAEL, propriétaire à Oran.
JACQUES, sénateur d'Oran.
JACQUES (fils), avocat-défenseur à Oran.
JACQUOT, juge suppléant au Tribunal d'Oran.
JANNET, directeur des Postes et Télégraphes à Oran.
JARSAILLON, propriétaire à Oran.
JOUANE, entrepreneur à Aïn-Témouchent.
KRIEGER, pasteur de l'Eglise évangélique à Oran.
KRUMB, commis de préfecture à Oran.
LAJONKAIRE, négociant à Salère-sur-Sambre (Belgique).
LAJOUE, géomètre à Oran.
LALLEMENT, président du Tribunal de Commerce à Oran.
LAPÈNE, secrétaire général de la Préfecture de la Vendée.
LARGUIER, entrepreneur à Oran.
LARIOLLE (DE), propriétaire à Oran.
LAVERGNE, commandant supérieur du Cercle de Géryville.
LEFEUVRE, propriétaire à Saint-Cloud.
LEGUAY, chef de bataillon au 131e régiment d'Infanterie à Coulommiers.

MM. Lemoine, conducteur des travaux au chemin de fer P.-L.-M.
Lescure (père), inspecteur de l'exploitation des chemins de fer à Oran.
Lescure, médecin à Oran.
Lichtenstein, propriétaire à Tlemcen.
Lisbonne, avocat-défenseur à Mostaganem.
Loge Maçonnique de l'*Union Africaine* à Oran.
Lopéo, inspecteur du Crédit Foncier à Oran.
Lupy, receveur municipal à Arzew.
Mahé, conducteur des Ponts-et-Chaussées à Mascara.
Maillot, administrateur de la commune mixte de la Mékerra.
Manégat, négociant à Oran.
Mantos, contrôleur des Contributions diverses à Oran.
Marchand, chef d'escadrons en retraite à Tunis.
Marchand, directeur du Mont-de-Piété d'Oran.
Mariani, maître répartiteur au Lycée d'Oran.
Marignan, libraire à Oran.
Massa, maire de Mascara.
Massot, propriétaire à Oran.
Mayaudon, notaire à Saint-Denis-du-Sig.
Merieul, constructeur-mécanicien à Oran.
Merle, géomètre principal à Oran.
Merlé, consul d'Espagne à Oran.
Mhammed-ben-Rahhal, propriétaire à Nédromah.
Milsom, propriétaire à Béni-Saf.
Missarel, greffier du Tribunal de Commerce à Oran.
Moisson, avocat-défenseur à Oran.
Monbrun, avocat à Oran.
Monbrun, huissier à Oran.
Monchatre, chef du bureau du contrôle F.-A. à Arzew.
Mondot, médecin à Oran.
Morgera, propriétaire à Marseille.
Moteley (Albert), propriétaire à El-Ançor.
Moulieras, professeur d'Arabe, Oran.
Moulin (Gustave), représentant de commerce à Oran.
Mugnier, arbitre de commerce à Oran.
Nelson-Chierico, directeur de la Banque de l'Algérie, Alger.

MM. Nessler, marchand de bois de construction à Oran.
Nicolaï, lieutenant de port à Arzew.
Nogaro, entrepreneur à Tlemcen.
Noguier, interprète judicaire à Cassaigne.
Obertreiss, avocat à Oran.
Oliva, propriétaire à Bel-Abbès.
Ollivier, propriétaire à Bou-Tlélis.
Ortola, entrepreneur à Tlemcen.
Oudri, colonel du 2e Régiment Étranger.
Pallu de Lessert, avocat à Paris.
Paris, propriétaire à Relizane.
Pastorino, notaire à Relizane.
Pastre, agent-voyer principal à Aïn-Témouchent.
Patorni, interprètre principal de l'Armée à Oran.
Pauchard, sous-préfet de Mostaganem.
Paul, médecin à Oran.
Pemartin, capitaine chef du bureau Arabe de Tiaret.
Penet, capitaine commandant le dépôt de remonte à Oran.
Pequignot, directeur des Salines d'Arzew.
Perrier, imprimeur à Oran.
Playfair, consul général d'Angleterre à Alger.
Poindrelle, capitaine commandant l'annexe de Saïda.
Poinssot, propriétaire à Paris.
Poirier, capitaine à Aïn-el-Hadjar.
Pottier, inspecteur du service financier du Crédit Foncier à Alger.
Pottier, notaire à Oran.
Pousseur, directeur du gaz à Oran.
Pouyer, entrepreneur à Oran.
Preire, receveur des Postes et Télégraphes à Oran.
Prevet, ingénieur à Paris.
Priou, propriétaire à Mostaganem.
Quiévreux (fils), propriétaire à Saint-Lucien.
Reclus (Onésime), géographe à Sainte-Foy-la-Grande (Gironde).
Renard, direteur de l'Ecole Karguentah à Oran.
Renucci, commis principal des Postes à Oran.
Réunion des Officiers, à Oran.

MM. ROCHEFORT (DE), agent principal de la Compagnie Transatlantique à Oran.
ROMANI, employé des Postes à Oran.
ROQUE, pharmacien à Oran.
ROUBIÈRE, propriétaire à Bel-Abbès.
ROUIRE, avocat à Oran.
RUAULT, propriétaire à Oran.
RUFF, professeur au Lycée d'Oran.
SABATIER, avocat-défenseur à Tlemcen.
SAINT-GERMAIN, député d'Oran.
SAJOUS, géomètre à Oran.
SANDRAS, médecin à Oran.
SARTIN, greffier au Tribunal Civil d'Oran.
SCHILD, propriétaire à Sebdou.
SECRÉTARIAT DE L'EVÊCHÉ.
SOLARI, maire de Saïda.
SOUIN, capitaine en retraite à Marnia.
SPREAFICO, médecin à Bel-Abbès.
STEPHANOPOLI, conseiller de préfecture à Oran.
SUPÉRIEUR DU SÉMINAIRE d'Oran.
SUZARINI, médecin à Arzew.
TABARY, inspecteur des Douanes.
TANDONNET, avocat à Mostaganem.
TARTAVEZ, officier d'Administration principal en retraite à Oran.
THÉUS, négociant à Oran.
TIXADOR, chef de gare à l'Hillil.
TOMMASINI, médecin à Oran.
TOURNOUX, receveur principal des Postes en retraite à Oran.
TOUZET, négociant à Oran.
TRIDON, commandant de gendarmerie à Perpignan.
TROTABAS, lieutenant de vaisseau en retraite à Paris.
TUROT, maire de Saint-Denis-du-Sig.
ULHMANN, médecin à Mascara.
VALLOIS, maire d'Arzew.
VAUVILLIERS, contrôleur principal des Contributions directes à Oran.

MM. VARNIER, sous-préfet de Bel-Abbès.
VIENOT, propriétaire à Oran.
VIVIANI, avocat à Bel-Abbès.
VOGLEY, consul de Belgique à Oran.
WIMPFFEN, consul d'Autriche à Alger.
WINKLER, capitaine au 9e escadron du Train des équipages militaires.
WOLTERS, chef de dépôt de l'Ouest-Algérien à Bel-Abbès.
XIMENES, administrateur de la commune mixte de Mascara.
ZIMMERMANN, directeur du *Charivari Oranais* à Oran.

SOCIÉTÉS CORRESPONDANTES

ALGER. — Ecole supérieure des lettres.
ALGER. — Société historique.
AUTUN. — Société éduenne.
BÔNE. — Académie d'Hippone.
BORDEAUX. — Société de Géographie commerciale.
CONSTANTINE. — Société archéologique.
DAX. — Société de Borda.
DOUAI. — SOCIÉTÉ de Géographie.
GAP. — Société d'Études des Hautes-Alpes.
LE HAVRE. — Société de Géographie.
LILLE. — Société de Géographie.
LORIENT. — Société de Géographie.
LYON. — Société de Géographie.
MARSEILLE. — Société de Géographie.
MONTPELLIER. — Société Languedocienne de Géographie.
NANCY. — Société de Géographie de l'Est.
NANTES. — Société commerciale de Géographie.
PARIS. — Société de Géographie.
PARIS. — Société de Géographie commerciale.
PARIS. — Société des Etudes coloniales et maritimes.
PARIS. — Revue Géographique internationale.
PARIS. — Le Tour du Monde.

PARIS. — Association Philotechnique.
PARIS. — Société Nationale des antiquaires de France.
PARIS. — Comité des travaux historiques et scientifiques.
ROCHEFORT. — Société de Géographie.
ROUEN. — Association des anciens Élèves des Ecoles supérieures du commerce et de l'industrie.
SAIGON. — Société des Etudes Indo-Chinoises.
SAINT-DIÉ. — Société philomatique.
TOULOUSE. — Société de Géographie.
TOURS. — Société de Géographie.
TUNIS. — Société de Géographie.
TUNIS. — Institut de Carthage.

ÉTRANGER

ANGLETERRE. — Manchester Geographical Society.
BELGIQUE. — Société Géographique belge à Bruxelles.
BELGIQUE. — Société de Géographie d'Anvers.
BRÉSIL. — Société de Géographie de Rio-Janeiro.
CANADA. — The Canadian institute, Toronto.
ECOSSE. — The scottish géographical magazine d'Edimbourg.
EGYPTE. — Société Khédiviale de Géographie du Caire.
ESPAGNE. — Société de Géographie de Madrid.
GUATEMALA. — Sociedad guatematoca de Ciencias.
HOLLANDE. — Société de Géographie d'Amsterdam.
HONGRIE. — Société hongroise de Géographie de Budapest.
MEXIQUE. — Société scientifique « Antonio Alzate » de Mexico.
PORTUGAL. — Société de Géographie de Lisbonne.
RÉPUBLIQUE ARGENTINE. — Académie nationale des sciences de Cordova.
RUSSIE. — Société impériale de Géographie à Saint-Pétersbourg.
RUSSIE. — Section impériale d'Archéologie à Saint-Pétersbourg.
RUSSIE. — Société de Géographie d'Helsingfors.
SUISSE. — Société de Géographie de Berne.
SUISSE. — Société de Géographie de Saint-Gall.
SUISSE. — Société de Géographie de Neufchâtel.
SUISSE. — *Le Globe,* organe de la Société de Géographie de Genève.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. - TOME XVII
FASCICULES LXI. — AVRIL - MAI - JUIN 1894

SOMMAIRE

	PAGES
J. CANAL. — Les Colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*)	161
L. DEMAEGHT. — Catalogue raisonné des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran	187
R. BASSET. — Bibliographie. — Le Lexique géographique du monde entier, par M. J.-V. Barbier, secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est	301
Actes de la Société. — Assemblée générale. — Compte-rendu de la situation et des travaux de la Société. — Election des Membres du Comité administratif. — Election des Membres du Bureau. — Télégramme adressé à Monsieur le Président du Conseil, à la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot	283
Chronique géographique	293
Avis concernant le prochain Congrès de l'Association pour l'avancement des Sciences	300

ERRATUM

Pagination à rectifier. — Les numéros des pages 1 à 26 doivent être remplacées par la série de 161 à 186

ORAN
IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE ET LITHOGRAPHIQUE FOUQUE ET Cie
Place Kléber et rue Thuillier, 4

1894

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

VI

Sidi-Brahim

LA COLONNE DE BARRAL

On n'a pas oublié que le dimanche 21 septembre, entre dix et onze heures du soir, tandis que les troupes de la garnison de Nemours se mettaient en marche derrière leur colonel pour aller périr sur ce calvaire de Sidi-Brahim, dans le but de couvrir notre frontière et d'arrêter l'invasion des hordes d'Abd-el-Kader, une autre colonne sous le commandement du colonel de Barral, commandant supérieur de Marnia (Lalla-Maghrnia), sortait aussi de cette place, presque à la même heure, se dirigeait du sud au nord et gravissait les pentes abruptes d'Aïn-Tolba pour se porter à Nédroma et de là dans les Traras.

C'est là que lui avait donné rendez-vous le général Cavaignac, et, en route, elle devait se grossir des troupes du colonel de Montagnac.

Voilà, du moins, la version accréditée jusqu'à ce jour et propagée par plusieurs écrivains militaires. Soit : acceptons cette version et voyons comment le colonel de Barral remplit sa mission et fit, ou ne fit pas, sa jonction avec son général, qui se battait, lui, dans les Béni-Ouarsous et chez les Béni-Ménir, où il se proposait d'écraser la révolte dans l'œuf.

Il nous importe de savoir ce que fit M. de Barral, et pour découvrir la vérité, nous n'avons reculé devant aucune démarche, devant aucune fatigue. Nous sommes allé sur les lieux, en février 1888, en compagnie de Si M'hammed ben Rahhal, de Nédroma, pour servir tous les deux de guides et de cicérones au baron de Montagnac, neveu du colonel, qui allait accomplir, à Sidi-Brahim, un pieux pélérinage sur le tombeau de son père infortuné.

Nous avons questionné les vieillards de Nédroma ; les gens des Djeballa et des Souhalia, parmi lesquels d'anciens cavaliers d'Abd-el-Kader, ayant assisté au combat de 1845, ayant fait partie du corps de blocus du marabout de Sidi-Brahim.

Je ne vous dirai pas leurs noms, ils vous importent peu. Je vous dirai seulement que ces vieillards de 65 à 70 ans, qui n'avaient pas lu nos livres, nous ont étonnés par l'exactitude de leurs récits et la sincérité de leurs renseignements.

Voici le résultat de notre enquête :

La colonne de Barral, forte de 750 hommes environ, se composait : d'un bataillon du 15e léger, sous les ordres du commandant de Jonquière, du 10e bataillon de chasseurs d'Orléans, commandé par M. d'Exéa ; de deux escadrons de chasseurs d'Afrique commandés par le capitaine de Vernon, et d'une section d'obusiers de montagne.

A la pointe du jour, le lundi 22 septembre, comme la colonne de Montagnac installait son bivouac à Si El Hadj Abdallah, au delà de Zaoui-el-Mira, la colonne de Barral, qui avait marché toute la nuit et gravi tout le versant sud du col de Bab-Thaza, atteignait ce col, où elle faisait le café et peu à peu se remettait en marche, descendant le versant nord de la chaîne de montagnes de Bab-Thaza, pour se diriger vers Nédroma.

A onze heures du matin, comme la colonne Montagnac se rapprochant de Nédroma, bivouaquait sur l'Oued Tiouly après son mouvement rétrogade, celle de M. de Barral s'arrêtait à Blad-el-Djammâ, à 3 kilomètres au sud-ouest de Nédroma.

Là, elle établit son campement. *Elle n'était pas, à ce moment, à plus de 12 à 13 kilomètres à l'est de celle du colonel de Montagnac.* Cette dernière occupait le versant sud des montagnes du littoral ; la première, le flanc nord du massif de

Nédroma. Treize kilomètres de plaine les séparaient. Et quand, le soir du 22, M. de Montagnac porta sa colonne encore plus bas, à Es-Slalou, sur l'Oued Sidi-Brahim, les deux troupes n'étaient pas à plus de *dix kilomètres* l'une de l'autre. Voyez la carte et vous serez édifiés.

Il fallait deux petites heures de marche au colonel de Barral, qui possédait de l'artillerie et de la cavalerie, pour joindre son camarade de Montagnac, *la veille du combat.*

Cette constatation faite, voyons ce que dit de tout cela le général d'Exéa, ami de Montagnac et alors commandant à la colonne de Barral.

C'est un extrait de ses mémoires :

« Montagnac se trouvait à 12 ou 15 kilomètres de Nédroma, où nous étions, lorsque sa lettre parvint au colonel de Barral, le 22 au soir, vers les dix heures.

« Voilà Barral fort embarrassé ; alors il forme un conseil de guerre composé de lui, de moi qui commandais en second, et de Jonquière : Il voulait rester en position ; moi je proposai de partir tout de suite joindre Montagnac, car je le voyais perdu si nous n'allions à lui.

« Nous discutons longtemps, enfin, je l'emporte. Barral dit, alors, à Jonquière : « Donnez l'ordre de faire le café tout de suite, pour qu'à deux heures du matin nous nous mettions en route ; cela nous fera arriver vers les six heures près de Montagnac. »

« Nos soldats qui entouraient ma tente, pendant la discussion, étaient contents de voir que nous allions au secours de nos camarades, car nous avions alors de vrais soldats.

« Je rentre dans ma tente pour tâcher de reposer un instant ; il était environ onze heures 1/2. Je sommeillais, lorsque, sur les minuit et demie, Barral vint me réveiller et me dit : — Toute réflexion faite, je ne quitte pas ma position ; faites donner contre-ordre pour le départ.

— Mais, mon colonel, vous savez que Montagnac n'a, avec lui, que 350 chasseurs à pied et 60 hussards ; tout ce monde est perdu si nous n'allons pas à leur secours !

— Non, voyant que nous n'arrivons pas, Montagnac battra en retraite.

— Montagnac battre en retraite ? Mais vous ne le connaissez donc pas ? Il a dit qu'il attaquerait à 6 heures, et il attaquera, soyez-en certain, juste à ce moment là, le ciel dût-il lui tomber sur la tête.

— J'ai l'ordre d'attaquer les Traras, le général compte sur nous, j'attendrai.

— Mais encore une fois, mon colonel, la colonne de Montagnac est perdue si vous n'allez à elle ; tandis que celle du général Cavaignac est assez forte pour ne pas éprouver de désastre.

— Eh bien, non, je resterai ici ! Donnez l'ordre pour qu'à six heures seulement, tout soit prêt pour le départ. Je verrai, alors, ce que j'aurai à faire.

« Je dus obéir, mais je n'en dormis pas de la nuit. Sur les 5 heures, je sortis de ma tente, flairant l'horizon vers l'ouest, où se trouvait la colonne sortie de Djammâ-Ghazaouet (Nemours).

« Les Souhalia et les M'Sirda, chez lesquels se trouvait Montagnac, ont pour territoire des plateaux très élevés, d'où la vue s'étend au loin.

« *A six heures précises,* nous entendons la fusillade qui crépite dans la direction où étaient nos pauvres camarades ! C'était Montagnac qui attaquait, comme il l'avait dit !...

« Barral vint à moi : — « Faites immédiatement prendre les armes et partons au secours de nos frères. » (Il était bien temps, vraiment, de partir quand on se battait déjà au Guerbous, et qu'on avait eu huit heures de réflexion pour prendre une résolution.)

« — C'est bien tard, lui répondis-je. Tâchons de marcher rondement.

« Nous partons ; il faisait une chaleur atroce ; nous étions dans un ravin profond ; il n'y avait pas le moindre souffle d'air. — La fusillade redoublait.

« Barral vint alors à moi, il était environ neuf heures (l'heure où la compagnie Burgard succombait à son tour), le colonel était très pâle, il me dit : « Je suis très inquiet ; je vais prendre les devants avec la cavalerie et votre compagnie de carabiniers. Quant à vous, forcez la marche tant que vous pourrez. »

« Alors, il partit au grand trot, et moi je marchais aussi vite que je le pouvais, lorsqu'à onze heures, j'aperçus un officier venant sur moi à fond de train. Je reconnus le chef du bureau arabe de Marnia, M. Salles, qui guidait notre marche. En arrivant, il me dit qu'il a à me parler à part.

« Je sors de la colonne. Il me dit, alors, que les Djeballa se sont joints à Abdelkader et que cette masse s'est ruée sur la petite colonne française, qui a été massacrée en entier ; que Montagnac et Froment-Coste ont été tués dès le commencement du combat !...

« — Ces détails, ajoute-t-il, nous ont été donnés par deux soldats du 8e bataillon qui étaient cachés dans un ravin et qui sont, disent-ils, les seuls survivants de la colonne. »

« Le colonel de Barral revient au grand trot. Il nous donne l'ordre de faire demi-tour et de nous diriger sur le col de Bab-Thaza, car si les Arabes y arrivent avant nous, nous ne pourrons plus y passer. »

— Vous avez donc été, lui dis-je, sur le terrain du combat?

— Non, nous arrivions au bas du plateau où le combat a eu lieu, lorque nous avons rencontré ces deux chasseurs à pied, qui nous ont raconté ce qui s'était passé. Et, en effet, on n'entendait plus de coups de fusil. Le capitaine de Vernon voulait pousser jusque sur le plateau avec son escadron, mais le colonel s'y est opposé, en disant qu'il y avait assez de monde de tué !

« Je me suis donc mis en marche, en retraite. Le colonel de Barral arriva peu après. Nous eûmes une explication fort vive, mais tout était consommé !...

« Barral était un brave soldat, très intelligent, seulement, la responsabilité paralysait ses qualités. Il la craignait. » (Mémoires du général d'Exéa).

Ainsi, voilà une colonne composée de 750 hommes d'élite, ayant des éléments des trois armes, infanterie, cavalerie, artillerie, qui n'est qu'à 15 kilomètres d'une faible troupe de camarades, dépourvue d'artillerie et presque de cavalerie, menacée d'être écrasée et taillée en pièces ; elle a huit heures devant elle, une fois prévenue pour parcourir cette faible distance, et elle ne vole pas à son secours. Elle attend tranquil

lement que la nuit se passe, et ce n'est que le lendemain quand la fusillade éclate, quand il est trop tard pour sauver Montagnac et ses 400 braves de la défaite et de la mort, qu'elle se décide à se rapprocher du lieu du combat.

Elle marche de six heures du matin à onze heures : elle a dû bien faire au moins 10 à 12 kilomètres. Elle était donc en vue du marabout de Sidi-Brahim, où se retranchait la garde du camp, la compagnie de carabiniers du capitaine Géreaux, qu'elle pouvait encore sauver !

Non ; sur la foi de deux soldats fuyards, apeurés, terrorisés par le spectacle auquel ils viennent d'assister, la colonne de secours recule, s'en va, croyant qu'il ne reste plus un homme de vivant de la colonne de Montagnac.

Vous en êtes-vous assuré, M. de Barral ? Avez-vous envoyé une reconnaissance, comme le voulait le capitaine des chasseurs d'Afrique, de Vernon ? Non, certainement, car il eût aperçu le signal tricolore hissé sur le sommet du marabout de Sidi-Brahim, et dès lors le brave capitaine de Géreaux et ses 90 hommes étaient sauvés du massacre.

Mais n'anticipons pas sur l'odyssée homérique de cette dernière compagnie. Laissons le colonel de Barral tourner le dos à ces braves et se diriger sur Marnia, que personne ne menace.

Revenons à Nédroma, où les vieillards, témoins oculaires de ces tristes événements, sont réunis pour nous renseigner :

Mohammed Er Renaoun, de Nédroma, âgé de 57 ans. Sur la demande que lui fait M'hammed ben Rahhal :

D. — « Pendant que la colonne de Montagnac combattait à Sidi-Brahim, aviez-vous connaissance qu'une autre colonne se trouvât aux environs de Nédroma? Si oui, pouvait-elle entendre la fusillade de Sidi-Brahim ? S'est-elle portée à son secours ?

Réponse. — Quoique jeune encore, j'avais à cette époque l'âge de raison. Je faisais le métier de convoyeur entre Marnia et Nemours...

« La veille du combat était arrivée à Nédroma une colonne qui s'était installée à Blad-el-Djammâ (à 3 kilomètres de Nédroma). Le chef du bureau arabe, M. Salles, l'accompagnait. Elle dut parfaitement entendre la fusillade de la colonne de

Montagnac, puisque de Nédroma, *nous l'entendions nous-mêmes.*

« Le lendemain matin, ayant eu connaissance de l'issue du combat de Sidi-Brahim, elle plia bagages et rentra à Marnia.

« Autant que je me le rappelle, une députation de notables de Nédroma, craignant un mouvement offensif de l'Émir, essaya vainement de la retenir, jurant de mourir à ses côtés. »

Kaddour ben Amara, bâtier, 60 ans :

Mêmes questions, mêmes réponses.

Kaddour En Nior, tisserand, 65 ans :

Mêmes questions. « — Je me rappelle parfaitement que ce jour là M. Salles se trouvait à Nédroma. Nous entendions parfaitement la fusillade de Sidi-Brahim. La ville était en émoi ; nous ne pûmes conduire à Marnia les ravitaillements que nous avions amenés de Nemours.

Mohammed ben Bakhti, propriétaire, 70 ans : se rappelle la présence de M. Salles, ce jour-là, à Nédroma et confirme les renseignements qui précèdent.

Mohammed Dindane, cordonnier, 65 ans :

« — Oui, il y avait, ce jour là, la colonne de Barral qui campait à Blad-El-D,ammâ. Elle devait parfaitement entendre la fusillade de la colonne de Montagnac. Elle se mit d'abord en marche dans la direction de Sidi-Brahim, puis, arrivée à l'Oued Khachiba, à 7 kilomètres environ du marabout, et à 13 kilomètres du combat du Kerkour, elle apprit le désastre et, soit qu'elle jugeât qu'il n'y avait plus rien à faire, soit qu'elle eût peur, elle rentra à Marnia.

« Lorsqu'elle arriva au Deggoudj, M. Salles, qui l'accompagnait, reçut une députation de notables de Nédroma venant supplier la colonne d'entrer dans la ville pour la défendre contre une attaque, fort probable, de l'Émir. Ils juraient de se faire tuer avec elle. M. Salles répondit que c'était impossible ; que Marnia était dégarnie de troupes et aussi exposée que Nédroma et qu'il était urgent d'aller occuper cette place.

« Durant le trajet de Bab-Thaza à Marnia, la colonne de Barral fut assaillie par des détachements de cavaliers ennemis. »

« Des renseignements qui précèdent, ajoute Si M'hamed ben

Rahhal, après avoir fait subir ces interrogatoires, il résulte clairement que la colonne de Barral campait à Blad-el-Djemmâ. — Qu'elle y était en sûreté. — Qu'elle entendait parfaitement la fusillade de la colonne de Montagnac. — Qu'elle s'était mise en mouvement pour lui porter secours, mais, qu'après avoir fait dans ce sens quelques kilomètres, elle a rétrogradé, puis est rentrée à Marnia. »

Nous ajouterons qu'elle est loin d'avoir tenté l'impossible, comme cela arrive dans bien des cas analogues, pour tâcher de joindre la colonne de Montagnac. Il est bien entendu que s'il eût voulu, s'il eût suivi son premier mouvement, le colonel de Barral pouvait faire sa jonction avant l'heure du combat, ce qui aurait, selon toute vraisemblance, changé le désastre en une victoire certaine pour nos armes. Les deux colonnes réunies formaient un effectif de près de 1300 hommes, pourvus d'artillerie et de cavalerie.

Nous terminerons cette étude sur la conduite de la colonne de Barral par une citation qui nous donne l'opinion d'un vieil africain, le général Péan, dont le témoignage a d'autant plus d'importance qu'une partie de sa brillante carrière s'est passée dans les bureaux arabes, entre autres dans celui de Marnia (Lalla-Maghrnia) :

« Si les rôles, disait-il, avaient pu être intervertis, si le colonel de Montagnac se fût trouvé à la place du colonel de Barral, le désastre de Sidi-Brahim se serait probablement changé en une victoire décisive pour nos armes. — Montagnac n'était pas de ceux qui tournent le dos à un appel de la fusillade; *il serait bien arrivé à temps, lui !* »

La conduite du colonel de Barral fut jugée très sévèrement dans l'armée. Je n'insisterai pas davantage sur cet incident ; je voulais prouver la possibilité du secours. Cela est maintenant établi.

Retournons, au camp d'Es-Slalou, où nous avons laissé, anxieux, le capitaine de Géreaux à la garde du camp.

Notre mission d'historien lugubre, mais impartial, n'est pas encore achevée !...

LA DÉFENSE DU MARABOUT

Quatre-vingt-cinq hommes étaient restés à la garde du camp: Une escouade de la 6e compagnie; les six muletiers du bataillon; la grand'garde commandée par le caporal Lavayssière; deux escouades de la 5e et le reste de la compagnie de carabiniers du capitaine de Géreaux, qui commandait la garde du camp, ayant avec lui le lieutenant de Chappedelaine, le docteur Rosagutti, chirugien-major, et l'interprète Lévy. (1)

« Du camp, on a suivi avec une oreille attentive les péripéties du nouveau drame. Une violente fusillade, d'abord, allant peu à peu en diminuant, puis, cessant tout à coup; quelques détonations isolées, enfin, le silence, le silence de la mort!...

« Le capitaine de Géreaux a compris que la compagnie Burgard avait subi le sort des premiers combattants. L'ennemi n'a fait qu'une bouchée de cette nouvelle proie. Les secourir? Il n'en est plus question. Les venger? Est-ce possible! A quoi bon aller, après tant d'autres, jeter encore inutilement 90 hommes dans la gueule du monstre? » (2)

Ces réflexions amères de Géreaux se les faisait mentalement dès que le morne silence succédant au bruit infernal de la poudre lui eut révélé la situation dans toute sa sombre horreur.

Son parti est bientôt pris. Le marabout de Sidi-Brahim est là à 1000 mètres du camp. Ce n'est pas une forteresse, pas même un fortin, mais du moins, on peut encore s'y retrancher, s'y défendre, en attendant le secours de la colonne de Barral, qui est là, non loin, dans les parages de Nédroma, ce secours toujours attendu et qui, hélas, ne viendra pas!

Le capitaine consulte ses trois autres officiers, ils adhèrent tous à cette solution, la seule offrant encore quelques chances de salut, et l'ordre de lever le camp est immédiatement donné. On abandonne tout, vivres et bagages, tout retard, toute hésitation dans ce départ peuvent être fatals aux survivants. On

(1) Capitaine G. DESROZIERS. — O. C.

(2) Baron de MONTAGNAC. — Sidi-Brahim.

n'emporte que les munitions ; on n'emmène que les bêtes de somme, et au pas de charge, la petite troupe se dirige vers le marabout qui brille au soleil, vers le nord, droit devant elle. Cette dernière poignée d'hommes doit aussi avoir son rôle tragique à jouer dans le drame sanglant de ces fatales journées.

« Sa retraite précipitée ne se fait pas sans combat ; elle est déjà entourée d'Arabes guettant cette dernière proie. La compagnie perd cinq hommes dans le trajet du camp au marabout, qui dure à peine une demi-heure. » (1)

Qu'est-ce donc ce marabout qui doit léguer son nom à l'histoire ? c'est une kouba aux blanches murailles, ressemblant à toutes les autres, mais elle s'élève au milieu d'une cour quadrangulaire formée par un mur à hauteur d'homme, constituant une défense possible, un refuge quoique illusoire.

La compagnie de carabiniers à laquelle son chef a communiqué son élan parvient cependant, après un prodigieux effort, devant la porte du marabout.

Cette porte est très basse, les hommes escaladent les murailles, et une partie seulement des mulets de bât peut être poussée jusque dans la cour.

La cour offre un carré de 15 mètres de côté ; vingt hommes se placent sur chaque face. Il est onze heures du matin, chaque soldat possède quatre paquets de cartouches et quelques morceaux de biscuit dans les musettes. Tous les autres vivres, avec les sacs, sont restés abandonnés au camp d'Es-Slalou.

Derrière ce précaire abri, le capitaine de Géreaux et son lieutenant, M. de Chappelaine, organisent rapidement la défense, aidés du chirurgien Rozagutti et de l'interprète Lévy. Chacun d'eux prend le commandement d'une face ; ces quatre officiers et leurs quatre-vingts hommes vont prolonger une défense digne des héros d'Homère.

La crête du mur est bientôt crénelée, et comme la fusillade ne s'est pas ralentie du côté des Arabes, nos braves chasseurs y ripostent vigoureusement.

« Le capitaine, dit Lavayssière dans son récit, dans l'espoir et l'éventualité possibles de l'intervention de la colonne de

(1) Récit du caporal LAVAYSSIÈRE.

Barral, de laquelle on cherche à être aperçus, me fit monter sur le dôme du marabout, au milieu des balles ennemies, pour y planter un drapeau, formé par un pan de ceinture du lieutenant de Chappedelaine, de mon mouchoir blanc et de ma cravate bleue. Ce drapeau devait servir de point de ralliement à la colonne *que l'on savait* à trois lieues à peine d'ici.

« Je descendis au milieu des cris de joie de mes camarades, puis je remontai avec une lunette, et j'explorai la campagne environnante sans rien apercevoir ! »

« Etrange chose, dit, à son tour, Alexandre Dumas, ce lambeau tricolore, qui se déploie au-dessus de leurs têtes, au souffle du vent venant du côté des Arabes et qui, par conséquent, semble annoncer la mort, ce drapeau c'est le palladium; c'est la France, c'est la Patrie, et le soldat meurt mieux à l'ombre de son drapeau qu'ailleurs. »

Le marabout est maintenant entouré de nombreux ennemis arabes et kabyles des M'Sirda, des Djeballa et des Souhalia, parmi lesquels le feu des carabines rayées va porter la mort.

Dès ce moment la lutte recommence. Le marabout est complètement cerné. Des masses de Kabyles accourent de toute part, comme si les combats du matin eussent sonné le tocsin du ralliement; ils viennent jusqu'au pied des murs enlever les mulets qu'on n'a pu faire entrer. Il est vrai qu'ils paient cher cette audacieuse razzia: une trentaine de cadavres attestent bientôt que les balles françaises n'ont pas été perdues.

« C'est que, dit Alexandre Dumas, avec le sang-froid d'hommes qui savent que tout est fini pour eux et qui se sont serré la main en souriant, chaque chasseur vise son homme et l'abat. Le lieutenant de Chappedelaine surtout, excellent tireur, a pris la carabine et les cartouches d'un de ses soldats tués, et d'avance, il désigne celui qu'il va abattre. »

Soudain, il se fait un grand silence; les rangs des Kabyles s'écartent, et on peut apercevoir les soldats réguliers de l'Émir. En effet, Abdelkader arrive en personne à quatre cents pas du marabout, pour jouir de sa facile victoire.

Sa venue est saluée par un feu bien nourri partant du marabout. Quelques Arabes tombent autour de l'Émir, lui-même est légèrement blessé à la joue. Il fait un signe; on

s'arrête, on regarde ; il dicte une lettre à l'un de ses prisonniers. Un cavalier maure la prend de ses mains, s'avance en jetant ostensiblement ses armes et s'approche du marabout en élevant la lettre au-dessus de sa tête. On le laisse arriver jusqu'au pied du mur, après l'avoir fait descendre de cheval.

Le capitaine de Géreaux prend cette lettre écrite au crayon et en français par l'adjudant Thomas. Il la lit à haute voix :

« Abdelkader, y est-il dit, invite les assiégés à se rendre. Il leur fait savoir qu'il a déjà un grand nombre de prisonniers et que tous seront bien traités. Mais s'ils continuent à résister, il les prendra par la famine, et toutes les têtes tomberont. »

Le capitaine de Géreaux regarde ses hommes ; il fait le tour des quatre murs, tenant cette lettre à la main ; son attitude semble les interroger. Puis il ajoute : « Eh bien ?... Pas un mot ne s'échappe des lèvres de ces hommes de bronze. Pas un mot : rien que des sourires ironiques et résignés.

« Merci, mes braves amis, s'écrie l'officier, car nous ne nous rendrons jamais, n'est-ce pas ?

— Jamais ! jamais ! lui est-il répondu.

Cette réponse est transmise à l'Émir par le cavalier. Mais Abdelkader, qui a ses vues sur les prisonniers faits ou à faire, ne se tient pas pour battu ; il envoie une seconde lettre plus pressante que la première.

On ne lui répond même pas.

Une troisième lettre arrive au marabout, celle-là écrite en arabe et traduite par l'interprète Lévy. « Les Français, dit cette dernière missive, tentent en vain de se défendre ; ils feraient bien mieux de se rendre, car *je les aurai plus tard*, et alors leurs têtes tomberont sans merci. »

Signé : Abdelkader ould Mahieddin.»

— A la grâce de Dieu ! réplique le capitaine de Géreaux, vous ne nous aurez pas vivants, du moins, et si vous voulez nous prendre venez donc nous chercher. Nous avons encore des cartouches, et tant qu'il en restera nous les rendrons une à une au bout de nos fusils. Vive la France ! »

Vive la France ! répètent les soldats.

Cette dernière réponse à peine reçue, l'Émir fit recommencer le feu sur les quatre faces. La fusillade continue plus intense,

plus furieuse, mais nos soldats protégés par ce mur d'enceinte de quatre pieds résistent énergiquement et n'ont qu'un ou deux blessés, parmi lesquels le sergent Stayaërt, atteint à la joue droite, tandis que leur feu jonche le sol de cadavres ennemis.

Les assaillants voyant leur poudre s'épuiser et leurs balles impuissantes à entamer les murailles s'approchent encore davantage et font pleuvoir dans le marabout une grêle de pierres.

Nos soldats ne s'effraient point ; heureux de ménager leurs cartouches, eux aussi déposent leurs armes et renvoient leurs pierres aux assiégeants. Abdelkader change alors de tactique ; il ordonne l'assaut du marabout. Ici, on fait mettre baïonnette au canon, et trois attaques successives sont repoussées victorieusement. Les Arabes en sont réduits à bloquer de loin quatre-vingts hommes sans vivres et sans eau, qui ne se laissent ni entamer, ni intimider, et d'attendre pour les réduire deux auxiliaires qui ne peuvent tarder de leur venir en aide : la faim et la soif.

Voyant, en effet, l'inutilité de ses efforts, l'Émir ordonne à ses troupes de se retirer et de camper hors de portée des balles.

Lui-même a compris qu'avec de tels hommes il n'obtiendra rien, ni par les promesses, ni par les menaces, ni par l'intimidation. Il pourrait bien avec les forces considérables dont il dispose enlever le marabout de vive force, mais cette kouba renferme une sépulture sainte, et il craint, en poussant les choses à bout, d'y porter une main sacrilège. Peut-être aussi trouve-t-il que, de son côté, il y a déjà eu assez de victimes et recule-t-il devant l'idée d'exposer les siens au tir meurtrier de nos chasseurs qui en a déjà fait une hécatombe.

Toujours est-il, qu'il passe avec son escorte et se retire à quelque distance au nord du marabout, sur le chemin de Nemours, et va s'abriter sous un immense caroubier qui existe encore et que j'ai vu il y a peu de temps.

Sous ce caroubier désormais historique, il s'arrêtera de nouveau l'année suivante, vaincu, épuisé, humilié et prisonnier de la France. — N'est-il pas remarquable que la Providence ait désigné les mêmes lieux, le même arbre, pour servir suc-

cessivement, à un an de distance, de théâtre à la plus grande victoire de l'agitateur musulman et à son complet anéantissement !

« C'est là qu'il installe son camp et passe la nuit dans l'enivrement de son succès. C'est là aussi que nos pauvres compatriotes, que la mort avait épargnés, passèrent la première nuit de leur captivité, en proie aux plus douloureuses émotions et aux plus vives souffrances, sans aucun soin médical, sans aucune consolation à leur triste destinée. Ils étaient au nombre de 72, dont 68 grièvement blessés, ayant ensemble 112 blessures. L'un d'eux, le caporal Parrès, avait à lui seul douze blessures ! » (1)

La nuit était venue, calme et sereine comme si rien d'anormal ne s'était passé autour de ce marabout ; elle eut pour effet de suspendre les péripéties de ce drame sanglant de notre histoire moderne.

Selon leur usage, les Arabes, ne combattant que le jour, se tinrent calmes pendant la nuit, se contentant par précaution de former un grand cercle d'investissement autour de cette frêle redoute qu'ils n'avaient pu entamer. Ils se retirent hors de portée de fusil, et, l'œil fixé sur ce tombeau de vivants, ils guettent le moment où ils n'auront qu'à étendre la main pour saisir leur proie.

Cette nuit est sans sommeil pour nos braves chasseurs d'Orléans. Il n'est ni trève ni repos pour eux. Le capitaine de Géreaux, à tout hasard, prépare une lettre dans l'espoir de la faire parvenir par n'importe quel moyen, soit à Nemours, soit à Marnia. Il expose la situation terrible dans laquelle il se trouve lui et sa compagnie. Cette inspiration fut couronnée de succès. Vers le milieu de la nuit, un Arabe des Souhalia que la garnison avait plusieurs fois obligé, comme marchand de bœufs, se glisse jusqu'au marabout et se fait reconnaître. Il s'offre à porter le message où l'on voudra. Chacun veut donner à l'indigène l'argent qu'il trouve sur lui, l'Arabe refuse et promet de porter la lettre cette nuit même à Lalla-Marnia.

Cette circonstance avait rendu quelque espoir ; on sut plus tard que la lettre parvint au camp français, mais, hélas ! le secours si impatiemment attendu ne vint pas.

---

(1) Baron de MONTAGNAC. — O. C.

Le lendemain 24, Abd-el-Kader s'éloignait du côté des Traras pour ne plus reparaître. Il abandonnait à leur sort les défenseurs du marabout, comptant pour les réduire sur la faim et la soif. Les contingents des tribus voisines resserrèrent le blocus. En passant près du marabout, l'Émir fit sonner la marche de la cavalerie par le clairon prisonnier Arrieu, qui était le plus fort du détachement.

Le jour arrive ; pas de pain, pas d'eau, presque pas de munitions. « — Nous avions passé la nuit, dit le caporal Lavayssière, à réparer nos créneaux et à couper nos balles en quatre ou en six pour atteindre plus d'ennemis. » La journée du 24 ne fut qu'une longue et douloureuse attente. La nuit qui succède se passa dans la fièvre et le délire. L'autre journée qui suit n'est qu'une lente et douloureuse agonie.

« Les yeux sans cesse tournés du côté de Marnia, d'où le salut pouvait venir — *d'où le salut devait venir* — tous interrogeaient anxieusement l'horizon, attentifs au moindre bruit, au moindre nuage de poussière. » (1)

Sans sommeil, sans eau, en plein été, sous un soleil de plomb, entassés les uns sur les autres dans cette petite cour de quelques mètres carrés, ils endurent les souffrances les plus cruelles. Quelques bouts de biscuits restaient encore au fond des musettes, parcimonieusement ménagés, mais rien à boire, rien... rien qu'un horrible et infect mélange d'urine et d'eau-de-vie ! Et, avec cela, pas un murmure ; pas une plainte. « Ils savent que les autres sont morts ; qu'ils sont là pour mourir, et ils acceptent l'agonie, sinon sans regret, du moins sans désespoir. » (2)

---

(1) Baron de Montagnac. O. C.

(2) Alexandre Dumas. — Le Véloce.

RETRAITE SUR NEMOURS. — LE MASSACRE

Honneur et Patrie.

Parlez des vrais héros, exaltez leur mémoire ;
En nobles dévouements féconde est notre histoire ;
Pour citer de grands noms, vous n'avez qu'à l'ouvrir.
Si l'élève comprend, si son regard s'enflamme,
Si vous savez graver vos récits dans son âme
Il ne craindra pas de mourir !...

(MARC BONNEFOY).

On ne saurait trop insister sur ce point, que l'Émir Abd-el-Kader, avec ses gros contingents de cavalerie, avec son infanterie vingt fois supérieure en nombre, malgré le prestige que lui donne sa facile victoire sur la troupe du colonel de Montagnac, en est réduit à bloquer de loin 80 hommes sans vivres, sans eau, presque sans munitions, qui, sous le faible abri de ce marabout de Sidi-Brahim, prolongent pendant trois jours cette lutte héroïque, repoussent trois attaques de vive force et méprisent toutes les sommations de l'ennemi.

Le chef de cette vaillante poignée de braves est un brave lui-même, un héros de 33 ans, qui doit trouver ce jour-là une mort éclatante au milieu de ses soldats.

Louis-François-Oscar de Géreaux est né le 18 juillet 1812 près de Bordeaux. Ancien élève de l'école de la Flèche, sorti de Saint-Cyr le 1er octobre 1831, il est nommé sous-lieutenant au 8e de Ligne, lieutenant en 1835 ; capitaine en 1839, il vint à Mostaganem le 14 juin 1841 et prit part à toutes les expéditions de cette époque jusqu'en 1845. Il est cité à l'ordre de l'Armée d'Afrique le 8 juillet 1841 pour sa belle conduite aux affaires du Chélif et passa peu après avec son grade dans ce beau bataillon, le 8e de Chasseurs d'Orléans. Il avait exactement, ce jour-là, 33 ans et 2 mois. Voilà le jeune chef que la compagnie de carabiniers avait à sa tête.

Dans la nuit du 25 au 26, dès que la retraite sur Nemours fut décidée, de Géreaux dit à ses chasseurs :

« La position n'est plus tenable. Nous n'avons plus de vivres
« et presque plus de munitions — environ trois cartouches
« par homme. — Voilà trois jours que nous combattons sans
« qu'aucune colonne expéditionnaire ait entendu notre fusil-
« lade ; il ne faut donc plus compter recevoir du secours.
« Eh bien ! dans ces conditions, il ne nous reste qu'une chose
« à faire : c'est de sortir d'ici à l'improviste, de nous précipiter
« sur l'ennemi : de profiter de son désordre pour traverser sa
« ligne et de nous diriger ensuite sur Nemours, en combattant
« jusqu'au dernier !... »

Cette décision une fois prise, on prépare le départ silencieusement. La première idée avait été de profiter de la nuit pour faire la trouée dans les rangs des Kabyles, mais les sentinelles ayant été doublées et s'étant rapprochées à moins de 20 pas, on résolut d'attendre au petit jour, alors que la vigilance se relâche par les atteintes du sommeil et que les guetteurs sont engourdis par les fatigues d'une nuit de veille et la fraîcheur du matin.

Par cette décision on va au-devant de la mort au lieu de l'attendre passivement ! Nemours n'est qu'à trois ou quatre lieues ; la place renferme encore quelques troupes ; peut-être pourra-t-on prévenir le capitaine Coffyn et se faire aider par lui dans cet effort suprême !

Cette résolution est un exemple très rare dans les fastes de la guerre. On peut voir souvent des troupes enfermées ou cernées dans une place quelconque refuser de se rendre et arriver, sans céder, à trouver la mort par l'inanition ou par la main de l'ennemi ; mais courir au devant d'une mort certaine, entreprendre de percer les lignes d'un adversaire de beaucoup supérieur en nombre, et cela lorsqu'on est très affaibli par les privations, c'est un fait extrêmement peu commun et qui glorifie à tout jamais celui qui l'a conçu et entrepris.

On charge les armes silencieusement ; on s'apprête avec le moins de mouvements possible, et, à six heures du matin, le 26 septembre, ces hommes défigurés par les souffrances, hâves de faim, mais transfigurés par le courage et l'honneur, franchissent tous à la fois les murs du marabout, par ses quatre faces, leurs officiers en tête. Ils sont 73 et emportent

avec eux sept blessés que le docteur Rozagritti a soignés avec le plus grand dévouement pendant ces trois jours de blocus.

Ils fondent au pas de course sur la ligne ennemie et se précipitent, marchant en carré, sur le poste le plus rapproché.

Les Arabes, stupéfiés par tant d'audace, surpris par cette attaque aussi brusque qu'inattendue, terrifiés par ce boulet vivant qui les traverse et les culbute à moitié endormis, sont un certain temps avant de pouvoir se rallier. Le poste est enlevé à la baïonnette sans coup férir : trois factionnaires ont seuls le temps de tirer.

La ligne du blocus est rompue; la colonne se reforme en marchant et se dirige sur Nemours par le plateau de Tient.

Malgré leur étonnement de cette agression qu'ils jugeaient impossible, les Arabes parviennent à se rallier ; l'éveil est donné dans toutes les directions, et bientôt la fusillade que la stupeur a paralysée un moment, s'engage, pétille, éclate de tous côtés. Tout le camp d'investissement se met à la poursuite de cette poignée de héros. Les Souhalias, ces traîtres qui nous ont vendus, les Djeballas des montagnes voisines accourent se joindre aux Kabyles d'Abd-el-Kader.

On marche pendant une heure, harcelés en flanc et en queue, mais sans qu'aucune troupe sérieuse ose barrer le passage, en avant de la petite colonne. Cette marche de quatre kilomètres en ligne droite ne coûte que la vie d'un carabinier, au passage du ravin d'Aïn-en-Nechem. Cinq autres sont blessés.

On n'abandonne que le cadavre du mort ; les blessés sont portés à bras ! Si affaiblis qu'ils soient, les soldats français ne veulent pas laisser leurs frères d'armes blessés à la merci des mutilations de ces sauvages.

Rejetée à droite du chemin de Nemours par un gros parti d'ennemis qu'elle ne peut déloger, la colonne est obligée de traverser le village arabe de Tient, qu'elle ne peut franchir qu'au prix d'une lutte des plus acharnées pendant laquelle quatre nouveaux carabiniers sont atteints plus ou moins grièvement. Le capitaine de Géreaux est lui-même blessé ; rempli d'abnégation, il engage ses hommes à l'abandonner à son sort, pour ne pas retarder leur retraite ; mais ceux-ci, quoique hors d'état de le porter à dos, ne veulent pas le laisser dans cet état ; ils

se mettent à quatre, le chargent sur leurs épaules en s'aidant de leurs fusils et d'une ceinture en guise de brancard. Glorieux pavois, bien digne d'un pareil chef. La blessure n'est pas très grave, la jeunesse et la vigueur reprennent le dessus, et, après un évanouissement de quelques instants, il peut se remettre sur pied et suivre la colonne au bras d'un sous-officier.

Le lieutenant de Chappedelaine, fils d'une famille guerrière de la vieille Bretagne, prend le commandement et s'empare d'un fusil pour faire un combattant de plus. La marche continue le long de la crête du plateau.

C'est ainsi que, vers huit heures du matin, toujours combattant et toujours décimés, les carabiniers arrivent à l'extrémité du plateau des Haouara, qu'ils commencent à descendre, clairons en tête, dans l'espoir de se faire entendre de la ville, dont ils sont encore séparés par cinq ou six kilomètres.

Quelle trace merveilleuse à suivre que celle de cette poignée de soldats hâletants, faciles à reconnaître à leur uniforme, au milieu de cette nuée d'Arabes qui les poursuivent sans cesse de tous côtés et que sans cesse ils repoussent, malgré leur nombre grossissant de minute en minute.

Du versant de ce plateau qui s'incline en pente raide vers la rivière de Nemours, l'Oued Ghazaouana, les chasseurs d'Orléans aperçoivent les blockaus qui dominent à pic la ville et d'où ils pensent qu'on les verra aussi. Ils agitent leurs mouchoirs au bout des fusils, et les clairons soufflent avec rage la marche du bataillon. L'espoir renaît dans leurs cœurs; mais si près du salut, leurs forces les abandonnent petit à petit, et ils ont encore à faire tête à des masses de Kabyles ardents à la curée et de plus en plus féroces, en raison de la résistance qui leur est opposée ; leurs rangs s'éclaircissent à vue d'œil, et l'itinéraire suivi est jalonné par les cadavres de ces intrépides chasseurs, fusillés presque à bout portant.

Il ne reste plus qu'un obstacle à franchir, c'est le ravin de l'Oued Malah, affluent de la rivière de Nemours ; on s'y précipite au son des clairons, toujours pour essayer de se faire entendre de la place, mais le passage est périlleux : de tous côtés les Arabes peuvent tirer sur les nôtres. Il n'y avait plus d'hésitation à avoir. Le moyen le plus sûr, l'unique qui restât

à employer, c'était de fondre par la ligne la plus courte sur les Arabes qui barraient le passage du ravin, tout en éloignant, en tenant à distance, les deux mille Kabyles qui les pressaient en queue.

A ces contingents déjà nombreux d'agresseurs se joignent bientôt tous les gens des Oulad-Ziri et de Sidi-Amar, prévenus par deux cavaliers. Ce sont pourtant des gens connus de la banlieue de Nemours, qui faisaient souvent commerce de leurs produits avec la garnison. Mais les amis d'hier sont les insurgés d'aujourd'hui, ce sont des ennemis plus féroces, plus terribles que ceux qui suivent nos soldats depuis Sidi-Brahim, car ils ne connaissent pas les hauts faits de ces glorieux débris qui les implorent. Ils accourent de leurs villages, nids d'aigles suspendus au faîte des berges rocheuses qui surplombent la vallée à une centaine de mètres de hauteur ; ils sont là le fusil haut, criant, clamant des injures ; ils font feu de toutes parts.

A moitié du versant, on est obligé de s'arrêter pour former le carré, tellement on est serré de près par la multitude toujours croissante de l'ennemi. Le lieutenant de Chappedelaine est frappé mortellement par une balle reçue dans le flanc gauche.

Voici en quels termes Alexandre Dumas raconte d'une façon saisissante la mort de ce vaillant officier :

« Il reste un instant debout, agitant sa carabine et disant : — Ne faites pas attention à moi ; allez ! allez ! — Mais on n'obéit pas facilement à un pareil ordre ; on ne laisse pas, au premier mot, un homme comme celui qui vient de tomber, à la merci des Arabes. Si on n'a pu l'enlever vivant, on veut, du moins, l'emporter mort.

» Un nouveau combat se livre autour de son cadavre, un nouveau carré se reforme, et cela avec d'autant plus de courage que l'espérance est revenue. De ce versant où l'on vient de s'arrêter, on aperçoit encore les blokhaus, et l'on voit s'avancer, par les crêtes des montagnes opposées, une troupe française qui vient au secours de ces infortunés.

» Les Arabes aussi ont vu cette colonne qui s'avance, et se sont arrêtés. Mais, par une fatalité étrange, inconcevable, inouïe, la colonne rebrousse chemin ; elle n'a rien vu, rien

entendu et, malgré les signes, malgré les cris des malheureux abandonnés, elle disparaît ! »

Trois hommes tombent encore autour du cadavre du lieutenant : deux morts, un expirant. Ce dernier qu'on veut emporter s'y refuse. On se partage les quelques cartouches qui lui restent, on se précipite vers le bas de la vallée, où l'on se rallie en cercle autour d'un bouquet de figuiers. Le capitaine de Géreaux vient d'être de nouveau blessé ; on le soutient, on le traîne jusque-là par la ceinture.

De cette belle compagnie de carabiniers à l'effectif de 90 hommes, ils sont encore une soixantaine avec le capitaine, le chirurgien et l'interprète.

« Harassés de fatigue, épuisés par la faim et la soif, brûlés par le soleil, soutenus seulement par un soufle d'héroïsme, et aussi, disons-le, sans rien diminuer de leur mérite, par la volonté de vivre, ils ont fourni un effort surhumain, désespéré.

» Mais cet effort est le dernier dont ils soient capables. La machine humaine n'en veut plus. Il ne faut pas une seconde d'hésitation, pas un temps d'arrêt, pour franchir ce dernier obstacle.

» Hélas ! à peine ont-ils pénétré dans le vallon de la Ghazaouana ; à peine sont-ils parvenus sous ce couvert de figuiers, qu'ils se trouvent en face d'une source merveilleuse. Cette source d'eau, limpide comme du cristal, jaillit en abondance au milieu des arbres : une véritable oasis.

Depuis trois jours et trois nuits ces malheureux ont enduré toutes les tortures de la faim et de la soif, réduits à boire leur urine. L'eau qui coule à leurs pieds, fraîche, transparente, exerce sur eux une fascination vertigineuse irrisistible. » (1)

Derrière eux, la poursuite s'est ralentie, l'ennemi a hésité à s'aventurer plus loin.

Devant eux les remparts de la place. — Le clairon a sonné la marche du 8e. — Ils ont été certainement entendus ; on va venir à leur rencontre.

Plus de doute, ils sont sauvés !

Alors, ils n'y résistent pas : oubliant toute prudence, ils se débandent pour étancher leur soif inassouvie depuis plus de

(1) Baron de Montagnac. — Sidi-Brahim.

soixante heures ; leur soif contre laquelle, en présence de cette eau bienfaisante, ils se sentaient incapables de lutter plus longtemps : Ils courent, se précipitent, se jettent à plat ventre, laissant leurs fusils de côté, pour boire, à longs traits, l'eau bienfaisante et régénératrice.

A cet instant, du haut des villages des Oulad Ziri et de Sidi Amar, tout ce qui reste valide, toute une population de vieillards, femmes et enfants, fanatisés par les succès de l'Émir, se précipite comme une avalanche sur les derniers survivants de la colonne et leur coupe toute retraite sur Nemours.

Le capitaine Géreaux parvient cependant à rallier une quarantaine d'hommes et fait former un troisième et dernier carré, au milieu duquel se tiennent encore debout les trois officiers.

Mais l'avalanche déchaînée contre eux est trop considérable. Nul effort n'y peut résister. Cernés de tous côtés, ces malheureux soldats n'ont plus que la ressource de vendre chèrement leur vie. Ils serrent les rangs, croisent la baïonnette, se montrent encore redoutables et résistent furieusement, en se serrant les uns contre les autres à mesure que les vides se produisent. Hélas ! bientôt le sol est jonché de leurs glorieux cadavres, dans cet étroit espace, où les balles pleuvent comme grêles, où des quartiers de rochers sont détachés de la montagne et roulés sur eux avec fracas en semant la mort dans les derniers rangs.

A milieu du groupe, l'héroïque capitaine de Géreaux, malgré ses deux blessures, donne encore des ordres et encourage ses soldats ; le chirurgien Ruzagutti et l'interprète Lévy sont encore debout près de lui. Pendant un moment, cette poignée de braves, les derniers survivants de cette triste hécatombe, luttent courageusement, sans aucune défaillance, sans un murmure de regret, contre les masses d'un ennemi furieux, ivre de sang, n'ayant d'humain que la face hideuse et abrutie du fauve.

Pressentant qu'une tuerie générale allait avoir lieu, ne prenant conseil que du désespoir et résolus au sacrifice de leur vie, ces indomptables soldats, après s'être mutuellement encouragés et s'être serré les mains comme un dernier adieu,

jettent leurs fusils devenus inutiles, puisqu'ils ont épuisé leur dernière cartouche, et, la baïonnette au poing, ils se précipitent avec rage sur les Arabes pour tenter une trouée du côté de Nemours. Ils sont encore vingt-cinq autour du capitaine qu'ils couvrent de leurs corps. Les Arabes les chargent de si près que l'un d'eux, profitant du vide formé par un Chasseur qui tombe, met la main sur l'épaule du capitaine de Géreaux, qui se retourne et décharge son pistolet à bout portant sur la tête de son agresseur. Ce fut le dernier coup de feu qui sortit du carré, de plus en plus restreint.

Le sergent clairon Saint-Martin, un Roussillonnais, tombe un des derniers ; il a reçu plusieurs blessures et couché à ses pieds une quinzaine d'Arabes. N'ayant plus de cartouches, sa baïonnette brisée dans les mains, il ramasse un fusil, et dans de terribles moulinets, il frappe à coups de crosse tout ce qui se présente devant lui, jusqu'à ce que son fusil est brisé en morceaux.

Ce dernier épisode produit un certain vide devant lui. Quelques uns des derniers carabiniers restés debout s'y précipitent tête basse et parviennent à se faire jour quelques pas plus loin, jusqu'à ce qu'enfin ils sont recueillis par la colonne de secours, sortie pour la deuxième fois de Nemours.

Tous les autres sont massacrés et parmi eux le capitaine de Géreaux et le chirurgien-major Rozagutti.

Un chef de douar des Oulad Ziri, témoin oculaire de ce triste épisode, m'a raconté le fait suivant : Le bouquet de figuiers sous lequel a eu lieu le massacre des derniers débris de la colonne de Montagnac, appartenait à un vieux cheick nommé El Hadj Kaddour ben Hocïn, chef de la djemmâa des Oulad Ziri. En voyant nos soldats poursuivis avec tant d'acharnement, il courut au devant des siens afin d'empêcher le massacre des Chasseurs : « Si vous exterminez ces soldats chrétiens, disait-il, leur mort nous coûtera de sanglantes représailles ; ce sera la perte de nos biens et peut être de notre vie. » Mais l'exaltation du fanatisme était telle chez ces forcenés, que, malgré toute la considération dont jouissait ce vieillard, on ne tint aucun compte de ses exhortations ; on ne l'écouta pas.

Zohra, la sœur de Kaddour, qu'on surnommait El-Afiâ (la paisible), sans doute par ironie, était animée d'une telle rage folle contre les roumis, qu'elle excitait les siens au massacre et qu'on la vit achever de ses mains plusieurs blessés, en leur broyant la tête avec une grosse pierre.

L'interprète Lévy, avec une douzaine de blessés, resta comme prisonnier entre les mains des Oulad Ziri, qui les expédièrent à Nédroma, où se trouvait en ce moment Abd-el-Kader.

Les derniers survivants, après avoir traversé la masse ennemie en combattant d'une façon désespérée, se jettent dans les broussailles, où ils pénètrent en rampant pour se soustraire à ses coups, et sont recueillis par la garnison.

Treize seulement purent échapper à cette navrante tuerie · ce sont :

Le caporal Lavayssière, le seul de toute la colonne qui ait rapporté sa carabine à Nemours, le seul qui revint sans blessures ; les clairons Delfieu, Fert, Séguier ; les carabiniers Lapparat, Médaille, Tressy, Léger, Antoine, Langevin, Michel ; et les chasseurs Reymond et Langlois, provenant des autres compagnies.

Le carabinier Michel rentra le premier dans Nemours, après avoir risqué vingt fois sa vie à travers les Arabes. Arrivé à la porte de Nédroma, il prit le fusil des mains de la sentinelle et, se retournant, il étendit raide mort un cavalier arabe qui était venu le poursuivre jusqu'à cent mètres de cette porte.

Parmi ces treize survivants ramenés par le caporal Lavayssière, deux d'entre eux : Antoine et Tressy moururent de souffrance et d'épuisement en arrivant dans la place ; Séguier, Fert et Médaille ne leur survécurent que de quelques jours.

La petite troupe qui était allée au devant des chasseurs d'Orléans pour tenter de les dégager, se composait d'une centaine d'hommes de toutes armes restés dans la place et commandés par le capitaine Corty, du 4e chasseurs d'Afrique, de passage à Nemours pour des opérations de remonte.

Elle arriva, hélas ! trop tard sur le lieu du massacre, où elle put cependant culbuter l'ennemi et arrêter la poursuite des derniers survivants.

Elle put, en même temps relever et emporter huit cadavres, parmi lesquels celui du capitaine de Géreaux.

Le général de Lamoricière, dans son ordre du jour au sujet de cette dernière affaire, s'exprime ainsi :

« Les noms du capitaine de Géreaux et du lieutenant de Chappedelaine, qui conduisaient ces intrépides soldats, méritent d'être conservés dans nos annales militaires.

« L'Armée lira avec intérêt les noms de ces braves gens (les 13 survivants) qui, fidèles à leurs officiers, ont combattu près d'eux jusqu'au dernier moment, et n'ont dû leur salut qu'à leurs armes.

« Les Arabes parlent avec admiration de cette lutte acharnée ; ils n'oublieront pas de longtemps le sang qu'elle leur a coûté (environ 850 morts et 1200 blessés).

« Pour nous officiers de tous grades, qui avons l'honneur de commander de pareils hommes, n'oublions pas que le soldat n'a jamais manqué au chef digne de le commander. »

Tel a été le combat de Sidi-Brahim, que nous avons voulu développer dans toutes ses phases, avec la sincérité d'un écrivain impartial.

Il faut bien l'avouer : à l'heure actuelle et malgré tout ce qui a été écrit sur cet inépuisable sujet, bien des soldats, bien des officiers mêmes, ignorent ce grand drame de quatre jours qui, à lui seul, suffirait pour glorifier le sentiment militaire d'une nation. Je ne connais, en effet, rien de plus héroïque rien de plus grand, rien de plus beau, dans nos fastes militaires, qui puisse être comparé à l'héroïsme simple et stoïque des combattants de Sidi-Brahim, morts pour la patrie !

Et maintenant, après avoir lu ce récit, où les traits de dévouement au drapeau abondent, qu'on ne vienne plus nous donner comme exemples les hauts faits d'armes de l'antiquité ; qu'on ne vienne plus remplir nos livres classiques : du sacrifice volontaire de Vercingétorix ; de Léonidas au passage des Ther-

mopyles ; du dévouement de Régulus, ou des soldats de Marathon, etc., etc.

Les exemples à donner à nos enfants n'ont pas besoin d'être tirés de si loin ; ils sont là, dans notre histoire contemporaine; dans les brillantes épopées de la conquête de l'Algérie, où on n'a que le choix, où l'on pourrait trouver cent récits rivalisant de gloire, d'honneur, de dévouement à son pays, avec celui du combat de Sidi-Brahim !

J. Canal.

(*A Suivre*).

CATALOGUE RAISONNÉ

des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran

par le Commandant L. DEMAEGHT, *conservateur du Musée*

NOTICE SUR LE MUSÉE D'ORAN

Le Musée d'Oran fut créé en 1884 par la Société de Géographie et d'Archéologie de la province, sur la proposition de M. le Commandant Demaeght, son vice-président.

Ne possédant pas les ressources nécessaires pour supporter à elle seule les frais d'une création aussi dispendieuse, cette Société fit appel à la générosité individuelle. Les habitants d'Oran répondirent avec un empressement qui leur fait le plus grand honneur. Les sommes recueillies permirent d'acheter le mobilier nécessaire, et le Musée fut installé provisoirement dans les bâtiments de l'ancien hôpital civil, où il fut inauguré et ouvert au public le 5 mars 1885.

La Société de Géographie et d'Archéologie n'avait reculé devant aucun sacrifice : elle avait fait transporter à ses frais au Musée les magnifiques mosaïques de Saint-Leu et un grand nombre de textes antiques dispersés sur le territoire de la province et menacés de destruction. En même temps, elle avait recueilli un nombre considérable de dons qui furent groupés en six sections : 1° Archéologie ; 2° Numismatique ; 3° Préhistoire et ethnographie ; 4° Algérie ; 5° Peinture, sculpture, dessins originaux et gravures ; 6° Histoire naturelle.

La Société avait atteint son but. Elle jugea le moment venu d'offrir son œuvre à la ville, moyennant remboursement de ses dépenses. Les propositions qu'elle fit dans ce sens ayant été accueillies, le Musée fut remis à la commune le 8 avril 1885

et reçut, sous le titre de *Musée municipal d'Oran*, la consécration ministérielle le 9 novembre de la même année ; enfin, par arrêté préfectoral du 21 décembre 1885, M. le Commandant Demaeght en fut nommé conservateur, sans traitement, fonctions qu'il exerce encore aujourd'hui dans les mêmes conditions.

En 1891, le Musée fut transféré dans le local qu'il occupe actuellement, rue de Montebello. Ce local, qui est une école désaffectée, se compose d'un rez-de-chaussée et de trois étages contenant chacun deux grandes salles.

Le rez-de-chaussée comprend une galerie sous auvent et deux préaux couverts, où sont logés les Mosaïques, les documents épigraphiques et les pièces antiques de fort poids.

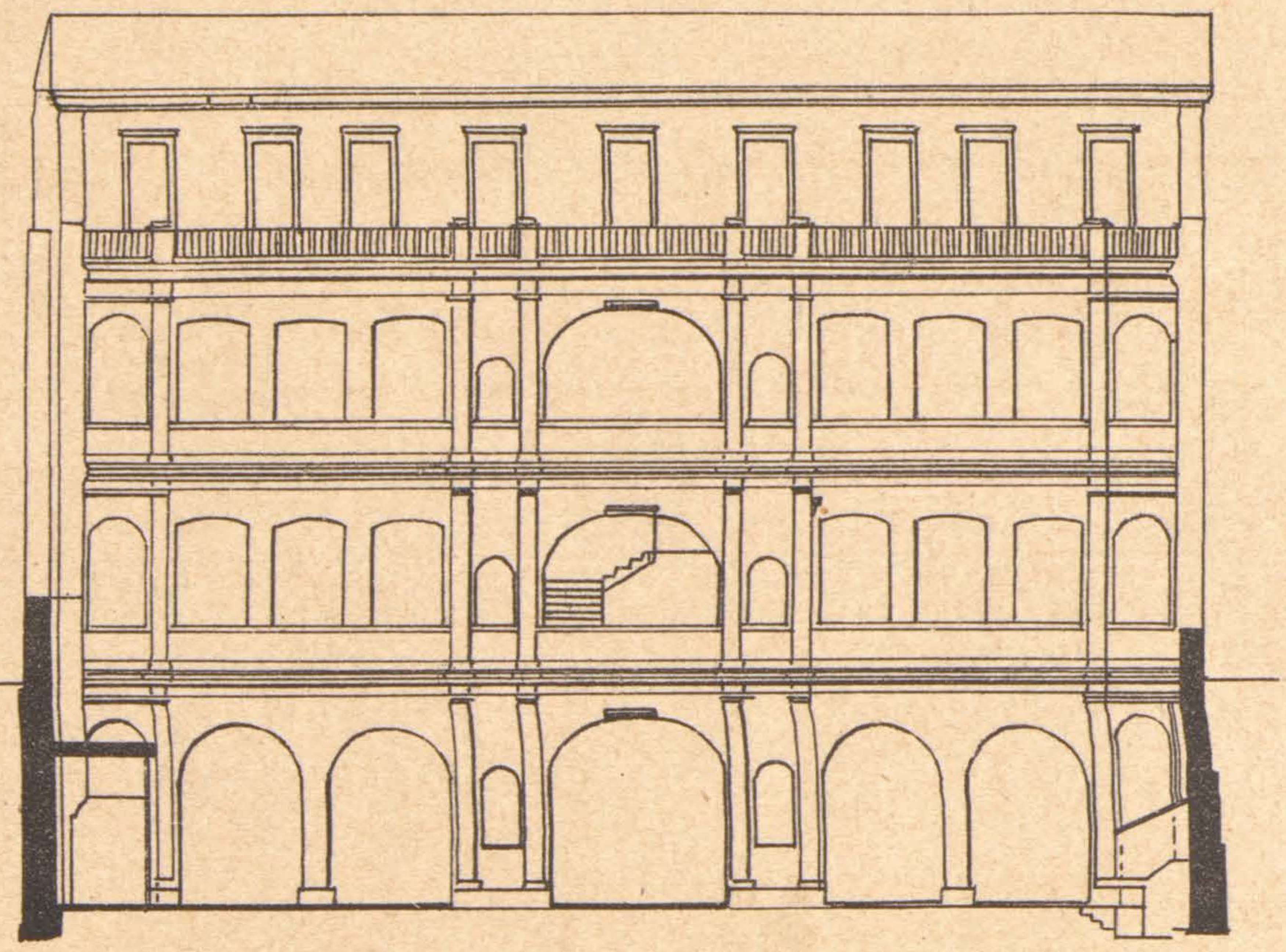
Le premier étage est occupé par les collections préhistoriques et ethnographiques à droite, et par les collections exclusivement algériennes à gauche.

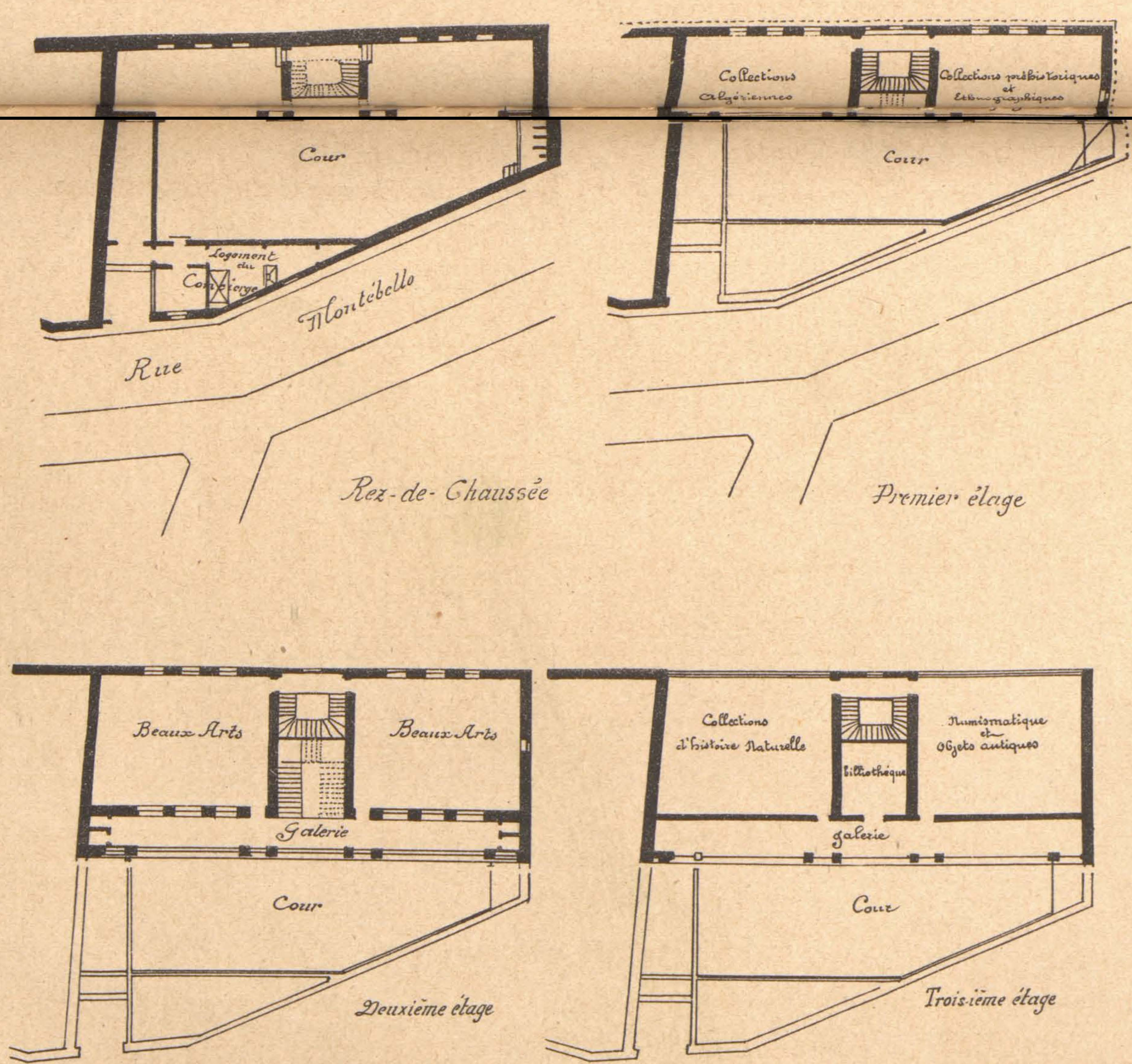
La peinture, la sculpture, les dessins originaux et les gravures occupent les deux salles du deuxième étage.

Au troisième étage, une des salles est affectée aux collections d'histoire naturelle non algérienne, et l'autre, à la numismatique et aux objets antiques de petit volume.

Le Musée est ouvert tous les jours de 1 heure à 5 heures. L'entrée en est gratuite.

PLAN
du Musée d'Oran





EXPLICATION DES ABRÉVIATIONS DU CATALOGUE

a.	année ;
B. A. A.	Bulletin des Antiquités africaines ;
B. A. C.	Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques ;
B. O.	Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie de la province d'Oran ;
C. I. L.	Corpus inscriptionum latinarum ;
D.	Diamètre ;
E.	Epaisseur ;
Eph. ep.	Ephemeris epigraphica ;
H.	Hauteur ;
L.	Largeur ;
p.	page ;
PL.	Planche ;
Pr.	Provenance.

SECTION D'ARCHÉOLOGIE

I

MOSAÏQUES

Les mosaïques décrites ci-dessous ont été trouvées en 1862, dans les ruines de Portus Magnus, voisines de Saint-Leu (département d'Oran) et transportées au Musée en 1886.

Pendant vingt-quatre ans, elles étaient restées exposées aux intempéries et aux dégradations. De là les nombreuses mutilations que l'on y constate et la restitution au trait de ce qui manque. Cette restitution a été faite d'après le dessin de M. Viala de Sorbier, exécuté en 1863 et dont on a corrigé les inexactitudes.

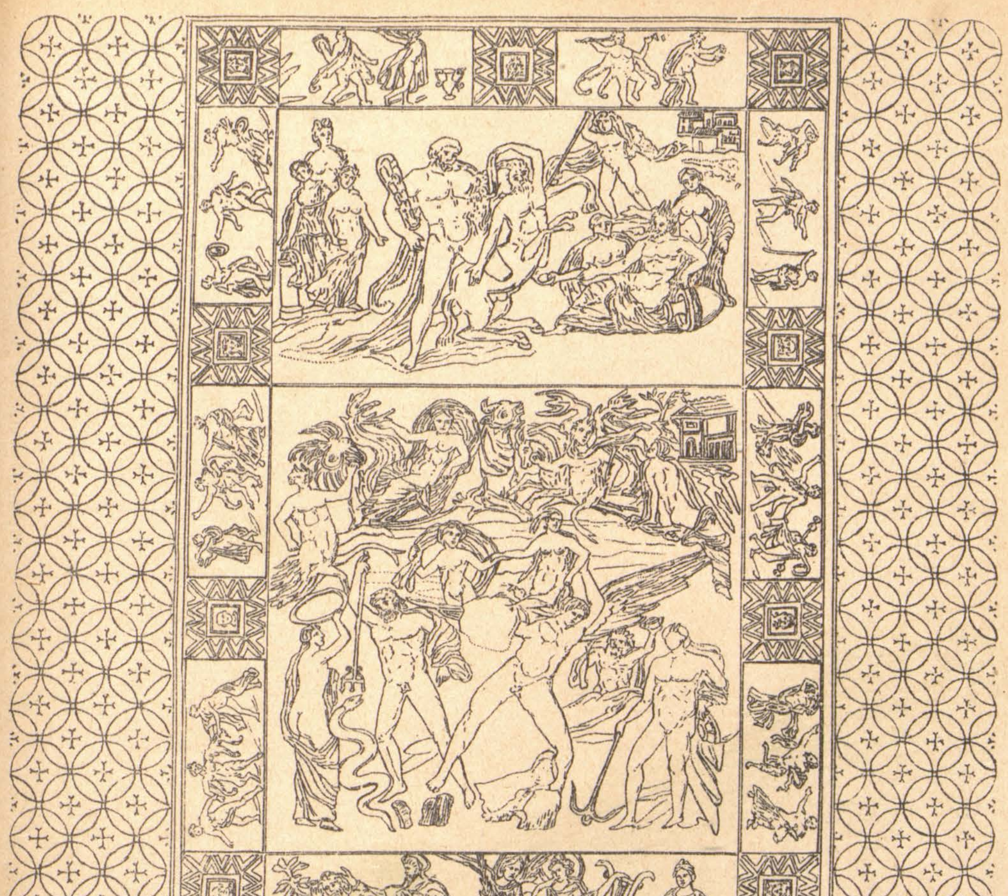
Si ces précieux tableaux, qui étaient menacés d'une destruction complète, n'ont plus aujourd'hui à craindre d'accidents, c'est à la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran qu'en revient tout l'honneur, car c'est elle, sur la proposition de M. le Commandant Demaeght et avec l'autorisation de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui les a fait transporter au Musée.

Cette opération a été très habilement conduite par M. l'ingénieur Cuinet.

§ 1. — GRANDE MOSAÏQUE DITE DE SAINT-LEU

La grande mosaïque, composée des tableaux 1, 2, 3 et 4 du catalogue, ne formait qu'un même pavement, celui, sans doute d'un triclinium dont ils étaient la partie principale. Autour de cette décoration, comme le fait voir le dessin ci-contre de M. Viala de Sorbier, régnait un champ orné de cercles se coupant et de croisettes et enveloppé d'un cadre fait d'une bande chargée de lozanges.

Mosaïque Romaine de Portus-Magnus (Saint-Leu)



1. — *Premier tableau :* SCÈNE DU MYTHE CABIRIEN.

H. 3 m. 54 ; L. 4. m 32. — Rez-de-chaussée, préau B.

Cadre. — Le cadre est cantonné de quatre carrés contenant des masques ; ceux du haut sont de dieux marins, coiffés d'antennes et de pinces de homard ; ceux du bas sont de dieux champêtres, couronnés de feuillages et de fruits.

Les deux bandes latérales reproduisent un même sujet : une figure ailée, se terminant en feuillages marins qui forment deux rinceaux, accostée de deux griffons assis. Les deux bandes horizontales sont chargées chacune d'un grand cratère ornemental flanqué d'un plat et d'où sortent des feuillages décoratifs ; il est accosté de deux lions montés par de jeunes garçons tenant le *pedum* ; à chaque extrémité, un triton ou centaure marin. Les seules variantes sont qu'en haut les jeunes garçons ont des ailes et que les tritons tiennent une rame, au lieu qu'en bas les tritons portent une pale de gouvernail, et les jeunes garçons n'ont point d'ailes

Tableau. — La version de la légende dont s'inspire ce tableau vient d'Antisthènes.

Auprès d'un palmier, qui figure évidemment le bois sacré où sont les personnages, se dresse, sous forme d'une colonette ronde, l'autel de la Grande Mère, que l'ont voit dessus, en longue robe et tenant le sceptre. A ses pieds, devant le Cabire, qui est gigantesque, demi-nu, couronné de lierre, les yeux levés au ciel, la lance dans la main gauche et la droite abaissant un rameau d'olivier, et devant la Κορη Καβιρια, qui, couverte d'amples vêtements, coiffée et couronnée de narcisses, tient dans la main droite une *situle* et dans la main gauche une *acerra*, ou une corbeille en forme de vase fermée par un couvercle conique, se joue l'enfant le jeune *Zagreus.* Il s'amuse avec une panthère, dont les ocelles sont bien marquées, qu'il chevauche et qu'il semble brider : il est nu, couronné de verdure et tient dans la main droite une baguette en forme de *pedum.* Une femme, évidemment sa nourrice ou sa gouvernante, lui offre une paire de ces grosses toupies dont on a retrouvé plusieurs au Cabirion de Thèbes.

Devant la tête de l'animal, maniant des lanières dont il aide l'enfant divin à le lier, se voit l'enfant des hommes, le sauvage *Pratolaos*, trapu, presque bossu, couronné de grands herbages dressés ou de joncs, et ceint d'une nébride tachetée dont une pointe tombe entre ses jambes, le visage laid. Derrière lui, sa mère *Krateia*, couronnée de feuilles vertes, longuement vêtue, et son père *Milos,* portant aussi une couronne végétale, peut-être d'épis, les reins ceints d'une nébride, et tenant un *pedum.*

Au centre *Pan*, le gardien du *lucus*, se tient debout, une nébride aux reins, le *pedum* dans la main gauche, la syrinx dans la droite. Derrière le Cabire et sa compagne, une suivante entièrement habillée, porte un thyrse aux extrémités amplement garnies de feuillage.

Cette scène, empruntée au culte dont le Cabirion de Thèbes a fourni tant de souvenirs, s'explique sûrement et dans le plus complet détail, par celles qui sont figurées sur les vases et les fragments trouvés dans ce lieu sacré.

La Blanchère, *Musée d'Oran*, Paris E. Leroux, éditeur, d'après la description de M. Carl. Robert, *Jahrbuch d. Kais. Deutsch. Archaol. Instituts*, Band V, 1890, Heft 4, pp. 215-237.

2. — *Deuxième tableau* : Apollon vainqueur de Marsyas

H. 1 m. 53 ; L. 4 m. 32. — Rez-de-chaussée, préau B.

Bordure. — A droite et à gauche, une bacchante jouant des cymbales et se livrant à une danse bachique.

Champ. — Apollon nu, les épaules couvertes d'une chlamyde qui retombe en arrière, se tient debout, la main gauche appuyée sur sa lyre, dans l'attitude d'un vainqueur ; il jette un regard de triomphe sur son rival. A sa droite la Victoire, ailée, vêtue d'un chiton talaire, vient poser une couronne sur la tête du dieu ; elle tient une palme dans la main droite ; à sa gauche se voit Olympos tenant dans ses mains les flûtes de Marsyas, duquel il ne semble pas s'intéresser autrement.

De l'autre côté du tableau, le satyre Marsyas, reconnaissable à sa barbe inculte et à la peau de bête qui couvre ses épaules, cherche à s'enfuir ; mais il est retenu par un Scythe, qui s'apprête à l'attacher à un pin.

L. Demaeght. — B. A. A., tome II, p. 118. — Carl. Robert, *Jahrbuch d. Kais. Deutsch. Archäol. Instituts*, Band V, 1890, Heft 4. — La Blanchère, *Musée d'Oran*, p.63 et Pl. IV.

3. — *Troisième tableau* : Latone transportée a Delos.

H. 3 m. 20 ; L. 4 m. 32. — Rez-de-chaussée, préau A.

Bordure. — A droite : dans le compartiment inférieur, un satyre entre deux bacchantes, tous trois se livrent à une danse désordonnée ; dans le compartiment supérieur, un bacchant vêtu d'une pardalide suit une bacchante qui porte un tympanon et un thyrse. A gauche : dans le compartiment inférieur, un satyre danse en jouant de la double flûte, une bacchante le saisit par sa nébride, une autre, devant lui, agite un tympanon ; dans le compartiment supérieur, un satyre entre deux bacchantes, dont l'une lui met la main sur l'épaule, tandis que l'autre choque deux cymbales.

Champ. — L'Aquilon, sous les traits d'un vigoureux jeune homme à grandes ailes, escorté d'un centaure marin qui d'une main élève un canthare et de l'autre tient un *pedum*, pose sur ses épaules, s'appuyant du genou gauche contre une pierre, Latone, à laquelle sa sœur Ortygie donne la main. Il va se diriger vers le port de Délos, figuré par le dieu coiffé d'antennes de homard

qui est debout contre un écueil, à droite du tableau, le coude gauche appuyé sur une urne, une ancre dans la main droite. A gauche, Neptune, armé de son trident, chasse le serpent Python jusqu'aux pieds de la source Castalie, représentée par une nymphe demi-nue élevant un objet qui doit être une grande phiale.

La scène est dans la mer, dont la surface est indiquée par des flots, sur lesquels on voit un groupe de divinités figuratives : deux centaures marins tenant en main, l'un un griffon, l'autre un cheval marin et deux néreides, assises, l'une sur un lion marin, l'autre sur les rochers d'un rivage. Celui-ci est peut-être bien l'île même de Délos, où l'artiste a représenté une plage, l'olivier au pied duquel naîtront Apollon et sa sœur, et une construction que M. Carl Robert regarde comme pur motif de remplissage et qui pourrait aussi être un temple.

Le sujet de ce tableau est emprunté à la légende racontée par Hygin. Latone, enceinte des œuvres de Jupiter, est en butte à la jalousie de Junon, qui force la terre à lui promettre de ne la laisser accoucher dans aucun des lieux que le soleil éclaire et la fait poursuivre par le serpent Python. Mais sur l'injonction de Jupiter, l'Aquilon enlève Latone ; il l'apporte à Neptune, qui chasse le serpent et place la fugitive dans l'île d'Ortygie, depuis nommée Délos, qu'il fait descendre sous les eaux.

LA BLANCHÈRE. *Musée d'Oran*, pp. 65 et 66, d'après la description de M. CARL ROBERT.

4. — *Quatrième tableau :* HERCULE CAPTURANT CHIRON.

H. 2 m. 67 ; L. 4 m. 32. — Rez-de-chaussée, préau A.

Bordure. — A droite : Bacchus, à demi vêtu, debout dans son bois sacré figuré par un arbre, est accoudé à son autel, et tend le bras droit vers Silène, nu, qui danse avec un satyre vêtu d'une pardalide. En haut : dans le compartiment de droite, une bacchante joue des cymbales, et un bacchant, vêtu de la pardalide, danse, un thyrse passé derrière la tête et un vase dans la main gauche ; dans le compartiment de gauche, une bacchante, soufflant dans deux flûtes, est suivie par un bacchant qui tient une syrinx, près d'elle est un cratère. A gauche : un bacchant danse entre deux bacchantes qui portent des tambourins.

Champ. — Chiron, effrayé par la lutte dans laquelle Hercule vient de tuer tous les Centaures, s'est enfui. Le héros l'a atteint et lui a jeté sa peau de lion, afin de le prendre vivant. Chiron se cabre, sa main droite esquisse un geste suppliant, la gauche dégage sa tête. Hercule, la massue au repos dans la main droite, le saisit de la gauche par les cheveux et lui appuie le genou gauche sur la croupe. Achille enfant, armé d'une petite lance et paraissant sortir de chaumières qui forment paysage dans le haut du tableau à droite, s'élance au secours de son maître.

Ce groupe principal est accompagné de deux autres, qui sont la

famille de Chiron. A droite, assis, appuyé sur son urne, coiffé d'antennes et de pinces de homard, son aïeul l'Océan, et avec lui deux nymphes, dont l'une, assise et qui tend de la main droite une coupe, est probablement son épouse Téthys, et l'autre, debout derrière lui, sa fille Philyra, mère du Centaure. A gauche, la femme de celui-ci, la Naïade Chariclo, coiffée en corymbe, et deux Nymphes, dont l'une est couronnée de feuillages. Ce sont sans doute les déesses des sources qui abondent sur le Pélion : elles sont là pour préciser le lieu de la scène.

Ce tableau est emprunté au récit d'Antisthènes, dont les variantes n'ont pas trait à cet épisode de la fable.

La Blanchère, *Musée d'Oran*, pp. 68 et 69, d'après la description de M. Carl Robert.

5. § 2. — PETITE MOSAIQUE DE SAINT-LEU

Triomphe indien de Bacchus

H. 2 m. 25 ; L. 2 m. 25. — Rez-de-chaussée, entre les deux préaux.

Cette mosaïque a été découverte à quelques mètres de la précédente, dans les ruines de Portus-Magnus.

M. de La Blanchère en a fait la description suivante dans son *Musée d'Oran*, p. 70 :

Dans un cadre fait de flots en cubes blancs et rouges, Bacchus, couronné, vêtu d'une longue tunique, la pardalide en bandoulière et une lance à la main, conduit son char, attelé d'un tigre et d'une tigresse, et sur lequel sont montés derrière lui la Victoire et une autre femme, toutes deux vêtues et couronnées de laurier.

Le char est escorté, d'un côté, par une bacchante au vêtement retroussé, qui frappe un tambourin, de l'autre par Silène, par un personnage nu qui tient une syrinx et qui doit être Pan, et par deux suivants (probablement des satyres, mais on ne voit que le haut de leurs corps) armés de lances, et, comme le précédent, couronnés de laurier.

Cette mosaïque présente, outre les cubes de marbre, des smalts. Le collier de la tigresse, la coiffure de la bacchante, le tambourin, la coiffure de Bacchus et de ses compagnes, la tunique de Bacchus, qui en est couverte, la coiffure de Silène, en sont assez richement décorés. On a là un exemple de l'intercallation la plus heureuse, les matériaux vitrifiés et brillants venant seulement s'enchâsser dans le tissu courant de la mosaïque, qui par lui-même est mat.

6. — Fragment de pavement en mosaïque, trouvé dans les ruines d'une maison romaine de Portus-Magnus.

Don de M. Viala de Sorbier

H. 0 m. 60, L. 0 m. 95, — Rez-de-chaussée, préau B.

7. — Fragment de mosaïque commune, provenant de Portus-Magnus.

H. 0 m. 42, L. 0 m. 42. — 3e étage, salle H.

Ce fragment est orné d'une croix pattée, formée de petits cubes en marbre noir.

8. — Sept fragments de mosaïque commune de Portus-Magnus.

3e étage, H., armoire-vitrine 4

9. — Fragment de mosaïque trouvé dans les fouilles du tumulus près de la chapelle Saint-Louis à Carthage.

Don de M. le commandant Derrien

3e étage, salle H., armoire-vitrine 4.

10. — Cubes de mosaïques trouvés dans les ruines de Quiza, près de Pont-du-Chélif.

Don de M. le Commandant Demaeght

3e étage, salle H., armoire-vitrine 4

II

ARCHITECTURE

---

11. — Chapiteau corinthien d'art et de travail rudimentaires. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 48, L. maxima du tailloir 0 m. 85. — Rez-de-chaussée, galerie.

12. — Chapiteau à double rangée de feuilles d'acanthe supportant l'abaque, sans volutes, de travail grossier. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 48, L. 0 m. 85. — Rez-de-chaussée, galerie.

13. — Chapiteau formé d'une seule rangée de feuilles d'acanthe et de volutes supportant l'abaque, ornée de rosettes. Fleur de lotus entre les volutes. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m 31, L. 0 m. 56. — Rez-de-chaussée, galerie.

14. — CHAPITEAU à une seule rangée de feuilles d'acanthe et volutes supportant l'abaque. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 37. L. 0 m. 77. — Rez-de-chaussée, galerie.

15. — CHAPITEAU de bonne facture, avec feuilles d'acanthe, volutes et rosettes bien fouillées. – Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 49, L. 0 m. 77. — Rez-de-chaussée, galerie.

16. — CHAPITEAU à feuilles d'acanthe et volutes. Fleur de lotus entre les volutes. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 46, L. 0 m. 58. — Rez-de-chaussée, galerie.

17. — CHAPITEAU de style corinthien, de travail sommaire et rudimentaire. — Pr. Aïn-Temouchent (Albulae).

Calcaire.— H. 0 m. 48, L. 0 m.58.—Rez-de-chaussée, entre les deux préaux.

18. — CHAPITEAU semblable au précédent. — Même provenance.

19. — CHAPITEAU de la basse époque, d'art assez grossier, portant sur les quatre faces du tailloir : 1° deux têtes juxtaposées, toutes deux imberbes et aux cheveux bouclés ; 2° deux rosettes ; 3° deux pommes de pin au-dessus d'une double patère ; 4° deux grappes de raisins entre lesquelles est un canthare. — Pr. Aïn-Temouchent (Albulae).

Don de M. Bacquès

Calcaire. — H. 0 m. 46, L. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, galerie.

20. — CHAPITEAU de pilastre à décoration végétale inusitée. — Pr. Aïn-Tolba (Camarata ?).

Don de M. Heintz

Calcaire. — H. 0 m. 50, L. 0 m. 60. — Rez-de-chaussée, galerie.

21. — CHAPITEAU de pilastre orné d'un phallus sur une de ses faces latérales. — Pr. Aïn-Temouchent (Albulae).

Don de M. Bacquès

Calcaire. — H. 0 m. 37, L. 0 m. 90. — Rez-de-chaussée, galerie.

22. — CLEF DE VOUTE décorée de deux phallus surmontés d'un niveau. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 48, L. 0 m. 46. — Rez-de-chaussée, galerie.

23. — JAMBAGE DE PORTE orné d'un phallus de $0^{m}51$. — Pr. Lamoricière (Altava).

Don de la compagnie de chemin de fer Ouest-Algérien

Calcaire, — H. 1 m. 08, L. 0 m. 35. — Rez-de-chaussée, galerie.

24. — BASE DE COLONNE formée d'une plinthe et de deux tores séparés par une scotie. — Pr. Portus-Magnus.

Calcaire. — H. 0 m. 35, L. 0 m. 60. — Rez-de-chaussée, galerie.

25. — PORTE D'ENTRÉE DE LA RÉSIDENCE DES DERNIERS BEYS D'ORAN, aujourd'hui maison Emerat, à l'ancienne poissonnerie.

Don de M. Del Monte

H. 2 m. 97, L. 2 m. 28. — Rez-de-chaussée, cour.

Cette porte, en bois, est garnie de pentures, d'anneaux et de clous à grosses têtes de style mauresque.

III

SCULPTURE

§ 1. — STATUES ET BUSTES

26. — STATUE en marbre, découverte à Arbal (Regiae).

Don de M. Augustin de Saint-Maur

H. dans l'état actuel, 1 m. (sans le socle). — Rez-de-chaussée, galerie

Le personnage que représente la statue et dont la tête manque est debout, appuyé sur la jambe gauche, la jambe droite infléchie, dans l'attitude des orateurs. Il est vêtu de la toge ample, rejetée sur les épaules, le bras droit, autour duquel l'étoffe s'enroule, est relevé sur la poitrine ; la main droite manque ; la main gauche tient un volumen. A sa gauche et à ses pieds, chaussés du cothurne, des rouleaux liés ensemble.

27. — PETITE STATUE en marbre, trouvée à Arbal.

Don de M. Augustin de Saint-Maur

H. dans l'état actuel, 0 m. 70. — 3e étage, salle H.

Debout, vêtue comme la précédente, de la toge ample rejetée sur les épaules, le bras droit enveloppé de la toge et relevé sur la

poitrine ; un rouleau (brisé) dans la main gauche. A côté, à gauche, des rouleaux de manuscrits. Il manque la tête, les pieds et le socle.

28. — PETITE STATUE DE JEUNE FILLE en marbre, trouvée à Inkermann.

Don de M. Peyrat

H. dans l'état actuel, 0 m. 60. — 3ᵉ étage, salle H.

Demi-nue, la main gauche retenant une draperie qui lui couvre l'épaule et le bras gauches et la partie inférieure du corps. Deux boucles de cheveux descendent jusqu'à la naissance des seins, qui sont fermes et jeunes. Il manque la tête le bras droit et les pieds.

29. — PETIT FLEUVE en marbre, trouvé à Aïn-Temouchent (Albulae).

Long. dans l'état actuel, 0 m. 76. — 3ᵉ étage, salle H.

A demi-couché sur le côté gauche, le bras sur son urne, laissant glisser sa tunique, qui s'arrête sur le bras gauche et lui enveloppe les jambes de ses plis abondants ; le reste du corps est nu. La tête et le bras droit manquent.

30. — PIED DE STATUE en marbre, trouvé à Arbal.

Don de M. Augustin de Saint-Maur

Long. 0 m. 14. — 3ᵉ étage, salle H, armoire-vitrine 4.

Chaussé du cothurne. Devait appartenir à une petite statue analogue au n° 26 du catalogue.

31. — BLOC en calcaire, dans lequel sont très grossièrement sculptés deux personnages, trouvé à Saint-Leu (Portus-Magnus).

Don de M. Duzan

H. du bloc 1 m 84. — Rez-de-chaussée, contre un pilier de la galerie.

Sans doute homme et femme, portant des vêtements longs. L'homme, tête nue, cheveux abondants, a la main droite étendue sur le sein de la femme, qui est a sa gauche et vers laquelle il est légèrement tourné. Celle-ci porte une très haute coiffure ; elle paraît assise sur un rocher, tandis que l'homme est debout, le pied droit placé à 0 m. 20 plus bas que ceux de la femme, dans une sorte d'anfractuosité. Travail très grossier.

§ 2. — BAS RELIEFS

32. — BAS RELIEF MITHRIAQUE, en pierre, trouvé à Timziouine (Lucu).

H. 1 m. 30, larg. dans son état actuel, 0 m. 97.—Rez-de-chaussée, galerie.

Ce bas relief, d'art grossier, auquel manque la partie droite, représente le dieu *Mithra immolant le taureau zodiacal.*

Le sacrifice est représenté au milieu d'une grotte. Le dieu, vêtu d'une tunique courte et d'un manteau flottant jeté sur l'épaule, presse du genou gauche le taureau qu'il immole. Un scorpion, symbole de l'automne, pique le taureau aux parties génitales, et un serpent lèche le sang de la victime. A gauche, se tient le Génie de la nuit, sous la forme d'un jeune homme en tunique courte, tenant des deux mains une torche renversée ; enfin un corbeau est perché au-dessus de la grotte.

L. DEMAEGHT, B. O., 1886, p. 301.

33. — BANQUET FUNÈBRE en calcaire, trouvé à Aïn-Temouchent (Albulae).

H. 0 m. 60, larg. 1 m. 34. — Rez-de-chaussée, préau B.

Dans une chambre funéraire (0 m. 30 sur 0 m. 80), la morte, à demi couchée sur un lit triclinaire, la tête posée sur sa main gauche, le corps appuyé sur le coude, la main droite sur la poitrine ; à droite, un personnage de petite taille, debout, vêtu d'une tunique longue, présentant les mets qui lui sont offerts pour entretenir la vie à demi matérielle qu'elle conserve dans le tombeau. Au-dessous du lit, dans un autre compartiment de 0 m. 30 sur 1 m. 34, décoré de deux torsades, un troisième personnage, debout, dont on ne voit que la partie supérieure du corps, vêtu également d'une tunique.

34. — BAS RELIEF ESPAGNOL en calcaire, trouvé à Nemours.

Don de M. Canal

H. 0 m. 29, L. 0 m. 48. — Premier étage, galerie.

Ce bas relief porte les têtes de deux défunts, mari et femme ; le premier a au cou un ordre en forme de croix pattée.

§ 3. — SCULPTURES DIVERSES

35. — PETIT AUTEL en calcaire, trouvé à Saint-Leu (Portus-Magnus).

H. 0 m. 55, L. 0 m. 40. — Rez-de-chaussée, préau B.

Ce petit autel est sculpté sur deux de ses faces. Sur l'antérieure, dans un édicule, une déesse à couronne tourelée, épi dans la

main gauche, lève de la main droite le couvercle de la ciste d'où est sorti le serpent ; à côté d'elle est un bélier. Sur la face latérale, dans un édicule, un satyre boit dans un rhyton, en dansant devant un cratère.

LA BLANCHÈRE. — *Musée d'Oran*, p. 37.

36. — DALLE en calcaire, portant en creux les ustensiles du culte, trouvée à Portus-Magnus.

H. 0 m. 41, L. 0 m. 58. — Rez-de-chaussée, galerie.

37. — DESSUS D'AUTEL en calcaire, portant un canal de libation, trouvé à Portus-Magnus.

H. 0 m. 50, L. 0 m. 65. — Rez-de-chaussée, galerie.

38. — FRAGMENT SUPÉRIEUR D'UNE STÈLE A FRONTON en calcaire, trouvé à Aïn-Temouchent (Albulae)

H. 0 m. 48, L. 0 m. 57. — Rez-de-chaussée, galerie.

Au-dessous du fronton, dans un cadre, deux têtes en cheveux, grossièrement sculptées. Le restant a disparu, ainsi que l'inscription, qui se trouvait, sans nul doute, au-dessous des deux personnages.

39. — FRAGMENT DE STÈLE en calcaire, présentant, dans un édicule, un personnage vêtu de la toge longue. La partie droite de son corps manque. — Pr. Aïn-Temouchent.

H. 0 m. 42. — Rez-de-chaussée, galerie.

40. — FRAGMENT DE STÈLE portant deux personnages grossièrement sculptés. — Pr. Aïn-Temouchent.

H. 0 m. 48, L. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, galerie.

Les deux personnages, mari et femme sans doute, se donnent la main et le mari passe le bras gauche sur le dos de sa compagne.

41. — ANIMAL en mauvaise pierre, de travail sommaire et grossier, éléphant, bélier ? — Pr. Portus-Magnus.

H. 0 m. 37, L. 0 m. 57. — Rez-de-chaussée, galerie.

42. — FRAGMENT en marbre orné de feuilles de lierre et autres, trouvé à Cherchel.

Don de M. de Lhotellerie.

H. 0 m. 15, L. 0 m. 10. — Troisième étage, salle H, armoire-vitrine 4.

43. — ORNEMENT en marbre décoré de feuilles de laurier.

Même provenance. — Don du même.

H. 0 m. 13, Larg. moyenne 0 m. 09. — Dans la même armoire.

44. — ORNEMENT en marbre formé d'une fleur à demi éclose (rose?) avec ses feuilles.

Même provenance. — Don du même

H. 0 m. 11, L. 0 m. 09. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine 4

§ 4. — STÈLE PUNIQUE

45. — PETITE STÈLE ANÉPIGRAPHE en calcaire rectangulaire, trouvée à Cherchel.

Don de M. de Lhotellerie.

H. 0 m. 36, larg. 0 m. 13. — 3e étage, salle H, armoire 4.

Cette petite stèle se compose d'un fronton et de deux registres. Le fronton, dont la partie triangulaire est brisée, est décorée d'enroulements entre deux acrotères et d'une rangée d'oves. Dans le premier registre, un bélier et une main levée. Dans le second, l'image de Tanit entre deux caducées.

§ 5. — DOUZE STÈLES NÉO-PUNIQUES en calcaire, trouvées dans les ruines de Portus-Magnus (1).

46. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de 0m46 sur 0m38.

Dans un cadre, personnage les bras étendus. Dans le fronton, croissant.

47. — STÈLE de 0m50 sur 0m56.

Dans un cadre figurant l'édicule, personnage nu tenant une main au-dessus d'un autel, de l'autre versant une libation. — Inscription : Sur l'architrave *ho*RTENSIVS F///; dans le champ, à droite et à gauche de la tête du personnage V. S. | L. M.

Hortensius F.... est le nom du dédicant. Ce n'est pas un prêtre, mais un simple dévot qui offre un ex-voto à la divinité, en échange de quelque bienfait obtenu ; ce qu'il exprime par la formule connue : V(*otum*) S(*olvit*) L(*ibens*) M(*erito*).

48. — STÈLE de 0m53 sur 0m40.

Femme ? nue tenant d'une main une grande palme ; de l'autre un objet qui est brisé.

(1) LA BLANCHÈRE, *Musée d'Oran*, pages 32 et suivantes et pl. I.

49. — STÈLE TRIANGULAIRE, le sommet est brisé. H. $0^{m}58$.

Personnage nu, les bras levés.

50. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE, de $0^{m}71$ sur $0^{m}51$.

Dans le cadre, personnage très dégradé, portant d'une main une couronne? et de l'autre une palme. Dans le fronton, le croissant et les traces d'une inscription latine.

51. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $0^{m}70$ sur $0^{m}42$.

A l'intérieur d'un édicule figuré par une architrave sur deux colonnes cannelées, une niche dans laquelle, mutilé, se voit un personnage vêtu.— Inscription sur l'architrave : VMBROCIVS ?

52. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $0^{m}83$ sur $0^{m}37$.

Dans un cadre, personnage les bras étendus tenant deux objets discoïdes. Dans le fronton, le disque sur le croissant Trace d'inscription latine sur l'architrave.

53. — STÈLE de $0^{m}76$ sur $0^{m}52$.

Dans le cadre, personnage nu tenant d'une main une grande palme, de l'autre, une couronne à lemnisques. Dans le fronton, entre deux acrotères figurés au trait, le croissant accosté de deux rosettes. — Inscription sur l'architrave : I*u*NIVS VIC ; à gauche B.

54. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $0^{m}82$ sur $0^{m}44$.

Dans le cadre, personnage tenant de la main droite une couronne et de la main gauche une grande palme. Dans le fronton, le croissant accosté de deux astres surmonté d'un troisième. — Inscription sur l'architrave : IANVARIVS FL.IX pour FELIX. à droite et à gauche D. | M.

55. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $0^{m}90$ sur $0^{m}39$.

Dans le cadre, personnage nu tenant d'une main une grande palme et de l'autre une couronne. Dans le fronton, inscription : I IVL//// I ASI I ES/// I ////AN////.

56. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $0^{m}93$ sur $0^{m}40$.

Dans un cadre, un personnage les bras levés et tenant deux gâteaux. Dans le fronton, au-dessus de deux roses, le croissant sommé du disque.

57. — STÈLE A FRONTON TRIANGULAIRE de $1^{m}09$ sur $0^{m}41$.

Dans un cadre, personnage nu portant d'une main une grande palme, de l'autre une couronne.

Il existe douze autres stèles du même type trouvées dans les ruines de Portus-Magnus. Elles sont conservées au musée d'Alger. Ces stèles sont du même style que les douze du musée d'Oran, mais avec des légendes néo-puniques. Les unes et les autres nous font voir que les cultes carthaginois s'étaient introduits à Portus-Magnus et qu'ils y étaient encore en honneur sous la domination romaine.

IV

ÉPIGRAPHIE

§ 1. — STÈLES LIBYQUES

58. — STÈLE en calcaire trouvée dans les fondations de la mairie de Renault (arrond[t] de Mostaganem).

H. 1 m. 53 ; L. 0 m. 56. — Rez-de-chaussée, galerie.

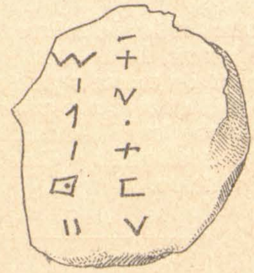


CHERBONNEAU, B. O., a. 1881, p. 8.—LA BLANCHÈRE, *Musée d'Oran*, p. 13.

Traduction proposée : *Ouhirteb Gou | Gaditon, fils de Zaba fils de.... | Bahakh Gas Tamou Dat | Ouana Did.*

59. — Petite stèle libyque trouvée dans le jardin de M. Colin, à Renault.

H. 0 m. 62; L. moyenne 0 m. 48. — Rez-de-chaussée, galerie.



Cherbonneau, B. O., a. 1882, p. 9. — La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 13

Traduction proposée : *Gadata Gatan fils de Bagaz.*

Deux autres inscriptions libyques ont été découvertes dans le département d'Oran : l'une à Karkab, dans la région de Saïda ; l'autre est la bilingue de Lalla-Maghrnia. La première a été publiée dans le Bulletin d'Oran a. 1881, p. 64, et la dernière au C. I. L., VIII, n° 9976. Ces deux pierres ont disparu, et toutes les recherches faites par M. Demaeght pour les retrouver sont restées sans résultats.

§ 2. — INSCRIPTIONS LATINES

Documents trouvés à Saint-Leu (Portus-Magnus)

A 50 kil. à l'est d'Oran

La synonymie entre Portus-Magnus et les ruines romaines voisines de Saint-Leu est établie par de nombreuses inscriptions, dont plusieurs ont été relevées sur des bornes milliaires. Ces bornes étaient encore en place ; elles ont été trouvées à des distances des ruines de Saint-Leu correspondant exactement à celles qu'elles indiquent.

Ces ruines couvrent une superficie de plus de trente hectares. Les restes bien distincts de thermes, ceux d'un mausolée, des marbres, des colonnes, des chapiteaux corinthiens, des aque-

ducs et de belles citernes, deux pans de mur encore debout et les remarquables mosaïques décrites au présent catalogue (nos 1 à 5) témoignent de la splendeur de l'antique cité.

Portus-Magnus est mentionné dans Pline 5, 3, 19, qui le qualifie d'*Oppidum civium romanorum*, dans Pomponius Mela 1, 5, 29 : *portus cui Magno cognomen est ob spatium*, dans Ptolémée, 4, 2, 3, dans l'Itinéraire d'Antonin, p. 14 et dans l'Anonyme de Ravenne 3, 8, 5, 4. Une inscription indique que ses habitants étaient inscrits dans la tribu Quirina. Elle avait des duumvirs quinquennaux (C. I. L., VIII, 9773); des duumvirs, n° 9773, des édiles, nos 9754, 9773; des flamines, n° 9,773. Elle devait être florissante au IIIe siècle, ainsi que semblent l'attester les inscriptions honorifiques à Caracalla, à Geta, à Sabina Tranquillina, femme de Gordien III, à Philippe l'aîné et à Trajan Dèce trouvées dans ses ruines ou gravées sur les bornes milliaires découvertes dans les environs.

60. — Dédicace à *Junon, reine*, marbre rosé, mutilé à droite et à gauche.

H. 0 m. 54. L., dans l'état actuel, 0 m. 45; ép. 0 m. 33. — Rez-de-chaussée, galerie.

IVNONI ❦ REG ❦
EX · TESTAMEN*to*
M · VALERI · GE*mi*
n I · VAL · HONO
*r*ATA · FIL · ET
IVN · GEM*i*
*nu*S · HERE*des*
*po*SVERV*nt*

C. I. L., VIII, n° 9753.

A Junon Reine, d'après le testament de Marcus Valerius Geminus, Valeria Honorata, sa fille, et Julius Geminus, ses héritiers, ont élevé (ce monument).

61. — Dé de piédestal de statue en l'honneur de *Caracalla*, par Marcus Antonius Proculleius, chevalier, à l'occasion de son élévation à l'édilité.

H. 1 m. 01 ; L. 0 m. 56 ; ép. 0 m. 32. — Rez-de-chaussée, galerie.

VICTORIAE
AETERNAE AV*g*
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! CAESARIS ·
5 ANTONINI ·
M · ANTONIVS · PRO
CVLLEIVS EX E
QVESTRIBVS TVR
MIS OB HONO
REM ÆDILITATIS
· D · D · D ·

C. I. L., VIII, n. 9754.

A la Victoire éternelle de l'Auguste [*Marcus Aurelius*] *César Antoninus, M. Antonius Proculleius, appartenant aux escadrons des chevaliers, a élevé et dédié* (*cette statue*) *pour l'honneur* (*qui lui a été conféré de l'édilité.*)

Le titre de César qu'on lit à la 4e ligne date cette inscription de l'année 196.

62. — Dé de piédestal de statue en calcaire, élevée à la mémoire de Caracalla par L. Aquilius Lentus, pour l'honneur qui lui a été conféré du duumvirat quinquennal. La partie droite est brisée.

H. 1 m. 07 ; L., dans l'état actuel, 0 m. 40. — Rez-de-chaussée, entre les deux préaux

DIVO MAGNO ANT*o*
NINO ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
5 ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! ! !
L A Q V I L I V S L E*nt*
V S Q S E C V N D*pr*
10 O B H O N O R E M *iiv*
Q·Q·S·P·D·D·D

L. Demaeght, B. O. a. 1893, p. 119, n° 1185. — Rez-de-chaussée, galerie.

La fin de la deuxième ligne et les cinq lignes suivantes ont été martelées.

Au divin, au grand Antoninus ....
L. Aquilius Lentus, de la tribu Quirina, selon sa promesse, pour l'honneur du duumvirat quinquennal a élevé (cette statue) à ses frais, et l'a dédiée.

63. — DÉ DE PIÉDESTAL DE STATUE en calcaire en l'honneur de *Géta*, par Caecilius Caecilianus, d'après le testament de Sextus Cornelius Honoratus, procurateur des empereurs.

H. 0 m. 95 ; L. 0 m. 60 ; ép. 0 m. 51. — Rez-de-chaussée, galerie

p · s e p t i m i o
g e t a e   c a e s a r i
S E V E R I · A V G · *f i l i o*
A N T O N I N I · A V G ❧
5 *f r a t r i* E X · T E S T
S E X · C O R N E L I · H O
N O R A T I · P R O C
E O R V M · E · M · V ·
M · C A E C I L I V S ❧
10 C A E C I L I A N V S ❧
H E R E S

A la 4ᵉ ligne NT, à la 7ᵉ OC sont liées.

C. I. L., VIII, nº 9757.

Les deux premières lignes ont été martelées (1).

A Publius Septimius Géta, César, fils de Sévère, Auguste, frère d'Antonin, Auguste, d'après le testament de Sextus Cornelius Honoratus, leur procurateur, personnage de mémoire égrège (2), Caecilius Caecilianus (son) héritier.

(1) Les noms de Géta ont été martelés sur cette pierre comme sur tant d'autres documents épigraphiques, par ordre de son frère Caracalla qui l'assassina de sa propre main le 27 ? février 212, afin sans doute de régner seul sur l'empire romain qu'ils avaient partagé entre eux après la mort de leur père Septime Sévère, en 211.

« Ce nom est martelé jusque sur l'arc de Septime, où les traces s'en « voient encore. On défendit de prononcer le nom de Géta même dans les

64. — DÉ DE PIÉDESTAL DE STATUE en calcaire, en l'honneur de *Géta*, par la République de *Portus-Magnus*.

H. 0 m. 90 ; L. 0 m. 58 ; ép. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, galerie

p. s e p t i m i o g e t a e
caes. ❦ L ❦ SEPTIMI ❦
SEVERI ❦ PERTINA
CIS AVG PARTHI
5 CIADIABENICI
PACATORISORBIS
ET ❦ FVNDATORIS
IMPERI ROMAN
fil RESPVBPORI *sic*
MAG

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1893, p. 390, n. 1203.

A Publius Septimius Géta, César, fils de Lucius Septimius Severus, Pertinax, Auguste, le Parthique, l'Adiabénique, pacificateur du monde, fondateur de l'empire romain, la république de Portus Magnus.

Le titre de *César* qu'on lit à la deuxième ligne, malgré le martelage, et ceux de *Parthicus Adiabenicus* qui accompagnent le nom de Septime Sévère datent cette inscription de l'année 198.

65. — DÉ DE PIÉDESTAL DE STATUE en calcaire en l'honneur de *Géta*, par la République de *Portus-Magnus*.

« comédies où il était d'usage qu'un esclave le portât toujours. » (G. Duruy, Histoire des Romains, 6e vol. p. 202 et sq.

(2) On donne dans les inscriptions ce titre d'*egregius :* 1° aux principaux personnages de la cité. Lactance (mort. persec. 21) ; — 2° aux curatores rerumpublicarum ; — 3° aux préfets des légions ; — 4° aux rationales imperatorum ; — 5° aux praetores quindecim popularum Etruriae ; — 6° Enfin, ce qui est ici le cas, aux procuratores summarum, aux *procuratores provinciarum*. Ces faits sont établis par le savant travail de Jo. Labusius — Dissert. intorno l'ant. marm. di C Giulio Ingenuo, p. 34-38.

H. 1 m. 02 ; L. 0 m. 58 ; ép. 0 m. 54. — Rez-de chaussée, galerie.

imp. caes
p. septimio
getae pio fe
lici augusto
5 IMPMAVRELIAN
TONINI PIIFELICIS
NN BRITTANICI*fra*
tri SEVERI AVG·
DEI N FILRESP·
10 PORTVMAG

Les lettres I I (dans PII) à la 6e ligne sont liées.
L. DEMAEGHT, B. O. a. 1893, p. 389, n° 1202.

Les quatre premières lignes sont martelées. A remarquer à la septième NN qui remplacent sans doute ici N*(gusti)* N *(ostri)*.

A l'empereur César P. Septimius Géta, pieux, heureux, Auguste, frère de l'empereur M. Aurelius Antoninus, pieux, heureux, Auguste, le Britannique, fils de Sévère Auguste, notre dieu, la république de Portus-Magnus.

Le titre de Britannique dont Caracalla est qualifié à la septième ligne date cette inscription de l'année 211.

66. — FRAGMENT D'UNE INSCRIPTION sur plaque de marbre blanc, en lettres très élégantes, admirablement gravées, de 0.m 09.

3e Etage, salle H.





67. — DÉ DE PIÉDESTAL DE STATUE en calcaire en l'honneur de *Sex. Cornelius Honoratus, procurateur de Mésopotamie,* trouvé à la ferme Robert, sur le même terrain que les mosaïques.

H. 0 m. 88 ; L. 0 m. 60 ; ép. 0 m. 45. — Rez-de-chaussée, galerie

SEX · CORNELIO
SEX · FIL · QVIR · HO
NORATO · PORT ·
MILIT · EQVESTRIB ·
5 EXORNATO · PROC
SEXAGENARIO
PROV · MESOPOTA
MIAE · E · M · V · EX · TES
TAMENT · EIVSDEM
10 M · CAECIL · CAECI
LIANVS · HERES

Les lettres O C à la 5e ligne et N T à la 9e sont liées.
C. I. L., VIII, n° 9760.

A Sextus Cornelius Honoratus, fils de Sextus, de la tribu Quirina, natif de Portus Magnus, ayant exercé les grades équestres, procurateur à soixante mille sesterces (d'appointements), de la province de Mésopotamie, personnage de mémoire égrège, d'après son testament, Marcus Caecilianus, son héritier.

68. — Epitaphe de *Julius Valens, soldat de la Légion IVe Flavia.* — (Cippe en calcaire).

H. 1 m. 17 ; L. 0 m. 66. — Rez-de-chaussée, galerie.

IVLVS · VA
LES · MIL · LEG
IIII · F · STIP ·
XVIII · VI · AN ·
5 XXXVI · P · CvL
LAI · I /// AN
LVC · LOLLV
S · E · H · C

Les lettres V I à la 4e ligne sont liées.
C. I. L., VIII, n° 9762.

Julius Vale(n)s, soldat de la Légion IVe Flavia, ayant servi 18 ans; il a vécu 36 ans. Publius Cullaius ?? Anicius Lollius ont érigé (cette sépulture) en son honneur.

La Légion IVe Flavia appartenait à l'armée de Mésie supérieure. Est-elle venue en Afrique? Cette épitaphe et celle d'un autre soldat de cette Légion trouvée à Philippeville (C. I. L., VIII, n° 7981) le laisseraient supposer.

69. — EPITAPHE de *P. Crescentinius Saturninus, soldat de la Légion XIe Claudia*, de la *Centurie d'Ulpius Victor*. — (Cippe en calcaire).

H. 1 m. 19; L. 0 m. 59. — Rez-de-chaussée, galerie

D ✿ M
P ✿ CRESCEN
TINIO · FL · SAT
V R N I N O ·
5 S I S C I E · MILI
L E G X I C ꓶ ·
V L P · V I C T O
RIS · STIP · XVI
V I X · A N N ·
10 XXXVII · FL · IAN
F I L · F · C ·

Les chiffres X V à la 8e et à la 10e ligne sont liés.
C. I. L., VIII, n° 9761.

Aux dieux Mânes! A. P. Crescentinius Saturninus de Flavia Siscia, soldat de la Légion XIe Claudia, de la Centurie d'Ulpius Victor, ayant servi 16 ans. Il a vécu 37 ans. Flavia Januaria, sa fille, a fait élever (cette sépulture).

La présence de cette épitaphe et de la suivante, n° 70, semble attester le séjour de la Légion XIe en Maurétanie. A partir de Trajan, elle campa en Mésie inférieure. « C'est « certainement à cette période de son existence, dit M. Cagnat « dans son *Armée d'Afrique*, p. 271, qu'appartiennent les « deux tombes africaines. Dans la première inscription (celle « ci-dessus), il est dit que le soldat est natif de Flavia Siscia ; « le texte est donc postérieur aux Flaviens ; dans la seconde « (la suivante), le défunt, originaire de Poetovio (Colonia « Ulpia Trajana) se nomme M. Ulpius, ce qui indique une époque plus tardive que Trajan. »

70. — EPITAPHE de M. *Ulpius Silmius*, originaire de Poetovio (Colonia Ulpia Trajana), *soldat* de la *Légion XI*e *Claudia*. — (Cippe en calcaire).

H 1 m. 00 ; L. 0 m. 58. — Rez-de-chaussée, galerie.

ɗ D ɗ M ɗ
M ɗ VLPIVS
S I L M I V S
p O E T O VI
5 M I L *le* G ɗ
STIP . XVII
/ / / T A V R I
VS SENECIO
H ɗ B ɗ M

C. I. L., VIII, n. 9765.

*Aux dieux Mânes ! Marcus Ulpius Silmius, originaire de Poetovio, soldat de la légion (XI*e *Claudia), ayant servi 17 ans. Taurius Senecio, son héritier, (a élevé cette sépulture) à cet homme bien méritant.*

71. — EPITAPHE de *Nonius Julianus,* cavalier de l'*Ala miliaria.*

Pierre en calcaire divisée en deux compartiments : dans celui de gauche, Nonius, à pied, de face, vêtu d'une tunique tombant jusqu'aux genoux, sans armes, conduisant par la bride son cheval sellé de l'*ephippium* et marchant à droite. Dans le compartiment de droite, l'inscription suivante :

H. du compartiment de gauche 0 m. 62 ; L. 0 m. 60. — H. du compartiment de droite 1 m. 02 ; L. 0 m. 22. — Rez-de-chaussée, galerie.

D M
N O N I V S I V
LIANVS EQVES
A L Λ E M V I X
Λ N N X X V
5 F R Λ T R E S
P I I S S I M I
F E C E R V N T

Les lettres V E à la 3e ligne et N T à la dernière sont liées.

L. DEMAEGHT. B. O., a. 1894, p. 132, n° 1205.

Aux dieux Mânes ! Nonius Julianus, cavalier de l'Ala Miliara a vécu 25 ans..... ses frères très pieux lui ont fait (cette sépulture).

L'Ala miliaria appartenait à l'armée de Maurétanie. « Sur un texte d'Arles, elle est qualifiée de *Ala miliaria in Mauretania Caesariense*. (Cagnat. — Armée rom. d'Af. » p. 296).

72. — EPITAPHE d'un cavalier de l'*Ala Ulpia I Contariorum*. (Fragment en calcaire).

H. 0 m. 26 ; L. 0 m. 45 dans l'état actuel. — Rez-de-chaussée, galerie.

EQ · *a*LE·VL
PIE·I·CONTAR
IORV · TVR · M*a*
RTINI·STI·XIX

Les lettres T I (dans STI) à la 4e ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B O., a. 1882, p. 138 n° 46 — Eph. ep., v., p. 487 n° 1061

A....., cavalier de l'Ala Ulpia Ire des Contarii, du peloton de Martinus. Il a servi 19 ans.

Les ailes de Contarii, suivant M Vaders, se composaient, au moins au début, de Sarmates armés du *contus* (pique fort longue et fort pesante). Une épitaphe à Tipasa, mentionne un curator de l'Ala I Contariorum (C. I. L. VIII n° 9291). Cette ala est-elle la même que l'Ala Ulpia I Contariorum ? D'après M. Vaders *de alis exercitus rom.* il faudrait voir là deux *alae différentes*. Nous ne le pensons pas, et nous croyons, que cette *Ala 1 Contariorum,* qui faisait partie de l'armée de Pannonie supérieure au milieu du IIe siècle, a été appelée en Maurétanie contre les Maures, peut-être sous Antonin, comme le furent, en 150, plusieurs autres ailes appartenant aux armées des deux Pannonies.

73. — EPITAPHE de *Licinius Julianus, cavalier* du corps des *Singulares*. — (Stèle rectangulaire en calcaire).

H. 1 m. 64 ; L. 0 m. 59. — Rez-de-chaussée, galerie.

D · M · S ·
LICINIO · IVLANo
EQVITI · EX OF
FICIO · SINGV
5 LARIORVM ·
VIXIT ANNS · XXVI
M · VIII · DIES · XI

Les lettres A N à la 2e ligne sont liées.
C. I. L., n° 9763.

Aux dieux Mânes ! A Licinius Julianus, cavalier du corps des Singulares. Il a vécu 26 ans, 8 mois et 11 jours.

Le corps des Singulares, en Afrique, se composait de sous-officiers et de soldats attachés au Légat de Numidie et au procurateur de Maurétanie Césarienne. Ils leur servaient d'auxiliaires dans le commandement ou dans l'administration. (1)

74. — EPITAPHE de la centenaire *Cesonia Bebia.* — (Cippe en calcaire).

H. 1 m. 18 ; L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, galerie

D M
CESON
IA BEBIA
VIXITANIS
5 CV

C. I. L., VIII, n° 9779.

Aux dieux Mânes ! Cesonia Bebia a vécu 105 ans.

75. — EPITAPHE de *Licinia Issula.* — (Cippe en calcaire).

---

(1) Cf. Cagnat, *Armée d'Afrique*, p. 292.

H. 1 m. 33 ; L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, galerie

D · M · S ·
LICINIA · IS
SVLA · VIXSIT
ANNIS XXX
5 VIII MEN IIII
D.X.IVL·FLO
RVS · MARITE
B · M · F

Les lettres IT à la 3e ligne sont liés.

C. I. L. VIII, n° 9784.

Aux dieux Mânes ! Licinia Issula a vécu 38 ans, 4 mois, 10 jours. Julius Florus à sa femme bien méritante a fait (cette sépulture).

76. — EPITAPHE de *Julius Victor*.— (Cippe en calcaire, brisé à la partie supérieure gauche).

H. 0 m. 86 ; L. 0 m. 39. — Rez-de-chaussée, galerie.

I V L I V S
V I C T O R
VIXIT ANNI
SXVIII IVLIV *sic*
5 STACIDIA FRA
TRI DVLCISSI
M O F E C I T

C. I. L. n° 9783.

Julius Victor a vécu 18 ans. Julia Stradicia à son frère très tendre a fait (cette sépulture).

77. — EPITAPHE de *P. Metilius Ingenuus.* — (Bloc rectangulaire en calcaire).

H. 1 m. 17 ; L. 0 m. 58 ; ép. 0 m. 48. — Rez-de-chaussée, galerie.

D · M · S ❧
P · METILIVS ❧
INGENVVS ·
VIXIT · ANNIS ·
5 XLV P · ME
TILIVS · INGENI
ANVS · ET · METILI
VS · INGENVVS
PATRI · PIISSI
❧ MO ❧

C. I. L., VIII, n° 9786.

Aux dieux Mânes ! P. Metilius Ingenuus a vécu 45 ans. P. Metilius Ingenianus et Metilius Ingenuus à leur père très pieux.

78. — Epitaphe de *Benedicta*. — (Cippe en calcaire gréseux).

H. 0 m. 46 ; L. 0 m. 44. — Rez-de-chaussée, galerie.

D ❧ M ❧ S ❧
BENEDICTA VI
XIT · ANNO VN
O · MENS · V · D ❧
5 XXI · H · S · EST ❧
T · T · T ❧ · ❧ *sic*
HI TITVLI A·MBO *sic*
FRATRIS ET SORO

C. I. L., VIII, n° 9777.

Aux dieux Mânes ! Benedicta a vécu un an, cinq mois, vingt-un jours. Elle repose ici T. T. T. Ces deux tombes sont celles du frère et de la sœur.

79. — Epitaphe d'*Ulpia Tyche*. — (Stèle en calcaire gréseux).

H. 0 m. 82 ; L. 0 m. 46. — Rez-de-chaussée, galerie.

D · M · S ·
VLPIA · TYCHE
PIA · V · A · XLV
H · S · E

C. I. L., n° 9787.

Aux dieux Mânes ! Ulpia Tyche, pieuse, a vécu 45 ans. Elle repose ici.

80. — EPITAPHE de *Tiberius Claudius Severinus.* — (Stèle en calcaire gréseux).

H. 0 m. 74 ; L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, galerie.

D · M · S
TIB · CL · SEVE
RINVS · VIXIT
ANN · XXVIIII
5 CL · SCEINVS · FRA
TRI · INNOCENTISSIMO ·

Les lettres V E à la 2e ligne et T R I à la 6e sont liées.
C. I. L. VIII, n° 9780.

Aux dieux Mânes ! Tiberius Claudius Severinus a vécu 29 ans. Claudius Sceinus à son frère très innocent.

81. — EPITAPHE de *Cornelia Emilia.* — Cippe en calcaire gréseux.

H. 1 m. 39 ; L. 0 m. 49. — Rez-de-chaussée, galerie

D · M · S
C O · R N E
LIA EMILIA
V · AN · P · M
5 XXIIII · HO
NOORATVS *sic*
MARITAE SVAE
FECIT

C. I. L. VIII, n° 9781.

Aux dieux Mânes ! Cornelia Emilia a vécu plus ou moins 24 ans. Honoratus à sa femme a fait (cette sépulture).

82. — EPITAPHE d'*Annia Nonnosa*. — Pierre en calcaire. L'inscription est gravée dans un cadre à queue d'aronde.

H. 0 m. 56 ; L. 1 m. 03. — Rez-de-chaussée, galerie

D M
ANNIAE · NONNOSAE
L·ANNIVS · HONORATVS
PATER·FIL·KARISSIMAE

C. I. L. VIII, n° 9775.

Aux dieux Mânes d'Annia Nonnosa. Lucius Annius Honoratus, son père, à sa fille très chère.

83. — EPITAPHE de *Tib. Claudius Victor*. — Bloc rectangulaire en calcaire.

H. 1 m. 08 ; L. 0 m. 63 ; ép. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, galerie

D M S
TIB CLAVDI
VS VICTOR
VIXIT ANNIS
5 LXXVIIII

L. DEMAEGHT. B. O. a 1894, p. 132, n° 1205.

Aux dieux Mânes ! Tiberius Claudius Victor a vécu 79 ans.

Documents trouvés à Aïn-Temouchent (Albulae)

A 76 kil. à l'O. d'Oran

La synonymie d'Albulae avec Aïn-Temouchent, où l'on mettait auparavant Safar, est établie par l'inscription ci-dessous n° 79, trouvée, le 1er février 1889, dans les déblais d'un égout en construction, à 200 mètres environ à l'ouest de l'avenue qui relie la ville d'Aïn-Temouchent à la gare.

84. — DÉDICACE du temple de *Caelestis* par les *cavaliers* d'un corps dont le nom n'est pas donné. – Pierre rectangulaire en calcaire.

H. 0 m. 46 ; L. 0 m. 83. — Rez-de-chaussée, entre les deux préaux

Q · B · F · F · SIT · EQVÍES
DEAE · MAGNE · VRGN
CAELESTI · RESTVEVT
TEMPLVM · NVMNE · IPSO · DI
5 CTANTE · EQVITES · CONSTANTER · EV
M · TEMPLVM · RESTVERVNT

C. I. L. VIII, n° 9796.

Q(uod) b(onum) f(austum) f(elix) sit. Equites deae magnae virgini Caelesti restituerunt templum. Numine ipso dictante equites constanter eum templum restituerunt.

Pour le bien, la réussite, la prospérité! Les cavaliers ont restitué ce temple à la grande déesse, la vierge Caelestis. Ils l'ont reconstruit avec constance, sur l'ordre même de la divinité.

Cette dédicace est la seule mention que l'ont ait jusqu'ici de cette déesse dans la partie occidentale de la Césarienne.

85. — INSCRIPTION mentionnant sous le règne de Dioclétien la réparation du temple de la *dea Maura* par C. Julius Fortunatus, *curateur* et *contrôleur* de la république *d'Albulae.*

Table de pierre brisée, dont les cinq fragments, trouvés le 1er février 1889, dans les déblais d'un égout en construction à Aïn-Temouchent, ont été réunis au ciment dans un cadre de bois. La partie supérieure de la pierre est ornée de palmes et de feuilles de lierre. Trois feuilles de lierre au-dessous de l'inscription. — Calcaire.

H. 0 m. 70 ; L. 0 m. 88. — Rez-de-chaussée, préau A

IMPP · DIOCLETIANO · ET MAXIM*ia*NO · AVGG *et* CONSTANTIO
sic ET · MAXIMIANO NOBILISSIMO CAESS C · IVL · FORTVNATVS CVR.
AC · DISP · REI *pub*. *al*BVL · TEMPVLV*m de*AE MAVRAE AD · PRISTINUM
STATVM · REFORMAVIT *iiu*MVIRA*tu* . C · IVL . GAITATIS · IVN ·
5 *sic*ET · L · SEI · FELICIS AEDILICIO · L · ARRI · PRIVATI ET C · MVCIMV
CIANI · IVN · ET · AVR. DOM ////////////////////// STR · ET · AVR ·
QVINTVM · ET · EM //////////////////////////////// ASVA
EXIBVERVNT · · T · FL ////////////////////// ATV · S SCRIPSIT ·
· ANNO P*rovinci*A · CC · LX

Les lettres VM à la fin de la 3 ligne et VA à la fin de la 7e sont liées.

Imp(eratoribus) Diocletiano et Maximiano Aug(ustis) et C[ons]-tantio et Maximiano Caes(aribus), C. Jul(ius) Fortunatus cur(ator) ac disp(unctor) reip(ublicae) [Al]bul(ensis) tempulum [d]eae Maurae ad pristinum statum reformavit, [du]umvira[t]u C. Jul(ii) Gaitatis Jun(ioris) et L. Sei(i) Felicis ; aedilicio L. Arri(i) Privati et C. Muci(i) Muciani Jun(ioris) et Aur(elius) Dom... str et Aur(elius) quintum et (A)emi[lius...promissa ?] sua ex(h)ibuerunt. T. FL[avius Fortun]atus scripsit. Anno [provinci]a(e) CCLX.

Ce texte est daté de l'an 299. On s'aperçoit qu'il appartient à une basse époque et surtout à une province barbare ; à la 2e ligne, on lit *nobilissimo Caesaribus* ; à la 5e ligne *aedilicio* signifie évidemment *aedilitate* ; à la suivante *Quintum* est mis pour *Quintus* et à la dernière *provincia* pour *provinciae*.

Sous les empereurs Dioclétien et Maximien Auguste, et Constance (Chlore) et Maximien (Hercule), très nobles Césars, C Julius Fortunatus, curateur et contrôleur de la république d'Albulae, a remis dans son état primitif le temple de la déesse Maura sous le duumvirat de C. Julius Gaïtas Junior et de L. Seius Felix et l'édilité de L. Arrius Privatus et de C. Mucius Mucianus, Junior et Aurelius Dom... str et Aurelius Quintus et Aemilius...ont rempli leurs promesses (?). T. Flavius Fortunatus a écrit (ce texte). L'an de la province 260 (de J. C. 299).

Ce document est un des plus importants du Musée. Avant sa découverte, on ignorait le nom de la cité antique à laquelle avait succédé la ville d'Aïn-Temouchent. On voit que c'est Albulae, la 3e station de la voie de Calama à Rusucurru de l'Itinéraire d'Antonin.

La dea Maura de la 3e ligne est cette *Diana Augusta Maurorum*, dont M. Héron de Villefosse a signalé jadis une représentation très curieuse. (*Rev.Archéol.*, janv. 1876, p. 128 et suiv., cf. pl. III).

On remarquera à la 8e ligne le nom du lapicide. C'est un des exemples les plus remarquables que l'on ait d'un fait semblable ; on sait d'ailleurs qu'ils ne sont pas nombreux.

L. DEMAEGHT. B. O. a. 1889 p. 84. n° 1123 ; B. A. C. 1889, p. 137 et suiv.

86. — INSCRIPTION commémorative au nom de *Commode*. La partie inférieure manque. — Fragment cylindrique en calcaire.

H. 0 m. 77 ; D. 0 m. 35. — Rez-de-chaussée, préau B

IMPCAESARMAV
RELIVSCOMMODVS
ANTONINVSAVGPI
VS SARMATICVS GER
5 MBRITTANNICVS
BVRGISNOVISPRO
VINCIAMVNITAMI
LIARIACONLAPSAVE
TVSTATERESTITVIT
10 PER ///////////

L. DEMAEGHT B. O., a. 1889, p. 86, n° 1124.

L'empereur César Marcus Aurelius Commodus Antoninus, Auguste, pieux, le Sarmatique, le Germanique, le Britannique, après avoir garni la province de nouveaux postes, a fait rétablir les bornes milliaires tombées de vétusté, par les soins de...

87. — Hommage à *Septime Sévère* d'une statue en argent de trois livres par un *officier retraité*, pour l'honneur qui lui a été conféré de plusieurs magistratures. — Pierre rectangulaire en calcaire.

H. 0 m. 48 ; L. 0 m. 70 ; ép. 0 m. 22. — Rez-de-chaussée, préau A

IMP ❦ CAES ❦ L ❦ SEPTIMIO ❦ SEVERO ❦ PIO
PERTINACI ❦ AVG ❦ ARABICO ❦ ADIABE
NICO ❦ PARTHICO ❦ MAXIMO ❦ $\overline{III}$ ❦
IMAGINEM ❦ ARGENTEAM ❦ LIBRARVM
5 TRIVM
Q //// IVS ❦ IANVARIVS ❦ EX ❦
DEC ❦ VETERANVS ❦ OB HONOREM ❦
// GG ❦ AERE ❦ SVO ❦ POSVIT ❦

Les lettes RVM à la fin de la 4 lignes sont liées.
C. I. L., VIII, n° 9797.

A l'empereur César L. Septimius Severus, pieux, Pertinax, Auguste, l'Arabique, l'Adiabénique, le Grand Parthique $\overline{III}$ (1) *Q....ius Januarius, ex décurion en retraite, a consacré à ses frais une statue en argent de trois livres pour l'honneur (qui lui a été conféré) de plusieurs magistratures.*

88. — Epitaphe de *Romanus Victorinus*, soldat de la Germanie inférieure — Cippe en calcaire.

H. 1 m. 34; L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, préau B

D M
ROMANI
VICTORINI
MILGER · INF
STIPEND · XIII
5 VIXIT · ANNOS
XXXII·CVI·SE
PVLTVM · PR *sic*
ISCVS·SEC·HE
F ❦ C

Les lettres O S à la 5e ligne sont liées.
C. I. L., VIII. n° 9798.

(1) Le titre de grand Parthique a été décerné à Septime Sévère en 199 de J. C., lors de sa deuxième expédition contre les Parthes. Quant au chiffre $\overline{III}$ qui termine la 3e ligne, il s'explique peut-être par ce fait que le titre de Parthique lui a été décerné trois fois : Parthique Arabique et Parthique Adiabénique en 195, enfin Grand Parthique en 199.

Aux dieux Mânes de Romanus Victorinus, soldat de la Germanie inférieure, ayant servi 13 ans. Il a vécu 32 ans. Priscus Secundus, son héritier, lui a fait élever cette sépulture.

Des épitaphes trouvées à Ténès mentionnent des soldats de la Légion 1re Minervia de Germanie inférieure. Romanus Victorinus avait appartenu sans doute à un détachement de cette Légion appelé en Afrique pour renforcer l'effectif de la XXIIe Primigenia ou la vexillation de cette Légion, qui aurait remplacé la Légion III Auguste, licenciée par Gordien III (1).

89. — Epitaphe de *Julius Adventus*, cavalier des Eclaireurs Bataves. — Pierre mutilée à sa partie supérieure.

H. 0 m. 69 ; L. 0 m. 44 ; ép. 0 m. 28. — Rez-de-chaussée, entre les deux préaux.

D /
IVLIVS
AD\ENT
VSSPLO *sic*
5 RATORBA
TAORVM
VIXITANIS
XXXX H·E

Les lettres AN à la 7e ligne sont liées.

L. Demaeght. B. O. a. 1888, p. 300, n° 1121.

Aux dieux [Mânes]! Julius Adventus, éclaireur des Bataves. Il a vécu 40 ans. Il gît ici.

Le corps des Bataves auquel appartenait Julius Adventus était sans doute le *Numerus Exploratorum Batavorum*, connu par une inscription de Hollande (Bramb. Insc. Rhenan., n° 7), qui date de Septime Sévère et Caracalla, et venu, croyons-nous, en Afrique avec la vexillation de la Légion 1re Minervia, dont nous avons parlé dans l'inscription précédente n° 88.

(1) Cf. R. Cagnat, *Armée romaine d'Afrique*, pp. 275 et suiv.

90. – Epitaphe d'*Aurelius Honorius*, fils d'un *décurion*. — (Tombe en forme de caisson, en calcaire).

H. 0 m. 51 ; L. 0 m. 32. — Rez-de-chaussée, préau A

D M S
AEL · HONO
RVS · VX AN·
XI D XV AEL
AB I GN AEY
DEC · PATER
FIL · DVLC

C. I. L. VIII, n° 9799.

La dernière ligne a été omise au *Corpus*.

D(is) ma(nibus) s(acrum). Aurel(ius) Honorius v(i)x(it) an(nis) XI die(bus) XV. Aurel(ius) Abiginaeus dec(urio) pater.

Aux dieux Mânes ! Aurelius Honorius a vécu onze ans, quinze jours. Aurelius Abiginaeus, décurion, son père, à son fils très tendre.

91. — Inscription commémorative *mentionnant la construction d'un aqueduc par la famille Térence.* — Pierre en calcaire, brisée à sa partie supérieure gauche.

H. 0 m. 50 ; L. 0 m. 77. — Rez-de-chaussée, préau A

/RENT CVTTEVS ET MA
/ONNVLA EIVS VNA CVM
/ERENTIIS CVTTEO IANVARIO CONSIDIO
AVGVSTINO FELICIANO *fi*LIS
5 AQVAGIVM NOVO OPERE A SO
LO EXTRVCTVM SVIS POSSESSIONIBVS
CONSTITVERVNT DEDICAVERVNT

L. Demaeght, B. O., a. 1889, p. 86, n 1124.

[Te]rent(ius) Cutteus et Ma/, onnula ejus, una cum T]erentiis Cutteo, Januario, Considio Augustino et Feliciano

[fi]lis aquagium novo opere a solo extructum suis possessionibu[s] constituerunt et ded(i)caverunt.

Terentius Cutteus et Ma....onnula, sa femme, avec les Térence Cutteus, Januarius, Considius, Augustinus et Felicianus, leurs fils, ont édifié sur leur propriété cet aqueduc à neuf et depuis ses fondations et l'ont dédié.

92. — Epitaphe de *Nevius Narcissus*. — Cippe en calcaire pourvu d'un fronton décoré d'un croissant; mutilé à droite.

H. 1 m. 64 ; L 0 m. 56 ; ép. 0 m. 40. — Rez-de-chaussée, galerie.

D M S
N E V I V S
NARCISSVS
VIXIT ANNIS
5 XXV · NEVIVS
NARCISSVS
PATERMERTI *sic*
FILIO FECIT

C. I. L., VIII, n° 9817

Aux dieux Mânes ! Nevius Narcissus, a vécu 25 ans. Nevius Narcissus a fait (cette sépulture) à son fils bien méritant.

93. — Epitaphe de *Successus*. — Pierre à fronton ornée de rosettes, mutilée à gauche. Au dessous du fronton deux bustes drapés.

H. 0 m. 92 ; L., 0 m 43. — Rez-de-chaussée, préau A

M ❧ S ❧
SVCESSVSEX
VETERANVS
NVMI FILIAID
5 RCINIVIXIT
❧ ET MENSES
ILA DEXTRAT
I

L. Demaeght, B. O. a 1886, p 159, n° 1064 → Eph. ep. VIII, p. 172, n° 554.

Ce texte est trop mutilé pour que la restitution en soit possible.

94. — EPITAPHE d'*Aurelius Bassiolus*. — Pierre en forme de caisson.

H. du cadre 0 m ·55 ; L. 0 m. 39. — Rez-de-chaussée, préau A

D M S
AVRELIVS
BASSIOLVS
VIX ANNIS
5 X CASSIA
ANCILLVÆ *sic*
POTI BENE
MERENT FEC

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1886, p. 155, n° 1059.

Aux dieux Mânes! Aurelius Bassiolus a vécu 10 ans. Cassia Ancilla à son petit fils bien méritant a fait (cette sépulture).

95. — EPITAPHE de *Geminia Secunda, L. Munatius, Mascal, Mascavar, Salitorius* et *Munatius Nata*. — Pierre brisée à droite.

H. 0 m. 31 ; L, dans l'état actuel, 0 m. 81 ; ép. 0 m. 58. — Rez-de-chaussée. préau A

	D · M · S
L	GEMINIA SECV
SALTOR	NDAPIA · V*ix an* XX
IVS ET M	L · MVNA T*ius* /// S/N
VNA*t*IV	////// A MASCAL VA
S NATA	XXXX MASCAVAR ///
	XXXV H s S

C. I. L., VIII, n° 9806.

Aux dieux Mânes! Geminia Secunda, pieuse, a vécu 20 ans ; Lucius Munatius a vécu .. ans. Mascal a vécu 40 ans. Mascavar a vécu 35 ans. Ils reposent ici.

Lucius Salitorius et Munatius Nata.

Les noms de Mascal et Mascavar appartiennent à l'onomastique indigène.

96. — EPITAPHE de *Quintus Aselius.* — Pierre en calcaire à laquelle manquent la partie supérieure et la partie gauche. Au-dessus de l'inscription, on voit le bas du corps d'un personnage vêtu de la toge ample.

H. 1 m. 10 ; L., dans l'état actuel, 0 m. 40. — Rez-de-chaussée, préau A

D · M · S ·
Q · A S E L V S ·
V I X · A N · L X X ·
E R E N I V S · S I
5 *l*V A N V S · HERE
*sec*V · FECIT · EX ·
ii S N · D · H · S · E.

Les lettres A N à la 3e ligne sont liées.

C. I. L. n° 9801.

Aux dieux Mânes ! Quintus Aselius a vécu 70 ans. Erenius Silvanus (son) héritier, selon sa volonté, a fait (ce monument) de ses propres deniers. Il repose ici.

97. — EPITAPHE de *Salvidenius Maximus.* — Tombe en forme de caisson, en calcaire. Au-dessus de l'inscription un croissant.

H. 0 m. 57 ; L 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, préau A

D M S
SAL VIDENIVS
MAXIME VIXIT
ANN · XVI SAL
5 VIDENIVS FEL
IX PATER FC

Les lettres M A à la 3e ligne sont liées.
C. I. L., VIII, n. 9820.

Aux dieux Mânes! Salvidenius Maximus a vécu 16 ans. Salvidenius Félix, son père, a fait élever (cette tombe).

98. — EPITAPHE de *Munatius Cutai* — Tombe en forme de caisson en calcaire.

H. 0 m. 53 ; L. 0 m. 39. — Rez-de-chaussée, préau

D M S
MVNATIVS CV
TAI VIXIT ANNIS
XXXV BENE ME
5 RENTIBONO
SACONIVNX
FECIT

C. I. L., VIII, n° 9816.

Munatius Cutai a vécu 35 ans. Bonosa, sa femme, a fait (cette sépulture) à (son mari) bien méritant.

99. — EPITAPHE de *Furnius Secundus.* — Tombe en forme de caisson.

H. 0 m. 57; L. 0 m. 49. — Rez-de-chaussée, préau A.

D M S
FVRNIVS
SECVNDVS
VIX.AN.XLV MVN
5 ATIA · IANVARIA
VIROFEC

Les lettres AN, à la 4e et à la 5e lignes sont liées.
C. I. L. VIII, n° 9805.

Aux dieux Mânes! Furnius Secundus a vécu 45 ans. Munatia Januaria à son mari a fait (cette sépulture).

100. — EPITAPHE de *Valerius Valerianus.* — Pierre cubique en calcaire.

H. 0 m. 53; L. 0 m. 53. — Rez-de-chaussée, préau A

D ❦ M ❦ S ❦
VALERIO VA
LERIANO VIX ❦
A XIII GENIA
5 LE VALENT ❦ FILIO

Les lettres NT, à la 5e ligne sont liées.
L. DEMAEGHT, B. O. a. 1894. p. 133. n° 1207.

Aux dieux Mânes! A Valerius Valerianus. Il a vécu 13 ans. Geniale Valentinus à son fils.

101. — EPITAPHE de *Valerius Nestor.* — Cippe en calcaire.

H. 0 m. 98; L. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, préau A.

D M S
FABIVS
VICTORI
NVS FRE
5 SVALERIO
NESTORI
BENE ME
RENTI
FECIT

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1894, p. 134, n° 1208.

Aux dieux Mânes! Fabius Victorinus Fres à Valerius Nestor bien méritant a fait (cette sépulture).

102. — EPITAPHE de *Marisgarvatis* et *Bona.* — Cippe en calcaire.

H. 0 m. 56, L. 0 m 46. — Rez-de-chaussée, préau B

D M S
Cavalier armé du scutum et d'une lance
MARISGARVA
TISVIXAN L BONA
VIXANOXL NASSAIETIA
5 MASCAL FIL BENMEREN

Les lettres MA, RV à la 2e ligne, AN à la 4e et MA à la 5e sont liées.
C. I. L, VIII, n° 9813.

Aux dieux Mânes! Marisgarvatis a vécu 50 ans. Bona a vécu 40 ans. Nassaietia Mascal à ses enfants bien méritants.

Les noms de Marisgarvatis, Nassaietia et Mascal appartiennent à l'onomastique indigène.

103. — Epitaphe d'*Aurelia Amatallat.* — Tombe en forme de caisson.

H. 0 m. 52 ; L. 0 m. 40. — Rez-de-chaussée, préau A

D M S
AVEL · AMATALAT
VIX · ANNIS ꓶIII M
ꓶIII DIEB · XII · AVRE
5 MARINVS · SO
RoRI KARS · FC ·

C. I. L. VIII, n° 9802. — L Demaeght, B. O., a. 1886, p. 156. — Eph. ép. VII, p. 172, n° 553.

D(is) Ma(nibus) S(acrum). Aurelia Amatallat vix(it) annis VIIII, m(ensibus) VIIII, dieb(us) XII. Aure(lius) Marinus sorori kari(ssimae) f(aciendum) c(uravit).

Aux dieux Mânes! Aurelia Amatallat a vécu 9 ans 9 mois 12 jours. Aurelius Marinus a fait élever (cette tombe) à sa sœur très chère.

Le nom d'Amatallat (servante de la déesse) est d'origine punique. أمة en arabe signifie *servante* et اللات désigne dans cette langue la même déesse.

104. — Epitaphe chrétienne d'*Aurelius Macirsumis.* — Cippe en calcaire.

H. 0 m. 83 ; L. 0 m. 55. — Rez-de-chaussée, préau A

Δ M S
MEMORIA AU
RELIMACIR
SUMISQUIVIC
5 XITANNISPLU
SMINUSLXU
ET ΔISCESITIN
PACEΔMANNO
CCCC XXX

L. Demaeght, B. O., a. 1886, p. 38, n° 1048. — La Blanchère, *Musée d'Oran*, p. 24.

D. M. S. Mémoire d'Aurelius Macirsumis qui vécut environ 65 ans et mourut dans la paix du Seigneur l'an 430 (de J. C. 469).

On voit que la formule *Memoria* est accompagnée ici de l'antique D. M. S.

On remarque aussi dans cette inscription un nom berbère assez particulier *Macirsumis.*

105. — EPITAPHE CHRÉTIENNE d'*Evaissa.* — Cippe en calcaire du pays.

H. 0 m. 55; L. 0 m. 39. — Rez-de-chaussée, préau A

MEMORIE
EVAISSE QVI *sic*
VIXIT ANNIS
P M XXIII *et*
5 ΔISCESSIT
IN P CCCLXX ET
NONO II

C. I. L., VIII, n° 9804.

Mémoire d'Evaissa qui a vécu environ 23 ans; elle est morte en paix l'an 379 (de J. C. 418).

106. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Julius Emeritus.* — Cippe en calcaire du pays, brisé en bas.

H. du fragment 0 m. 54; L. 0 m. 33. — Rez-de-chaussée, préau A

MEM
ORIAIV
LIEME
RITIVI
5 XITANI
P·M· XXX
DISCES
sit in pace

Les lettres A N à la 5e ligne sont liées.
C. I. L. VIII, n° 9810.

Mémoire de Julius Emeritus. Il a vécu 30 ans environ. Il est mort (en paix).

107. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Valerius Quintosus*. — Fragment en calcaire. La cassure de la pierre a emporté les dernières lignes de l'inscription.

H. 0 m. 42 ; L. 0 m. 39. — Rez-de-chaussée, préau. A

D M S
M E M O R I A V
VALERI QVINTO *sic*
SI QVI VICSIT
5 A N N I S P L V S
M I N V S Lx E T
S V S C E S S I T I N
P A C E D O M I N I
/////////////////

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1886, p. 38, nº 1049.

D. M. S. Mémoire de Valerius Quintosus, qui a vécu environ 60 ans et s'en est allé dans la paix du Seigneur.

108. — EPITAPHE CHRÉTIENNE d'*Honoratus*. — Stèle en calcaire.

H. 0 m. 52 ; L. 0 m. 38. — Rez-de-chaussée, préau A

M E M O R I A
H O N O R A T I
QVIBICXITANNI
PLVSMINVS XX
5 DISCESSITINP
PCCC///

C. I. L., VIII, nº 9808.

Mémoire d'Honoratus, qui a vécu environ vingt ans ; il est décédé dans la paix (du Seigneur). L'an de la province quatre cent......

109. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Julius Januarius*. — Cippe en calcaire.

H. 0 m. 81 ; L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, préau A

Δ M S
M E M o R I A
I V L I I A N V A R I
Q V I V I X I T A N N I S
5 P L V S M I N V S X X X
E T Δ I S C E S S I T I N
P A C E Δ O̅M̅ D I E N o
N V K A L I A N V A R I
A S A N N o P R o V I N
C I A C C C C L I I I I

Les lettres X I T à la 4e ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1892, p. 135, n. 1165.

D. M. S. Mémoire de Julius Januarius, qui vécut environ 30 ans, et décéda dans la paix du Seigneur le neuvième jour des calendes de janvier, l'année de la Province 454 (de J. C. 24 décembre 493).

Documents trouvés à Aïn-Tolba (Camarata ?)

Les ruines que nous croyons être celles de l'antique Camarata sont situées à 15 kilomètres au N.-O. d'Aïn-Témouchent, près d'Aïn-Tolba. Elles couvrent un mamelon de la rive droite de l'Oued Ghazer, et commandent cette vallée, celle de l'Oued Allèche, la Tafna au n. de Montagnac et enfin l'ancienne voie de Siga à Albulae (Témouchent). On y voit encore les fondations d'une enceinte fortifiée et des alignements de maisons en pierres de taille. Camarata, avant d'être romaine, était une cité importante du royaume des Massésyliens. C'est dans ces ruines qu'on a trouvé le chapiteau n° 20 du présent catalogue, et l'inscription suivante :

110. — EPITAPHE de *Cornelius Saturninus*. — L'inscription entourée d'un double filet est gravée sur un fond creusé dans la pierre et terminé à sa partie inférieure par un bassin à libations dont le bord extérieur est en saillie de 0 m. 12 sur la surface épigraphique. — Calcaire.

H. 0 m. 48 ; L. 0 m. 57. — Rez-de-chaussée, préau A

DMS
CORNELIVSSATVR*n*
INVSVIXITANNXIB
ENEMERENTI//////

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1890, p. 221, n. 1132.

Aux dieux Mânes ! Cornélius Saturninus a vécu onze ans. A (cet enfant) bien méritant........

Documents trouvés à Lamoricière (Altava)

L'identité d'Altava avec les ruines de la cité romaine qui s'étendent autour de Lamoricière est établie par plusieurs inscriptions. Altava est mentionnée dans Ptolémée (4, 2, 22) sous le nom d'Αλτάω, et dans la *Notice des Evêques* de l'année 484 (*Maur. Caes*, n. 10) sous la forme *Altabensis.*

La partie principale, l'*Hadjar Roum* des Arabes, était un vaste rectangle orienté N.-S., de 370 m. sur 317. C'était la ville militaire. Elle est traversée aujourd'hui par la voie ferrée de Tlemcen, et la gare de Lamoricière en occupe à peu près la partie centrale. On y a découvert les documents suivants :

111. — DÉDICACE au *Génie de Nemesus ?* par un décurion de l'*Aile des Thraces*, commandant de la 2e *Cohorte des Sardes.* — Pierre rectangulaire.

H. 0 m. 41 ; L. 0 m. 70. — Rez-de-chaussée, préau B

G · NEMESI
IVLIVS · GERMA
NVS · DEC · AL · TRH · *sic*
PRAEPOSITVS · CoH
5 II · SARDOR · PR · CLXVIIII

C. I. L., VIII, n. 10949. — L. DEMAEGHT, B. O., a. 1892, p. 401.

Au Génie de Nemesus ? Julius Germanus, décurion de l'Aile des Thraces, commandant de la 2e Cohorte des Sardes.

Quelle est la signification de G. NEMESI? Nous ne voyons pas la possibilité de traduire par G(enio) Nemesi(s). Nemesi est forcément un génitif. Est-ce un nom d'homme? Nous ne le pensons pas Est-ce celui d'une divinité locale? Il est étonnant, si nous avons affaire à un dieu, qu'il manque l'épithète *Augusti*. Il y avait un peuple de Gaule qui se nommait les *Nemesii* (C. I. L., XII, p. I). Julius Romanus était peut-être de là.

112. — DÉ DE PIÉDESTAL DE STATUE en l'honneur d'*Elagabal* par l'*Ordo et les habitants* d'Altava. — Calcaire.

H. 1 m. 25 ; L. 0 m. 50 ; ép. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, préau B

IMP ❦ CAES ❦ MAV
RELIO *antoni*
no PIO FELICI ❦
AVG❦P❦MAX❦TRIB
5 POTESTATIS P ❦ P ❦
COSIII PROCONS ❦
DIVI PII ❦ SEVERI
NEPOTI DIVI MA
GNI ANTONINI
10 PII *filio* ORDO
PIVETPOPVLARES
ALT ❦ DEVOTINVMI
NIEIVS · ❦

Les lettres CO à la 6e ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1883, p. 83, n. 100.

Martelage d'ANTONINO à la 2e ligne et de FILIO à la 10e.

A l'empereur Caesar Marcus Aurelius Antoninus, pieux heureux Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunice, consul pour la 3e fois, proconsul, petit fils du divin Pius Severus, fils d'Antoninus Pius, le Grand, le corps municipal et les habitants d'Altava, dévoués à sa divinité.

Le 3e consulat d'Elagabal date cette inscription de l'année 220.

On voit ici qu'Elagabal passait pour être le fils de Cararalla et par conséquent petit-fils de Septime Sévère. En réalité, il descendait de *Sextus Varius Marcellus*, gouverneur de Numidie et commandant de la Légion IIIe Auguste, sous Septime Sévère, et de Soesmias, fille de Maesa, qui était sœur de Julie Domne, mère de Caracalla. Il n'était donc que le cousin de cet empereur. Mais on prétendait qu'il était né du commerce de Caracalla avec Soesmias, et c'était Maesa, l'aïeule même d'Elagabal, qui avait accrédité ce bruit, afin de mieux disposer en faveur de son petit-fils l'armée et le peuple, à qui le nom d'Antonin était toujours cher.

113. — Fragment d'une insctiption, peut-être chrétienne, trouvée dans les fondations de la station de chemin de fer à Lamoricière. — Calcaire.

H. 0 m. 55 ; L. 0 m. 60. — Rez-de-chaussée, préau B

·SANCTAE·
NOC·TEMPORE·

N·INSTANTE
*alta*VENSES PERFECERVNT

L. Demaeght, B. O., a. 1887, p. 290. Eph. ép. VII, p. 268, n. 806.
Les lettres AN à la 1re ligne, OC à la 2e et RVN T à la dernière sont liées.

114. — Inscription commémorative en l'honneur du *roi Masuna*. — Calcaire.

H. 0 m. 43 ; L. 1 m. 23 ; ép. 0 m. 36. — Rez-de-chaussée, préau B.

PRO·SAL·ET·INCOL·REG·MASVNAE·GENT·
MAVR·ET·ROMANOR·CASTRVMEΔIFIC·A·MS
GIVINI·PREF·ΔE SAFAR·IIΔIR·PROC·CAST
RASEVERIANQVEMMASVNAALTAVAPOSVIT

---

5 ETMAXIM·PROC·ALT·PERFEC·PP·CCCCLXVIII

C. I. L., VIII, n. 9835.
Les lettres AN à la 4e ligne sont liées.

Pro sal(ute) et incol(umitate) reg(is) Masunae gent(ium) Maur(orum) et Romanor(um) castrum edific(atum) a Masgivini pref(ecto) de Safar, Jidir proc(uratore) castra Severian(a), quem Masuna Altava posuit. Et Maxim(us) proc(urator) Alt(avae) perfec(it). PP (pour Pr) CCCCLXVIIII.

Pour la santé et la conservation de Masuna, roi des tribus des Maures et des Romains. Cette citadelle a été édifiée par Masgivin, préfet de Safar, Jidir (1) *étant procurateur des Castra Severiana, que Masuna a placé à Altava.*

Et Maximus, procurateur d'Altava, l'a achevée en l'an de la Province 469 (de J. C. 508).

Le roi Masuna, qualifié ici roi des tribus des Maures et des Romains est-il le même qu'un Μασσῶνας, fils de Mephanias, allié des Byzantins, à l'époque de Salomon, et mentionné par Procope (*B. Vand.* 11, 13) en l'année 634? « Dans ce cas, dit « M. de La Blanchère (*Musée d'Oran*, p. 18), on aurait le « souvenir d'une domination qui s'étendait sur tout le sud du « Tell Oranais et les plateaux adjacents, entre la Tafna et le « Chéliff. Dans ce cas aussi, il n'est pas douteux que certain « groupe de grands monuments funéraires chrétiens, que les « indigènes nomment Djedar et qui s'élèvent à l'entrée des « Hauts-Plateaux, au sud de Frenda et de Tiaret, n'ait contenu « les sépultures de cette dynastie : il a été, en effet, établi que « ces sépulcres en forme de pyramides, lointaines imitations « du Madghacen et du tombeau de la Chrétienne sont bien, « comme le rapporte la tradition musulmane, contemporaines, « au moins pour une partie, des guerres du patrice Salomon.

« L'inscription du *Rex Masuna* est donc un des rares « témoignages qui nous permettent d'entrevoir après la chute « de l'empire d'Occident, en Maurétanie Césarienne, un grand « îlot catholique et romain entre les Vandales ariens et les « Nomades païens de Gétulie. Il conserve, sans être soumis « aux empereurs de Constantinople, les restes de la civilisation « passée, sous une dynastie indigène, qui a pu, vassale des

(1) Le nom de Jidir, qui est berbère, se retrouve dans l'inscription n° 117 du présent catalogue.

« Romains, régner avant l'invasion vandale, et, alliée des « Bysantins, durer jusqu'à la venue des Arabes. »

115. — EPITAPHE de *Julia Silvana*. — Stèle en calcaire gréseux.

H. 0 m. 80 ; L. 0 m. 42. — Rez-de-chaussée, préau B

D I M
IVLIASILVA
NAVICXANN
ISXXIIIDISCE
5 SINONASMA*r*
SASPCCCXII E*sic*

Les lettres MA, à la 5ᵉ ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1888, p. 86, n. 1104.

Aux dieux Mânes infernaux ! Julia Silvana a vécu 23 ans. Elle est décédée aux nones de Mars, l'an de la Province 312 (de J. C. 7 mars 351).

116. — EPITAPHE de *Florensia Fabia*. — Stèle en calcaire, mutilée à droite.

H. 0 m. 62 ; L. 0 m. 42. — Rez-de-chaussée, préau B

MEMoRIA FLO
RENSIAFABIA
VICXIT ANIS LXXXV
DISCESIT III IDV*s*
5 IVLIASANO*p. ccc*
LXXXIIII

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1888, p. 89, n. 1111

Mémoire. Florensia Fabia a vécu 85 ans. Elle est morte le 3 des ides de Juillet, l'an de la Province 384 (de J. C. 423).

117. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Sittia Prima*. — Stèle en calcaire gréseux.

H. 0 m. 50 ; L. 0 m. 56 ; ép. 0 m. 09. — Rez-de-chaussée, préau B

Les lignés sont écrites entre deux colonnes et surmontées d'une orante entre deux colombes.

MEMORIA SITTIA PRI
MA VIXIT ANNIS XVI
DIS · XI KAL · MARTIAS
N PP ◎ X 1

A la 2e ligne les lettres A N sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1887, p. 289, n. 1090. — LA BLANCHÈRE *Musée d'Oran*, p. 25.

Mémoire. Sittia Prima a vécu 16 ans. Elle est morte le 11 des Calendes de Mars, l'an de la Province 446 (de J. C. 19 février 485).

118. — EPITAPHE de *Junius Secundus.* — Stèle triangulaire en calcaire gréseux.

H. 0 m. 65. — Rez-de-chaussée, préau B

D M S
I V N I O
S E C V N
D O M A R I
5 T O D V L C I
S S I M O V I
XIT ANLANPCC
LXXIII

Les lèttres AN à la 7e ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1888, p. 86, n. 1102.

Aux dieux Mânes ! A Junius Secundus, mari très cher. Il a vécu 50 ans. L'an de la Province 273 (de J. C 312).

119. — EPITAPHE de *Sulpicia Faustina.* — Stèle en calcaire gréseux.

H. 0 m. 64 ; L. 0 m. 30 ; ép. 0 m. 16. – Rez-de-chaussée, préau B

ÆE M o RiA S V L
PiC I A F A V S Ti
N A ViX · A N X X X
D I S IIi I D AVG
5 M A RiT V S C A R I S
S I M E F E C · Pcccxi

Les lettres VL à la 1re et AN à la 3e ligne sont liées.

L DEMAEGHT, B. O., a. 1888, p. 86, n. 1103.

Mémoire. Sulpicia Faustina a vécu 30 ans. Elle est morte le 3 des ides d'Août. Son mari à sa (femme) très chère. L'an de la Province 311 (de J. C. 11 août 350).

120. — ÉPITAPHE CHRÉTIENNE de *Julia Faosa*. — Stèle en calcaire gréseux.

H. 0 m. 26 ; L. 0 m. 43 ; ép. 0 m. 07. — Rez-de-chaussée, préau B

Les lignes sont écrites entre deux rameaux, à chacun desquels est suspendu un cœur et sont surmontées d'un losange inscrit dans un carré, entre deux colombes. Une croix dans le losange.

D × M × S × IVLIA FAO
SAVICXITANIS
XςI DIS Xς KAL
DECEMB AP CCCXcIII

Les lettres AN à la 1re ligne et AP à la 4e sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1891, p. 564, n. 1154.

Aux dieux Mânes ! Julia Faosa a vécu 17 ans. Elle est décédée le 16 des Calendes de décembre l'année de la Province 393 (de J. C. 16 novembre 432).

Document provenant de Damous (Calama ?)

Damous, identifié par nous à l'antique Calama, tête de la voie de Calama à Rusucurru, de l'Iténéraire d'Antonin, est un terrain couvert de ruines romaines situé sur la rive droite de la Tafna, à trois kilomètres en amont du Caravansérail de Mecheria Guedara.

D'après l'Itinéraire précité, Calama était située à 40 milles (59 kilomètres) d'Albulae. Cette distance est à peu près celle qui existe entre Damous et Aïn-Temouchent, dont la synonymie avec Albulae est certaine, et on ne trouve aucune autre ruine romaine à cette distance dans la direction voulue. Notre hypothèse est donc parfaitement justifiée.

121. — Epitaphe de *Julia Secunda.* — Stèle schisteuse non équarrie.

H. 0 m. 51 ; L. 0 m. 28. — Rez-de-chaussée, préau B

L'inscription est surmontée d'un rameau gravé au trait.

ΔMA ·S
I V LI A S E
K V N Δ A
V I K S I T AN I S
XXII AN PP CCCCXLIIII

Les lettres ΔMA à la 1[re] ligne et AN à la 5[e] sont liées.

L. Demaeght, B. O., VIII, a. 1886, p. 304, n. 1067.

D(is) Ma(nibus) S(acrum) Julia Secunda vicsit an(n)is XXII. Anno pr(ovinciae) 444.

Aux dieux Mânes ! Julia Secunda a vécu 22 ans. L'an de la Province 444 (de J. C. 483).

Documents provenant de Perrégaux (Castra Nova ?)
situé à 75 kilomètres à l'est d'Oran

Castra Nova, que nous faisons correspondre aux ruines romaines voisines de Perrégaux, est la 6[e] station de la route de Calama à Rusucurru, de l'Itinéraire d'Antonin. D'après cet Itinéraire, Castra Nova était situé à 36 milles de Mina. Cette distance est bien celle qui existe entre Perrégaux et Relizane, dont la synonymie avec Mina est certaine. D'un autre côté, on a trouvé, à huit kilomètres de Perrégaux, une borne milliaire marquant le V[e] mille d'une voie qui se dirigeait vers le sud dans la direction d'Aquae Sirenses (Hammam-Bou-Hanifia). Le nom du lieu d'où étaient supputées les distances commence par la lettre K, (*A. K. V.,*) que nous lisons *A k(astris novis millia possuum) V.* Cette distance de cinq milles est celle qui existe entre le point où la borne a été trouvée et les ruines romaines situées à deux kilomètres à l'est de Perrégaux. Notre identification s'appuie donc sur des données sérieuses. Les deux inscriptions chrétiennes ci-après ont été trouvées près de ces ruines :

122. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Julius Jidir.* — Stèle en calcaire du pays.

H. 0 m. 83; L. 0 m. 59. — Rez-de-chaussée, galerie

ΔMS
IVLIVSIIΔIR
VIXITANNI
SPLVSMINV
5 S//PRECES
SITINPACE
SVΔIEXIIIKAL
MAIIASCV
IFRATRESO
10 BITVMFECE
RVNT

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1892, p. 404.

D. M. S. Julius Jidir a vécu environ ... ans. Il nous a précédés dans la paix (du Seigneur), le 13e jour des Calendes de mai. Ses frères lui ont fait cette sépulture.

A rapprocher le cognomen Jidir du même nom à la 3e ligne de l'inscription de Masuna n° 109 du présent catalogue.

123. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *Julia Crescensa.* — Stèle en calcaire du pays.

H. 0 m. 72 ; L. 0 m. 47. — Rez-de-chaussée, galèrie

ΔMS
IVLIA
CRESCENSA
VIXSITANNISPLV
SMINVSL^{x}VETRE
CESSITINPACE
ΔIEOCTABVKALEN
ΔASFEBRVARIA
SCVIFILIOS
ETNEPOTES
OBITVMFECE
RVNT IN PA
CE M ☧

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1892, p. 403.

D. M. S. Julia Crescenca a vécu environ 65 ans, et elle est morte le 8 des Calendes de Février. Ses fils et ses petits fils lui ont fait cette sépulture en paix. Mémoire du Christ.

Document provenant de l'Oued Merdja

L'Oued Merdja, station de chemin de fer d'Alger à Oran, est situé à 178 kilom. de cette dernière ville. M. Trouillet, dans sa propriété qui s'étend au N. de la voie ferrée, près de la gare, a exhumé en 1884 plusieurs sarcophages, des poteries et l'inscription suivante :

124. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de *M. Matiga.* — Pierre en calcaire du pays. L'inscription est gravée dans un cadre à queue d'aronde.

H. 0 m 53 ; L. 0 m. 72. — Rez-de-chaussée, préau B

M E M O R I E
M M A T I G A
Q O D M A T R O N A *sic*
N E S R I F A F C I T *sic*
P A T R I S V O

MARSANA VMATIBVA ?

Les lettres TI à la 2ᵉ ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. A. A., a. 1884, p. 102, n. 351.

Mémoire. M. Matiga Matrona Nesrifa a fait cette sépulture à son père, Marsana Umatibua ?

Cette inscription est de facture barbare. M. Matiga Nesrifa et Umatibua ? sont sans doute des noms indigènes.

Document provenant de Saint-Denis-du-Sig

Il existe à Saint-Denis-du-Sig des ruines romaines dans lesquelles on a trouvé les inscriptions publiées au *Corpus* I. L., nos 9749 à 9752 et le document suivant :

125. — Fragment mentionnant un gouverneur de la Maurétanie Césarienne et la 4e Cohorte des Sygambres. — Calcaire.

H. 0 m. 34 ; L. 0 m. 72. — Rez-de-chaussée, galerie

....

.... CONSVMMAVI ....

*per coh iiii sy*GAMBRORVM · CV*ravit* ...

. . . . . . REGVLVS ꝑ PRAE*ses m. caes.*

L. Demaeght, B. O., a. 1882, p. 47, n. 22. — Eph. ep. V, p. 484, n. 1051.

Cette inscription ne remonte pas à une époque antérieure à Gordien III, ainsi que l'indique le titre de *praeses* que porte ici Regulus. Antérieurement à ce règne, le titre des gouverneurs de Maurétanie était *procurator* et à partir de Septime Sévère, *procurator et praeses*. Ce n'est que sous le règne de Gordien que le titre de *procurator* disparaît et que celui de *praeses* reste seul en usage.

On a trouvé sur d'autres points, à Cherchel et à Aumale des inscriptions mentionnant la *Cohors IV Sygambrorum*, mais aucun de ces documents ne prouve le séjour de la cohorte sur l'un de ces points. « Il n'y a pas à douter pourtant, dit « M. R. Cagnat (*Armée d'Afrique*, p. 305), que ce fût une « troupe ordinaire de Maurétanie. Elle s'y rencontre au début « du IIe siècle (C. I. L., VIII, 9363 ; Dipl. mil. de Cherchel), « et y était encore assurément au milieu du IIIe.

Documents provenant d'Arbal (Regiae)

L'identité d'Arbal avec Regiae, l'Ad Regias de l'Itinéraire d'Antonin (5e station de la voie de Calama à Rusucurru), résulte de la concordance des distances, telles qu'elles sont indiquées par cet Itinéraire, entre ce point et les stations d'Albulae et de Mina, dont les synonymies sont certaines. Elle résulte aussi de l'inscription ci-dessous no 126, trouvée dans les ruines d'Arbal et dont la dernière lettre R est, selon nous, la lettre initiale du nom de Regiensium ou Regiensis.

Ces ruines sont situées à 31 kilom. au sud d'Oran. Elles couvrent, dans la direction de l'est à l'ouest, sur trois mamelons, une superficie d'environ vingt-cinq hectares. L'antique cité était entourée d'une enceinte, dont on peut suivre les substructions presque sans solution de continuité. A l'intérieur de cette enceinte, construite en pierres de taille de grand appareil, apparaissent partout, à la surface du sol, les assises des maisons et celles d'édifices considérables, où l'on a découvert, en outre d'un grand nombre de documents épigraphiques, des statues, des fûts de colonnes, des chapiteaux, des amphores, des vases de toutes sortes et un grand nombre de monnaies impériales.

126. — Monument érigé aux frais des empereurs *Septime Sévère* et *Caracalla* et dédié à la république de Regiae. — Fragment en calcaire.

H. 0 m 58, L. 1 m. 08 dans son état actuel. — Rez-de-chaussée, préau B

ADIABE NICVSPA///////
IMP ❧ XIII ❧ CO//////
TRIB POT ❧ XII ❧ I//////
S R E I PVBLICAER

Cette inscription pourrait se restituer ainsi :

imp. caes. l. septimius severus pius pertinax aug arabicus ADIABENICVS PArthicus maximus | britannicus maximus pontifex maximus trib. pot. xv*iii* IMP XIII COS *iii* p. p. procos. et | imp. caes. m aurelius antoninus pius aug. pontifex maximus TRIB POT XII ❧ Imp *ii* cos *iii* p. p, pro | cos. arcum (?) a solo fecerunt suis sumptibuS REIPVBLICAE Regiensis.

L. Demaeght, B. O., a. 1887, p. 266. — Eph. ép. V, p. 486, n 1057.

L'empereur Caesar L. Septimius Severus, pieux, Pertinax, Auguste, l'Arabique, l'Adiabénique, le grand Parthique, le grand Britannique, souverain pontife, investi de la puissance tribunice pour la 17e fois, salué impérator treize fois, consul pour la troisième fois, père de la patrie, proconsul et l'empereur

César, M. Aurelius Antoninus, pieux, Auguste, souverain pontife, revêtu de la puissance tribunice pour la 12e fois, salué imperator deux fois, consul pour la 3e fois, père de la patrie, proconsul, ont fait construire cet arc de triomphe (?) depuis ses fondations, à leurs frais, en l'honneur de la république de Regiae.

La 12e puissance tribunice de Caracalla date cette inscription de l'année 209.

127. — PIÉDESTAL DE STATUE en l'honneur de *Marc Aurèle* par un *princeps de l'ordo*, suivant *promesse consignée au registre.* — Calcaire.

H. 1 m. 65; L. 0 m. 53; ép. 0 m. 60. — Rez-de-chaussée, galerie

AVRELIO ANTO
L · SEPTIMISEVERI
PERTI · AVGPATRI
PROPRINCIPATV
STATVAMQVAM
POLLICITVS EST
SECVNDVMACTA
PVBLICA · P · VALE
RIVSLONGVS
PRINCEPS
P · VALERILONGI
PRINCIPIS FIL
POSVIT

L. DEMAEGHT. B. O., a. 1882, p. 58, n° 36. — Eph. ép. V, p. 487, n° 1060

A Aurelius Antoninus, père de L. Septimius Severus, Pertinax, Auguste, Publius Valerius Longus, prince, fils de Publius Valerius, prince, a élevé (cette) statue qu'il avait promise par acte public (à ses électeurs), pour l'honneur du principat (qui lui a été conféré).

Les *principes* étaient les premiers de l'Ordo (conseil municipal). C'était une dignité purement honorifique et qui ne conférait guère d'autre privilège que celui de voter les premiers dans l'assemblée. Ce texte nous fait voir que cet

honneur, bien que conféré à l'élection, se perpétuait pourtant dans certaines familles de notables.

Cette inscription nous donne sussi un exemple de la fausse généalogie inventée par Septime Sévère, qui se disait fils de Marc-Aurèle pour hériter de l'immense influence des Antonins.

Document provenant d'un éboulement du massif du grand Djedar de Ternaten

Les *Djedar* sont des constructions massives, qui, vues de loin, rappellent assez bien le *Madghacen* de la province de Constantine et le *Tombeau de la Chrétienne* de la province d'Alger, mais en approchant de ces monuments, on remarque bien vite qu'ils sont de dimensions plus modestes, de forme moins correcte et moins gracieuse et qu'ils ne sont pas, à beaucoup près, aussi soignés comme construction.

Leur nombre est de neuf, dont trois couronnent les contreforts du Djebel Ladjar, entre Tiaret et Frendah. Les six autres, à trois kilom. des précédents, sont situés sur la crête d'une colline appelée Djebel Haraoui, au lieu dit Ternaten.

Ces monuments, dont quelques-uns sont encore en assez bon état, ont uniformément la forme de prismes quadrangulaires surmontés d'une pyramide tronquée, composée d'assises superposées en gradins. Le plus grand mesure 45 mètres de côté et 34 de hauteur.

Ces Djedar seraient, d'après M. de La Blanchère, les tombeaux des rois d'une dynastie indigène catholique, puissante dans la Maurétanie Césarienne vers le Ve et le VIe siècles et à laquelle aurait appartenu Masuna, peut-être le même que Μασσῶνας mentionné par Procope, dont le souvenir est consacré par l'inscription n° 114 du présent catalogue.

Le document suivant a été trouvé dans un éboulement du plus grand des Djedar du groupe de Ternaten. Il est daté de 480 de J. C. et confirme l'âge qui avait été assigné à cette série de tombeaux par M. de La Blanchère longtemps avant sa découverte.

128. — EPITAPHE CHRÉTIENNE de Marcellus. — Calcaire.

H. 0 m. 57, L. 0 m. 51. — Rez-de-chaussée, galerie

α ☧ ω

MEMORIAM
ARCELLI RECEƧ
ƧIT ΔIE MRTIƧLV
NAXXIIDVƧ AVG
VƧTAƧ APCCCCXLI

L. DEMAEGHT. B. O. a. 1892, p. 136. — B. A. C., a. 1892, p. 314 — Rez-de-chaussée, préau B.

Mémoire de Marcellus. Il est mort le 21e jour de la lune, aux ides d'Août, l'année de la Province 441 (13 août 480 de J. C.)

Cette inscription, outre l'année, mentionne le jour de la semaine, le jour du mois lunaire et le jour du mois solaire. Toutefois, en 480 de l'ère chrétienne, le 13 août était un mercredi et non un mardi. M. l'Abbé Duchesne, membre de l'Institut, qui a commenté cette épitaphe dans le Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques (a. 1892, pp. 314 et suivantes) voit là une erreur de l'auteur de l'inscription, qui aura pris un mercredi pour un mardi.

En ce qui concerne la date lunaire, le savant archéologue démontre qu'elle est comptée non pas d'après les computs rédigés en Afrique, mais d'après celui dressé à Rome en 447, ce qui prouve qu'à cette date l'usage pascal de Rome faisait loi en Maurétanie. Voici comment il s'exprime à ce sujet : « Au milieu du Ve « siècle, les provinces maurétaniennes appartenaient encore à « l'empire, tandis qu'une partie de la Numidie et les provinces « orientales subissaient la domination des Vandales. Le pays « resté romain fut rattaché, au point de vue civil, à la juri- « diction supérieure du préfet de Rome. La désorganisation de « l'église de Carthage et l'introduction d'une frontière poli- « tique entre la Maurétanie et la Proconsulaire eurent des « conséquences analogues dans les rapports ecclésiastiques.

« Une des lettres du pape Saint-Léon (Valentin III, nov. 18,
« de l'année 445) nous montre qu'il avait cru devoir prendre
« la direction supérieure des églises maurétaniennes. Il les
« avait fait inspecter par un évêque appelé Pote itius, et, sur
« le rapport de cet envoyé, il avait pris toute une série de
« mesures propres à restaurer la discipline.

« Pendant cette période, qui ne s'étendit pas au-delà de
« l'année 455, l'usage pascal de Rome dut faire loi en Mauré-
« tanie, non pas seulement en vertu du premier canon du
« concile d'Arles de 314, où le pape est chargé de régler la
« Pâque pour tout l'Occident, mais encore parce que les
« évêchés maurétaniens étaient devenus suffragants du pape.

« Il n'est pas étonnant que le comput de 447 ait trouvé le
« chemin de ces provinces, et qu'une fois entré dans l'usage
« il se soit maintenu jusqu'à l'année 480.

« Ainsi l'épitaphe, d'ailleurs bien peu expressive, de Mar-
« cellus, peut servir à éclairer l'histoire ecclésiastique de la
« Maurétanie, pour une de ses périodes les plus intéressantes
« et les moins connues. »

Documents provenant des environs de Renault

Le centre de Renault, fondé en 1874, est situé dans le Dahra (arrondissement de Mostaganem), à trente kilomètres au nord de la station de chemin de fer de l'Oued Riou ou Inkermann (ligne d'Oran à Alger). C'est à Renault que l'on a trouvé les deux stèles lybiques nos 58 et 59 du catalogue.

Aux environs de cette localité, il existe de nombreux vestiges de l'occupation romaine, notamment chez les Médiouna, où a été découverte, dans un cimetière romain, l'inscription des Martyrs n° 130 du catalogue et chez les Beni Zenthis, d'où provient l'épitaphe d'Aurelius Masfelus ci-après :

129. — Epitaphe d'*Aurelius Masfelus* de l'*Aile des Gétules.* Pierre à fronton divisée en trois compartiments. Dans le premier, debout, la triade divine si fréquente sur les stèles africaines ; dans le deuxième, Aurelius Masfelus tenant son cheval par la bride et portant un bouclier et deux lances ;

dans le troisième, l'inscription, dont la fin est reportée sur le côté gauche de la pierre.

Calcaire. — H. 1 m. 05, L. 0 m. 59. — Rez-de-Chaussée, galerie



L. DEMAEGHT. B. O., a. 1882, p. 4. — Eph. ep. 7, p. 166, n° 534. — LA BLANCHÈRE. *Musée d'Oran*, p. 35.

Aurelius Masfelus ex......icio Ale Getule(n)s(ium) m. p ? f (?) [vixit] anis pl(us) m(inus) lx...... ras ...... i s[tipen_dior ?[.... liberti patr(o)no rarissimo »

Aurelius Masfelus ex.... de l'Ala des Gétules.... Il a vécu, environ 60 ? ans. Il a servi..... Ses affranchis à leur ex ellent patron.

L'*Ala Getulensium* ne figure pas dans la liste des ailes dont les inscriptions maurétaniennes font mention dressée par M. A. Cagnat, dans son *Armée romaine d'Afrique*, ni dans celle insérée par M. Pallut de Lessert dans son *Introduction aux fastse des Maurétanies*. (*Bulletin d'Oran*, a. 1883, pp. 203 et suivantes).

130. — MEMORIA *de martyrs donatistes.*

L'inscription est gravée dans un cadre avec appendices en forme de queue d'aronde. En tête de l'inscription se trouve une ligne en surcharge, gravée après les autres, sans doute pour réparer une omission.

Calcaire. — H. 0 m. 65, L. 1 m. 24. — Rez-de-chaussée, galerie

MEMORIAE ENAGIE ⁝ SI XII KLAS *(cette ligne est en surcharge)*
MEMORIA BEATISSIMO
RVM MARTYRVM IDEST
ROGATI MATENII NASS
5 EI MAXIMAEQVEMPRI
MOSVS CAMBVS GENITO
RES DEDICAVERVNTPAS
SI XII KAL NOVM ☧ CCXC PROV

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1892, p. 405. — Eph. ép. V, p. 479, n° 1041. — LA BLANCHÈRE, *Musée d'Oran*, p. 27.

A la mémoire d'Enagius? Il est mort le 12 des calendes.

Mémoire des très heureux martyrs, savoir : Matenius, Nasseus, Maxima, auxquels Primosus et Cambus, leurs parents, ont dédié (ce monument). Ils ont souffert le 13 des calendes de novembre 290 (de J.-C., 20 octobre 329).

Les martyrs qui figurent dans cette inscription sont inconnus au martyrologe, et le fait n'a rien d'étonnant, car les persécutés d'alors n'étaient plus ceux que nous ont transmis nos martyrologes orthodoxes.

M. Héron de Villefosse, en présentant ce document à la réunion des Sociétés savantes, à la Sorbonne, en 1882, a fait remarquer qu'il doit s'agir des martyrs donatistes.

« Ainsi, ce texte, dit M. de La Blanchère, *Musée d'Oran*, p.
« 28), monument des luttes religieuses qui troublèrent l'Eglise
« durant des siècles, est plus intéressant peut-être que ne le
« serait l'épitaphe de confesseurs catholiques ignorés ».

Document provenant de Bou-Tlélis. (Crispae?)
à 30 kilom. d'Oran, sur la route nationale d'Oran a Tlemcen

Il existe à quinze cents mètres au nord du village de Bou-Tlélis, sur le Coudiat Lakhdar, les ruines d'un *burgum*, dans lesquelles a été trouvée, au mois d'août 1885, l'inscription ci-après.

Ces ruines pourraient bien être celles de *Crispae*, station de l'Itinéraire d'Antonin, située entre *Salsum Flumen* (Rio-Salado) et Gilva (Misserghin ?) Le Coudiat Lakhdar est situé entre ces deux points, et ses ruines sont les seules connues dans cette région.

D'un autre côté, ce mamelon appartient à une série de collines parallèles, très rapprochées et séparées entre elles par de petits ravins, formant un ensemble plissé, ondulé, auquel le qualificatif *crispae* convient admirablement bien. En un mot, le titre de *burgum* donné au lieu par l'inscription, la convenance du nom si bien approprié au terrain et la concordance de la situation, tout concourt à justifier la synonymie que nous proposons.

131. — Inscription commémorative de la construction d'un burgum sur l'ordre de *T. Flavius Serenus*, gouverneur de la Maurétanie césarienne. — (Pierre en calcaire du pays, traversée par une coupure qui enlève quelques lettres à chaque ligne.)

H. 0 m. 55, L. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, préau A

I M P · C A E S *a r e* M ·
A V R E L I O ! ! ! ! ! !
! ! ! P I O F E L *i c* E A V G
T · P · P · P · P O N T I Γ
5 B V R G V M HoSTITV
P E R · T · F L A *v i* V M
S E R E N V M *p* Rº S V

Les lettres VM, aux 5e, 6e et 7e lignes sont liées.
L. Demaeght, B. A. A., a. 1885, p. 5, nº 676. - Eph. VII, p. 169, nº 546

Imp(eratore) Caes[ar(e)] M. Aurelio [Alexandr]o? pio fel[ic]e Aug. t(ribunicia) p(otestate) p(atre) p(atriae) pontif(ice) [m[(aximo) burgum i[n]stitu[tum] per T. Fla(vi)um Serenum [p]r[o](curatorem) su[um].

Sous l'empereur César M. Aurelius Alexander? pieux heureux Auguste, investi de la puissance tribunice, père de la patrie, souverain pontife, ce burgum a été construit sur l'ordre de Titus Flavius Serenus, son procurateur.

Le nom de l'empereur dont Serenus était procurateur a été martelé. On hésite entre Elagabal et Alexandre Sévère. Ce dernier nous semble plus probable.

Documents provenant de Pont-du-Chélif (Quiza)

L'identité des ruines situées près de Pont-du-Chélif, sur la rive droite du fleuve, avec celles de l'antique *Quiza* est certaine. La concordance de situation et de distance avec les indications de l'Itinéraire d'Antonin et l'inscription ci-après, n° 132, que l'on a trouvée dans ces ruines lors de la construction du pont du Chélif, ne laissent aucun doute à ce sujet.

Les ruines de Quiza s'étendent au pied et sur les pentes d'un plateau aux flancs escarpés, accessible seulement à l'ouest du côté du Chélif. Ce plateau, élevé de 30 à 40 mètres au-dessus de la vallée, est couronné par une épaisse muraille, qui en dessine les contours et dont les substructions forment saillie sur le sol. C'était la citadelle ou le réduit de la ville. A l'intérieur, on remarque les fondations des maisons et un grand nombre de pierres taillées ; sur les pentes et au pied du plateau de belles citernes, des voûtes bien conservées et des débris de toutes sortes, au milieu desquels il n'est pas rare de trouver des fragments de sculptures, de colonnes, de chapiteaux et de poterie plus ou moins fine. Nous y avons découvert un fragment d'inscription admirablement gravée sur marbre blanc d'Italie en grandes et belles lettres de la bonne époque (n° 133 du présent catalogue).

Plusieurs autres inscriptions provenant de ces ruines ont été publiées au C. I. L. VIII ^{2}, p. 828.

Quiza est mentionnée par Pline 5, 2, 19, par Ptolémée 4, 2, 3, par Mela 1, 6, 31 et par l'*Africa Christiana* de Morcelli.

132. — EPITAPHE de *C. Julius Extricatus*, fils d'un personnage qui s'intitule *prince de sa patrie, contrôleur de la république de Quiza et patron de la Province.* — (Piédestal en calcaire dont la corniche est décorée de rais de cœur et de palmettes).

H. 1 m. 20 ; L. 0 m. 43. — Rez-de-chaussée, galerie

MEMORIAE
C · IVLI EXTRI
CATIFILI · SVI
DULCISSIM̄ ATQ
5 IN NOCENTIS SIMI
C· IVLIVS · HONO
RATVS·PRINCEPS
PATRIAE SVAE
DISP · REIP · Q.
10 ETCVRATOR ·
PATRONVS
PROVINCIAE

Les lettres IN et TI à la 5e et PE à la 7e ligne sont liées.
C. I. L. VIII, n° 9699

A la mémoire de Gaius Julius Extricatus, son fils très tendre et très innocent, Gaius Julius Honoratus, prince de sa patrie, contrôleur de la république de Quiza et curateur, patron de la Province.

Le cursus honorum, ou carrière officielle de C. Julius Honoratus se compose de ces quatre lignes :

1° Princeps patriae suae ;

2° Dispunctor reipublicae Quizentium ;

3° Curator ;

4° Patronus provinciae.

Les mots *patriae suae* déterminent le sens particulier du mot *princeps*, qui en admet plusieurs. Il s'agit ici d'un décurion

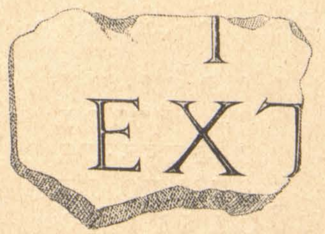
ou conseiller municipal, le premier ou un des premiers inscrits sur l'*album* ou registre du Conseil municipal ;

Comme *dispunctor* de Quiza, C. Julius exerçait un contrôle sur l'administration et les finances de la cité, sur les distributions et la comptabilité de l'annone ;

Comme *curateur*, il défendait les intérêts et les privilèges des citoyens romains dans sa circonscription, qui devait être un territoire d'exception, où ne régnait pas encore le droit romain.

Enfin Julius Honoratus était *patron* de la province, de la Maurétanie césarienne sans doute. Cela suppose un homme influent par son caractère, par sa richesse, car c'était dans la classe des hommes opulents que les colonies recherchaient des décurions honorifiques et les provinces des protecteurs.

133. — FRAGMENT d'une inscription gravée sur marbre blanc en caractères de 0 m. 08 de la belle époque, trouvé dans les ruines de Quiza.



Document provenant de Misserghin (Gilva Colonia?)

L'Itinéraire d'Antonin (exemplaire de Longolius), place *Gilva Colonia* à onze milles (16 kilom.) à l'est de *Crispae* (Bou-Tlélis?). Cette distance est exactement celle qui existe entre Bou-Tlélis et Misserghin, où on a trouvé des restes d'aqueducs, des bassins cimentés, des monnaies romaines et l'inscription suivante :

134. — EPITAPHE de *Palma*. — Fragment en terre cuite, légèrement concave et arrondi à sa partie supérieure, trouvé dans la propriété de Mme Ve Benoit, à Misserghin.

H. 0 m. 30, L. 0 m. 30. — 3e étage, armoire-vitrine n° 3

V I T A L I S
P A T E R P I V S
P O S V I T F I L I
AE PALMAE BENE
M E R E N T I D E F V
N C T A E //////////

L. Demaeght. B. O. a. 1890, p. 224, n° 1136.

Vitalis, père pieux, a élevé (cette sépulture) à sa fille Palma, bien méritante, décédée....

Documents de provenance inconnue

135. — Epitaphe de *Quintus* et de *Castulus*. — Piédestal en calcaire blanc, qui était surmonté de deux statuettes, dont on voit des restes de draperie.

H. 0 m. 82, L. 0 m. 32, ép. 0 m. 30. — Rez-de-chaussée, préau B.

D · M · S
Q · P E T R O N
C A S T V S · F E
Q V I N T O E T
C A S T V L O
FILIBVS · PI ·
VIXERVNT · AN
VI · M · IIII · H ·
H · S · S

L. Demaeght, B. A. A., t. I., p. 205, n° 49.

Aux dieux Mânes! Quintus Petronius Castus Fe à Quintus et Castulus, ses fils pieux; ils ont vécu six ans, quatre mois, une heure. Ils gisent ici.

Une particularité à remarquer, c'est que Quintus et Castulus, deux jumeaux sans doute, sont morts tous deux à l'âge de six ans, quatre mois, une heure.

Ce document se trouvait à la préfecture d'Oran, dans une petite cour, près des écuries, lorsque nous avons obtenu l'autorisation de le faire transporter au Musée.

Le calcaire de cette tombe est semblable à celui des carrières de Ras-el-Aïn, situées aux portes d'Oran, ce qui peut faire supposer qu'elle a été trouvée à Oran même ou aux environs. On n'a aucun autre renseignement sur sa provenance.

136. — Epitaphe de *Victor Germanicus.* — Fragment en calcaire blanc mesurant dans son état actuel :

H. 0 m. 40, L. 0 m. 37. — Rez-de-chaussée, galerie.

D . M . S
VICTORGE
RMANICVS
VI/////////

L. Demaeght. B. A. A., t. I., p. 206, n° 50.

Ce fragment se trouvait à la Préfecture d'Oran avec la pierre n° 135. Il est également en calcaire semblable à celui de Ras-el-Aïn.

137. — Fragment d'inscription monumentale qui servait de dalle à l'entrée du magasin d'habillement de l'atelier des travaux publics n° 5, à Mers-el-Kébir. Ce fragment ne représente qu'une faible partie de l'inscription : la partie gauche.

Calcaire. — H. 0 m. 59, L. 0 m. 47, ép. 0 m. 19, H. des lettres 0 m. 085. Rez-de-chaussée, galerie.

EX FA
VS MA
V S P
PORTN
G N A O

L. Demaeght, B. A. A., a. 1884, p. 379, n° 666.

Nous n'avons pu découvrir la provenance de cette pierre. Nous ne savons donc pas si elle a été trouvée à Mers-el-Kebir ou sur un autre point.

BORNES MILLIAIRES

La disposition des voies romaines dans la Maurétanie Césarienne était la suivante :

1° Une route le long de la côte, section de la grande voie de Tingis (Tanger) à Carthage ;

2° La route de Calama (Damous ?) à Rusucurru (Tigzirt, près de Dellys) ;

3° Un tronçon de la grande voie qui reliait entre elles les citadelles de la *praetentura*, c'est-à-dire de la ligne de défense et de surveillance établie au sud de la province d'Afrique ;

4° Des routes transversales reliant les trois grandes voies parallèles.

ROUTE DU LITTORAL

L'itinéraire d'Antonin énumère de l'ouest à l'est les stations qui jalonnaient cette grande voie. Celles qui étaient comprises dans la partie de la Maurétanie Césarienne correspondant à la province d'Oran étaient à partir de la Malva (Oued Melouïa) :

Lemnis		XXII milles
Popletum flumen	(Oued Kouarda)	XXX
Ad fratres	(Nemours)	VI
Artisiga	(Honein)	XXV
Portus Caecili	(Mersa Ourdania)	XII
Siga municipium	(Takembrit)	XV
Portus Sigengis	(Rachgoun)	III
Camarata	(Aïn-Tolba ?)	XII
Ad Salsum flumen	(Rio-Salado)	XII
Ad Crispas	(Bou-Tlélis ?)	XXV
Gilva Colonia	(Misserghin ?)	V (1)
Castra puerorum	(Andalouses)	XXVI
Portus divini	(Baies de Mers-el-Kebir et d'Oran)	XVIII
Portus Magnus	(Saint-Leu)	XXXVI
Quiza municipium	(Pont-du-Chélif)	XL

Cette grande voie a fourni au Musée les bornes milliaires ci-après :

(1) XI D'après l'exemplaire de Longolius).

138. — Borne milliaire au nom de *Philippe l'aîné*, marquant le troisième mille de la section de route de *Portus-Magnus* à *Quiza*.

Pierre demi-cylindrique en calcaire, trouvée entre Saint-Leu et Port-aux-Poules, à 4,400 m. des ruines de Portus-Magnus.

H. 1 m. 46, L. 0 m. 47. — Rez-de-chaussée, préau B

IMP · CAES . M ·
IVLIO PHILIPPO·
INVICTO · PIO · FE
LICIAVG · PONTI
F · MAX · TRIB· PO
TEST · P · P · A POR
TV MAG · M · P ·
III

L Demaeght, B. O., a. 1883, p. 268, n° 115. — Eph. ep. V, p. 514, n° 1158.

A l'empereur César Marcus Julius Philippus, invaincu pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunice, père de la patrie. De Portus-Magnus III mille pas.

La première puissance tribunice de Philippe l'aîné date cette inscription de l'année 244.

139. — Borne milliaire au nom de *Caracalla*, marquant le quatrième mille de la section de route de *Portus-Magnus* à *Quiza*.

Pierre demi-cylindrique en calcaire, trouvée au nord et sur le bord de la route nationale d'Oran à Mostaganem, dans un gourbi arabe, à six kil. des ruines de Portus-Magnus. La partie supérieure de la borne a été coupée et taillée pour être employée dans la construction du gourbi, et les deux premières lignes de l'inscription ont disparu dans ce travail.

H. 1 m. 18 dans son état actuel, L. 0 m. 52. — Rez-de-chaussée, préau B

i m p. caes. m. aurelio antoni
n o pio fel. aug. parthico max
BRITT·MAX·GERMANICo
MAX·PONTIFICI·MAX TR
5 BVNICIAE POTESTAT XVIIII
I*mp.* III COS·IIII · P·P·PRO
COSVLI A P*ortu mag*
MIL · PASS · IIII

L. Demaeght. B. O., a. 1883, p. 269, n° 116.— Eph. ep V, p. 514, n° 1156

A l'empereur César Marcus Aurélius Antoninus, pieux heureux, Auguste le grand Parthique, le grand Britannique, le grand Germanique, grand pontife, investi de la puissance tribunice pour la 19e fois, salué imperator 3 fois, 4 fois consul, père de la patrie, proconsul.

De Portus-Magnus IIII mille pas.

La 19e puissance tribunice de Caracalla date cette inscription de l'an 216 de J.-C.

ROUTE DE *CALAMA* A *RUSUCCURU*

Il n'existe au Musée aucune borne milliaire de cette grande voie qui partait de *Calama* (Damous? sur la Tafna) et passait par *Rubrae* (Souma? sur l'Isser); *Albulae* (Aïn-Temouchent); *Dracones* (Hammam-bou-Hadjar); *Regiae* (Arbal); *Tasaccora; Castra Nova* (Perrégaux ?); *Ballene praesidium* (L'Hillil?); *Mina* (Relizane); *Gadaum Castra* (Inkermann?).

GRANDE VOIE DU SUD OU DE LA *PRAETENTURA*

Cette route, dans les limites du département d'Oran, reliait entre eux les postes ci-après : 1° *Numurus Syrorum* (Lalla-Maghnia); 2° *Pomaria* (Tlemcen); 3° *Altava* (Lamoricière); 4° la citadelle dont on voit les ruines à Chanzy; 5° *Kaputtasaccora* (Tenira); 6° *Lucu* (Timziouine); 7° *Cohors Breucorum* (Tagremaret); 8° le poste non encore identifié correspondant à *Aïn Sbiba*, au sud de Frendah; 9° la citadelle dont les ruines sont connues sous le nom de *Benia du Nador*, à 21 kil. au S.-E. de Tiaret.

SECTION DE KAPUTTASACCORA A LUCU

Les ruines de Kaputtasaccora sont situées à 2 kil. environ à l'est du centre européen de Tenira, à 25 kil. au S.-E. de Sidi-bel-Abbès, sur la rive droite de l'Oued Tenira, dans un terrain appartenant à M. Brun. Elles ont été découvertes il y a quatre ans, sous une couche épaisse d'alluvions, mais elles n'ont été identifiées que le 14 avril 1894, à la suite de la découverte que nous avons faite des deux bornes milliaires n°s 140 et 141 ci-après. Les fouilles pratiquées par M. Brun ont mis au jour les pieds droits d'une porte de la citadelle et un aqueduc voûté ; mais malheureusement la partie déblayée a trop peu d'étendue pour qu'il soit possible de donner une description de l'édifice.

Cette section de voie était jalonnée par vingt bornes milliaires. Au-delà du XXe mille le point de départ de la supputation des distances était *Lucu*.

140. — Borne milliaire au nom de *Caracalla* marquant le 19e mille de la section de route de *Kaputtasaccora* (Tenira) à *Lucu* (Timziouine).

Pierre cylindrique en grès, trouvée le 14 avril 1894, au lieu dit Touarès Mta Guefifet el Hadjel, dans le douar-commune de l'Ouled-Sefioun, à 28 kilom. à l'est de Tenira.

H. 1 m. 10. D. 0 m. 33 — Rez-de-chaussée, galerie

I M P C A E S M*aur*
A N T O N I N V S P I V S
F E L I X Ɐ G P A R T *max*
B R I T M A X G E R*m max*
5 P P T R P X V C O S I I I
A K A P V T T A S A C
M P X I X
C V R A N T E Q A N
N A T I O C E L S O N E
10 P R O C Ɐ G N

Les lettres M A à la 4e ligne sont liées.

L. Demaeght.

L'empereur César M. Aurelius Antoninus, pieux heureux Auguste, le grand Parthique, le grand Britannique, le grand Germanique, père de la patrie, investi de la puissance tribunice pour la 15e fois, trois fois consul.

De Caputtasaccora XIX mille pas. Par les soins de Quintus Annatius Celso, procurateur de notre Auguste.

La 15e puissance tribunice de Caracalla date cette inscription de l'année 212 de J. C.

141. — BORNE MILLIAIRE au nom de *Caracalla* marquant le XXe mille de la voie à compter de Caputtasaccora (Tenira). Elle a été trouvée à 1500 mètres environ de la précédente sur la rive gauche et tout près de la Chabet Methimer en Nsa, au lieu dit Guemir, dans le douar commune de l'Oued Sefioun. -- Pierre cylindrique en calcaire ; la partie supérieure est brisée.

H. 1 m. 58 ; D. 0 m. 35. — Rez-de-chaussée, galerie

IMP *caes · m · au*
REL *antoninus*
pius aug · part
MAX BRIT MAX
5 GERMAN MAX
PPTRPXV COSIII a. 212
AKAPVTTASAC
MPXX
CVRANTE Q AN
10 NAT CELSONE
PROC AVG N

L. DEMAEGHT.

L'empereur César M. Antoninus, pieux, heureux, Auguste, le grand Parthique, le grand Britannique, le grand Germanique, père de la patrie, investi de la puissance tribunice pour la 15e fois, trois fois consul, de Caputtasaccora XX mille pas par les soins de Quintus Annatius Celso, procurateur de notre Auguste.

Cette inscription et la précédente n° 139 sont les seuls documents découverts jusqu'ici qui mentionnent le procurateur Q. Annatius Celso. Ce personnage a probablement succédé à C. Octavius Pudens Caesius Honoratus, qui était gouverneur de Maurétanie en 210 ou 211.

SECTION DE *LUCU* A *KAPUTTASACCORA*

Les ruines de Lucu se trouvent à 45 kilom. au N. O. de Saïda et à 52 kilom. environ à l'est de celles de Kaputtasaccora, dans une boucle de l'Oued Berbour, à sept ou huit kilom. en amont de la jonction de cette rivière avec l'Oued Sefioun, sur le territoire du douar commune des Ouhaïba (commune mixte de Saïda). Leur identification, qui date de 1892, résulte des inscriptions que nous avons relevées sur les bornes milliaires qui jalonnaient la voie, dans la partie comprise entre Timziouine et le lieu dit *Neguisa* (douar commune de l'Oued Sefioun).

Cette section de route était jalonnée par quatorze milliaires. Au-delà du quatorzième mille, le point de départ de la supputation des distances était Kaputtasaccora.

Les ruines de *Lucu* couvraient une superficie d'au moins quinze hectares. On y voit les substructions d'une enceinte fortifiée, qui mesurait trois cents mètres de côté environ, des pans de mur qui se dressent encore à plus de dix-huit pieds au-dessus du sol, des restes d'édifices en pierres de taille de grand appareil et des débris, en grande quantité, de briques, de tuyaux et de poteries grossières.

La Cohorte 1re des Pannoniens y était stationnée au temps de Septime Sévère.

142. — Fragment d'une borne quadrangulaire au nom de *Gordien III*, qui marquait le deuxième mille de la voie de *Lucu* (Timziouine) à *Kaputtasaccora* (Tenira). Ce fragment a été trouvé au lieu dit Louibet, à trois kilom. des ruines de Lucu, dans le douar commune des Ouhaïba (commune mixte de Saïda).

Grès. — H. 0 m. 37, L. 0 m. 25 dans l'état actuel. — Rez-de-chaussée, galerie

GORDIAN
CAΞSPRIN
T V T I S

L. Demaeght. B. O., a. 1893, p 241, n° 1200.

Le titre de *princeps juventutis* qui accompagne le nom de Gordien III date cette inscription de l'année 228, sous le règne simultané de Balbien et de Puppien, auxquels Gordien fut adjoint.

143. — Fragment d'une borne aux noms de *Septime Sévère* et de ses deux fils *Caracalla* et *Geta*, trouvé à Laknèse, sur la rive gauche de l'Oued Sefioun, à 4500 mètres environ des ruines de *Lucu ;* cette borne marquait le troisième mille de la section de voie de *Lucu à Kaputtasaccora*.— Pierre quadrangulaire en grès.

H. 0 m. 65, L. 0 m. 55 dans l'état actuel. — Rez-de-chaussée, galerie

M
CIA/ / / / / / / / / /*sep*
timius geta nobi
LISSIM*us caesar*
5 MILIARIA *nova*
PRAETENTVRAE
PONI IVSSERVNT
CVRANTE PA*elio*
PEREGRINO P*r*OC
10 AVGG[*g*]COHRIPANN
A LVCV MPIII

Les lettres NT à la 7e et HR et ANN à la 10e ligne sont liées.
L. Demaeght. B. O., a. 1892, p. 274, n° 1166. — B.A.C., a. 1892, p. 454

m . . . . c i a . . . [septimius geta nobi]lissim[us caesar] miliaria]nova] praetenturae poni jusserunt, curante p. a[elio]

peregrino p[r]o c(uratore) aug(ustorum trium)coh(o)r(s) I pann-(oniorum) a lucu m(illia) p(assuum) III.

.... et Septimius Geta, très noble César, ont ordonné de placer ces nouveaux milliaires de la praetentura par les soins de Publius Aelius Peregrinus, procurateur des trois Augustes. La cohorte 1re des Pannoniens. — De Lucu III mille pas.

Ce milliaire appartient au règne simultané de Septime Sévère et de Caracalla, dont les noms étaient inscrits dans la partie supérieure qui manque. Le nom de Géta a été martelé. Le procurateur *P. Aelius Peregrinus* est qualifié *procurator Augustorum trium*, le troisième G, dans le groupe de lettres AVGG*g*, a été martelé en même temps que le nom de Géta.

M. Héron de Villefosse dit à ce sujet (B. A. C. précité) :

« On a déjà fait remarquer que dans certaines inscriptions « d'Afrique, Géta portait le titre d'Auguste à une époque « antérieure à celle où il le reçut officiellement, c'est-à-dire « avant l'année 209. Il me semble utile d'insister sur ce fait « qui est important à noter pour établir la date du gouverne- « ment de P. Aelius Peregrinus. Ce personnage était déjà à la « tête de la Maurétanie en 201, et on a cru pouvoir prolonger « la date de son gouvernement au moins jusqu'en 209, à cause « de la mention des trois Augustes qui accompagne son titre « de procurateur. Or, Géta est qualifié *Augustus* dans des « textes africains qui appartiennent aux années 198 et 203. Il « est par conséquent possible d'admettre que P. Aelius « Peregrinus a pris le titre de PROC. AVGG avant l'année « 209 ».

144. — Fragment d'une borne milliaire au nom de *Caracalla et Géta* qui marquait le *troisième* mille de la voie de *Lucu* à *Kaputtasaccora*. — Pierre plate trouvée sur le même point que la précédente (nº 143).

H. 0 m. 30 ; L. 0 m. 32 dans son état actuel. — Rez-de-chaussée, galerie

a n t o NINVS *aug ara*
b i c. ADIABB PA*rthi*
c. ma XIM*us et p. sep*
t i m i u s g e t a NOBI
l i s s i m VS CAESAR
m i l i a r i a no VAP

L. Demaeght, B. O., a. 1892, p. 277, n° 1171.

145. — Fragment d'une borne milliaire qui marquait le *cinquième* mille de la voie de *Lucu* à *Kaputtasaccora*, trouvé à Khochab el Baïa, à 7 k. 500 des ruines de *Lucu*. — Pierre plate en grès.

H. 0 m. 41 ; L. 0 m. 46 dans son état actuel. — Rez-de-chaussée, galerie

tr IBVN
IGIAE POT CO
S PROCOS A
LVCV M P
V

L. Demaeght, B. O., a. 1892, p. 278, n. 1173.

146. — Borne quadrangulaire au nom de *Sévère Alexandre*, trouvée à El Feïd Zouïdat, à 10 k. 300 environ des ruines de *Lucu*, brisée à sa partie inférieure. Elle marquait le *septième mille* de la voie de *Lucu* à *Kaputtasaccora*.

H. dans l'état actuel 0 m. 79 ; L. 0 m. 44. — Rez-de-chaussée, galerie

IMP CAESAR
M AVRELIVS
SEVERVS *ale*
x a n d e r p i
u s FELIX AVG
P M P P TRI
BVNICIAEP
OTCOS PRO
COS ALVCV
MP
VII

L. Demaeght, B. O. a. 1892, p. 279, n° 1174.

L'empereur César M. Aurelius Severus Alexander, pieux heureux Auguste, grand pontife, père de la patrie, investi de la puissance tribunice, consul, proconsul. — De Lucu VII mille pas.

La première puissance tribunice de Sévère Alexandre date cette inscription de l'année 202 de J. C. Le nom d'*Alexander* et le qualificatif *pius* ont été martelés sur la pierre, mais pas assez complètement pour qu'on n'y puisse lire ces deux mots.

147. — FRAGMENT D'UNE BORNE MILLIAIRE aux noms de *Septime Sévère et de ses deux fils*, qui marquait le *huitième mille* de la voie de *Lucu* à *Kaputtasaccora.*

Ce fragment a été trouvé à Fe'd ed Dherabine, dans la propriété de Mme Gauthier, à 11 k. 800 des ruines de *Lucu*. — Pierre quadrangulaire en grès.

H. 0 m. 42; L. 0 m. 58. — Rez-de-chaussée, galerie

*imp. caes*AR L SEP
*t i m i*VS SEVER
*u s p*ERTINAX *et*
*m a*VRELIVS ANTO
5 NINVS MGG ARAB *sic*
ADZABB PARTHIC
MAXIM*us et p. septi*
mius geta caesar

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1894, p. 130, n° 1204.

Nous avions trouvé précédemment sur le même point un autre fragment qui s'ajuste très exactement à celui-ci et qui donne le complément de l'inscription. Le voici :

9 *pius aug britt* MI
*liaria n*OVA PRAE
TENTVRAE PONI IV
SERVNT CVRANTE
P · AELIO PEREGRI
NOPROC AVGGG
15 COHR I PANNON
A LVCV MP
VIII

Les lettres HR, à la 15e ligne sont liées.

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1893, p. 243, n° 1201.

La fin de la 7e, la 8e et la 9e, moins la syllabe MI, ont été martelées.

Ce dernier fragment, très lourd, n'a pu encore être transporté au Musée.

L'empereur César L. Septimius Severus, Pertinax et M. Aurelius Antoninus, Auguste, l'Arabique, l'Adiabénique, le grand Parthique et P. Septimius Géta, César, pieux Auguste, le Britannique, ont ordonné de placer les nouveaux milliaires de la praetentura par les soins de P. Aelius Peregrinus, procurateur des trois Augustes. La 1re Cohorte des Pannoniens. — De Lucu VIII mille pas.

On avait cru jusqu'ici que Caracalla n'avait pris les titres d'*Arabicus, Adiabenicus et Parthicus Maximus* qu'après la mort de son père. Cette opinion n'est plus soutenable en présence de l'inscription ci-dessus, qui établit clairement que ces titres lui ont été décernés du vivant de Septime Sévère.

148. — Fragment de borne au nom de *Claude II* marquant le *quatorzième mille* de la voie de *Lucu* à *Kaputtasaccora*. Elle a été trouvée à Neguisa dans le douar commune de l'Oued Sefioun, à 1500 mètres de la borne XIII. — Pierre en calcaire, légèrement convexe.

H. 0 m. 62 ; L. 0 m. 50. — Rez-de-chaussée, galerie

IMPCAES
MAVRELI
O CLAVDI
O P I O
F E L I C I
La fin manque

L. Demaeght.

A l'empereur César M. Aurelius Claudius, pieux, heureux.................

Cette borne est la dernière de la série de Lucu. La borne suivante est le milliaire XX de la section de Kaputtasaccora (n° 141 du présent catalogue), trouvé à Guemir, à 1500 mètres à l'ouest de *Neguisa*

SECTION DE *COHORS BREUCORUM* à ? (Aïn-Sbiba)

Les ruines de *Cohors Breucorum* se trouvent entre Mascara et Frenda, sur la rive gauche de l'Oued el Abd, affluent de gauche de la Mina, au lieu dit Souik, à Tagremaret. Ce sont les restes d'une forteresse formant un rectangle de 145 mètres sur 90, avec une tour ronde de 4 m. 80 à chaque angle. Leur identification date de 1887. Elle résulte des documents ci-après n°s 149 et 150 que nous avons découverts à cette époque.

On voit que cette citadelle empruntait son nom à celui de sa garnison. On ne sait à quelle époque la *deuxième Cohorte des Breuces* y est arrivée, mais les inscriptions nous apprennent qu'elle y restée fort longtemps, au moins pendant une bonne partie du IIIe siècle.

149. — Borne au nom de *Quintille* marquant le *quatrième mille* de la section de voie de *Cohors Breucorum* (Tagremaret) à ? (Aïn-Sbiba au sud de Frenda). — Dalle plate en calcaire.

H. 1 m. 35 ; L. 0 m. 55 ; ép. 0 m. 20. — Rez-de-chaussée, préau A

IMP CAES M AV
RELIO CLAVDIO
QVINTILO INVIC
TO PIO FELICI AVG
5 PONT · MAXIMO TR
IBPOTESTPPACOH
BREVC M P I *sic*
M P IIII

L. Demaeght B. O. a. 1887, p. 137, n° 1073. Eph. ep. VII, p. 209 n° 670.

A l'empereur César Marcus Aurelius Claudius Quinti(l)lus, invaincu, pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunice, père de la patrie. De Cohors Breucorum IIII mille pas.

Ce texte est le seul document lapidaire mentionnant l'empereur Quintille, qui a régné un mois au plus, en 270 de J. C.

150. — BORNE aux noms de *Carus, Carin* et *Numérien* marquant le *cinquième mille* de la section de route de *Cohors Breucorum* (Tagremaret) à ? (Aïn-Sbiba). — Dalle plate en calcaire, brisée à la partie supérieure droite.

H. 0 m. 90 ; L. 0 m. 50 ; ép. 0 m. 23. — Rez-de-chaussée, préau A

I M P P P C A R O *pio feli*
C A V G I E T C A R I *n o* *sic*
E T N V M E R I A N *o*
C A E S S F E L I C
5 A C O H B R E
V M P I *sic*
M P V

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1887, p. 138 n° 1074. Eph. ep. VII. p. 209, n° 671.

Aux empereurs Carus, pieux heureux Auguste, et Carinus et Numerianus, Césars, heureux — De Cohors Breucorum V mille pas.

L'I après A V G à la 2e ligne et M P I à la 6e ligne ne peuvent être que des erreurs du lapicide.

Le règne simultané de Carus, Carin et Numérien date cette inscription de 283-284 de J. C.

151. — BORNE au nom de *Maximin* marquant le *septième mille* de la section de route de *Cohors Breucorum* à ? (Aïn-Sbiba). — Dalle plate en calcaire.

H. 1 m. 32, L. 0 m. 55 ; ép. 0 m. 23 — Rez-de-chaussée, préau A.

IMP CAES GIVLO
VEROMAXIMI
NOPIOFELICI
AVG PONTIFICI
MAXIMOTRIBV
NICIAE POTESTA
TIS PP PROCOS
A KAPVTVRBE
M P VII

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1887, p. 142, n° 1075. Eph. ép. VII p. 210, n. 672.

A l'empereur César Gaius Julius Verus Maximinus, pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunice, père de la patrie, proconsul — De Caputurbs VII mille pas.

On voit que *Cohors Breucorum* s'est appelée aussi *Caputurbs*, parce qu'elle était tête de voie.

La première puissance tribunice de Maximin date cette inscription de l'année 235.

VOIES TRANSVERSALES

SECTION DE *PORTUS-MAGNUS* A *REGIAE*

152. — BORNE marquant le *deuxième mille* de la voie de *Portus-Magnus* à *Regiae*. — Pierre demi cylindrique en calcaire, trouvée encore en place à trois kilomètres environ au S.-O. des ruines de Portus-Magnus.

H. 1 m. 60 : L. 0 m. 42. — Rez-de-chaussée, préau A

D N
IMP · CAES · C · MES
SIO · Q · DECIO · TRA
IANO · INVICTO · PIO
FELICI AVG·PONTIF·
MAXIMO · TRIB·PoT·
COS · PROCOS · RES
P · PORTVMAG
II

Les lettres MA, à la 8e ligne sont liées.

C. I. L. VIII, n° 10457.

A l'empereur César Gaius Messius Quintus Decius Trajanus, invaincu pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunice, consul, proconsul, la république de Portus Magnus — II (mille pas).

La première puissance tribunice de Dèce date cette inscription de l'année 249 de J. C.

SECTION DE *CASTRA NOVA* A *AQUAE SIRENSES*

153. — BORNE MILLIAIRE au nom de *Gordien III*, marquant le *cinquième mille* de la voie romaine de Castra Nova? (Perrégaux) à *Aquae Sirenses* (Hammam-Bou-Hanifia). — Pierre demi-cylindrique trouvée en aval du barrage de l'Oued Fergoug, à 7 k. 500 environ des ruines romaines voisines de Perrégaux.

H. 1 m. 44 : L. 0 m. 66. — Rez-de-chaussée, préau B

N
DOMINo
IMP · CAES · M·
ANToNIo · GOR
5 DIANo · INVIC
TO·PIO·FELICE
AVG·PoNT·MAXI
M · TRIB·PoTE·BIS
P·P·COS·PRoCON
10 SVLI·NEPoTI·DI
VoRVM · GoRDIA
NoRVM · M·P.
AKV

Les lettres AN à la 5e ligne, NT à la 7e et Ro à la 9e sont liées.

Eph. ep. VII, p. 207, n° 666. — L. DEMAEGHT, B. O. a. 1892, p. 402

A notre seigneur l'empereur César Marcus Antonius Gordianus, invaincu pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de la puissance tribunice pour la 2e fois, père de la patrie, consul, proconsul, petit fils des divins Gordiens. — De K(astra nova) V mille pas).

La deuxième puissance tribunice de Gordien III date cette inscription de l'année 239 de J. C.

SECTION D'*AQUAE SIRENSES* A *MINA*

Les ruines d'*Aquae Sirenses* se trouvent sur l'Oued-el-Hammam, la *Sira* des Romains, à deux kilomètres au sud du caravansérail d'Hammam-bou-Hanifia, au lieu dit Takelmamet·

On y remarque le mur d'enceinte d'une ville assez grande, rasé au niveau du sol, les substructions rectangulaires des maisons, entre lesquelles quelques rues se distinguent encore et, çà et là, des restes de porteaux en pierres de taille.

Quant aux ruines de l'antique Mina, qui empruntait son nom à la rivière sur la rive droite de laquelle elle était située, elles occupent près de Relizane la pente occidentale d'une colline qui domine les plaines fertiles de la basse Mina.

Les travaux de déblaiement opérés il y a quelques années ont mis au jour une grande enceinte rectangulaire, à l'intérieur de laquelle on remarque un aqueduc, une grande citerne, les substructions des maisons et celles d'un édifice qui était peut-être une basilique chrétienne.

La borne ci après a été trouvée sur la voie romaine d'*Aquae Sirenses* à *Mina*.

154. — Borne milliaire au nom de *Philippe* l'aîné. — Pierre demi-cylindrique en calcaire, trouvée en place au lieu dit Tirès Mohammed el Habib, à cinq kilomètres au N.-O. de la station de chemin de fer de Tizi.

H. 1 m. 20 ; L. 0 m. 45. — Rez-de-chaussée, préau A

D N
IMP·CAES·M·IVL
PHILIPPO·IN
VICTO · PIO · FEL
5 AVG · PONT · MAX
TRIB · POTEST ·
P· P· AB· AQ · MP
V

Les lettres MA à la 5e ligne et AB et MP à la 7e sont liées.

L. Demaeght, B. O., a. 1882, p. 49, n° 25. — Eph. ep. V. p. 516, n° 1162

A notre seigneur l'empereur César Marcus Julius Philippus, invaincu pieux heureux Auguste, grand pontife, investi de ta puissance tribunice, père de la patrie. - *D'Aq(uae Sirenses) V (mille pas)*

La première puissance tribunice de Philippe l'aîné date cette inscription de 244 de J. C.

§ 3. — INSCRIPTIONS ESPAGNOLES

La première occupation d'Oran par les Espagnols date du 18 mai 1509. Elle dura jusqu'en 1708, époque à laquelle elle fut reprise par le Bey Mostefa ben Yousef, surnommé Bou Chelaghem.

La deuxième et dernière occupation date du 1er juillet 1732 et prit fin en mars 1792, à la suite d'un traité en vertu duquel la ville fut évacuée et cédée au Dey.

De nombreuses inscriptions ont été gravées sur les monuments que les Espagnols ont édifiés à Oran, soit pour rappeler la date de leur construction, soit pour consacrer le souvenir d'un fait d'armes ou d'une victoire remportée sur les Arabes. Le Musée en possède trois :

155. — INSCRIPTION rappelant la date de la construction du réduit Sainte-Barbe à Oran, sous le règne de Philippe V, en 1734. — Plaque de marbre.

H. 0 m. 66 ; L. 0 m. 85 ; ép. 0 m. 75. — 1er étage, galerie

BARBARE SISTE VIAM NESCIS QUOS DIVA CRUORES
BARBARA FULMINEOS HAC PARAT ARCE TIBI?
REGNANTE
PHILIPPO QUINTO SEMPER IMVICTO
PRO REGE
D. JOSEPHO DE VALLIEJO EQVITE ORDINIS
MILITARIS Sti JACOBI, REGIORUMQUE EXERCI
TUUM GENERALIS LCCUM TENENTE
ANNO CHRISTI
MDCCXXXIV

Fey, *Histoire d'Oran*, p. 191.

Barbare, arrête-toi ! Ignores-tu les coups sanglants et foudroyants que Sainte-Barbe te prépare dans cette citadelle ?

Sous le règne de Philippe V, toujours victorieux. Au nom du roi, Don Joseph de Valiejo, chevalier de l'ordre militaire de Saint-Jacques et lieutenant général des armées royales.
L'an de Jésus-Christ 1734

Le réduit Sainte-Barbe était situé entre le Château-Neuf et la porte Sainte-André ; il était armé de trois canons. C'est au-dessus de la porte de ce ravelin, presque en face de la Direction des affaires indigènes, qu'était placée l'inscription ci-dessus.

156. — INSCRIPTION consacrant le souvenir de la reprise d'Oran par les Espagnols en 1732, sous le règne de Charles III. — Pierre parallélipipédique en calcaire bleu de 0 m. 70 de H. sur 0 m. 425 de L. sur ses faces antérieure et postérieure et de 0 m. 40 sur les deux autres. Elle a été trouvée dans les fondations du Musée d'Oran.

Don de M. Français, entrepreneur de travaux à Oran
1er étage, galerie

Face antérieure, inscription :

CAROLO III HISP RE[G]
P E R P
PHILIPPI V FILIO
CVIVS ARMIS DENVO HISP DITION[I]
PVLSIS SARACENIS
[AS]SERTA EST ORANEN COLONIA
AN CIƆIƆCCXXXII
CL. EVGENIVS ALVARADO &&.
IACOBAEI ORDINIS EQVES
REG EXERC MARECH
HVIVS MAVRITANIAE CAESAR
PRAEFECTVS POSVIT
AN CIƆIƆCCLXXII

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1893, p. 176 et suivantes.

Sous le règne de Charles III, roi des Espagnes, d'éternelle mémoire, fils de Philippe V, dont les armes expulsèrent les

Arabes d'Oran et rétablirent cette colonie sous la domination espagnole en l'an 1732

Cl. Eugène Alvarado etc. etc., chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, maréchal (de camp des armées royales, préfet de cette (partie) de la Maurétanie Césarienne, a élevé (ce monument).

Face latérale droite. — Cette face est ornée d'un écusson aux armes d'Espagne, entourées du collier de la Toison d'Or.

Face latérale gauche. — Armes de la maison d'Alvarado. La gravure sur pierre ne fournissant aucune indication sur les émaux et les couleurs du blason dont cette face est décorée, il est difficile d'identifier ces armoiries d'une façon absolument certaine.

L'écusson central est celui de la maison d'Alvarado *d'or à cinq fleurs de lis d'azur* pour la branche d'Estramadure. Cet écusson est la pièce principale. L'autre ne nous donne que des alliances.

Face postérieure. — Sur la face postérieure était reproduit, en langue espagnole, le texte de la face antérieure. Il n'en reste que la partie médiane, les autres parties ont disparu sous le ciseau de l'ouvrier qui a converti cette face en feuillure de porte.

L. DEMAEGHT, B. O. a. 1893. p. 177.

157. — INSCRIPTION rappelant la date de la construction d'un édifice public à Oran de **1773** à **1774** sous le règne de Charles III. — Table de marbre.

H. 0 m. 685 ; L. 0 m. 99 : ép. 0 m. 16. — 1er étage, galerie

REINANDO EN ESPAÑA Y AMERICA LA MAGESTAD DEL Sr D CARLOS III, DE ETERNA MEMORIA, Y MANDANDO ESTAS PLAZAS EL MARISCAL DE CAMPO Dn EUGENIO DE ALVARADO CAVALLERO DEL ORDEN DE SANTº ETC., COMMANDANTE GENERAL Y JUSTICIA MAYOR EN ELLAS SE CONSTRVYÓ ESTE EDIFICIO DE CARZEL PVBLICA, ARCHIVO DE GOBIERNO, SALA DE JUSTICIA, CASA DESPACHO DEL AVDITOR DE GUERRA, Y LA CONSIS TORIAL DEL AYVNTAMIENTO, AYUDÓ S. M. Á LA OBRA CON DINERO QVE LIBRO EN SV THESORERA DE ESTE EXERCITO, PERO MVCHO MAS YMPORTÓ, Y SE PAGÓ DEL PRODUCTO DE LICITAS PROVIDENCIAS DE ESTE GENERAL, SIN GRAVAMEN DEL PUBLICO, EMPEZO LA FABRICA EN XIV DE MARZO DE MDCCLXXIII Y SE CONCLVYÓ EN TODO MAYÓ DE MDCCLXXIV

Sa Majesté don Carlos III, d'éternelle mémoire, régnant en Espagne et en Amérique, et sous le commandement, dans ces places, du maréchal-de-camp don Eugenio de Alvarado, chevalier de l'ordre de Saint-Jacques, etc., commandant général et grand justicier, on a construit cet édifice pour servir de prison publique, d'archives du gouvernement, de salle de justice, de bureau des dépêches de l'auditeur du service de la guerre, et d'hôtel de ville. Sa Majesté est venue en aide, pour cette construction, au moyen des fonds remis à la trésorerie de cette garnison. Ce subside ne suffisant pas, le général, par des mesures régulières et prévoyantes, et sans aucune charge pour le public, en a fait commencer l'édification le 14 mars 1773; elle a été terminée en mai 1774.

Fey, *Histoire d'Oran*, p. 333.

Nous ignorons où ce bâtiment était situé.

§ 4. — INSCRIPTIONS ARABES

Le Musée ne possède que sept inscriptions arabes : deux de ces documents proviennent d'édifices publics, les autres sont des inscriptions tombales.

158. — Inscription provenant de la grande Mosquée, située au tournant de la rue Philippe, donnant la date de sa fondation et la liste des biens inaliénables (habous) qui en composaient la dotation. — Plaque de marbre.

H. 0 m. 80 ; L. 0 m. 80 ; ép. 0 m. 65. — Premier étage, galerie,

بسم الله الرحمن الرحيم وصلى الله على سيدنا ومولانا محمد
وءاله وصحبه وسلم تسليما | الحمد لله وحده هذا الجامع
بناه المعظم الارفع الهمام الانفع مولانا | السيد حسن
باشا لازالت اعداء الدين من يمينته تتلاشى بمحروسة
وهران خلدها الله دار ايمان | وحبس عليه ما يذكر بعد
هذا بلغه الله مناه ورزقه ما يتمناه بمنه وحوله امين | فمن
ذلك الحمام الذى بقربه من جهة الغرب والحانوتا اللتان
عند حوانيت السيد الطاهر بن الحاج | احمد والحانوت التى

بين حانوت سى على بن عبد القادر وحانوت سى عبد
السلام والحانوت التى بين حانوت السيد | الحاج المكى
وحانوت السيد الطاهر بن الحاج احمد وحانوت اخر بين
حانوت سى عثمان بن خدة وحوانيت السيد المصطفى بن |
عبد الله بن دح وحانوتان فوق حوانيت السيد الطاهر المشرفى
مع حانوتين بين اربع حوانيت الذمي ياه ولد | داوود
وحانوتان مقابلتان لمنارة الجامع المذكور مع اربع حوانيت
ونصف العلى تحد هذه الستة ونصف | العلى من جهة
البحر حانوت يرفدار ومن جهة الغرب حوانيت سى احمد
بن منصور مع الاربعة عشر حانوتا التى | تحت حايط
الجامع المذكور كما ان الدارين الصغيرتين اللتين بزاء الحمام |
المذكور حبس على الجامع المسطور فيدت هذه الاحباس فى
اواسط | رمضان من سنة ١٢١٠ في ولاية المنصور ابى الحسن
السيد حسن باشا ايده الله

Au nom de Dieu, clément, miséricordieux, que Dieu répande ses bénédictions sur notre Seigneur et maître Mohammed, sur sa famille, sur ses compagnons et qu'il leur accorde le salut. Louange au Dieu unique !

Cette mosquée a été construite par l'honorable, le très élevé. le magnanime, le bienfaisant, notre seigneur Hassen Bacha, que les ennemis de la religion ne cessent d'être dispersés par sa main droite dans la ville d'Oran, que Dieu la garde ! que Dieu en fasse éternellement le séjour de la foi ! Il a fait au profit de cet immeuble donation habous des biens mentionnés ci-après. Que Dieu realise ses vœux et comble ses désirs par sa grâce et sa puissance ! amen — à savoir : 1° le bain voisin de la mosquée à l'ouest ; 2° les deux magasins situés auprès des boutiques de Et Tahar el Hadj Ahmed ; 3° le magasin situé entre celui de Sid Ali ben Abdelkader et celui de Si Abd es Selæm ; 4° la boutique sise entre celle de Si El Hadj el Mekki et celle de Sid Et Tahar bel Hadj Ahmed ; 5° un autre magasin entre la boutique de Si Otsman ben Khedda et les boutiques de Si Mostefa ben Abd Allah ben Daho ; 6° deux boutiques situées

au-dessus de celle de Sid Et Tahar el Mecherfi ; 7° deux boutiques entre les quatre boutiques du juif Yahou ould Daoud ; 8° deux boutiques faisant face au minaret de la dite mosquée ; 9° quatre boutiques et la moitié d'un premier étage. Les six derniers immeubles et la moitié de l'étage sont bornés du coté de la mer par la boutique de Izguedar (?), du côté de l'ouest par les boutiques de Si Ahmed ben Mansour ; 10° quatorze boutiques situées en contre-bas du mur de ladite mosquée ; 11° les deux petites maisons qui sont en face du bain susdit dont il a été fait donation à la dite mosquée.

Les actes de ces différentes donations ont été dressés dans la deuxième décade du mois de Rhamadan de l'année 1210, sous le gouvernement du victorieux Abou el Hassen el Seyid Hassen Bacha, que Dieu le fortifie !

Le fondateur de cette mosquée, Mohammed el Kebir, est le 26e Bey de l'Ouest (de 1792 à 1799). C'est lui qui reprit Oran aux Espagnols et leur fit accepter les conditions du traité aux termes duquel la ville fut évacuée par eux en 1792. Il mourut en 1799 et fut inhumé dans la mosquée qui est enclavée dans le quartier du 2e Chasseurs d'Afrique. Il y repose à côté de son frère Bou-Kabous, *l'homme au pistolet*, qui fut à son tour Bey d'Oran de 1807 à 1812 et fut écorché vif en châtiment de sa rébellion envers le Dey Hadj Ali.

159. — Inscription commémorative de la construction d'un magasin par ordre du bey *Mostefa ben Youssef*, surnommé *Bou Chelaghem* (l'homme aux moustaches). Ce document provient du casernement de la Casbah (partie basse). Il était encastré dans le mur du magasin dont il s'agit et qui était affecté à l'artillerie de la place. — Calcaire.

H. 0 m. 75 ; L. 0 m. 69. — Premier étage, galerie.

الحمد لله وحده
امر ببناء هذا
المخزن المجاهد في
سبيل الله مصطفى
باي بن يوسف
عام ١١٣٣

Demaeght, B. O., a. 1893, p. 179.

Louange à Dieu seul! Mostefa Bey ben Youssef, le combattant dans la voie de Dieu, a donné l'ordre de construire ce magasin en l'année 1133 (de J. C. 1719-1720).

160.— EPITAPHE de *Fathma* fille de *Sid Mohammed ben Abd el Kerim*, trouvée en 1891 dans les fouilles de la maison Voisembert, Boulevard Sébastopol, à Oran. — Plaque de grès.

Don de M. Terrade, d'Oran.

H. 0 m. 69, L. 0 m. 46. — Premier étage, galerie.

هذا قبر الحرة
الجليلة الاصيلة امة الله
السيدة فاطمة بنت الطالب
الاديب السيد محمد بن عبد
الكريم توفت بالوبا رحمة
الله عليها فى شهر الله ربيع
النبوى سنة اربعة عشر
ومايتين بعد الالف

L. DEMAEGHT, B. O., a. 1891, n° 271.

Ce tombeau est celui de la haute, de la noble, de la servante de Dieu, dame Fathma, fille du savant, du lettré Sid Mohammed ben Abd el Kerim. Elle est morte de la peste, que Dieu lui fasse miséricorde ! au mois de rebeâ premier de l'an 1214.

161. — EPITAPHE de *Zohra*, fille du caïd du port. — Plaque de schiste non équarrie. — Pr. Oran.

Don de M. Ben Haïm Samuel

H. 0 m. 26; L. 0 m. 32. — Premier étage, galerie

قبر الحرة الجليلة
امة الله تعلى الزهرة
ابنة المكرم القايد
على قايد المرسى توفت
رحمة الله عليها فى
شهر المعظم رمضان
سنة ١٢١٧

Tombe de la libre, la glorieuse Zohra, fille du Caïd Ali, caïd du port; elle est morte — que Dieu lui fasse miséricorde! au mois de Rhamadan 1217;

162. — EPITAPHE de la *fille de Sid Mohammed el Khelif.* — Pr. Oran. — Plaque de schiste.

H. 0 m. 42; L. 0 m. 31. — Premier étage, galerie.

هذا فبر المرحومة\
ابنت السيد محمّد\
الخليف رحمة الله\
سنة ١١٩١

Cette tombe est celle de la défunte, fille de Sid Mohammed el Khelif, que Dieu lui fasse miséricorde! année 1191.

163. — FRAGMENT D'INSCRIPTION *(mechahad)*, portant une partie de la profession de foi musulmane. La partie gauche manque. — Pr. Oran. — Plaque de schiste.

H. 0 m. 33; L. 0 m. 225. — Premier étage, galerie.

لا اله الا ال

الملك الحق الم

محمد رسول

لاة الوهـا

Il n'y a d'autre divinité que Dieu...... le souverain, la vérité, le .... Mohammed, l'envoyé.......... de.. ....

164. — INSCRIPTION *(mechahad)*. — Petite stèle en onyx.

H. 0 m. 40 ; L 0 m. 175. — Premier étage, galerie.

اعوذ بالله
من الشيطان الرجيم
كل شي هالك
الا وجهه له
الحكم واليه
ترجعون

Je cherche un refuge auprès de Dieu contre Satan le lapidable. Tout est périssable sauf Dieu. A lui l'empire du monde; c'est vers lui que vous serez tous ramenés.

(A SUIVRE).

COMPTE-RENDU

DE LA SITUATION ET DES TRAVAUX

DE LA

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE D'ORAN

Assemblée générale du 18 Mai 1894

Présidence de M. MONBRUN

La parole est à M. BOUTY, secrétaire général, qui s'exprime en ces termes :

MESSIEURS,

Arrivé au terme de son mandat, votre Comité administratif vous a convoqués pour vous rendre compte de la situation et des travaux accomplis pendant l'exercice correspondant à l'année 1893-1894, conformément à nos statuts.

SITUATION DE LA SOCIÉTÉ

Voici le tableau comparatif des membres qui la composent pour les deux dernières années :

	1892-93	1893-94
Membres actifs..............	287	282
Membres correspondants.........	79	79
Totaux................	366	361
Différence en faveur de 1892-93...	5	

TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

Notre Bulletin suit toujours une marche ascendante dans la voie du succès, grâce au dévouement et à la science de quelques membres qui apportent ici le tribut de leur précieuse collaboration. L'œuvre que nous avons entreprise, à savoir : la propagation des connaissances historiques et géographiques du nord de l'Afrique, et particulièrement de notre colonie transméditerranéenne et l'étude des questions qui peuvent activer son mouvement commercial et industriel, cette œuvre se poursuit dans d'excellentes conditions. J'en donnerai, pour témoignage, le nombre de Sociétés avec lesquelles nous sommes en correspondance et divers résultats acquis dont je parlerai tout à l'heure.

Je ne ferai pas ici l'éloge de nos collaborateurs, malgré tout l'intérêt que leurs travaux inspirent : leur modestie s'y oppose, et mon incompétence me le défend. Je me contenterai d'être l'écho des membres de notre Compagnie et de leur transmettre nos plus sympathiques remercîments.

* * *

En France, la plupart des sociétés semblables à la nôtre ont pour but des études de géographie locale. Des recherches et des études historiques concernant les coutumes et les usages des régions considérées sont entreprises par des chercheurs patients et laborieux. Je ne citerai pas les titres des Bulletins que je lis, du reste, avec beaucoup d'attention. Des excursions dans des domaines plus lointains ne sont que l'exception. Dans tous les cas, ces divers travaux jettent des projections lumineuses sur notre vieille France, un peu inconnue, mais très méconnue.

Notre Société a choisi un horizon plus vaste, plus développé. Dans l'ensemble des questions sur lesquelles nous avons plus spécialement porté notre attention, j'en citerai deux seulement : 1° La création d'un Musée historique et scientifique dans notre ville d'Oran ; 2° La construction du chemin de fer transsaharien.

La première vise surtout le côté moral et intellectuel de notre population. Nous aurions le plus vif désir, vous le savez

Messieurs, de procurer aux habitants et aux étrangers, un motif de distraction et d'instruction, de donner un but aux promenades dominicales, à tous ceux que le labeur quotidien de la semaine retient dans les ateliers, dans les bureaux ou sur les chantiers. Quoi de mieux, à ce point de vue, qu'un Musée, qui représente, pour ainsi dire, le tableau tangible de toutes les connaissances humaines? C'est une récréation morale et intellectuelle qui parle aux yeux et à l'esprit, qui rend meilleur.

La deuxième question intéresse le développement matériel et civilisateur de l'Algérie, c'est-à-dire de la France : relier le nord de l'Afrique au Soudan occidental, selon le programme de notre sympathique député, M. Etienne, c'est l'œuvre que nous poursuivons, en travaillant à la solution du grand problème inter-saharien.

Permettez-moi, Messieurs, quelques observations sur ces deux questions; elles sont de circonstance. Je serai aussi bref que possible.

NOTRE MUSÉE

Avant la création de notre Société, c'est-à-dire, depuis dix-sept ans environ, il n'existait pas de Musée à Oran. On avait réuni dans un coin de la promenade Létang quelques pierres présentant des fragments d'inscriptions anciennes que la mousse dévorait. C'était là tout le bagage archéologique offert aux antiquaires. On avait organisé un rudiment de bibliothèque par des acquisitions faites à un père jésuite. Pas de tableaux, pas de collections, sauf celle du service des Mines.

Aujourd'hui, grâce à l'initiative de notre Société et à l'habile direction de M. Demaeght, nous possédons un musée que beaucoup de grandes villes algériennes, sans excepter Alger, nous envient. Sans doute, son installation n'a pas encore atteint le développement des établissements de même ordre que l'on admire dans la métropole. Je citerai, par exemple, Marseille, Lyon, Clermont-Ferrand, Lille, Montpellier, Narbonne, et bien d'autres villes non moins intéressantes, dont les musées sont l'objet, de la part de la Municipalité, de riches dotations budgétaires destinées à assurer leur développement

et leur prospérité ; ils sont installés, d'ailleurs, dans de véritables monuments d'architecture.

A Oran, nous n'en sommes pas encore là, hélas ! Cependant les quelques années d'existence qu'affirme notre acte de naissance, n'ont pas été perdues ; nous sommes jeunes, mais lorsque le catalogue auquel travaille M. Demaeght sera publié, on sera surpris de toutes les richesses que notre Musée renferme. Les célèbres mosaïques de Saint-Leu, sauvées par notre intervention d'une destruction à brève échéance, ont à elles seules une très grande valeur. Nous possédons déjà de beaux tableaux de maître, dont le nombre grandira par des dons de M. le Ministre des Beaux-Arts. Nos collections de numismatique et d'histoire naturelle offrent déjà un intérêt des plus attrayants.

Il convient d'ajouter que les locaux mis à la disposition du directeur du Musée sont manifestement insuffisants ; les collections y sont à l'étroit, leur classement méthodique en souffre. Cette situation ne peut pas durer, elle appelle l'attention de nos édiles ; la population leur saura gré.

J'ai cru devoir rappeler ici ces divers faits pour faire ressortir davantage le droit qu'a notre Société aux égards et à la générosité de notre Conseil municipal. Et, bien que le musée ne soit plus à notre charge, nous ne devons pas cesser cette protection morale que tout fondateur doit à l'œuvre qu'il a créée. C'est le moment de rappeler ici qu'une des municipalités précédentes avait promis de perpétuer, par une plaque commémorative en marbre, le souvenir du magnifique don fait à la ville par la Société de géographie. Cette promesse n'est pas encore réalisée !

En somme, vous le savez, Messieurs, notre Société a fondé une œuvre durable, déjà considérable et surtout utile et morale. Elle a bien mérité, je crois, de la population d'Oran.

LE TRANSSAHARIEN

On peut affirmer que cette question est plus que jamais à l'ordre du jour. Depuis la prise de Timbucktou, elle s'impose à l'attention de nos gouvernants.

Devons-nous rester dans le statu-quo? Personne ne le croit, encore moins devons-nous faire un pas en arrière ; le chemin parcouru vers une solution positive est déjà trop grand, on ne peut plus reculer.

En 1881, au Congrès de la réunion de la Société pour l'avancement des Sciences, qui a eu lieu à Alger, le Transsaharien était considéré comme une utopie irréalisable absolue. Quelques années après, un quart de cette grande ligne était en exploitation. L'utopie absolue était réalisée sur une grande partie de son contingent.

Actuellement, l'on travaille à la section d'Aïn-Sefra à Djenien Bouresq. Si notre gouvernement le veut, avant peu de temps la grande voie ferrée serpentera à travers les nombreuses populations qui animent la vallée de l'Oued Messaoura, et nous mettra en communication régulière avec le Gourara, le Touat et le Tidikelt.

On a dit, bien des fois, ici et ailleurs, que le chemin de fer transsaharien serait le meilleur instrument à mettre en œuvre pour porter l'action civilisatrice de la France dans le Soudan. Il sera en même temps, on peut l'affirmer, un ouvrage stratégique de premier ordre, le seul possible, quoiqu'on en pense à Alger et à Constantine, quoiqu'en disent certains tacticiens jaloux de la situation de notre province. Lorsque nous serons installés au Gourara, au Touat et au Tidikelt, les révoltes ne seront plus possibles, les bandes pillardes des Touareg, dont quelques personnes s'occupent trop, devront se soumettre ou être refoulées vers l'est. Nous apercevrons alors la perspective de la ville mystérieuse que le brave colonel Bonnier vient de donner à la France. Qu'il me soit permis ici, de lui envoyer, ainsi qu'à ses infortunés compagnons, le témoignage de notre admiration et de nos plus sympathiques regrets.

Si l'on reprend, cette année, le thème des opérations préparées l'année dernière pour occuper Timimoun, la seule voie rationnelle et économique à suivre, celle qui doit imposer à nos soldats un minimum de fatigues et de dangers, la moins onéreuse pour le budget, la plus politique, la plus courte, la plus facile à suivre, la mieux pourvue d'eau, est celle qui aura pour

base d'opérations, Aïn-Sefra. Le chemin que notre armée suivra est absolument celui sur lequel le transsaharien installera son ruban d'acier.

Cette poignée de vérités a dû frapper déjà la haute intelligence du commandant du 19e corps d'armée.

Du reste, j'ai déjà établi combien était hypothétique le succès des voies ferrées préconisées par les deux autres provinces au double point de vue technique et économique.

Ce n'est pas ici le lieu ni le moment de développer les raisons qui militent en faveur de cette thèse. Des militaires habiles, des politiques avisés, que l'esprit de clocher ne saurait hypnotiser, pourraient, le cas échéant, me fournir des arguments irréfutables. Je rappellerai, ici seulement, l'opinion d'un Anglais fort compétent, M. Stephen Bonsal, opinion publiée dans le patriotique « Bulletin de la Société des Etudes Coloniales et Maritimes » :

« J'ai dit que les Français avaient de bonnes raisons, de » puissantes raisons, pour justifier le désir d'annexer le Touat; » il est bon de se souvenir que les tribus marocaines qui » habitent la frontière algérienne seront une source de trou- » bles constants et un danger réel pour la sécurité de l'Algérie. » En fait, tout le pays n'est qu'un nid de sectaires fanatiques, » la demeure *des saints*, qui ne se fatiguent jamais d'exciter à » la rebélion contre l'autorité française. »

Il y a 30 ans, Ghérard Rholf a émis une opinion semblable, et avant lui, M. Colonieu, ancien Commandant supérieur de Géryville.

Je m'arrête, Messieurs, et je conclus, qu'en présence des résultats acquis et de ceux qu'il nous est permis d'entrevoir, nous devons persévérer dans la voie entreprise. La population de la province d'Oran nous en saura gré.

* * *

Jetons maintenant un coup d'œil sur les travaux du Comité pendant la période de temps écoulé depuis la dernière assemblée générale, c'est-à-dire le 13 mai 1893.

* * *

Nous avons publié le résultat des découvertes très intéressantes, faites dans notre département, dans l'ordre des connaissances préhistoriques et archéologiques. Notre province présente des traces nombreuses de l'homme primitif, contemporain d'une variété d'animaux dont les types ont disparu de la faune actuelle, et que M. Pomel, le célèbre paléontologiste, ancien directeur de l'Ecole des sciences d'Alger, a déterminés. De beaux échantillons recueillis dans ces découvertes ont été catalogués par lui et placés dans les collections du Musée.

*
* *

Selon l'usage, nous avons distribué des prix aux élèves les plus méritants des Lycées, Collèges et Ecoles primaires du département, dont les Municipalités font partie de notre Société. Des dispositions ont été prises pour qu'une semblable distribution soit faite aux vacances prochaines.

*
* *

M. Trotabas, notre dévoué collègue, a représenté notre Société à la réunion des Sociétés savantes de la Sorbonne ; il a été vivement remercié par notre Comité de l'attachement dont il a fait preuve dans cette circonstance.

*
* *

Le projet de réunion de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran à la Société Scientifique et Littéraire, mis à l'étude l'année dernière, n'a pu aboutir ; l'idée n'est pas abandonnée ; un *modus-vivendi* serait désirable entre les deux compagnies, tout en laissant à chacune d'elles son individualité. Ce sera l'œuvre du prochain Comité.

*
* *

Un vœu a été émis pour qu'il soit donné aux villages de nouvelle création et à certaines rues de nos grandes villes algériennes les noms des principaux explorateurs du Continent africain, victimes de leur dévouement à la science géographique et à la Patrie française. Une liste a été préparée, elle sera soumise au futur Comité.

*
* *

Une conférence sur la Russie a été faite sous le patronage de notre Société, par M. Bernoff; notre président, M. Monbrun a organisé également une conférence avec projections lumineuses dont le succès a été très flatteur, sur le douloureux épisode de Sidi-Brahim, au profit de l'œuvre du monument commémoratif qui doit être édifié sur la place de l'Hôtel-de-Ville d'Oran.

Il serait vivement à désirer que cet exemple fût imité.

*
* *

Je dois signaler à l'Assemblée générale que nous avons pris les dispositions voulues pour que notre Société puisse figurer dignement à l'Exposition universelle de Lyon.

*
* *

Nos ressources financières, dont notre trésorier va vous donner la situation, équilibrent à peine les dépenses. Des mesures ont été prises en vue de la réduction des frais occasionnés par l'impression de notre Bulletin. Il sera édité, à l'avenir, chez M. Fouque et Cie, imprimeurs à Oran.

Un autre moyen se présente pour améliorer notre budget, c'est le recrutement de nouveaux membres. On a vu plus haut, les services que nous avons rendus et que nous pouvons rendre encore. Un plus grand nombre d'adhérents serait pour nous un encouragement moral et pécunier. La solution de cette proposition dépend de chacun de nous.

*
* *

En terminant ce long compte rendu, auquel je vous prie, Messieurs, d'accorder toute votre bienveillance, permettez-moi de témoigner toute notre gratitude au Conseil général, pour le concours pécunier qu'il nous accorde ; et d'envoyer un souvenir sympathique et attristé, à ceux de nos collègues que la mort nous a enlevés.

*
* *

M. le Trésorier expose ensuite la situation financière de la Société, qui continue a être satisfaisante; puis il est procédé à l'élection du Comité administratif pour l'année 1894-1895.

Ont été nommés :

MM. Monbrun, Demaeght, Cousin, Bouty, Patorni, Jannet, Jacques, Jacquot, Chancel, Bédier, Tommasini, Sandras, Renard, Touzet, Hadj-Hassen, Amillac, Bonnin de Sarrauton, Ruff, Gillot, Eidenschenk, Guyonnie, Bartibas, Clausse, Renucci.

Séance du 4 Juin 1894

Présidence de M. DEMAEGHT, *doyen d'âge*

L'ordre du jour appelle l'élection du Bureau. M. Monbrun, président sortant, fait connaître que ses fonctions multiples et ses nombreuses occupations ne lui permettent plus d'accepter la présidence. M. Demaeght demande au Comité de s'unir à lui pour prier M. Monbrun de vouloir bien revenir sur sa détermination. Celui-ci remercie le Comité de cette marque de confiance et de sympathie, mais il développe les raisons pour lesquelles il ne peut, à son grand regret, déférer au vœu de ses membres. M. Demaeght propose alors qu'en témoignage du dévouement et du zèle avec lesquels M. Monbrun s'est acquitté de ses fonctions pendant neuf ans à la tête de notre Compagnie, il soit proclamé président honoraire. Cette motion est adoptée à l'unanimité.

M. Monbrun dit qu'il est très honoré de ce titre, qu'il l'accepte comme une récompense précieuse des services qu'il a pu rendre. Il continuera à faire partie du Comité et à consacrer tous ses efforts au bien et à la prospérité de la Société, à laquelle son dévouement reste acquis à jamais.

L'élection du Bureau donne les résultats suivants :

MM. BÉDIER, Président.
DEMAEGHT, 1er Vice-président.
COUSIN, 2e Vice-Président.
BOUTY, Secrétaire général.
TOUZET, Trésorier.

DEUIL NATIONAL

A la nouvelle de l'assassinat de M. Carnot, M. Bédier, notre président, s'est fait l'interprète des sentiments d'indignation et de profonde douleur des Membres de la Société, en adressant à M. le Président du Conseil le télégramme suivant :

A Monsieur le Président du Conseil.

Sous le coup de la nouvelle du monstreux attentat commis contre le chef de l'Etat et de sa mort, la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran, vous exprime toute la part douloureuse qu'elle prend à ce deuil national, et vous prie de transmettre à Madame Carnot l'expression de ses bien respectueuses et profondes condoléances.

Pour la Société :

Le Président,

GRATIEN BÉDIER.

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Maroc. — L'Empereur du Maroc est mort presque subitement à Tadla, entre la ville de Maroc et le port de Casabianca ou Dar-el-Beïda. Cet événement pouvant donner lieu à des révoltes locales et à des difficultés entre les puissances qui ont des intérêts dans cet empire, l'Espagne a proposé une action commune pour le maintien du *statu quo*. La France a répondu la première par une adhésion explicite à cette proposition. L'Italie y a adhéré en principe, tout en exprimant le désir de voir les puissances agir avec une prudente lenteur, pour donner aux événements du Maroc le temps de prendre tournure. L'Angleterre a fait connaître son acceptation sous certaines réserves. Nous ne connaissons pas encore la réponse de la Russie ni celle de l'Autriche. Quant à l'Allemagne, elle a entouré sa réponse des plus grandes réserves.

Dahomey. — Le Dahomey pouvant être considéré aujourd'hui comme entièrement pacifié, on vient d'y substituer le régime civil au régime militaire. Un décret du 22 juin décide que l'administration en sera confiée à un Gouverneur chargé en outre de l'exercice de notre protectorat sur les territoires de l'intérieur compris dans la zone d'influence française.

M. Ballot, Gouverneur de 3e classe des Colonies, chargé des fonctions de Lieutenant-Gouverneur des établissements français du Bénin, est nommé Gouverneur du Dahomey et dépendances, c'est-à-dire des possessions françaises de la côte occidentale d'Afrique situées sur la côte des Esclaves, entre la colonie anglaise de Lagos à l'est et le Togo allemand à l'ouest.

La convention anglo-congolaise. — La convention suivante a été signée le 12 mai 1894 entre l'Angleterre et l'état du Congo :

Les soussignés, M. Van Estvelde, officier de l'Ordre de Léopold, grand'croix des Ordres du Christ de Portugal, de Saint-Grégoire-

le-Grand et de la Rédemption africaine, secrétaire d'État de l'intérieur de l'État indépendant du Congo, agissant au nom de l'État indépendant du Congo,

Et,

L'honorable sir Francis Richard Plunkett, chevalier grand'croix de l'ordre de Saint-Michel et Saint-Georges, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de Sa Majesté britannique auprès du roi des Belges, agissant au nom du gouvernement britannique, dûment autorisés par leurs gouvernements respectifs, sont convenus comme suit :

Sa Majesté le roi des Belges, souverain de l'État indépendant du Congo, ayant reconnu la sphère d'influence britannique, telle qu'elle est déterminée dans l'arrangement anglo-allemand du 1er juillet 1890, la Grande-Bretagne s'engage à donner à bail à Sa Majesté certains territoires situés dans le bassin ouest du Nil, aux conditions spécifiées dans les articles suivants :

Article premier. — *A*. Il est convenu que la sphère d'influence de l'État indépendant du Congo sera limitée au Nord de la sphère allemande, dans l'Est africain, par une frontière suivant le 3e méridien est de Greenwich, jusqu'à son intersection avec la crête de partage des eaux du Nil et du Congo et cette ligne de partage dans la direction du nord et du nord-ouest.

B. La frontière entre l'État indépendant du Congo et la sphère britannique au nord du Zambèze suivra une ligne allant directement de l'extrémité du cap Akalunga, sur le lac Tanganika, situé au point le plus septentrional de la baie de Cameron, par environ 8°15' latitude sud, à la rive droite de la rivière Luapula, au point où cette rivière sort du lac Moëro. La ligne sera ensuite prolongée directement jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le lac ; toutefois, vers le sud du lac elle déviera de façon à laisser l'île de Kilwa à la Grande-Bretagne. Puis elle suivra le thalweg de la Luapula jusqu'au point où cette rivière sort du lac Bangwelo. Elle suivra ensuite la direction du sud, le méridien de longitude passant par ce point jnsqu'à la crête de partage du Congo et du Zambèze, puis cette crête de partage jusqu'à la frontière portugaise.

Art. 2. — La Grande-Bretagne donne à bail à Sa Majesté le roi Léopold II, souverain de l'État indépendant du Congo, les territoires ci-après déterminés pour être occupés et administrés par lui, aux conditions et pour la période de temps ci-après stipulées :

Ces territoires seront limités par une ligne partant d'un point situé à la rive occidentale du lac Albert, immédiatement au sud de Mahagi et allant jusqu'au point le plus rapproché de la frontière définie au paragraphe A de l'article précédent. Cette ligne suivra ensuite la crête de partage des eaux du Congo et du Nil jusqu'au

25e méridien est de Greenwich et ce méridien jusqu'à son intersection avec le 10e parallèle nord ; puis elle longera ce parallèle directement vers un point à déterminer au nord de Fashoda. Elle suivra ensuite le thalweg du Nil dans la direction du sud jusqu'au point indiqué ci-dessus au sud de Mahagi.

Ce bail restera en vigueur pendant la durée du règne de S. M. Léopold II, souverain de l'État indépendant du Congo.

Toutefois, à l'expiration du règne de Sa Majesté, il restera en vigueur de plein droit, en ce qui concerne toute la partie des territoires mentionnés plus haut à l'ouest du 30e méridien est de Greenwich, ainsi qu'à une bande de 25 kilomètres d'étendue en largeur, à déterminer de commun accord, se prolongeant de la crête de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'à la zone occidentale du lac Albert, et comprenant le port de Mahagi.

Ce bail prolongé restera en vigueur aussi longtemps que les territoires du Congo resteront, comme État indépendant ou comme colonie belge, sous la souveraineté de Sa Majesté et des successeurs de Sa Majesté.

Pendant toute la durée du présent bail, il sera fait usage d'un pavillon spécial dans les territoires donnés à bail.

Art. 3. — L'Etat indépendant du Congo donne à bail à la Grande-Bretagne, pour être administrée lorsqu'elle l'occupera, sous les conditions et pour la période ci-après déterminées, une bande de terre d'une étendue de 25 kilomètres en largeur, se prolongeant du port le plus septentrional sur le lac Tanganika, lequel port est compris dans la bande, jusqu'au point le plus méridional du lac Tanganika, lequel port est compris dans la bande, jusqu'au point le plus méridional du lac Albert-Edouard.

Ce bail aura la même durée que celui qui s'applique aux territoires situés à l'ouest du 30e méridien est de Greenwich.

Art. 4. — Sa Majesté le roi Léopold II, souverain de l'Etat indépendant du Congo, reconnaît qu'il n'a et ne cherche à acquérir d'autres droits politiques dans les territoires qui lui sont cédés à bail dans le bassin du Nil qu'en conformité du présent arrangement.

De même la Grande-Bretagne reconnaît qu'elle n'a et ne cherche à acquérir d'autres droits politiques dans la bande de territoire qui lui est cédée à bail entre le lac Tanganika et le lac Albert-Edouard qu'en conformité du présent arrangement.

Art. 5. — L'Etat indépendant du Congo autorise la construction, à travers ses territoires par la Grande-Bretagne ou par une compagnie dûment autorisée par le gouvernement anglais, d'une ligne télégraphique reliant les territoires anglais de l'Afrique du sud à la sphère d'influence anglaise au Nil. Le gouvernement de

l'Etat du Congo aura toutes facilités pour relier cette ligne à son propre système télégraphique.

Cette autorisation ne confère ni à la Grande-Bretagne, ni à aucune Compagnie, personne ou personnes, déléguées aux fins de construire la ligne télégraphique aucuns droits de police ou d'administration dans le territoire de l'Etat du Congo.

Art. 6. — Dans les territoires donnés à bail par le présent arrangement, les nationaux de chacune des parties contractantes jouiront réciproquement des droits et immunités des nationaux de l'autre partie, et ne seront soumis à aucun traitement différentiel.

En foi de quoi, les soussignés ont signé le présent arrangement et y ont apposé le sceau de leurs armes.

Fait en double à Bruxelles, ce douzième jour de mai 1894.

(*s*) EDM VAN ESTVELDE.
(*s*) FR. PLUNKETT.

Notre éminent collaborateur, M. le docteur Rouire, commente ainsi qu'il suit cette convention (1) :

« Pour comprendre toute la portée de cette convention, il faut se placer à 13 ans en arrière lorsque pour la première fois fut émise en Europe l'idée de la constitution possible au profit de l'Angleterre d'un immense empire, dit des Indes Noires, allant du Cap à Alexandrie. Frappé des incessants progrès que faisait l'Angleterre dans l'Afrique Australe, du succès des missions protestantes dans les pays situés entre l'Orange et le Zambèze, des demandes successives de protectorat qu'adressaient d'eux-mêmes les chefs betchuanas récemment convertis par les Wesleyens, apprenant d'autre part l'influence prépondérante acquise par l'Angleterre dans le sultanat de Zanzibar et l'arrivée de missionnaires anglais dans l'Ouganda, nous devinâmes dès 1881 le plan anglais et le signâlames (2). Notre étude fut remarquée en Angleterre, mais passa assez inaperçue en France ; de ce côté-ci du détroit de la Manche, on ne s'occupait pas alors de ces choses. A cette époque, l'Angleterre n'avait qu'une amorce pour la constitution de l'empire trans-

(1) *Le Mouvement Africain*, organe de la Société Africaine de France, n° du 15 juin 1894.

(2) Voir Revue de Géographie (Drapeyron), mois de septembre 1881 et janvier 1882. — Les Betchuanas, par le Dr Rouire.

continental que seuls, d'audacieux rêveurs concevaient pour elle, le Cap : il lui a fallu treize ans pour faire une réalité de ce beau rêve.

« Successivement la colonie du Cap s'est étendue jusqu'au Zambèze, puis du Zambèze au lac Nyansa et au Tanganiyka. En même temps, un autre point d'attaque du continent africain était choisi par l'Angleterre sur la côte orientale. La compagnie orientale de l'Afrique anglaise a poussé ses avant-postes de Mombaz à l'Ouganda et à l'Ounyoro. L'Angleterre détient, d'autre part, l'Egypte. C'étaient trois tronçons séparés — par le Haut-Nil, d'une part, par le Congo belge, d'autre part. On ne saurait mieux définir aujourd'hui la portée de la convention anglo-congolaise qu'en disant d'elle qu'elle a réuni en un seul bloc les trois tronçons anglais de l'Afrique orientale. Elle constitue l'empire des Indes noires africaines.

« Pour ce fait, il a fallu bien peu de chose. Le travail de jonction était déjà si avancé ! Une bande de 25 kilomètres de largeur sur peut-être 200 kilomètres de longueur accordée à l'Angleterre par l'Etat indépendant du Congo a suffi ! Il est vrai que la nappe d'eau du Tanganiyka sépare encore les possessions anglaises de l'Afrique australe et de l'Afrique centrale, mais le Tanganiyka est neutralisé, et l'Angleterre a un accès sur la rive septentrionale et sur la rive méridionale du lac. La navigation y étant libre, les Anglais venus du nord ou du sud pourront communiquer entre eux sans avoir à traverser le terrain d'autrui.

« Mais l'Angleterre a dû payer très cher la concession de ce couloir relativement étroit. Elle aspirait à avoir tout le bassin du Haut-Nil. Elle est obligée d'en céder à bail, une bonne partie aux Congolais belges. Le Bahr-el-Ghazal, ce pays si riche en ivoire, la plus grande partie de la province équatoriale d'Emin-Pacha, une bonne partie de la province égyptienne de Fachoda, tout cela va au Congo belge. Il faut y ajouter encore une partie non négligeable de territoire à l'occident des lacs Albert-Edouard et Albert-Nyanza. Il est vrai qu'une partie de ces territoires n'est concédée que jusqu'à la mort de Léopold II, mais même cette éventualité survenue, quelle bonne par

reste au Congo, disons à la Belgique ! A l'orient du 30e degré de longitude, c'est encore le Bahr-el-Ghazal presque tout entier.

« Pourquoi l'Angleterre a-t-elle cédé tant pour recevoir relativement si peu, l'importance du lambeau de terrain cédé à elle par l'Etat indépendant étant mise à part bien entendu ? L'Angleterre ne donne rien pour rien, mais elle voit loin, très loin, dans l'avenir. C'est pour associer la Belgique à son œuvre d'expansion en Afrique ; c'est pour la tenir comme alliée, c'est pour s'en servir contre nous et contenir dans des limites étroites le Congo français ; c'est aussi pour s'en servir contre les Mahdistes et les tribus remuantes du Haut-Nil. Désormais elle peut descendre le Nil. Les Belges lui tendront la main. Une lettre additionnelle à la convention prévoit même le cas où l'Etat du Congo aura besoin de soldats pour l'accomplissement de cette tâche. La côte occidentale d'Afrique placée sous l'influence de l'Angleterre sera là pour en fournir. On a dit que cette disposition avait été prise contre nous ; nous croyons, nous qui depuis treize ans suivons la tactique employée en Afrique par l'Angleterre, que cette disposition est le résultat d'un calcul d'une plus grande portée (1). Nous pensons qu'elle a été prise en vue de la formation d'un corps d'armée belge pouvant coopérer ultérieurement avec les Anglais dans le bassin du Nil.

« Il y a encore une autre raison. L'Angleterre a voulu créer un Etat-Tampon entre ses possessions et celles de la France. Ne se sentant pas la conscience bien tranquille sur la légitimité de ses empiètements sur le Nil, voulant à tout prix écarter la

---

(1) Voici d'ailleurs cette lettre :

Mr Plunkett à Me Van Estvelde.

Légation britannique. Bruxelles, 12 mai 1894.

Monsieur le Secrétaire d'Etat,

Conformément au désir que vous m'avez exprimé, j'ai à transmettre à votre Excellence l'assurance de la part du comte de Kimberley, que sa Seigneurie est prête à recommander au Secrétaire d'Etat de Sa Majesté britannique pour les colonies, que des facilités soient données dans la mesure du possible pour l'enrôlement de recrues, dans des conditions convenables, dans les colonies britanniques de la côte occidentale d'Afrique, en vue de faciliter l'occupation prompte et complète par S. M. le roi Léopold II, des territoires situés dans le bassin occidental du Nil, compris dans la cession à bail stipulée dans l'accord daté de ce jour.

possibilité d'une intervention armée de notre part, elle a cédé tout le Bahr-el-Ghazal au Congo. Ainsi s'explique cet abandon du bassin du haut-Nil jusqu'au 10e. Elle a apporté fort au nord la frontière du Congo pour que cet état joue sur la plus grande étendue possible son rôle d'Etat-Tampon.

« L'arrangement est des plus ingénieux et des plus habiles. Nous croyons y reconnaître l'œuvre personnelle du roi Léopold, qui passe et avec juste raison pour l'un des souverains les plus fins de l'Europe. Cette invention de donation à bail est une trouvaille. Elle n'a jamais été encore mise en usage dans un acte diplomatique européen. On conçoit sans peine dans quel but elle a été ici employée. La France a un droit de préemption sur le Congo au cas où l'Etat libre ou bien la Belgique qui lui est substituée viendraient à réaliser ce vaste domaine africain. La donation à bail a pour but de répondre aux réclamations de la France, et c'est également dans cet esprit qu'a été mise en avant cette condition « que le bail prolongé restera en vigueur aussi longtemps que les territoires du Congo resteront comme Etat indépendant ou comme colonie belge, sous la souveraineté du roi Léopold et de ses successeurs ». La France ne pouvant exercer son droit de préemption qu'au moment où les territoires du Congo cesseront d'être ou un Etat indépendant ou une colonie belge, et à ce moment la bande de territoire que cède à bail l'Etat du Congo à l'Angleterre rentrant dans le domaine de l'Etat du Congo, tous ces droits de préemption sur l'ensemble du domaine congolais seront ainsi sauvegardés : voilà ce que comptent lui dire les auteurs de l'arrangement. Quant au litige actuellement pendant entre la France et l'Etat du Congo, au sujet de la possession du M'Bomou et du Haut-Oubangui, il aurait été, au dire de M. Wauters (1) réservé à la convention. Mais sur ce point nous devons avoir des assurances absolument officielles.

« Toutes les éventualités ont d'ailleurs été prévues dans cet accord. Pour ce qui concerne ce différend entre la France et

(1) Voir à ce sujet le mouvement géographique, 27 mai 1894.
(1) Voir Revue politique et littéraire, 7 juin 1894. — La France et l'Etat du Congo. Les difficultés diplomatiques, les négociations de Bruxelles, par le Dr Rouire.

l'Etat du Congo au sujet de la possession de la vallée du M'Bomou, les Belges peuvent gagner leur cause devant le tribunal arbitral, mais ils peuvent la perdre, et le tribunal peut parfaitement décider que cette vallée et tout le pays au nord du 4e parallèle jusqu'à la ligne de faîte du bassin du Congo et du Nil appartient à la France. — Alors qu'arriverait-il? Le Bahr-el-Ghazal serait séparé de l'Etat du Congo par toute la bande du pays situé au nord du 4e parallèle. — La donation de l'Angleterre deviendrait inutile. Les parties contractantes ont prévu le cas, et c'est pour cela qu'une bande de 25 kil. d'étendue en largeur à déterminer d'un commun accord, se prolongeant de la crête de partage des eaux du Nil et du Congo jusqu'au lac Albert, a été cédée par l'Angleterre au Congo. Dans le cas d'une décision du tribunal arbitral défavorable aux prétentions congolaises, cette bande de 25 kilomètres de large sera *le chemin de ronde* qui unira le Congo au Bar-el-Ghazal.

« Nous n'avons voulu apprécier ici que le côté géographique de la convention anglo-gongolaise. Le côté moral de cette convention n'est pas de notre domaine ».

Association Française pour l'Avancement des Sciences

L'Association Française pour l'avancement des Sciences se réunira cette année à Caen, du 9 au 16 août. La XIVe section (Géographie) sera présidée par M. Edouard Blanc.

Les membres de notre Société qui auraient à présenter des mémoires ou communications intéressant la Géographie sont priés d'en faire connaître les titres dans le plus bref délai, à M. le Secrétaire de l'Association, 28, rue Serpente, à Paris, afin que le programme de la session, qui paraîtra très prochainement, en puisse contenir l'indication.

BIBLIOGRAPHIE

J.-V. BARBIER, secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est. *Lexique géographique du monde entier*, publié sous la direction de M. E. Levasseur, de l'Institut, avec la collaboration de M. Anthoine. — 1re fascicule, Paris et Nancy. Berger-Levrault et Cie, éditeurs, XV, 45 pages gr. in-8° (1).

Ceux qui s'occupent de géographie savent quelle part M. J.-V. Barbier a prise à la renaissance d'une science dont les événements de 1870-71 et l'extension de la politique coloniale de la France ont montré l'importance. Ce n'est pas seulement par son activité organisatrice, mais aussi par ses publications, que le zélé secrétaire général de la Société de Géographie de l'Est a aidé à cette œuvre patriotique, et nous sommes heureux de signaler le premier fascicule d'un livre qui, sous le titre modeste de *Lexique géographique*, est appelé à rendre de grands services. A côté du grand dictionnaire de M. Vivien de Saint-Martin, l'un des ouvriers de la première heure, composé à un point de vue exclusivement scientifique et dont l'exécution n'est pas encore terminée, on sentait le manque d'un ouvrage donnant dans l'ordre alphabétique tous les noms géographiques de quelque importance, condensant pour chacun d'eux sous une forme succincte tous les renseignements nécessaires et étant complet sans être trop volumineux.

C'est ce travail qui paraît aujourd'hui, sous la direction de M. Levasseur, et avec la collaboration de M. Anthoine, deux noms connus et qui suffiraient à recommander le *Lexique* s'il en était besoin. Il est à souhaiter que la publication de ce dernier marche rapidement, car dans une science qui progresse tous les jours, les résultats d'aujourd'hui sont bientôt dépassés. C'est ainsi, pour n'en citer qu'un exemple, que depuis la construction des forts de Hassi Inifel et de Hassi Amor, sur la route du Touat, El Goléa n'est plus, comme il est dit (p. 33, col. 1), la limite extrême de l'occupation française en Algérie. Par une excellente innovation, M. J.-V. Barbier a donné en caractères russes l'orthographe exacte des noms géographiques de l'empire de Russie ; qu'il me soit permis de regretter qu'il n'ait pas suivi le même système pour les noms arabes : C'était le meilleur moyen de jeter un peu de lumière dans leurs transcriptions diverses faites, soit d'après Combes, soit d'après les systèmes multiples des savants européens.

René BASSET.

---

(1) Le *Lexique géographique* paraît par fascicules de 4 feuilles gr. in-8° avec cartes et plans dans le texte. Il comprend environ 50 fascicules formant trois volumes de 1000 à 1200 pages chacun. Il paraîtra environ 12 fascicules par an, à partir d'avril 1894.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE
DE LA PROVINCE D'ORAN

BULLETIN TRIMESTRIEL
DE
GÉOGRAPHIE
ET
D'ARCHÉOLOGIE

DIX-SEPTIÈME ANNÉE. - TOME XVIII
FASCICULES LXII ET LXIII. — JUILLET A DÉCEMBRE 1894

SOMMAIRE

PAGES

J. Canal. — Les Colonnes d'Hercule, itinéraire d'Oran à Tanger (*suite*) 302
C. Brunel. — Guerre de Tlemcen (3e journée), traduit de l'espagnol.. 318
A. Winkler. — Notes et indications sur des études et recherches à faire entre Assuras et Aquae regiae par Zama regia et Uzappa (Tunisie centrale).................... 341
L. Demaeght. — Catalogue raisonné des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran (*suite*).................. 370

BIBLIOGRAPHIE

A. Mouliéras. — La Bordah, poème arabe du Cheikh El-Bousiri et les 3e et 4e fascicules des Apocryphes éthiopiens. Traduction française et notes de M. R. Basset... 418
L. Demaeght. — Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie, par M. Mouliéras.............................. 420

Mouvement commercial des ports du département d'Oran............ 361
Chronique géographique 410
Actes de la Société.. 417

ORAN
Imprimerie Typographique et Lithographique FOUQUE et Cie
Place Kléber et rue Thuillier, 4

1894

LES COLONNES D'HERCULE

(SUITE)

ITINÉRAIRE D'ORAN A TANGER

VII

Sidi-Brahim

REDDITION D'ABD-EL-KADER

C'est encore à Sidi-Brahim que se déroulait, le 24 décembre 1847, une des scènes les plus émouvantes de l'histoire de l'Algérie ; c'est là qu'Abd-el-Kader, accomplissant le dernier acte de sa vie politique et guerrière, vint trouver le général de Lamoricière et lui faire sa soumission.

L'Empereur du Maroc, menacé dans sa souveraineté par les intrigues et les agissements d'Abd-el-Kader, que le traité de Tanger (1845) avait exilé sur son territoire, lassé des menées compromettantes de l'Émir, se décida, enfin, à le chasser hors de ses frontières, déjà remuées par les sourdes conspirations de cet hôte incommode, de ce remuant personnage, lequel, soit pour se procurer des ressources en vivres et en argent, soit pour faire acte d'autorité, en était arrivé à pratiquer des razzias chez plusieurs tribus de l'Empire.

La position de l'Émir avait surtout augmenté d'importance, depuis que le prince Abd-er-Rahman, oncle du Sultan et qui se regardait comme l'héritier du trône du Maroc, s'était réfugié auprès de lui.

L'empereur Moulay Abd-er-Rahman, à la suite de ces faits, lança à sa rencontre un fort détachement de cavalerie de son

maghzen, qui s'en fut camper à quelque distance de la *deïra* de l'Émir, établie à la casbah de Zélouan.

Mais Abd-el-Kader, toujours audacieux jusqu'à la témérité, attaqua ce camp de nuit, l'anéantit et fit même décapiter devant sa tente le caïd marocain, El Hamar, qui le commandait.

Le Sultan, à cette nouvelle, ordonna la réunion de tous les goums de la contrée. Ils s'acheminèrent vers le Riff, où un grand déploiement de forces était devenu nécessaire.

De notre côté, le général de Lamoricière, commandant la Division d'Oran, qui suivait depuis longtemps, avec une patiente attention, tous les mouvements de l'Émir, voyant ce dernier menacé du côté du Maroc, se porta vivement sur la frontière avec toutes les troupes de cavalerie et d'infanterie dont il disposait, ce qui devait lui permettre, le cas échéant, de s'opposer à ces attaques, aussi soudaines qu'inconsidérées, dont les Marocains sont coutumiers au moindre trouble qui se produit au-delà de notre frontière.

Les corps marocains s'avançaient vers l'est, sur la Moulouya, commandés par le fils du Sultan, notre adversaire vaincu par le maréchal Bugeaud à Isly, trois ans auparavant.

Le prince Mohammed disposait de 20,000 cavaliers du maghzen, avec de l'artillerie. Les gens du Riff, qui avaient, eux aussi, à satisfaire leurs rancunes contre les exactions autoritaires d'Abd-el-Kader, ainsi que les contingents des diverses tribus indécises qu'attirait l'espoir du butin, doublaient ce chiffre.

Pour soutenir ce choc, l'Émir n'avait que cinq ou six cents cavaliers réguliers et autant de fantassins. C'est avec ces faibles moyens qu'il lui fallait tenir tête à l'orage et résister aux masses lancées contre lui.

Dans le but de relever le courage des siens, Abd-el-Kader envoya un émissaire à Djammâ-Ghazaouet (Nemours) pour faire des propositions de paix ! Cet envoyé, reçu par le colonel de Mac-Mahon, commandant de la place, fut reconduit à la frontière sans réponse. Rebuté de ce côté, l'Émir dépêcha, en toute hâte, son khalifa El Bou Hamidi auprès de l'empereur du Maroc pour offrir sa soumission. Mais là encore, il ne fut pas plus heureux : Moulay Abd-er-Rahman, si souvent dupé

par les mensonges et la duplicité de l'Émir, fit retenir le lieutenant d'Abd-el-Kader et le garda comme ôtage.

Au commencement de décembre, inquiet de ne pas voir revenir El Bou Hamidi, présumant sans doute que tous ses complots étaient connus du Sultan et qu'il allait être contraint d'en venir aux mains avec les Marocains, Abd-el-Kader se rapprocha de notre frontière et vint établir son campement sur le plateau d'Enerma, appuyé d'un côté sur la Moulouya et de l'autre sur la chaîne de montagnes des Kebdana, lieu fortifié naturellement, où il pouvait se défendre avec peu de monde.

Dans la journée du 9 décembre, deux cavaliers de l'Empereur, accompagnant le secrétaire de son khalifa El Bou Hamidi, lui apportèrent deux messages : L'empereur du Maroc répondait à l'Émir « qu'il ne pouvait recevoir de lui aucune proposition tant qu'il séjournerait dans le pays qu'il occupait ; que s'il consentait à se rendre à Fez, il y serait traité avec égards ; que ses soldats seraient versés dans les corps de troupes marocaines et que sa deïra recevrait des terres. S'il refusait ses propositions, le chemin du désert était libre, il n'avait qu'à le prendre, sinon l'Empereur se verrait obligé de le poursuivre et de lui faire la guerre, afin de respecter ses traités avec la France ».

Quant à El Bou Hamidi, il écrivait à l'Émir :

« Si tu tiens encore à moi, il faut accepter ce que le Sultan te propose ; autrement nous ne nous reverrons sans doute que devant Dieu, où chacun de nous aura à rendre compte de sa conduite ».

Toujours grand dans l'adversité, l'Émir soutenait le courage des siens, mais, malheureusement pour lui, il était le seul à ne pas désespérer du succès.

Convaincu, encore, qu'un coup d'audace pouvait seul le tirer de cette impasse scabreuse, il prit une résolution hardie : après avoir renvoyé sans aucune réponse les envoyés marocains, il se décida à attaquer brusquement, et de nuit, ceux qui le tenaient si étroitement bloqué. S'il réussissait à surpendre inopinément l'un des camps marocains et à s'emparer du fils de l'Empereur, il s'en ferait un précieux ôtage pour se faire rendre son khalifa ?....

Réunissant alors toute la population de la deïra, ainsi que ses fidèles guerriers, il leur exposa nettement la situation sans en dissimuler la gravité :

« Si je suis vainqueur, dit-il, je continuerai à marcher vers l'ouest pour châtier l'orgueil du Sultan et rendre le courage à nos partisans. Si je suis vaincu, la deïra sera probablement pillée. Voilà la situation ! Que ceux d'entre vous qui ne se sentent pas le courage d'affronter la mort pour s'attacher à ma destinée se retirent ! Ils sont libres de gagner Maghrnia et d'aller se rendre aux Français ! . . . . . »

Cela fait, il choisit la nuit du 11 au 12 décembre pour attaquer le camp marocain. Il mit en marche son infanterie dans la direction de celui des camps situés à Aïn-Taghaout, et suivit de près, avec 1,200 chevaux, ses troupes à pied dont l'effectif ne dépassait pas mille hommes. Ses canons étaient restés à la deïra, afin de ne pas constituer un impedimenta dans ce pays accidenté et coupé de ravins.

Pour jeter la panique chez les Marocains et profiter de la terreur qu'il saurait leur inspirer ainsi, il avait imaginé une ruse infernale digne des anciens Numides :

Il s'était fait précéder de chameaux enduits de poix et de goudron et chargés d'herbes sèches, broyées à la main, réduites en étoupes et également enduites de goudron. Quatre fantassins, qui reçurent chacun dix douros à l'avance, conduisaient ces animaux et devaient, en arrivant près du camp marocain, mettre le feu à ces matières inflammables.

Cette ruse audacieuse et barbare n'eut pas le succès qu'en attendait son farouche auteur. Le fils de Moulay Abd-er-Rahman, instruit par d'habiles espions de toutes les dispositions de l'Émir, avait fait concentrer ses deux principaux camps sur celui d'Aïn-Taghaout, pour n'en faire qu'un seul admirablement situé et très fortement défendu.

En arrivant au premier camp marocain, préalablement évacué, Abd-el-Kader s'imagina, dans sa haute vanité, que ses ennemis n'avaient pas osé l'attendre et avaient lâché pied. Il mit ce premier camp au pillage, en détruisant une partie du matériel qu'on y avait laissé à dessein, et attendit au lendemain pour continuer sa marche, s'endormant ainsi dans une fausse

sécurité qui devait avoir pour lui les conséquences les plus désastreuses.

Quel ne fut pas son effroi, en voyant le lendemain, au point du jour, toutes les hauteurs qui environnaient la souricière dans laquelle il s'était enfermé lui-même, complètement cernées et couronnées par les cavaliers marocains.

Entouré par des forces supérieures, l'Émir ne trouva d'autre moyen de salut que de percer de vive force la muraille humaine qui l'enceignait : Il s'élança résolument, avec toute sa cavalerie, et poussa une charge furibonde pour tenter d'opérer une trouée. Il y réussit, mais cet effort héroïque lui coûta cher : Il laissa sur le terrain 250 de ses meilleurs cavaliers, parmi lesquels se trouvaient plusieurs chefs. (1)

Après avoir traversé cette première barrière humaine, il en trouva une seconde, puis une troisième. Abd-el-Kader et ses partisans coururent ainsi d'échelons en échelons, hâletants, brisés, épuisés par ces vains efforts. Sur la ligne principale, Si Mohammed, lui-même, tira le canon à l'instant précis où les troupes de l'Émir, à bout de forces, s'arrêtèrent en tourbillonnant devant lui. Abd-el-Kader, homme de grand courage, combattait en tête, rugissant comme un lion au milieu de ce tumulte indescriptible.

Un feu général, bien dirigé, accueillit cette tentative suprême et acheva la déroute. L'Émir dut plier et se retirer en retraite, ayant perdu la moitié de son effectif.

Il était alors huit heures du matin ; les masses marocaines, jusqu'alors immobiles comme des murailles de granit, s'ébranlèrent soudain ! Elles se ruèrent contre leurs adversaires survivants et les chassèrent devant elles, comme un troupeau de chacals, dans la plaine de la Moulouya, vers laquelle l'Émir, suivi de quelques fidèles, fuyait à toute bride.

La retraite s'était changée en une désastreuse déroute.

A midi, toutes les troupes marocaines se concentrèrent en un mouvement tournant et enveloppèrent la deïra, restée sans défense, où se trouvait tout le matériel et la famille de l'Émir avec ses serviteurs.

---

(1) Louis Pègues.

Ses plus fidèles partisans perdirent leurs dernières illusions.

Son frère aîné, Si Mostefa, parvint à s'enfuir et à gagner notre territoire, où l'aman (le pardon) lui fut accordé par le général de Lamoricière, qui épiait attentivement tout ce qui se passait au-delà de la frontière et était exactement renseigné sur la défaite d'Abd-el-Kader.

L'Émir n'avait plus d'autre ressource, lui aussi, que de gagner le territoire algérien, pour sauver ses jours et ceux de sa famille. Avec sa promptitude habituelle de décision, il résolut d'aller se livrer, en désespoir de cause, aux mains du général, son adversaire de dix ans, dans la générosité et la loyauté duquel il savait pouvoir compter.

Les Marocains, qui avaient fait école à leurs dépens à Isly, le serraient de plus en plus près. La retraite générale commença alors dans des conditions lamentables !

La Moulouya, fleuve aux eaux profondes et bourbeuses, chargées de terre jaune, aux berges escarpées et rocheuses, d'un accès très difficile, lui barrait la route. Elle est franchie précipitamment, de nuit, en un point où le gué a 1m60 de profondeur et 60 à 80 mètres de large. Le courant y est très rapide ; il emporte en les noyant quelques-uns des plus intrépides guerriers qui restaient autour de leur chef.

Pendant cette traversée du fleuve, les contingents marocains paraissent sur les rives. C'était le 21 décembre au point du jour : Un combat des plus acharnés s'engage de nouveau des deux côtés du cours d'eau. En arrêtant les troupes de Si Mohammed, l'Émir espère gagner du temps et permettre à ce qui reste du personnel de sa deïra, qui suit le rivage de la Moulouya, de passer sur l'autre berge et atteindre le Kiss, notre frontière :

« Le fusil à la main, dit Martimprey, la tête, la poitrine et les pieds nus, noir de poudre, plus brave et plus téméraire que les plus braves, Abd-el-Kader cherche la mort pendant toute la matinée, sans pouvoir la trouver encore sur ce champ de bataille.

« Ses vêtements sont criblés de balles ; trois chevaux tombent morts sous lui et sont nécessairement remplacés, grâce au dévouement de ses fidèles cavaliers.

« Enfin, il parvient à se dégager et à fuir la Moulouya, qui a vu périr le tiers de ses derniers compagnons. La deïra arrive le soir même sur la frontière française ; quant à ce qui restait de réguliers, les uns réussissent à gagner Nemours, où ils sont internés ; les autres vont se rendre au camp du général de Lamoricière, établi à Sidi-Zaher à 13 kilomètres au sud-ouest de Maghrnia.

« Le général, déjà prévenu de ce qui se passait par un caïd du pays, avait lancé un escadron de spahis à Menasseb-Kiss, le principal passage qui, des bords de la mer, permet de gagner Oudjda par les dernières pentes des Beni-Snassen. »

Pendant ce temps là, la nuit était venue, nuit d'hiver, opaque, brumeuse, sans étoiles. En cherchant sa route dans l'obscurité, au milieu de la nuit, Abd-el-Kader se heurta à l'un des postes de spahis lancés en éclaireurs, dont le costume avait été dissimulé sous un burnous ordinaire. Il ignorait leur nombre, et, sans soupçonner sa méprise, il se laissa diriger vers le col du Guerbous, passage unique de la chaîne des M'Sirda, où se tenait embusqué le gros de l'escadron, dont deux pelotons étaient disséminés en vedette le long des crêtes.

Seul à cheval, en tête de l'émigration de la deïra qu'il conduisait dans les sentiers tortueux de ces montagnes, il avait justement demandé son chemin à l'un des cavaliers du caïd de Sidi-Boudjenan, chargé par le général d'aller reconnaître les fugitifs.

Le fait de la présence de l'Émir sur notre territoire fut immédiatement annoncé au général de Lamoricière par les estafettes postées de kilomètre en kilomètre. D'autre part, Lamoricière avait reçu dans la soirée une lettre de l'amel d'Oudjda l'engageant à surveiller le défilé de Menasseb-Kiss, dans lequel l'Émir ne manquerait pas de s'engager après avoir franchi les passages difficiles des montagnes des Beni-Snassen, où l'une des fractions lui était favorable et avait facilité sa retraite.

Dès qu'il fut prévenu de l'arrivée de l'Émir, le général de Lamoricière choisit deux détachements des mieux montés, composés de chacun vingt spahis, que l'on revêtit de burnous blancs semblables à ceux de tous les autres Arabes.

Le premier de ces détachements était commandé par le lieutenant indigène *Bou Khouïa* et le second par le sous-lieutenant *Brahim.*

Laissons, ici, la parole au général :

« Après leur avoir indiqué la mission qu'ils avaient à remplir, le premier peloton se rendit au col du Guerbous, au-dessus de Sidi-Bou-Djenan ; le second prit une position intermédiaire entre ce point et mon camp.

« La cavalerie sella ses chevaux, et le reste de la colonne se tint prêt à marcher au premier signal. Enfin, pour être en mesure de parer à tout événement, après avoir calculé la marche probable de l'Émir, je fis prendre les armes, à deux heures du matin, pour porter ma colonne sur la frontière.

« J'avais fait à peine une lieue et demie du côté du Kiss, que des cavaliers envoyés par Bou Khouïa me prévinrent que leur lieutenant était en présence d'Abd-el Kader, lequel était cerné.

« Le second détachement se porta immédiatement auprès du premier pour le renforcer, et je fis de même avec toute ma cavalerie qui partit au trot. Il était alors trois heures du matin. Quelques instants après, le lieutenant Bou Khouïa arrivait lui-même avec deux serviteurs les plus dévoués de l'Émir. Voici ce qui s'était passé :

« Au moment où Abd-el-Kader franchissait le col du Guerbous pour pénétrer dans la plaine des M'Sirda par le versant opposé (1), il se trouva en présence d'un maréchal-des-logis de spahis qui lui barra la route, suivi presque aussitôt par le lieutenant et le reste du peloton. L'Émir fut cerné. Dans ce moment suprême, voyant que tout espoir de fuite était perdu pour lui, épuisé de fatigue et de faim, il se résigna à faire ce que les supplications de sa mère, ce que les pleurs de sa femme avaient depuis longtemps préparé : Il demanda à se rendre et à être conduit auprès de moi.

« Comme gage de ses intentions sincères, il remit à Bou Khouïa un morceau de papier blanc sur lequel il avait apposé son cachet, la nuit, le vent et la pluie l'ayant empêché de rien écrire dessus. Il demandait, en outre, une lettre d'aman pour

(1) C'est exactement le même chemin qu'il avait suivi en septembre 1845, lors de l'affaire de Sidi-Brahim. — J. C.

lui et tous ceux qui l'accompagnaient. Il désirait fixer Saint-Jean d'Acre, ou Jérusalem, pour le lieu de son internement.

« Je ne pouvais écrire par les mêmes raisons qui s'étaient opposées à ce qu'il m'écrivit lui-même ; je n'avais pas non plus mon cachet sur moi, et les serviteurs de l'Émir insistaient pour lui rapporter un objet m'appartenant et lui prouver, ainsi, qu'il m'avait parlé et rempli leur mission.

« Je leur remis mon sabre et le cachet du commandant Bazaine, chef du bureau arabe de Tlemcen, qui était près de moi. Je leur fis aussi la promesse d'aman la plus solennelle et les renvoyai en les faisant escorter par Bou Khouïa et quatre spahis.

« Tout cela se fit en marchant, car je tenais à arriver avant le jour au point de notre frontière le plus rapproché du col. Parvenu à ce point à cinq heures et demie, j'appris que la deïra avait été inquiétée pendant la nuit chez les M'Sirdas. J'envoyai le colonel de Mac-Mahon camper aux puits de Sidi-bou-Djenan avec les Zouaves, le 9e de ligne et un bataillon du 15e léger ; je fis partir le colonel Montauban avec 500 chevaux bivouaquer près de la deïra, et moi je regagnai le camp avec le reste de mes troupes. »

Pendant que le général de Lamoricière opérait cette marche de nuit et prenait toutes ses précautions pour ne pas permettre à l'Émir d'avoir des velléités de lui échapper, ce dernier attendait les ordres du général au bas du col du Guerbous, sur le versant oriental qui fut, deux ans auparavant le théâtre de sa victoire sur les troupes du colonel de Montagnac.

Gardé à vu par le peloton de spahis du sous-lieutenant Brahim, il s'accroupit au pied d'un bouquet de trois grands palmiers-dattiers, à peine distants de 200 mètres du mamelon sur lequel on venait d'élever, il y avait quelques mois, une colonne commémorative à la mémoire des combattants de Sidi-Brahim.

L'Émir déchu était là assis contre l'un des trois palmiers, la tête enfoncée dans ses mains, l'esprit plongé dans les plus tristes réflexions sur sa gloire passée et sa fortune militaire irrémédiablement détruite. Triste retour des choses d'ici-bas!

Un spahis de l'escorte, voyant son extrême détresse, lui

offrit un morceau de pain de munition qu'il tira de sa musette. L'ex-prince des croyants l'accepta et le mangea avec résignation. Il n'avait pris aucune nourriture depuis l'avant-veille, après le passage de la Moulouya.

Le général de Lamoricière, après avoir donné quelques heures de repos à ses troupes, envoya l'ordre à tous les détachements de se mettre en marche et de se trouver réunis à deux heures de l'après-midi autour du marabout de Sidi-Brahim, distant de 5 kilomètres du bouquet de hauts palmiers au pied duquel Abd-el-Kader venait de passer le reste de la nuit, en proie aux plus violentes émotions, évoquant les souvenirs de son glorieux passé et l'humilité amère de sa subite décadence.

De ces trois grands palmiers-dattiers, un seul subsiste encore aujourd'hui et élève sa tête panachée, témoin de cette scène, entre la colonne de Montagnac et le marabout de Sidi-Brahim, sur le chemin de Nemours au Kiss, où, comme moi, on peut le voir encore.

Quand le soleil se leva, ce matin du 23 décembre 1847, Abd-el-Kader espérait se trouver en présence du général de Lamoricière « *le seul entre les mains duquel,* suivant son expression, *il avait pu se résoudre à consommer le sacrifice suprême de son abdication.* »

Lamoricière n'était pas là ; en son absence, ce fut le colonel Montauban, le futur comte de Palikao, commandant le 2e Spahis, qui reçut l'Émir dans sa tente et lui annonça sa prochaine rencontre avec le général.

De toutes parts on se mit en route. L'Émir et son escorte arrivèrent les premiers, étant plus rapprochés du lieu du rendez-vous. Abd-el-Kader portait comme toujours le simple costume arabe : haïk de laine blanche tortillé autour de la tête avec la corde en poil de chameau ; double burnous blanc couvert par un troisième burnous noir ; les bottes plissées en filali rouge et les longs éperons.

Il montait comme la veille son cheval gris, mince et de maigre apparence ; sa belle jument noire était encore vivante, mais, blessée au passage de la Moulouya, elle suivait, en arrière, avec les mulets du convoi. Un bandage roulé autour d'un de

ses pieds semblait indiquer une blessure. Ses officiers, qui l'avaient rejoint, n'étaient pas plus brillamment montés que lui et paraissaient tous être plus ou moins blessés.

« En attendant l'arrivée du général de Lamoricière, l'Émir eut le loisir de reconnaître le champ de bataille de Sidi-Brahim, où, par une coïncidence étonnante, par une fatalité bien capable de frapper l'esprit superstitieux des Musulmans, la fortune le livrait aux mains des Français, deux ans après sa victoire, à la place même où il l'avait remportée ». (1)

On put dire ainsi, que Sidi-Brahim, théâtre du dernier succès d'Abd-el-Kader, fut aussi le théâtre du dernier et du plus éclatant de ses revers !.....

Quand Lamoricière arriva, à 2 heures du soir, escorté seulement de quelques cavaliers indigènes qui, la veille, s'étaient rendus à lui, quatorze escadrons de Chasseurs d'Afrique et de Spahis, commandés par le colonel Montauban, formaient la haie autour du marabout.

« Abd-el-Kader, suivi de ses lieutenants, accompagné des généraux Lamoricière et Cavaignac, passa au milieu des troupes comme pour une revue. Les trompettes sonnent aux champs, les cavaliers présentent les armes. On a dit qu'à ce spectacle, à ces honneurs inattendus rendus au malheur, l'Émir, sans doute par un sentiment d'orgueil inopiné, releva un instant la tête et contempla ces 1,400 sabres dont les reflets étaient éblouissants. Mais, ce restant de fierté involontaire fut de courte durée ; il la rebaissa tristement en continuant son chemin.

« Bientôt on arriva devant la kouba de Sidi-Brahim encore maculée du sang de nos soldats, où la compagnie de carabiniers du capitaine de Géreaux avait tenu pendant trois jours cette brillante défense que l'on connaît. Le sol était encore couvert de débris d'ossements humains. Arrivés à la hauteur du marabout, où l'infanterie française était massée, toutes les têtes se découvrirent ; les officiers mirent le sabre à la main, les soldats portèrent les armes, les tambours battirent, les clairons sonnèrent — au drapeau — les étendards s'inclinèrent.

(1) Docteur Verdalle, témoin de cette scène.

— Que signifient ces sonneries et ces déploiements de troupes, dit l'Émir au général de Lamoricière, qui marchait à sa droite ?

Le général lui répondit :

— C'est un hommage de respect et d'admiration rendu au courage des nôtres, le jour où Dieu te donna la victoire ! (1)

L'Émir courba humblement la tête et ne répliqua pas ; il se renferma dans cette dignité silencieuse si conforme à sa situation présente, et le reste du chemin s'effectua sans qu'il fut échangé une parole.

Ce silence solennel n'était troublé que par le tic-tac des sabots des chevaux heurtant les cailloux du chemin.

Le général de Lamoricière, avec son prisonnier et leur imposante escorte de cavalerie, arriva à Nemours à six heures du soir.

L'infanterie de la colonne, très surmenée, resta campée à Sidi-Brahim et s'en fut ensuite rejoindre ses garnisons.

Dans la matinée même du jour où s'accomplissaient ces événements, le canon tonnait dans la place de Nemours (alors Djammâ-Ghazaouet), mais c'était pour une autre cause.

Le duc d'Aumale, gouverneur général de l'Algérie, depuis quelques mois, venait d'arriver à bord de la corvette *Le Solon,* appelé en toute hâte par Lamoricière, qui pressentait l'issue de la lutte désespérée soutenue par l'Émir et dont le dénouement devait avoir pour épilogue sa reddition à la France.

Ils eurent le soir même une courte entrevue, la réception officielle de la soumission d'Abd-el-Kader ne devant avoir lieu que le lendemain.

En abordant le duc d'Aumale, qu'il connaissait de réputation depuis la prise de sa smala, à Taguin, Abd-el-Kader lui dit :

— « J'aurais voulu faire plus tôt ce que je fais aujourd'hui ; mais j'ai dû attendre l'heure marquée par Dieu. Le général Lamoricière m'a donné une parole à laquelle je me suis fié. En me remettant entre tes mains, je ne crains pas qu'elle soit violée par le fils d'un grand roi comme celui des Français. Je demande sa protection ».

(1) Docteur Verdalle, déjà cité.

Le duc d'Aumale promit à l'ex-Émir de ne pas le faire conduire à Alger, afin de le soustraire aux ennuis d'une exhibition à la curiosité publique.

Le lendemain, 24 décembre, le général de Lamoricière alla voir Abd-el-Kader dans la matinée ; il le trouva triste et complètement découragé : Une nuit d'angoisses sans sommeil avait fini d'abattre ce qui lui restait de son énergie d'autrefois. Il fit présent au général de son yatagan de combat, arme de valeur au fourreau d'or et d'argent ciselé et damasquiné.

Puis, comme le duc d'Aumale rentrait en ville après avoir passé une revue des troupes de la garnison, Abd-el-Kader, monté sur sa jument noire et toujours accompagné du général de Lamoricière, vint au-devant de lui. Mettant pied à terre à son approche, il lui offrit sa jument, à la vitesse de laquelle il avait dû plusieurs fois la vie et lui dit :

— C'est le dernier cheval que je monte ; prends-le de mes mains, je désire que cette noble bête te porte bonheur.

Ce pauvre animal boitait, ayant été blessé au passage de la Moulouya. Le prince français accepta cet hommage, puis il se dirigea avec tout son état-major vers la maison de commandement, alors habitée par le colonel de Mac-Mahon, commandant supérieur du cercle de Nemours.

C'est cette même habitation, d'aspect modeste, située sur un tertre entouré de verdure, que l'on peut voir encore sous de grands ombrages, à côté de l'enclos de l'hôpital militaire. Elle a toujours conservé depuis sa première affectation de « pavillon de commandement. »

L'âme brisée, mais résigné à son sort, l'ex-Émir suivait ce brillant cortège du fils du roi de France.

On entra dans l'une des salles du rez-de-chaussée : Là, il abjura solennellement ses droits sur le peuple musulman d'Algérie et déclara se soumettre à la France et à son souverain. La cérémonie se fit en grande pompe, et le duc d'Aumale, en quelques paroles empreintes de bienveillante dignité, rassura ce vaincu, trahi par la fortune, sur son sort et celui des siens.

Abd el-Kader regagna sa tente à pied ; son dernier sacrifice était consommé ! Il pouvait, maintenant, quitter cette terre de ses aïeux « *où il ne restait plus de place pour lui.* »

Le lendemain, 25 décembre 1847, *Le Solon* emportait ce grand agitateur qui, depuis 1834, tenait en échec nos meilleurs généraux de l'armée d'Afrique. La corvette emportait également sa famille et tous ses serviteurs, au nombre desquels se trouvait son secrétaire et parent Mustapha ben Tami, qui refusa de le quitter. La suite d'Abd-el-Kader se composait de 90 personnes.

Pendant ce temps là, le duc d'Aumale continuait, en compagnie des généraux de Lamoricière et Cavaignac, sa tournée d'inspection dans la région ouest, entre Maghrnia et Tlemcen.

Débarqué à Mers-el-Kébir et interné au fort de la pointe, Abd-el-Kader passa deux jours à dicter des lettres. Puis, il fut embarqué pour France à bord de la frégate *l'Asmodée,* qui le déposa à Toulon dans les premiers jours de janvier 1848.

Il comptait gagner Alexandrie et de là la Syrie, où il avait résolu de se fixer, mais le Ministère refusa de tenir la promesse que lui avait faite le général de Lamoricière, promesse confirmée par le duc d'Aumale.

Abd-el-Kader fut d'abord détenu au fort Lamalgue à Toulon, puis transféré à Pau ; mais le voisinage de l'Espagne détermina le gouvernement à l'interner au château d'Ambroise, où il resta jusqu'en 1852.

A Toulon, le préfet maritime fut chargé de recevoir cet illustre prisonnier et de l'installer convenablement au fort Lamalgue. On était à la fin de décembre 1847 ; le climat de France était très rigoureux cet hiver-là, et le vieil amiral, que les circonstances avaient fait le geôlier de l'Émir déchu, faisait tous les efforts, compatibles avec ses devoirs, pour adoucir la captivité de son prisonnier.

— Vous devez avoir bien froid, lui disait-il un jour que le mistral soufflait avec rage, et que les frimas tourbillonnaient dans le ciel obscurci. — Vous n'êtes pas habitué aux rigueurs de notre climat.

— Oh non ! répondit l'Émir, mais la chaleur de votre amitié fait fondre, pour moi, la glace de votre air de Provence.

Ces réponses gracieuses et métaphoriques n'étaient pas rares dans sa conversation.

Le 17 octobre 1852, le prince Bonaparte devenu l'empereur Napoléon III, le fit mettre en liberté, à l'occasion de la proclamation de l'Empire, et l'autorisa à se rendre à Brousse, ville de la Turquie asiatique située dans la province d'Anatolie. Lors du tremblement de terre qui détruisit cette ville, en 1855, il alla s'établir définitivement à Damas, où il mourut en mai 1883.

Quand cet acte de clémence du nouvel empereur lui fut notifié, Abd-el-Kader demanda à aller le voir à Paris avant de quitter la France, dont il avait appris à apprécier la puissance et la grandeur.

Dans un langage élevé, il remercia le chef de l'Etat en lui laissant, écrite de sa main, une lettre dans laquelle nous relevons les principaux passages suivants :

« Louange à Dieu seul. — L'homme qui se tient debout devant vous, Abd-el-Kader, fils de Mahi-Ed-Din, est venu auprès de votre altesse pour vous remercier et jouir du plaisir de vous voir, car, Dieu en est témoin, vous êtes parmi tous les amis d'Ab-el-Kader celui qu'il chérit le plus. Vous vous êtes, en effet, conduit à son égard d'une manière trop généreuse pour ce qu'il vaut et ce qu'il mérite.

« Vous avez eu confiance en Abd-el-Kader, et, sans ajouter foi aux paroles de ceux qui portaient des soupçons sur sa loyauté et sa sincérité, vous l'avez mis en liberté.

« Vous avez fait cela, cependant, sans avoir rien promis, tandis que d'autres avaient fait des promesses qu'ils n'ont point tenues.

« Abd-el-Kader a juré devant Dieu, devant tous les prophètes et tous les apôtres, et il a pris devant eux l'engagement solennel de ne jamais tromper la confiance que vous avez en lui, et de ne pas violer la foi qu'il vous a donnée. Il n'oubliera pas, non plus, vos bontés, et il ne retournera jamais en Algérie, car, tant que le Dieu très haut l'a soutenu, Abd-el-Kader s'est tenu debout et a combattu de toutes ses forces. Mais lorsque Dieu a voulu qu'il gardât le repos, il a posé les armes en s'inclinant devant l'arrêt divin.

« J'ai abdiqué ma couronne, et je suis venu à vous, au peuple français. Ma religion et ma noblesse me commandent d'être fidèle à mes engagements et de m'abstenir de toute trahison....

« Abd-el-Kader espère de votre générosité et de votre noble caractère que vous le considérerez, quoique éloigné, comme présent dans vos cœurs.

....

« Abd-el-Kader n'a plus rien à ajouter à sa lettre, si ce n'est qu'il persévèrera dans son amitié pour vous et qu'il observera rigoureusement les engagements qu'il a contractés devant la France.

« 15 de moharrem, le premier mois de l'année de l'hégire 1269. Salut ! « ABD-EL-KADER »

L'ex-Émir, depuis son exil à Damas, se montra toujours reconnaissant de la générosité de la France, qui lui accorda une pension annuelle de 100,000 francs. En 1860, lors des massacres de Syrie, il mérita le grand cordon de la Légion d'honneur pour sa belle conduite à l'égard des chrétiens, qu'il recueillit et protégea contre la fureur de leurs assassins.

En 1871, il adressa aux indigènes algériens révoltés, une lettre dans laquelle il les exhortait à se soumettre.

Cette démarche, qui ne produisit aucun effet, montra combien peu l'ancien Émir avait conservé d'influence sur ses compatriotes.

« Avec sa vive intelligence, son imagination poétique, ses sentiments chevaleresques, parfois gâtés par des actes de cruauté indigne, ou de vengeance barbare, Abd-el-Kader représentait bien le type de l'indigène algérien, qui tient quelques-unes de ses qualités des Arabes et beaucoup de ses défauts des Berbères, auxquels il s'est mélangé. »

L'acte de soumission d'Abd-el-Kader ne se démentit jamais, et il mourut, ainsi que nous l'avons dit, à Damas, en mai 1883.

Ainsi finit cette grande figure de la conquète algérienne ; cet homme qui, grâce à son éloquence persuasive et à son habileté dans les exercices du corps, sut s'imposer à ses contemporains, et exercer une grande autorité dans le pays qui l'avait vu naître et dont il s'était constitué le défenseur et l'apôtre. — *Sic transit gloria mundi !*

J. CANAL.

(A suivre).

GUERRE DE TLEMCEN

3e JOURNÉE

CHAPITRE I

Comment le Comte sortit d'Oran avec son armée pour se rendre dans la vallée de Ben Aradj

Après les événements que nous avons racontés dans la deuxième partie de cet ouvrage, l'illustre Comte d'Alcaudete, Capitaine général d'Oran, se rendit au camp de la *Rambla Onda* (1) et, se plaçant au milieu de ses soldats en proie à une grande surexcitation, il leur parla en ces termes :

« Mes enfants, vous avez déjà éprouvé de cruelles fatigues et traversé de bien grands périls ; mais, grâce à notre Seigneur et à votre courage, nous sommes sortis victorieux des glorieux combats que nous avons livrés aux ennemis de notre foi. Les dangers que vous avez courus, je les ai partagés, car vous m'avez toujours vu combattre aux premiers rangs. Cependant vous avez médit de moi sans aucune raison. Je suis un pauvre soldat comme vous, et vous savez que je vous ai donné tout ce que j'avais Que pouvais-je faire de plus ?

« Si vous me demandez pourquoi je ne vous ramène pas en Espagne, je vous répondrai qu'il ne dépend pas de moi d'exaucer vos désirs.

« C'est Sa Majesté l'Empereur (2) qui m'a ordonné de vous retenir pour le bien de son service ; mais, foi de gentilhomme, je vous promets de vous rapatrier vers la fin du mois de juin prochain.

---

(1) Nous rappelons que le camp de la *Rambla Onda* était situé sur le plateau de Gambetta, et qu'il était formé par les troupes qui venaient de prendre part à l'expédition de Mostaganem.

(2) Charles-Quint.

« Pour le moment, il est nécessaire que nous allions à Ben Aradj (1), et je vous prie d'y venir avec moi. »

Tous les soldats répondirent de grand cœur : « Allons à Ben Aradj. »

Le Comte leur fit alors distribuer en abondance d'excellents vivres de campagne ; puis, après avoir fait conduire l'artillerie en dehors de la ville, il prit immédiatement ses dispositions de départ.

Les troupes expéditionnaires se composaient de tirailleurs, d'arquebusiers et de quelques arbalétriers, formant un effectif de plus de 2,000 hommes de pied. L'armée comptait en outre 70 lances chrétiennes.

Le premier jour, le Comte s'avança jusqu'aux *Pozuelos* (2) situés à deux lieues et demie d'Oran. Le lendemain, il atteignit les Salines (3) et le surlendemain, la rivière appelée *Tililate* (4), qui se trouve à sept lieues de la même ville.

Arrivé en cet endroit, le Comte y installa ses troupes avec l'intention d'y séjourner une semaine, pour attendre le résultat des négociations engagées avec quelques grands chefs arabes.

A cet effet, il donna des lettres de créance à l'alcaïde (5) de Mers-el-Kebir, Garcia de Navarrete, et le dépêcha auprès des cheikhs Humida Laüda (6) et El Mansour ben Bogani, qui accueillirent notre messager avec beaucoup de distinction dans leurs domaines de Ben Aradj.

La mission de Garcia de Navarrete avait pour but d'obtenir de ces deux cheikhs des otages répondant de leur fidélité.

C'est là une précaution toujours bonne à prendre avec les infidèles, dont la plupart sont de mauvaise foi et peu soucieux de tenir leur parole.

---

(1) Ben Aradj est situé dans une vallée du douar-commune de Temaznia, à six ou sept kilomètres au sud de la petite ville arabe de Kalâa (commune mixte de l'Hillil).

(2) *Les Puits.*

(3) Les Salines d'Arzew.

(4) L'Oued *Tlélat.*

(5) Gouverneur de forteresse.

(6) *El Aouda.* Dorénavant nous conserverons à ce nom sa véritable orthographe.

Au vu des lettres du Comte, et après s'être bien pénétrés de ses intentions, les deux cheikhs répondirent qu'ils se conformeraient à ses désirs.

Quant à Humida El Aouda, tout en acceptant les conditions du traité qui lui était proposé, il se refusa à livrer des otages, ne voulant donner d'autre gage que sa parole, qu'il n'avait jamais trahie, assurait-il.

Effectivement, dans une circonstance à peu près semblable, il avait su y rester fidèle.

C'était pendant l'expédition que le marquis de Comares (1) dirigea contre Ben Aradj. Un complot avait était ourdi par certains chefs arabes qui, en même temps que Humida El Aouda, nous avaient prêté serment de fidélité. Humida ayant pénétré leurs desseins accourut à notre camp, et s'adressant à nos officiers, il leur dit :

« Je prends Dieu à témoin que je n'ai pas trempé dans le complot que je viens vous révéler, et qui a pour but de vous surprendre dans votre camp pour vous égorger jusqu'au dernier.

« Je vous ai promis fidélité, et je mourrai à vos côtés si je ne puis empêcher qu'il vous arrive malheur. »

Humida tint parole, et, ainsi qu'il l'avait promis, il ne s'éloigna de notre camp que lorsque tout danger eut disparu.

CHAPITRE II

Des dispositions prises par le Comte en attendant le résultat de la mission de l'Alcaïde de Mers-el-Kebir, Garcia de Navarrete, auprès des Cheikhs Humida et El Mansour.

Après le départ de Garcia de Navarrete, le Comte, notre grand capitaine l'*Africain*, disposa son camp de manière à

(1) Don Diego Hernandez de Cordoue, alcaïde de los donceles (capitaine des pages du rois), l'un des meilleurs capitaines de son temps, s'empara de Mers-el-Kebir le 23 octobre 1505, c'est-à-dire quatre ans avant la prise d'Oran par le Cardinal Ximenes. Don Diego, qui venait d'être fait marquis de Comares par le roi Ferdinand, prit part à cette dernière expédition en qualité de lieutenant général. Il devint le premier Gouverneur d'Oran, et mourut dans cette ville en mars 1522.

C'est à lui que l'on doit la construction du fort Lamoune, connu parmi les Indigènes sous le nom de *Bordj-el-Youdi* (le fort du Juif).

Le marquis de Comares etait le beau-frère du comte d'Alcaudete.

prévenir toute surprise de la part de l'ennemi ; car, dans la situation où il se trouvait, il ne pouvait compter sur le secours d'aucune troupe chrétienne.

A cet effet, il fit placer son artillerie aux endroits les plus exposés à une attaque, et il chargea Don Mendo de Benavides de se porter avec une forte escorte dans la direction de Ben Aradj, pour reconnaître le pays juspu'à la rivière *Chiquiznaque* (1), où il avait l'ordre de rester en observation jusqu'au retour de Garcia de Navarrete. Sa mission accomplie, cet alcaïde fit savoir au Comte que Humida El Aouda était tout disposé à venir lui rendre hommage à son camp. Ce cheikh n'avait jamais vu notre grand capitaine, mais il connaissait sa haute renommée, et il répétait volontiers que nul autre gentilhomme contemporain n'aurait pu, comme lui, soumettre cette contrée africaine à sa domination, en la parcourant triomphalement, avec une poignée de soldats.

Quelques jours plus tard, Humida et El Mansour se rendirent à notre camp, où le Comte les reçut avec une grande distinction.

CHAPITRE III

L'alcaïde Garcia de Navarrete revient de la vallée de Ben Aradj, accompagné d'un frère d'El Mansour et de deux neveux du cheikh Humida El Aouda.

Après la conclusion du traité que Garcia de Navarrete avait mission de négocier avec Humida El Aouda et Mansour ben Bogani, ces deux cheikhs, touchés des bons procédés du Comte à leur égard, voulurent lui en témoigner leur reconnaissance en faisant accompagner notre alcaïde par un frère d'El Mansour — vaillant homme de guerre et gouverneur de la résidence royale de la vallée de Ben Aradj, qui s'appelle Mascar — et par deux neveux du cheikh Humida, auxquels ils donnèrent les pouvoirs nécessaires pour arrêter les clauses définitives du traité qui avait été préparé, et jurer en leur nom fidélité à Sa Seigneurie.

(1) *L'Oued Habra* qui prend ensuite le nom de *Macta* jusqu'à son embouchure.

En abordant le Comte, les délégués arabes furent tellement frappés de sa belle prestance et de son air noble et martial, qu'ils lui baisèrent les vêtements en signe de respect.

Après les cérémonies de la présentation, on discuta les dernières conditions du traité d'alliance, et, lorsqu'elles furent définitivement arrêtées, on jura solennellement de part et d'autre de les observer fidèlement.

Les notables déclarèrent ensuite que les otages demandés par Sa Seigneurie lui seraient livrés immédiatement après l'entrevue qui devait avoir lieu entre le Comte, Humida et El Mansour.

Cette promesse fut loyalement tenue, ainsi qu'on le verra par la suite.

CHAPITRE IV

Comment le Comte, à la tête de son armée, marcha à la rencontre de Humida El Aouda et d'El Mansour

Le lendemain matin, le Comte fit sonner les trompettes et lever le camp ; puis il marcha à la rencontre de Humida El Aouda et d'El Mansour.

Arrivé sur les bords de la rivière *Chiquiznade* (l'Habra), il s'y arrêta pour attendre ces deux cheikhs, dont la prochaine arrivée lui était annoncée.

Notre capitaine général rangea ses escadrons et ses troupes de pied en ordre de bataille, l'artillerie en tête. Puis, suivi de son Etat-major — au milieu duquel flottait son étendard — il traversa la rivière et se porta de sa personne à la rencontre de Humida et d'El Mansour.

Dès qu'il les aperçut, il ordonna aux arquebusiers d'annoncer la venue des deux cheikhs par une salve de coups de fusils, à laquelle l'artillerie, restée sur la rive opposée, répondit par une décharge de tous ses canons, tandis que les tambours et les trompettes faisaient entendre leurs sonneries pour rendre plus solennelle cette imposante réception.

Humida fut particulièrement flatté de cet accueil. Ne connaissant pas le Comte, il resta tellement frappé d'admiration

en le voyant, qu'il ne le quittait pas des yeux. Tels Scipion et Annibal qui, dans leur entrevue restée célèbre, ne pouvaient détacher leurs regards l'un de l'autre.

El Mansour avait déjà été présenté à Sa Seigueurie ; mais en se retrouvant en sa présence, il fit éclater une joie non moins vive que celle de son ami.

Après les compliments d'usage, on consacra quelques moments au repos ; puis, par l'organe d'un interprète, Humida adressa au Comte les paroles suivantes :

Déclaration de Humida au comte d'Alcaudete

« Que Dieu soit loué de t'avoir fait si vaillant, et rendu si heureux dans tes entreprises !

« Tu as vaincu sur terre et sur mer, ce qu'aucun prince chrétien n'a jamais pu accomplir avant toi.

« Je viens donc me soumettre à ton autorité, et te reconnaître pour mon Seigneur et ami dévoué.

« Tu peux croire à la sincérité de mes témoignages d'amitié ; car aucun prince ni aucun roi n'a encore vu mon visage solliciter une faveur.

« Comme je suis vieux, et qu'il ne me reste que peu d'années à vivre, je viens aussi te recommander mes deux fils, qui sont déjà des hommes. Protégés par un guerrier aussi redoutable que toi, ils seront en sûreté, et je pourrai mourir tranquille.

« Ils te serviront dans tout ce que tu leur demanderas, et t'aideront même à combattre les Turcs, si tu l'exiges.

« Ces offres, je te les fais avec tout le respect que je te dois, et je te prie de me jurer que tu les acceptes. »

El Mansour fit une déclaration à peu près semblable à celle d'Humida ; puis après avoir juré solennellement, sur le livre de leur Loi, de tenir loyalement leurs engagements, ils donnèrent comme otages deux jeunes Maures de dix à douze ans, montés sur leurs chevaux.

Aux témoignages de vive sympathie que le Comte leur donna à cette occasion, les deux Cheikhs répondirent en lui

baisant les mains. Sa Seigneurie les embrassa à son tour, et mit ensuite toute sorte de vivres à leur disposition.

Enfin, la journée se termina au milieu de grandes réjouissances.

CHAPITRE V

Langage tenu par le Comte aux Seigneurs et aux Capitaines de son armée, à l'occasion de la remise de ces otages.

Vivement touché de la courtoisie de Humida et d'El Mansour, le Comte réunit les officiers et les gentilshommes de son armée et leur parla en ces termes :

« La confiance que doit inspirer à tout gentilhomme bien né la conduite des Cheikhs maures, nous impose le devoir d'y répondre par un acte chevaleresque.

« Les otages qu'ils nous ont donnés en garantie de leur fidélité ne sauraient mettre obstacle à leurs desseins s'ils méditent un acte de félonie, comme à l'époque où ils tentèrent de trahir mon frère d'armes, le marquis de Comarès. Je viens donc vous demander s'il ne conviendrait pas de leur rendre leurs otages.

« En agissant ainsi nous obligerions nos alliés à nous rester fidèles ; car — s'ils faut en croire le témoignage du consul Sylla — il est plus difficile de s'attacher un ami doûteux que de vaincre un ennemi avéré. D'ailleurs, avec l'aide de Dieu, nous saurons déjouer leurs manœuvres s'ils méditent quelque vilenie.

« Voilà, Messieurs, ce que j'ai l'intention de faire pour en imposer à ces chevaliers maures, qui, touchés de notre libéralité et de notre confiance en eux, sauront nous rester fidèles.

« Si vous partagez mes sentiments, dites le moi sans détour. »

L'Assemblée, trouvant l'idée du Comte aussi bonne qu'ingénieuse, se rangea unanimement de son avis.

A la suite de cette délibération, le bon Comte fit appeler Humida et El Mansour, et leur parla ainsi :

« Chevaliers ! la considération que je dois à vos personnes, les gages d'amitié que vous m'avez offerts, et le désir que vous manifestez de servir Sa Majesté l'Empereur, mon seigneur et maître, me font un devoir de vous déclarer que vous avez conquis toute mon amitié, et que j'ai une confiance absolue en vos promesses. Aussi, après avis conforme de mon Conseil, j'ai décidé que vos otages vous seraient restitués.

« Votre parole d'honneur nous suffit, car nous la tenons pour un gage encore plus précieux que vos otages. »

En entendant ces nobles paroles, Humida et El Mansour saisirent les mains du Comte et les baisèrent ; puis, c'est par des embrassades mutuelles qu'on se jura amitié et fidélité.

Depuis, ces promesses furent très religieusement tenues.

Le Cheikh Humida remercia chaleureusement le Comte de la grandeur d'âme qu'il venait de montrer, et se montra heureux d'avoir pu lui inspirer une confiance aussi absolue, mais dont il se croyait digne.

Il le pria ensuite d'assurer Sa Majesté l'Empereur que, dans le cas où il viendrait attaquer Alger, il mettait à son service 3,000 lances et 2,000 hommes de sa Smala ; et qu'il déciderait même un grand chef arabe de ses amis à l'imiter.

« Que Sa Majesté — ajouta-t-il — vienne attaquer Alger par terre ou par mer, et Elle nous trouvera toujours prêts à la seconder dans cette grande entreprise. Nous joindrons nos efforts à ceux de son armée, afin d'empêcher les Turcs d'entrer dans la ville assiégée ou d'en sortir ; car nous sommes maintenant les serviteurs et amis dévoués de son Auguste Majesté. »

El Mansour s'étant associé aux paroles de Humida par une déclaration semblable, le Comte les remercia gracieusement des bons sentiments qu'ils venaient de lui exprimer, et fit présent à Humida d'une magnifique aiguière d'argent.

CHAPITRE VI

Le Comte, suivi de Humida et d'El Mansour, se rend avec son armée dans la vallée de Ben Aradj. Récit d'un combat que Sa Seigneurie eut à soutenir contre les Maures du roi Mohammed.

Le lendemain matin, notre armée, suivie des contingents de Humida et d'El Mansour, se dirigea sur Ben Aradj. Et comme cette région est soumise à la domination d'El Mansour, elle ne rencontra aucun parti ennemi.

Ainsi que nous l'avons dit, le roi de Tlemcen possède sur le haut de la vallée de Ben Aradj une résidence bien fortifiée que l'on appelle Mascara.

Cette Place était alors occupée par des contingents turcs et maures de la Smala du roi Mohammed, que ce prince avait réunis sur ce point pour les opposer à Humida et à El Mansour, qui venaient de se prononcer contre lui. La garnison de Mascara se composait de 400 arquebusiers turcs et de 2,000 Maures à pied ou à cheval. Une partie de ces troupes occupait le château, tandis que l'autre était campée aux alentours.

Avertie de l'approche des forces réunies du Comte et des cheikhs alliés, l'armée royale s'empressa d'évacuer la casbah de Mascara, qu'elle livra aux flammes au moment de l'abandonner.

En atteignant la vallée de Ben Aradj, le Comte s'était arrêté près des vergers qui se trouvent en cet endroit (1) et avait installé ses troupes, tandis que les 2,000 lances de nos alliés bivouaquaient non loin de là.

Les arbres de ces vergers étaient chargés de fruits de toute sorte ; aussi nos soldats en mangèrent tellement que plusieurs d'entre eux furent indisposés.

Ce même jour, un Maure de l'armée ennemie se présenta à notre camp et demanda à être présenté à Humida et à El Mansour. C'était un transfuge qui, ayant appris que les troupes du roi de Tlemcen devaient nous attaquer la nuit suivante, venait en informer les deux cheikhs, afin de leur éviter toute surprise.

---

(1) La vallée de Ben Aradj est encore, de nos jours, couverte de vergers.

Ceux-ci en avisèrent immédiatement le Comte, qui s'empressa de faire placer son artillerie du côté où il attendait l'ennemi ; puis, après avoir disposé des sentinelles autour du camp, il assigna à chaque capitaine le poste de combat qu'il devait occuper avec ses hommes au moment de l'attaque.

Les mestres de camp Don Mendo de Benavides et Don Alonso de Villaroel furent chargés d'empêcher les troupes de se livrer au sommeil, en les tenant constamment sur le qui-vive.

Vers le soir, le Comte ordonna aussi aux mestres de camp de placer d'autres sentinelles et 50 arquebusiers en vedette hors du camp ; de mettre une forte garde au point qui leur paraîtrait le plus menacé et de renforcer tous les postes qui en gardaient les accès.

L'alcaïde Ibrahim, ce Maure renégat dont il a été question lors de l'expédition de Tlemcen, parcourait les rangs en recommandant aux soldats de ne pas quitter leur poste, et de tenir bon au moment de l'attaque.

De leur côté, Humida et El Mansour craignant que le principal effort de l'ennemi ne se portât contre eux de préférence — alors que leurs propres forces leur paraissaient insuffisantes pour le repousser — ils supplièrent le Comte de les admettre dans nos rangs. Sa Seigneurie ayant fait droit à leur demande, les troupes alliées furent placées au centre de notre armée.

A cette occasion, il est à remarquer que, quoique au nombre de 2000, ni ces cavaliers, ni leurs chevaux, ne firent entendre le moindre bruit pendant toute la durée de la nuit.

Les fils du Comte, ses neveux, et les gentilshommes de sa Maison firent des rondes continuelles jusqu'au jour.

Pendant une de ces rondes, commandée par Don Juan Pacheco, neveu de Sa Seigneurie et frère du comte Saint Sébastien, on vit briller et s'agiter des mèches d'arquebuses aux alentours du camp.

C'était, ainsi qu'on l'apprit plus tard, une de nos patrouilles qui visitait les avant-postes.

Croyant à l'approche de l'ennemi, et sans chercher à s'en rendre exactement compte, Don Pacheco alla prévenir son frère Don Mendo de Benavides et Don Alonso de Villaroel,

qui, étendus sur le sol non loin de là, prenaient un moment de repos tout en faisant bonne garde.

Comme Don Pacheco, ces deux gentilshommes crurent à une attaque imminente, et ils s'empressèrent d'en informer le Comte ; mais afin de ne pas éveiller l'attention de l'ennemi, ils se rendirent auprès de lui dans le plus profond silence.

Notre capitaine général se porta alors sur la position occupée par notre artillerie, qui veillait, mèches allumées et prête à faire feu.

Or, il se trouva que 400 arquebusiers turcs et 15,000 Maures apparaissaient au même instant de ce côté.

Nous les recevons à coups d'arquebuse ; ils nous ripostent, et nous passons le reste de la nuit à tirailler ainsi de part et d'autre.

Au moment où l'aube apparaissait, le Comte ordonna à l'artillerie de diriger son feu sur des arquebusiers ennemis que l'on distinguait à la lueur des mèches de leurs armes.

Un musicien turc se trouvait parmi eux, et les sons harmonieux de son instrument arrivaient jusqu'à nous, malgré les cris dont ses camarades l'accompagnaient.

Un de nos arquebusiers ayant distingué le joueur de musette, il lui tira un coup d'arquebuse qui lui fracassa la mâchoire, et lui fit perdre pour toujours le goût de la musique.

Cet incident produisit un tel étonnement parmi ses compagnons, qu'ils cessèrent le feu pour nous injurier. Ils nous appelaient « chiens de chrétiens » en nous menaçant de nous égorger tous.

Nous supportâmes ces injures sans y répondre ; mais avec l'espoir de leur faire payer cher leur insolence, dès que le jour — que nous attendions avec impatience — serait enfin venu.

Humida et El Mansour, placés au milieu de nous, la lance en arrêt et prêts à s'élancer au combat, admiraient notre sang-froid en présence de pareilles provocations.

Quand le jour arriva, les Maures ennemis, jugeant sans doute à notre attitude que nous allions fondre sur eux, s'em-

pressèrent de se retirer vers le Sahara (1), quoi qu'ils fussent au nombre de 15,000 hommes.

Outre la mort du fameux joueur de musette, l'ennemi éprouva de grandes pertes dans ce combat.

Le Comte, décidé à poursuivre l'ennemi dans sa retraite, fit appeler les cheikhs Humida et El Mansour, et leur proposa de faire monter un arquebusier en croupe de chacun de leurs cavaliers ; mais on ne put donner suite à ce projet, parce que la plupart de ceux-ci avaient des parents parmi les ennemis et que leurs chevaux étaient incapables de porter ce surcroît de charge.

Pendant quatre heures, Sa Seigneurie ne continua pas moins à harceler les fuyards avec ses propres troupes et n'abandonna la poursuite de l'ennemi que lorsqu'il eut disparu dans le Sahara.

Le Comte, victorieux dans ce combat, resta maître du champ de bataille.

CHAPITRE VII

Les Cheikhs Humida El Aouda et El Mansour prennent congé du Comte, et, avec son autorisation, se portent au secours des deux frères Ahmed et Abdallah.

Lorsque Dieu eut donné la victoire à nos armes dans le combat que nous venons de raconter, les cheikhs Humida et El Mansour obtinrent du Comte la permission d'aller lever de nouvelles troupes, pour marcher au secours des frères Mouley Ahmed et Mouley Abdallah, fils de Mouley Mohammed et de la sœur d'El Mansour (2).

Ainsi que nous l'avons dit dans la première journée de cette relation, Mouley Abdallah — l'un de ses deux frères — fut placé sur le trône de Tlemcen par le Comte après la conquête de cette ville.

(1) Les Espagnols désignaient tous les pays situés au sud de la crête de montagnes qui dominent Kalâa, sous le nom générique de Sahara.

(2) Mouley Mohammed était également le père du roi Mohammed, le compétiteur d'Abdallah au trône de Tlemcen.

Mais, pendant notre dernière expédition sur Mostaganem, le roi détrôné, Mohammed, vint attaquer Tlemcen à la tête de ses partisans.

Repoussé une première fois et rejeté hors du royaume par les troupes de Mouley Abdallah, Mohammed vint tenter un nouveau coup de main sur la capitale.

Mouley Abdallah marcha à sa rencontre ; mais à peine avait-il franchi les portes de la ville, que les habitants les refermaient sur lui, pour les ouvrir ensuite à l'ancien roi, son compétiteur au trône.

En présence de cette trahison, Mouley Abdallah se résigna à la retraite, et alla se réfugier dans le Sahara, où son frère Mouley Ahmed — qui, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, avait été jadis chargé de chaînes et jeté dans un cachot du Méchouar par le roi Mohammed — vint le rejoindre pour partager sa mauvaise fortune.

Cependant, comme un Maure très puissant — appelé Sid — frère de leur mère Loro, vint contracter alliance avec eux, ils purent réunir des forces suffisantes pour bloquer étroitement Tlemcen, où le roi Mohammed se tenait renfermé.

Pour sortir de cette situation critique, ce prince envoya un messager au Comte — à qui il devait pourtant d'avoir perdu une première fois son trône — pour le supplier de venir à son aide, lui promettant de se soumettre à toutes les conditions qu'il exigerait de lui. Mais Sa Seigneurie ne voulut, à aucun prix, consentir à lui prêter assistance.

Dès que Hamida El Aouda et El Mansour eurent quitté notre armée pour aller combattre le roi Mohammed, le Comte parcourut toute la région de la *Zafina* (1), soumettant dans sa marche tous les douars qu'il traversait ; et, avec ses 2,000 soldats espagnols, il s'avança ainsi dans l'intérieur du pays jusqu'à une distance de 27 lieues.

Partout où il passait, les populations accouraient au devant de lui pour lui rendre hommage et lui apporter des vivres en abondance ; mais le Comte n'acceptait ces offrandes qu'à la condition d'en payer le prix.

(1) La Zafine ou *Cafine*, dit Marmol, est une grande habitation (campement) près d'Oran, où sont plusieurs douars d'Arabes ou Berbères.

CHAPITRE VIII

Du sanglant combat dit de l'Olivier, que le Comte eut à soutenir contre les Maures de Meliona.

Tandis que le Comte poursuivait sa marche à travers la Zafina, les Maures de Meliona (1) tentèrent de l'attirer dans une embuscade à l'occasion d'une reconnaissance qu'il fit avec 60 cavaliers et quelques volontaires de la compagnie franche, afin de chercher un emplacement favorable au campement de son armée.

Ne concevant aucun soupçon, il était parti au-devant de ses troupes avec cette faible escorte, et il en était déjà loin, lorsque, arrivé au bas d'une montagne, il remarqua sur ses derrières un certain nombre de Maures qui, dispersés dans la plaine, cherchaient à attirer son attention. En présence de ces démonstrations dont il ignorait la cause, le Comte ordonna aux hommes de pied de son escorte — déjà fatigués par une longue marche — d'attendre son retour, et il s'élança avec ses 60 cavaliers au-devant de ces Maures, tant pour se rendre compte de leurs intentions, que pour dégager au besoin la route que suivait son armée.

Au moment de les atteindre, le Comte voyant apparaître près de 600 lances, comprit qu'il avait été attiré dans une embuscade.

Il n'était plus temps de réparer l'imprudence qu'il avait commise en se séparant de ses troupes de pied : mais il n'hésita pas cependant à faire face à l'ennemi avec les seuls cavaliers de sa suite.

« Messieurs — dit-il à ces braves gens — nous devons aujourd'hui montrer aux Infidèles ce que peuvent 60 hommes déterminés qui n'ont d'autre crainte que la crainte de Dieu.

« Nous allons combattre un contre dix ; mais, Notre Seigneur aidant, nous cueillerons de nouveaux lauriers dont nos enfants auront le droit d'être fiers.

« Que chacun de vous fasse son devoir ; moi je saurai faire le mien. »

(1) Ainsi que nous l'avons dit à une autre occasion, les Maures de Meliona habitaient les vallées d'Arbal, de Tamzourah et d'Aïn-El-Arba, au sud du grand lac de Misserghin.

O Souverain Dieu ! soyez béni d'avoir donné au Comte une si belle occasion de montrer son courage aux yeux des Infidèles, et de combattre pour notre foi.

Notre brave capitaine a bientôt pris son parti.

Il dispose ses 60 cavaliers derrière un fossé creusé autour d'un olivier isolé dans la plaine, et, face à l'ennemi, il l'attend de pied ferme.

Don Mendo de Benavides et Don Alonso de Villaroel, qui étaient placés, avec le Comte, en dehors du cercle des cavaliers, encouragent comme lui nos braves soldats à la résistance.

Les dernières dispositions de combat venaient à peine d'être prises, lorsque les Maures fondent sur nous en vociférant ; mais, arrivés près de notre retranchement, ils s'arrêtent et nous lancent plus de 300 javelots ; et l'un d'eux traverse la mâchoire du cheval de Don Juan Zapata. Ce gentilhomme le retire de la blessure, et l'ayant retourné contre celui qui l'avait lancé, il le tue sur le coup.

Les Maures renouvelèrent leur attaque en faisant pleuvoir sur nous une grêle de pierres, mais sans nous causer le moindre dommage.

Ne pouvant plus se contenir, Don Mendo s'élance soudain sur les Maures, l'épée haute, aux cris de « *Saint Lazare, sus à eux !* »

Le Comte, Don Pacheco et quelques cavaliers le suivent de très près. Ils abordent ensemble l'ennemi, le sabrent impitoyablement et font mordre la poussière à plus de 50 cavaliers.

A ce moment, les premiers escadrons de notre armée font leur apparition sur le champ de bataille. Dès qu'ils voient les nuages de poussière que soulèvent les combattants, ils accélèrent leur marche pour prendre part à la lutte ; mais, à leur arrivée, les Maures étaient déjà en déroute, et ils ne peuvent que constater leur défaite et nous aider à recueillir les dépouilles des morts abandonnés par l'ennemi.

Cette éclatante victoire du Comte, venait d'être remportée avec 60 hommes sur un ennemi dix fois supérieur en nombre.

CHAPITRE IX

Châtiment que le Comte infligea aux Arabes de Meliona, et départ de Sa Seigneurie pour l'Espagne

Le lendemain, le Comte poursuivit sa marche à travers la *Zafina*, et il atteignit bientôt les douars des Maures de Meliona qui l'avaient attaqué par surprise dans la journée précédente.

Afin de leur faire payer chèrement leur trahison, Sa Seigneurie fit mettre le feu à leurs moissons. L'incendie prit de telles proportions qu'il s'étendit jusqu'à la rivière de Rio-Salado (1), et ne s'éteignit qu'à la fin du second jour.

En apprenant ces événements, El Mansour envoya un messager au Comte pour lui demander la permission de châtier les Maures de Meliona; mais il lui répondit qu'il s'était fait si bonne justice que ces Arabes s'en souviendraient pendant longtemps.

El Mansour se rendit ensuite à Oran — où le Comte venait d'arriver — pour le prier de lui prêter l'artillerie nécessaire au siège de Tlemcen qu'il allait entreprendre.

Le Comte était rentré à Oran le jour de la Saint-Jean.

Une flotte, commandée par un capitaine désigné par l'Empereur, l'y attendait déjà, prête à embarquer 2,000 hommes à destination de Barcelone.

Les autres troupes, à l'exception de celles qui devaient rester en garnison à Oran, s'embarquèrent ensuite avec le bon Comte d'Alcaudete, et furent dirigées sur Malaga, où l'Evêque, à la tête de son clergé, et l'alcade de la ville, le reçurent solennellement.

Avant de se séparer de ses compagnons d'armes, le Comte — qui se rendait à son château de Montemayor pour se reposer de ses fatigues — fit distribuer aux soldats des étoffes de drap, sans rien conserver pour lui du butin qu'il avait fait dans ses expéditions, préférant — après s'être couvert de gloire — revenir pauvre dans son domaine seigneurial.

Le bon Comte allait prendre un repos bien mérité, en attendant d'être appelé à servir Sa Majesté dans de nouvelles entreprises.

---

(1) Cette rivière a c nservé ce même nom.

O très illustre Seigneur! jouissez en paix de votre renommée de grand capitaine, dont le souvenir restera éternellement gravé dans la mémoire des chrétiens et des Maures qui ont été témoins de vos exploits.

Que Dieu vous rende toujours victorieux et vous accorde une longue et heureuse existence, afin que vos cheveux blancs restent longtemps encore l'objet de notre vénération!

Espérons aussi que Notre Seigneur m'accordera l'insigne faveur de vous servir dans l'expédition d'Alger, et de prendre part près de vous à de nouveaux combats, avec mon crucifix et ma bannière blanche.

Les services que vous avez rendus à la cause divine seront écrits dans le livre de l'Histoire, pour rendre votre mémoire impérissable, en attendant que vous soyez admis dans la gloire de Dieu.

CHAPITRE DERNIER

Généalogie (*sic*) du très illustre Seigneur Don Martin de Cordoue et de Velasco, l'Africain, Comte d'Alcaudete, Seigneur de la Maison de Montemayor, Capitaine général de l'Afrique, etc., etc.

Il me paraît juste de faire connaître maintenant la lignée héroïque de notre grand capitaine Don Martin de Cordoue et de Velasco, l'Africain, Comte d'Alcaudete et Seigneur de la Maison de Montemayor.

C'est en s'inspirant des glorieux exploits de ses aïeux que le bon Comte a pu s'illustrer par tant d'actions d'éclat, et ajouter de nouvelles victoires à celles déjà remportées par cette race de gentilshommes qui ne compte que des héros.

C'est l'*Adelantado* (1) Alonzo Hernandez qui est le chef de cette illustre famille.

Ce gentilhomme eut un fils appelé Martin Alonso, mais qui, en sa qualité de premier de ce nom, avait été surnommé « le vieux ».

Marié à Doña Alonza Lopez de Haro, fille de Don Lopez Diaz de Haro, Seigneur de Lara et de Viscaya, tué à Alfaro, Martin

(1) Titre donné, en Espagne, au gouverneur d'un district militaire.

Alonso — qui servait sous le règne du roi Don Alonso — entra victorieusement à Toro, à Zamora et dans beaucoup d'autres villes.

Dans ces divers combats, il tua tant de monde, qu'il ordonna par testament de dire des messes continuelles pour le repos de l'âme de ses victimes.

Sa femme, Doña Alonzo, lui donna deux fils : le premier fut le Gouverneur Don Alonso Hernandez, le second Don Lopez Gutierres, Seigneur de Guadalkazar. (1)

Alonso Hernandez épousa une de ses proches parentes, de la famille de Cordoue et de Tafures.

Pour contracter cette union, il dut solliciter une dispense du Pape, qui lui fut accordée par les évêques de Cordoue et de Jaen, délégués du Saint-Père.

Informé que le roi de Grenade, Bermejo (2), venait investir Cordoue avec une nombreuse armée, Alonso Hernandez sortit de cette ville à la tête de ses soldats, et se porta au-devant des troupes ennemies.

En arrivant au camp de la *Vérité*, situé dans les environs de Cordoue, il se trouva en présence de l'armée du roi de Grenade. Quoiqu'elle fut beaucoup plus nombreuse que la sienne, Don Alonso n'hésita pas à se mesurer avec elle ; mais afin d'obliger ses soldats à accepter le combat malgré leur infériorité numérique, il prit le parti de détruire le pont du Guadalquivir (3) — situé entre Cordoue et le château de Coracha (aujourd'hui Cala Aorra) — pour couper la retraite à ses propres troupes, et les mettre ainsi dans la nécessité de vaincre ou de mourir.

Puis il attaqua l'ennemi avec une telle vigueur qu'il le mit en déroute. Il le poursuivit ensuite jusqu'à *Castro el Rio,* à 6 lieues de Cordoue, en lui faisant éprouver des pertes considérables.

On voit encore — au bout d'une hampe placée sur la plus haute tour du château de Montemayor — le casque que Don Alonso portait dans cette mémorable bataille.

---

(1) Guadalkazar — de l'arabe *Oued-el-Ksar* (la rivière de la forteresse).
(2) Le *rouge* — Les arabes l'appelaient *El Ahmar*, même signification.
(3) Guadalquivir — de l'arabe *Oued-el-Kébir* (la grande rivière).

Don Alonso Hernandez eut un fils appelé Martın Alonso, qui fut *alfarez* (enseigne) ; et c'est à ce titre qu'il commandait les troupes de l'évêché de Cordoue.

Ce gentilhomme se plaisait souvent à faire des incursions dans le royaume de Grenade, et il poussait même parfois la hardiesse jusqu'à s'avancer sous les murs de cette ville.

Dans une razzia qu'il fit certain jour dans la *Vega* (1) de Grenade, il se trouva un bœuf boîteux qui, ne pouvant suivre le troupeau, restait quelquefois à une distance de trois à quatre portées d'arbalète en arrière.

Les Maures ayant voulu le reprendre, Don Alonso les chargea et ramena le bœuf, qui, bientôt après, se trouva encore éloigné du troupeau.

Don Alonso feignit de l'abandonner pour encourager les Maures à le ressaisir ; et cette ruse plusieurs fois renouvelée fut toujours couronnée d'un plein succès. Les Maures renoncèrent enfin à rentrer en possession de leur bœuf, et Don Alonso l'amena avec ses autres prises au château d'Alcaudete, après avoir fait subir des pertes très sensibles à l'ennemi.

Depuis lors, et en souvenir de cet événement, on n'appela plus ce brave gentilhomme que *Buey Cojo* (le bœuf boiteux).

C'est ainsi d'ailleurs que les Romains agissaient à l'égard des citoyens qui se distinguaient par leurs vertus, ou par des faits de guerre éclatants ; et, dans ce cas, c'était un grand honneur d'être désigné par un surnom qui en rappelait le souvenir.

Don Alonso épousa Doña Maria Garcia Garrillo, fille aînée de Don Gonsalez Hernandez, de la maison d'Aguilar, et en eut un fils appelé Alonso Hernandez de Montemayor.

Ce bon gentilhomme était d'une nature généreuse, et très considéré de ses sujets.

Il se distingua dans les guerres contre le roi de Grenade, et surtout dans l'assaut qui amena la prise de la ville d'Audita.

De son mariage avec Doña Alvira Ponce de Léon, fille aînée du Comte Don Pedro Ponce de Léon, seigneur de Marchena, naquit un fils nommé Martin Alonso, qui s'allia à la fille aînée du premier Comte de Cabra, Don Diego Hernandez de Cordoue,

(1) Banlieue de Grenade, couverte de vergers.

et dont les prouesses furent telles, que les Maures le redoutaient au point d'en faire l'épouvantail de leurs enfants.

« Tais-toi — leur disaient ils — car voici Martin Alonso, le « *pied de fer* » qui arrive. »

Il était aussi désigné sous le nom de « *Zancago* » (1).

D'ailleurs, aucun Maure entré en maraudeur dans son territoire de commandement n'en était jamais sorti vivant.

Ce gentilhomme eut pour fils Don Alonso de Hernandez, qui épousa la fille aîné du comte de Siruela (cerise), ainsi appelé du nom de la ville dont il fut gouverneur pendant trois ans, et qu'il ne quitta que pour aller en Italie, par ordre du roi Ferdinand.

Ce Don Alonso de Hernandez est le père du héros de cette chronique, Don Martin de Cordoue et de Velasco, premier comte d'Alcaudete, qui, en sa qualité de fils aîné, devint le chef de cette illustre maison.

On voit que notre héros est un gentilhomme de race, et que sa vaillance tant de fois éprouvée est, comme sa noblesse, un héritage de famille, car les annales de ses aïeux fourmillent de glorieux faits d'armes.

Aussi, lorsque notre brave capitaine fut désigné, en 1520, comme corregidor (2) de Tolède — en proie aux menées des *communeros* (3) — son premier acte fut d'ordonner de grandes fêtes pour effacer le souvenir des rigueurs que le roi avait exercées sur les habitants de cette ville. Et elles eurent pour effet de faire rentrer tous les rebelles dans le devoir.

Plus tard, au siège de Fontarabie, il montra une rare vaillance.

Comme vice-roi de Navarre, ainsi que dans l'exercice de toutes les hautes fonctions dont il fut investi, il fit preuve des plus grandes qualités et sut mériter la confiance de l'Empereur.

Mais c'est dans ses expéditions d'Afrique — dont il supporta presque seul tous les frais — qu'il accomplit ses plus grandes prouesses.

(1) Epouvantail.
(2) Gouverneur.
(3) Nom donné aux partisans des franchises communales (*fueros*) qui s'étaient révoltés à la suite de la suppression de ces vieilles coutumes.

Le bon Comte, le plus illustre rejeton de sa famille, épousa Doña Leonor Pacheco, sœur du marquis de Comares et fille du commandant des pages du roi, seigneur de Espejo et Lucina, etc., etc.

Le comte d'Alcaudete eut cinq fils, dont l'aîné — qui s'appelait Alonso de Cordoue — fut l'héritier de sa Maison.

Quant aux autres, nous les avons déjà fait connaître, et il est inutile de rappeler leurs noms.

Plût à Dieu qu'ils deviennent tous comme leur père, et qu'ils restent constamment comme lui dans la grâce du Seigneur.

Ainsi se termine cette Relation de la Guerre que le très illustre Seigneur Don Martin de Cordoue et de Velasco, comte d'Alcaudete, seigneur de la Maison de Montemayor, fit aux Maures africains (1).

Elle a été écrite le 23 août 1543 par moi, Francisco de la Cueva, prêtre et licencié de Baeza, ma ville natale.

LAUS DEO

Fin de la troisième et dernière Journée

Camille BRUNEL.

---

(1) Le comte d'Alcaudete fut appelé à trois reprises différentes au gouvernement de la Place d'Oran. A la troisième expédition qu'il dirigea sur Mostaganem, il trouva une mort glorieuse sur les murs de Mazagran, en cherchant à rallier ses troupes mises en déroute par une armée turque que le pacha d'Alger, Hassan, commandait en personne.

La première expédition eut lieu en 1543 (guerre de Tlemcen, 1re Journée); la seconde en 1547, et la dernière, où il trouva la mort, en 1558.

(Dialogue des guerres d'Oran, traduction Francisque Michel — Bulletin de la Société de Géographie d'Oran).

Voici d'ailleurs comm nt Léon Fey rend compte de cet événement dans son histoire d'Oran :

« Le Gouverneur (comte d'Alcaudete) sortit d'Oran le 22 août 1558, traversa la Sebkha d'Arzew à, la tête de 7,500 hommes d'élite et il emmenait, en outre, quelques pièces d'artillerie traînées à bras.

« Il eut un premier engagement sur la Macta qu'il franchit, s'empara presque sans coup férir de Mazagran, ville de quelque importance à cette époque, et vint mettre le siège devant Mostaganem, attendant avec anxiété les munitions et les vivres qu'apportaient quatre galères sorties d'Oran à cet effet ; mais il eut la douleur de les voir passer, capturées par cinq galiotes turques qui venaient de croiser sur les côtes de Malaga.

« En présence de cette déplorable circonstance, le Comte fit assembler

un conseil de guerre ; il fut décidé que l'attaque de la ville aurait lieu sur le champ, malgré l'absence de moyens nécessaires. Le portail de Mazagran fut démoli, et l'on en tira treize boulets de pierre.

« C'est avec ces seuls projectiles que le siège fut entrepris.

« La Place fit, malheureusement pour les Espagnols, une résistance assez longue et assez solide pour que le pacha d'Alger, qui avait succédé à Hassan-Corse, empoisonné par la milice, eût le temps de se porter au secours de la ville avec des troupes éprouvées.

« Le Comte, irrité de cette complication qu'il n'avait pas prévue, ordonna l'assaut aux murailles et attaqua lui-même, à la tête de la moitié de ses forces, l'armée du pacha. Un combat furieux s'engagea.

« Les troupes d'escalade furent hardiment repoussées et précipitées du haut des remparts. De son côté, la cavalerie turque chargea impétueusement l'armée espagnole, qui plia. Force fut donc au Gouverneur d'ordonner la retraite.

« Elle commença alors, mais dans les conditions les plus désastreuses.

« Complètement dépourvue de munitions de guerre, harcelée par un ennemi acharné, de beaucoup supérieur en nombre aux Espagnols et dont les escadrons fatigués se relevaient par des troupes fraîches, l'armée chrétienne, foudroyée par l'artillerie volante du Pacha, se lança en pleine déroute sur le chemin de Mazagran.

« Le malheur voulut que le feu prît à des caissons de poudre, qui firent explosion et blessèrent ou tuèrent plus de 500 hommes.

« En vain, Don Martinez, fils du Comte, et son maréchal de camp de jour, s'efforça-t-il d'arrêter les fuyards : rien ne put vaincre la terreur qui s'était emparée de l'armée. Le vieux Comte et ses officiers, outrés d'une telle lâcheté, s'étaient placés en travers du chemin, et, barrant le passage aux soldats, les suppliaient de faire face à l'ennemi ; leurs efforts furent inutiles dans cette affreuse nuit où la panique fut si grande. On abandonna même les blessés que les Turcs décapitèrent aussitôt.

« Pour comble de malheur, de nouveaux renforts arabes venaient d'arriver de Tlemcen, et des brigantins avaient débarqué à Mostaganem les troupes turques, conduites par Aluch-Ali, qui les avait prises à Mazouna et à Tenez.

« Le combat, ou plutôt le massacre, recommença à l'aube et continu toute la journée ; vers le soir, le vieux général, tout souillé de sueur, de poussière et de sang, voulut tenter un suprême effort : il se précipita encore une fois dans le gros de la foule qui fuyait en jetant ses armes. Plein de désespoir et de rage, il s'écriait en labourant les flancs de son cheval à grands coups d'éperon : « *Saint-Jacques ! Saint-Jacques ! la victoire est à nous !* »

« Rien ne put arrêter cette honteuse déroute. Là, le cheval du Comte s'étant cabré — dit Marmol — il fut renversé à terre et foulé aux pieds par les fuyards. Comme il était vieux, il perdit l'haleine et mourut. Son corps fut retrouvé par des Turcs et présenté à Hassan Pacha, qui ordonna que ses dépouilles fussent respectées et voulut contempler un si vaillant guerrier. L'armée tout entière mit bas les armes, mais 800 chrétiens tombèrent égorgés par les Turcs, avant que les ordres du Pacha soient venus

mettre un terme à cette boucherie. Ceux qui survécurent furent enchaînés pour être faits esclaves, et le fils du Comte dut subir cette atroce humiliation.

« Cependant le Pacha, voulant rendre hommage à tant de bravoure et à tant d'infortune, le fit mettre en liberté, lui rendit le corps de son père et lui fournit même une escorte pour l'accompagner jusqu'à Oran, qu'il trouva plongée dans la plus profonde consternation.

« Hassan n'exigea du fils que 2,000 ducats pour le corps du général.

« Le Comte d'Alcaudete fut inhumé à Oran. Nous y avons vainement cherché les traces de son tombeau. »

Dans les « *Guerres d'Oran* » (troisième dialogue), traduites par M. Francisque Michel et publiées dans ce Bulletin, la relation de la mort du Comte d'Alcaudete diffère sur quelques points de l'histoire de Léon Fey ; mais le témoin oculaire qui les a écrites s'accorde avec ce dernier auteur, en ce qui concerne la conduite héroïque du Comte dans le mémorable combat qui lui coûta la vie.

NOTES ET INDICATIONS

SUR DES ÉTUDES ET RECHERCHES A FAIRE

Entre Assuras et Aquae regiae par Zama regia et Uzappa[1]

(Tunisie centrale).

D'après la Table de Peutinger, la ville de Zama regia était située à X milles (14 k. 5) d'Assuras et à XX milles (29 k. 5) de Seggo ; Zama doit donc se retrouver à l'est de Zanfour et à l'ouest du henchir Segoum.

Comme nous l'avons déjà dit dans un article intitulé : « Bataille de Zama » (*Bulletin d'Archéologie de la province d'Oran*, 1er trimestre 1894, page 33), Zama regia est sans doute identique à Djâma, situé à 29 k. 5 au nord-est de Zanfour et à 14 k. 5 au nord-ouest de Seggo.

Les ruines de Djâma (2) se trouvent à l'extrémité septentrionale du Djebel Massoudj, sur un mamelon élevé de 870 mètres (3) au-dessus du niveau de la mer et entourées elles-mêmes de tous les côtés d'éminences à peu près de la même hauteur.

Au sud, une succession de collines dérobe la vue des vallées de l'oued Massoudj et de la Siliana, qui sont séparées des ruines par un profond ravin où coule un petit oued. Ces collines sont creusées elles-mêmes de grands ravins perpendiculaires au premier qui donnent passage, au temps de pluies, à autant de torrents, affluents de l'oued.

---

(1) De ces quatre villes, Assuras (Zanfour) et Uzappa (Ksour Abd-el-Melek), sont seules identifiées d'une façon certaine.

(2) Cagnat, *Archives des Missions scentifiques*, tome XIV, 3e série, pages 1 et suivantes.

(3) Consulter la carte de reconnaissance de la Tunisie au $\frac{1}{200.000}$ (service géographique de l'armée), la feuille n° VIII — Mactar, et celle n° XI — Kairouan. — La nouvelle carte place, sans doute à tort, Djâma à 670 m. d'altitude, tandis que l'ancienne place ces ruines à 870 , cette dernière altitude doit être exacte.

Les ruines de Djâma et la nécropole occupent un vaste espace. Le plateau sur le bord duquel s'élève le petit village arabe était couronné d'un fortin étendu ; un de ses bastions qui regarde le sud est fait de belles pierres de dimensions inégales, assemblées à la hâte, sans doute à l'époque byzantine. Le monument qui existe au milieu même du village est d'une meilleure époque ; c'étaient des thermes sans doute.

La source qui sort est remarquable par sa limpidité et son abondance ; elle a été canalisée dans l'antiquité et coule toute l'année.

Sur le piton qui domine le village, on remarque les assises d'une construction circulaire de 10 à 11 mètres de diamètre, bâtie de larges pierres longues de trois mètres au moins et posées dans le sens de la longueur, comme autant de rayons autour du centre de l'édifice. Il y a ainsi plusieurs assises superposées.

On trouve aussi de nombreux indices de la prospérité de la cité à l'époque romaine : colonnes en pierre et en marbre de différentes couleurs, colonnes cannelées, chapitaux corinthiens de grande taille, fragments de statues d'empereurs, etc., etc. qui sont autant de témoins irrécusables du luxe des édifices à Zama pendant la domination romaine ; on ne rencontre rien de tel dans les ruines de l'autre Zama (Sidi Amor-el-Djedidi).

L'examen attentif des ruines de Djâma, dit M. Cagnat, prouve donc que M. Héron de Villefosse a eu raison de restituer Major, dans l'inscription trouvée par M. Letaille (Eph. epigr. V 1473).

La position de Zama regia a donné lieu à bien des discussions et à de nombreux travaux (1), sans que l'on soit arrivé à l'identifier d'une manière certaine. Des recherches sérieuses sur le terrain pourront seules donner un résultat définitif.

Sans faire ici une dissertation complète qui ne serait en somme qu'une redite, nous voulons cependant ajouter quelques réflexions sur cette importante question.

---

(1) Dissertations de M. Mommsen (Hermès XX), page 144 ; dissertations avec préface de M. Schmidt sur Zama (supplément du *Corpus*), et rapports par des missions scientifiques en Tunisie (Archives des missions).

I. — Les chiffres de X et XX milles entre Assuras, Zama regia et Seggo sont probablement intervertis sur la Table peutingérienne, car les routiers ne nous sont pas parvenus dans leur intégrité officielle ; nous n'en possédons que des copies triplement altérées par les copistes, la révision des éditeurs et les mutilations du temps. Quelques-unes de ces copies sont même complètement perdues (1). La ressemblance des noms de Zama est certainement trompeuse et semble offrir de fausses lueurs ; cependant, il est matériellement impossible que la colonie Zama, sur l'oued Marouf, soit la royale Zama. L'éloignement de Sidi-Amor-el Djedidi des ruines de Zanfour le prouve suffisamment.

II. — La création de la ville de Zama remonte sans doute à une époque antérieure à celle de la construction de la voie d'Usilla à Altiburos, par Aquae regiae et Zama regiae ; cette route a dû être créée bien plus tard pour relier, de l'est à l'ouest, les grandes voies qui, de Carthage se dirigeaient vers le sud du territoire. Le détour de la voie entre Uzappa et Assuras, par Zama regia semble donc s'expliquer, car ne fallait-il pas desservir la ville principale du pays, aux points de vue administratif, commercial et militaire ?

III. — La position de la royale Zama était, d'après Salluste, « *id oppidum in campo situm magis opere quam natura munitum erat.* »

Cependant, Djâma est situé dans la montagne, où la ville antique était fortifiée par des travaux d'art. Zama ne pouvait-elle pas être située sur un plateau étendu, formant une sorte de plaine élevée au milieu de laquelle la cité devait nécessairement être plus fortifiée par la main de l'homme qu'elle ne l'était par la nature même ?

Evidemment, ce que nous disons-là n'est qu'une simple

---

(1) Il s'agit ici de la première feuille de la Table du moine de Colmar en grande partie reconstituée par M. le Commandant Demaeght, qui travaille depuis 15 ans à la géographie comparée de la Maurétanie Césarienne. Ce long travail dénote chez lui, en même temps que le culte de la science et de la vérité historiques, un ardent esprit de recherche qu'on ne saurait trop louer, surtout dans des questions aussi ardues.

supposition, car il ne peut pas nous venir à l'idée de vouloir faire mentir Salluste ! (1).

IV. — Zama regia avait aussi une nécropole libyenne et une grande et belle source (2) ; or, on ne rencontre généralement les grandes sources que dans les montagnes, à leur pied, même sur les plateaux, mais pas en plaine.

V. — L'histoire mentionne quatre villes du nom de Zama ; la première avait comme qualificatif : regia ou major et la 2e minor, sans doute ; la 3e appelée Azama (3) est classée par Ptolémée parmi les villes cirtésiennes et la 4e, nommée Zamamizon, par le même géographe, entre Tabraca et le Bagrada.

Donc, si Djâma n'est pas Zama-major, c'est qu'il existait (et cela n'est pas probable) une 5e Zama dont l'épithète nous est inconnue.

Nous croyons devoir mentionner aussi que c'est d'après une conjecture de Temple que Zama (4) trouverait sa place à Djâma, c'est-à-dire à une vingtaine de milles romains, au nord-est de Zanfour ; tandis que Wilmanns identifie la ville royale de Juba I à Ellès, en s'appuyant sur ce double fait qu'il existe dans cette localité une nécropole libyenne assez étendue et une source célèbre dans laquelle il croit retrouver la fontaine mentionnée par Pline.

Tissot ne discute pas la valeur de ces deux arguments, mais il ne peut se rallier à cette conjecture à cause du tracé de la

---

(1) M. Cagnat conclut ainsi dans son rapport inséré aux *Archives de Missions scientifiques* (1888, tome XIV, 3e série) : « Rien ne s'oppose, dit-il, à l'identification de Zama regia à Djâma, excepté la donnée de Salluste ; mais, ajoute-t-il, le temoignage d'un homme qui eut Zama dans son territoire de commandement ne peut guère être négligé. »

(2) Pline. — Hist. nat. XXXI, 11-15 : « Il existe à Zama (regia) une nécropole libyenne et une fontaine dont les eaux avaient la propriété de développer la voix. » — Suivant De Brosses le mot Zama veut dire, en langue phénicienne : la fontaine du chant.

(3) Effectivement, la *Geographia universalis* — vetus et novo complectens — Claudii Ptolemaeï Alexandrini enarratio. Tabula seconda de 1545, place bien Azama au point (27 — « — : 27 — 50), c'est-à-dire sur la rive droite du fleuve Ampsaga, l'Oued el Kebir de nos jours, qui reçoit le R'mel, près de Constantine, et qui a son embouchure entre Collo et Bougie. — Et Zamamizon au point (34. 20 : 28 0) entre Tabraca et le Bagrada.

(4) L'identification de Zama regia faciliterait la recherche de la ville de Parthos et de la localité d'Ismuc.

route d'Altiburos à Thysdrus qui aurait une direction impossible à admettre.

« Deux routes seulement, dit-il (*Expl. scient. en Tunisie*, tome II, page 584), pouvaient conduire d'Assuras à Uzappa. La première, de beaucoup la plus courte, pouvait passer par Ellès, Maghraoua et Aïn-Mdjoudja. Son développement n'aurait pas été de plus de 40 milles romains, tandis que la Table peutingérienne compte 53 milles entre les deux points extrêmes que nous avons nommés. Elle se serait engagée d'ailleurs dans le massif fort difficile, et d'une altitude de près de onze cents mètres, qui porte le nom de Hamada-el-Oulad-Aoun.

La seconde route, au contraire, devait suivre une série de communications naturelles : contournant au nord le massif presque impraticable des Oulad Aoun, elle descendait le cours de l'oued Massoudj jusqu'à son confluent avec la Siliana, et remontait ensuite la vallée de cette dernière rivière jusqu'à Uzappa. »

D'après nous, cette opinion paraît être la meilleure.


Carte de reconnaissance de Zanfour au Djebel Trozza. [Echelle au 1/400.000].
(par A. Winkler).
Myriamètres.
2 Kilom. 5 K. 0 1 2 Myr.
Milles romains.
2 milles 5 10 15 20 milles
O. Tessa
Plaine d'el Sers.
O. el Melah
O. Siliana
Djâma Zama regia) ?
Dj. Massoudj
370
490
Seggo
pont
H. Segoum.
[Montagnes] 760.
Sidi ahmor el Djedidi (Col. Zama)
480
465 avula ?
Zanfour (Assuras)
642
Ellès
R.R
O. massouj
Hamada oul Aoun
1000
483
1080
autipsida ?
[Montagnes 730.]
Oued Mahrouf
Fossé creusé par Scipion en 146, suivant inscription trouvée en 1893 par les brigades topographiques Henchir es Souar.
(Carthage)
Lac Herkla ou Sebkha Halk el Mengel (Trit. Lacus)
710
Uzappa
Hr Tarsha (Manange?)
880
O. Magraoua
O. aïn Mssouda
720
el Djemma
1058
1291
Maktar
750
Si Amara
Foum el Afrit (Aggar ?)
585.
[Montagnes 415]
O. Serdiana.
Lac Kelbia 19 (L. Libye)
Triton fl.
Kessera
1163
555
Dj. Ousselet (Usselatou mons.)
1000
merg. el. Lil
Dj. alfa
580
Hr Ochab
RR
Kairouan
74
Hr Sabra
Lac Bagla (L. Pallas) 120
Sousse (Hadrumete)
Sidi el Hany
(Vicus-Augusti ou Augustum)
800
O. Zabbès
Djebel Trozza
1001
Hr Aïn er Rherab
R.R
200
Oued Merg-el-Lil.
pont
Baboucha
Aïn Beïda
Aquae regiae ?
180.
oued Fekka (fl. Tana)
Sebkha de Sidi el Hany
Sbiba (Sufes)
604
O. Sbiba ou Hatob.
320
R.R.
(Marazanae?)
[Montagnes 725 et 1374]
Dj. Abeïd
600
O. Zéroud.
tour romaine
300
Hadjeb el aïoun (Mascliana?)
tour
Sbeïtla (Sufetula)
Dj. Touila
Germaniciana ?
Sebkha.
El Djemm (Thysdrus)

ANALYSE D'UNE PAGE DE VITRUVE.

L'Architecte romain Vitruve, auteur du traité *De Architectura,* précieux en ce qu'il constate l'état de l'architecture à l'époque d'Auguste, donne aussi, une page très intéressante au point de vue archéologique, et qui mérite la peine d'être analysée, pour en tirer le plus de données possibles, sur la localité appelée Ismuc, dont on n'a pas encore retrouvé l'emplacement.

ANALYSE

Texte (VIII, IV ; VITRUVE).

Il y a des fontaines (ou sources) en certains lieux qui donnent à ceux qui naissent aux environs, des voix bonnes et raisonnantes pour chanter. Par exemple, à vingt milles de Zama, cité d'Afrique, où le roi Juba fit faire une double ceinture de murailles,

Il est donc question ici, d'une ville appelée Zama, qui, en l'an 202 avant notre ère, c'est-à-dire à l'époque de la défaite d'Annibal, n'avait qu'un seul rempart, puisque Hiomba (ou Juba I, dit l'ancien), fit construire un second, vers l'an 46 av. J.-C.

et y bâtit sa demeure royale,

C'est donc sous le règne de Juba I seulement, que Zama reçut l'épithète de royale ?

se trouve une bourgade appelée Ismuc,

Ce n'était donc pas une ville ?

Cependant, Tissot (*Exploration scientifique en Tunisie*, vol. II, pages 582 et 766), dit : « Cette ville est citée par Vitruve seul, et Ortis a cru, mais sans aucune raison sérieuse, trouver une mention de cette *pla-*

ce forte au chapitre XL du *De Bello africano.* »

Nous ferons remarquer que la localité d'Ellès, près de Zanfour (Assuras), n'est pas encore identifiée et qu'elle se trouve précisément à vingt milles (20 × 1472,5 = 29 kil. 450 m.) de Djâma.

Nous avons visité Ellès (mais en passant seulement), à trois reprises différentes ; l'état des lieux nous a toujours inspiré l'idée que là, il n'a jamais existé de ville forte !

dont le territoire a ses finages tant merveilleux, qu'à peine pourrait-on le croire ;

En 1883, à l'époque de ses explorations dans le plateau central de la Tunisie, M. Poinssot fut surpris par une tempête de neige qui le força à se réfugier pendant 15 jours au camp militaire d'Ellès. Voici ce qu'il nous dit sur cette localité (*Bulletin des Antiquités africaines*, juillet 1844, pages 253 et suivantes) :

« Il serait oiseux de décrire ou même de citer toutes les petites ruines dont la plaine du Sers est semée ; elles n'ont conservé aucun monument digne d'attirer l'attention et aucune inscription n'a fait connaître leur nom. Nous nous occuperons seulement de celles d'Ellès, situées à trois lieues environ au sud de

Zanfour, dans une gorge aboutissant à un col qui coupe la chaîne de montagnes dont la plaine est bordée dans sa partie méridionale. Un éperon s'avance dans cette plaine entre les villages de Menzel et d'Ellès. La gorge qui remonte vers le col d'Ellès s'ouvre audessus d'une forêt d'oliviers, où l'on remarque de nombreux vestiges de constructions romaines.

Deux sources très abondantes coulent au fond d'un ravin; toutes deux sortent d'aqueducs souterrains de construction antique. Non loin de là, sur un mamelon, les fouilles opérées par les soins de nos officiers ont mis au jour plusieurs salles pavées en mosaïque ; elles appartenaient à des bains fort luxueusement installés, si l'on en juge par la beauté, la variété et la quantité des marbres employés à leur décoration, et qui indiquent une installation royale.

« D'autres fouilles pratiquées autour d'une des deux sources ont montré qu'elle est formée par la réunion de plusieurs canaux qui allaient recueillir au loin les eaux de la montagne. Au-dessous de cette source, se trouvent les fondations de plusieurs grandes construc-

tions et de nombreuses citernes parfaitement conservées.

« Une citadelle byzantine totalement renversée occupe le point culminant. En arrière de ces ruines, sur le plateau formant le col et sur les deux versants des montagnes qui dominent la citadelle, s'élèvent une vingtaine de monuments mégalithiques. Les deux montagnes atteignent 720 et 910 mètres d'altitude. »

M. Poinssot, comme on le voit, ne parle pas de vestiges de remparts, il cite seulement le fort byzantin, mentionné également par M. Diehl, dans son récent rapport sur des missions archéologiques (*Nouvelles archives des missions scientifiques*, tome IV de 1893, page 376). On peut aussi consulter : *Notes sur quelques monuments mégalithiques du centre de la Tunisie*, par M. le lieutenant Denis, du 3e bataillon d'Infanterie légère d'Afrique, au *Bulletin archéologique du Comité des travaux scientifiques*, année 1893, nº 2, pages 138 à 143.

nonobstant que le pays d'Afrique soit producteur et nourricier d'animaux cruels au possible et principalement de serpents ; il ne saurait naître une bête nuisible dans la campagne d'Ismuc, et qui plus est, si l'on en apporte

Les serpents dangereux et les animaux féroces vivent plutôt dans une région chaude et rarement sur un plateau élevé. Or, Djâma se trouve à

de quelqu'autre province, ils y meurent en moins de rien de temps,

une altitude de 870 mètres et à 100 kilomètres seulement de la mer. Le climat y est tempéré, et les nombreuses sources de ce massif tunisien sont alimentées par la grande quantité de neige qui tombe en hiver.

et la terre de cette région transportée ailleurs produirait le même effet.

Cette histoire à dormir debout a sans doute été racontée à Vitruve par le jeune Caïus Julius, plus tard Juba II, qui avait plus de science que de critique.

Dans un de ses livres, il raconte aussi, mais d'une façon très sérieuse, qu'un homme mort fut ressuscité par la vertu de certaines plantes d'Arabie ! !

Mais encore à cette terre d'Ismuc il y a une puissance plus admirable, ainsi que je l'entendis par Caïus Julius, fils du roi Massinissa, au temps où, en compagnie de son père, il fuyait César pendant la guerre.

Caïus Julius, fils de Juba I, qui lui-même était arrière petit-fils de Massinissa, est donc Juba II, père de Ptolémée. A cause de son jeune âge, Juba II fut épargné par César, en 46 avant notre ère, et conduit à Rome en qualité de prisonnier.

Auguste, qui en fit son compagnon d'armes, lui rendit la liberté et le royaume de son père, non pas en l'an 25, mais en l'an 30 avant notre ère, puisque les médailles royales de ce prince commencent dès

cette époque. On sait qu'Auguste attacha Juba-le-Jeune à sa personne et qu'il apprécia sa valeur dans les guerres où il l'employa. Les historiens disent à tort que Juba-le-Jeune mourut en l'an 17 de notre ère ; c'est vers l'an 23 seulement qu'il faut indiquer cette date, car Strabon composa le 6e livre de sa géographie la 5e année du règne de Tibère, c'est-à-dire en l'an 19, et, dans son 17e livre, qu'il n'écrivit que plus tard, il mentionne que le roi Juba venait de mourir seulement. Juba II régna donc pendant 53 ans, après avoir passé 16 années à Rome comme captif.

Enfin ne semble-t-il pas ressortir du récit de Vitruve, que Caïus Julius avait suivi son père pendant les premières opérations de la guerre contre César ?

Ce prince, Caïus Julius, pouvait bien en parler en vérité, car la seigneurie d'Ismuc était sienne.

Ismuc était-il le bourg où se trouvait la campagne de Juba ? Il pouvait en avoir plusieurs, quoique l'histoire ne le mentionne pas ; mais le jeune Juba cite sans doute de préférence celle d'Ismuc, parce qu'il devait bien souvent lui venir à la mémoire la fin tragique de son père.

On sait qu'après la bataille

de Thapsus (6 avril de l'an 708 de Rome), Juba I s'était enfui avec Petreius, et il était parvenu en se cachant le jour dans les métairies et en marchant la nuit seulement, à rentrer dans son royaume.

La défaite et la mort de Sabura, la présence de Sittius, avaient provoqué une défection presque générale. Juba se présenta d'abord devant Zama, sa capitale, où se trouvaient sa femme, ses enfants et ses trésors. Les habitants de la ville étaient fortement irrités contre lui, car avant de partir pour marcher contre César, il avait fait dresser sur la place publique un vaste bûcher, sur lequel il devait, en cas de défaite, se brûler avec sa famille et tous les citoyens. Quand les habitants de Zama apprirent l'arrivée de leur roi vaincu, ils lui fermèrent les portes. Alors il prit le parti de se retirer dans sa maison de campagne avec Petreius et quelques cavaliers.

Sur la demande des habitants de Zama, César quitta Utique (près de Carthage) et vint les protéger. Juba voyant alors que le moment de mourir était arrivé, fit préparer un grand festin, et, après le repas que Petreius avait partagé avec

lui, tous les deux, ivres sans doute, se précipitèrent l'un sur l'autre, espérant se tuer mutuellement. Après avoir tué Petreius, Juba ne pouvant réussir à se transperser lui-même, se fit égorger par un esclave.

Quand César marchait sur Zama, il venait d'Utique, c'est-à-dire du nord-est, sans doute par une voie secondaire non mentionnée par les itinéraires, mais qui est encore actuellement suivie par les Arabes se rendant de Djâma à Tunis.

Elle passe à 3 kilomètres au nord-est de Djâma, par le henchir Mohammed Lessoud, où l'on remarque une inscription relatant que Zama avait reçu d'Hadrien le titre de colonie.

Juba I, qui n'ignorait pas la marche de l'armée romaine sur Zama, a dû se tenir du côté opposé, c'est-à-dire au sud-ouest de sa capitale, peut-être à Ismuc, où se trouvait sa maison de campagne.

Or Ellès n'est-elle pas dans cette direction ?

Or, il était logé en ma maison, où nous mangions ordinairement ensemble, et nous parlions de philologie, dont il fallait naturellement débattre les questions jusqu'au bout.

A Rome par conséquent, où le jeune Caïus Julius était en captivité et où demeurait l'architecte Vitruve.

Vitruve semble avoir eu

l'honneur d'instruire le jeune homme et de le façonner aux idées romaines, ce en quoi il a parfaitement réussi.

C'était du reste, l'époque la plus brillante des Latins.

Une fois donc, comme nous parlions des eaux et de leurs puissances naturelles, il me dit qu'en la plaine d'Ismuc, il y avait des fontaines qui causaient résonnance de bonne voix pour chanter à ceux qui naissaient aux environs.

Comme on le sait déjà, Ellès possède deux sources abondantes.

Vitruve cite bien les fontaines d'Ismuc, mais (contrairement à ce que disent certains écrivains actuels), il ne parle nullement de la belle source de Zama. C'est Pline qui la mentionne.

Et que pour cette cause, les marchands d'outre-mer y venaient acheter de beaux jeunes gens sous condition servile et de belles filles en âge de se marier pour les faire coupler ensemble, afin que leurs enfants fussent, non seulement doués de bonnes voix, mais aussi d'une agréable forme corporelle.

A ce point de vue, les indigènes du plateau central tunisien sont effectivement supérieurs à ceux des plaines.

Par cet essai d'identification d'Ismuc à Ellès, nous voulons tâcher d'apporter une nouvelle donnée pour établir la synonymie des villes de Zama regia et de Djâma major (1).

Une chose qu'il faut prendre en considération, c'est que la distance de vingt milles entre Zama et Ismuc est absolument la même que celle entre Djâma et Ellès.

Serait-ce une coïncidence fâcheuse pour nous ? L'épigraphie de ces deux henchirs est malheureusement assez pauvre ; la plupart des documents sont peut-être en terre ou ont disparu, car la pierre de ce pays est de mauvaise qualité et se délite facilement.

Il y aurait donc lieu de faire des fouilles méthodiques à Djâma, afin de retrouver les fondations des deux ceintures de murailles.

---

(1) L'identification d'Ismuc faciliterait la recherche des villes de Zama regia et de Parthos.

AQUAE REGIAE

(Baboucha, près d'Aïn-Beïda, d'après TISSOT*)*

Uzappa, comme on le sait, se trouve à Ksour Abd-el-Melek, sur la Siliana, à 23 kilomètres à vol d'oiseau de Djâma et à 54 kilomètres environ de Baboucha, en tenant toutefois compte, dans ce second cas, des accidents de terrain et des détours probables de la voie qui devait franchir l'oued Merg-el-Lil, à un pont situé près du henchir Aïn-er-Rherab, (source du corbeau).

La liste de Peutinger indique VI milles (8 k. 832) entre Uzappa et Manange (henchir Faroha d'après M. Cagnat) ; VII milles (10 k. 304) entre Manange et Aggar (Sidi-Amara, foum-el-Afrit, d'après MM. Cagnat et Poinssot), et XIV milles (20 k. 608) seulement entre Aggar et Aquae regiae. En se basant sur cette distance de XIV milles, Aquae regiae devrait se placer au Djebel Alfa, contrefort méridional du Djebel Ousselet, c'est-à-dire près du henchir Ochab, où l'on remarque les restes d'une citadelle assez considérable de basse époque (1).

L'itinéraire ne comporte-t-il pas une erreur entre Aggar et Aquae regiae, et le chiffre de XIV, ne doit-il pas être porté à XXIV ? On obtiendrait de cette façon $6 + 7 + 24 = 37$ milles ou 54 kilomètres entre Uzappa et Aquae regiae.

En effet, la station d'Aquae regiae était un des nœuds principaux du réseau routier de la Byzacène, car, d'après l'itinéraire d'Antonin, on remarque que c'était à ce centre qu'aboutissaient les routes d'Assuras par Zama-regia ; de Thysdrus

---

(1) D'après M. Diehl *(Nouvelles Archives des Missions Scientifiques)*, Tome IV de 1893, page 387, cette citadelle faisait partie d'un des secteurs de 2e ligne de la défense militaire byzantine ; ce secteur passait par le massif central tunisien.

par Aeliae ; d'Hadrumète par Vicus Augusti ; de Sufetula par Masclianae et de Sufes par Marazanae.

D'Hadrumète à Vicus Augusti, les trois itinéraires suivants donnent la distance de XXV milles (36 k. 8), savoir :

A Carthagine Sufetula,

à Sufibus Hadrumetum

et à Sufetula Clipea.

L'emplacement qui répond le mieux à Vicus Augusti, comme le dit M. Cagnat, est celui de Sidi-el-Hani, et non celui du henchir Sabra, qui est éloigné de Sousse (Hadrumète) de 56 kilomètres (XXXVIII milles) en ligne droite.

De Sidi-el-Hani à Baboucha, il y a 51 kilomètres environ ou XXXV milles ; or, les itinéraires donnent entre Vico Augusti et Aquae regiae les variantes suivantes :

STATIONS	DISTANCES				
	iter a Carthagine per Hadrumetum Sufetula usque	iter a Sufibus Hadrumetum	iter a Sufetula Clipea	a Tusdro Theveste	Alio itinere a Theveste Tusdro
Hadrumetum	-				
	XXV	XXV	XXV		
Vico Augusti					
	(XXV)	**XXXV**	(XXXII)		
Aquis regiis					
	XVIII	....	....	XVIII	XVIII
Masclianis					
	XXXVI	XXXVI	XXXVI		
Sufetula					

C'est donc, il nous semble, la distance de 35 milles (**XXXV**), du deuxième itinéraire, qui est exacte (1).

Mais, si l'on place Vico Augusti au henchir Sabra, comme l'a

(1) Effectivement, il n'y a que 37 k. entre Sabra et Baboucha ou Aïn-Beïda ; or, si l'on acceptait 37 kilom. entre Aquae regiae et Vico Augusti, la distance qui sépare Vico Augusti d'Hadrumète (c'est-à-dire 25 milles) serait fausse. Mais peut-on négliger la donnée des 3 itinéraires qui s'accordent en indiquant le même nombre de milles ?

fait Tissot (1), on est obligé de chercher Aquis regiis à 35 milles plus au sud-ouest, c'est-à-dire à Hadjeb el Aïoun, henchir que nous avons déjà identifié, à tort sans doute, à Aquae regiae (2).

Enfin, la voie transversale qui reliait Sufes (Sbiba) à Aquae regiae, passait par Marazanae, dont l'emplacement exact reste encore à déterminer. Il faut le chercher aux ruines de Kesser-Guennara, sur la rive gauche de l'oued Hatob, au nord du Djebel el Abeïd.

De Sufes à Aquae regiae, 48 milles (70 k. 1/2) sont indiqués, dont 28 milles (41 k. 206) entre Sufes et Marazanae et 20 milles (29 k. 440), entre Marazanae et Aquae regiae. Or, entre Sbiba et Baboucha, il y a, à vol d'oiseau, 60 kilomètres et 70 environ en suivant la voie.

---

(1) Tissot, *Explorations Scientifiques en Tunisie*, volume II, 1888, page 607.

« Deux synonymies ont été proposées pour Vicus Augusti.

« Shaw et Mannert l'identifient à Kairouan ; Lapie et Berbrugger à Sabra, située à deux milles au sud de Kairouan. Cette seconde hypothèse paraît la plus vraisemblable.

« On sait, en effet, par les historiens arabes, que l'emplacement choisi par Okba pour la fondation de Kairouan était un désert couvert de broussailles et hanté par des reptiles et des bêtes féroces qui se retirèrent devant ses pieuses conjurations ! La légende ajoute qu'il n'existait aucun vestige païen sur l'emplacement de la ville sainte. Nouaïri, plus véridique sans doute, ne parle que d'un château bâti par les Grecs et appelé Kamounia. Sabra, au contraire, a succédé à une cité antique assez considérable, à en juger par l'étendue, non pas de ses ruines, mais des excavations qu'on y a pratiquées pour en extraire des matériaux. Les tranchées ouvertes dans ce but dessinent les fondations des monuments disparus : basiliques, temples, théâtre et amphithéâtre : et des fragments de marbre de toute nature couvrent l'emplacement de la ville romaine, dont les débris, d'après la tradition, ont servi à bâtir Kairouan et fourni à la grande mosquée la plupart des 414 colonnes qu'elle comptait au temps d'El-Bekri.

« Deux de ces monolithes, que les indigènes appellent Arsat el Dem (colonnes sanglantes), gisent encore sur l'emplacement de Vicus Augusti ; ce sont des fûts de 3m55 de longueur sur 1m50 de diamètre, d'un granit rougeâtre à veines violettes, roses et noires ; une légende locale raconte que le sang coula sous la scie qui les avait entamés, et que les ouvriers épouvantés abandonnèrent l'opération, sans qu'il fût possible de la leur faire reprendre. »

A cela M. Reinach ajoute que l'opinion de M. Tissot conserve une grande valeur, puisqu'il a vu Sabra, il y a plus de 30 ans, longtemps avant Guérin et Wilmanns.

Que doit-on penser alors de la *Géographie d'Edrisi* terminée en 1154 de notre ère (1er volume, feuillet 68 bis, recto, troisième alinéa) dont nous donnerons l'extrait un peu plus loin ?

(2) Notice sur des voyages faits en Tunisie, *Bulletin de la Société d'Archéologie d'Oran*, 4e trimestre, 1892, pages 442 et 443.

On voit donc que le point de Baboucha, près d'Aïn-Beïda, sur le versant oriental du Djebel Trozza, peut représenter, à quelque distance près, la station d'Aquae regiae, mais bien à la condition d'adopter 37 milles, au lieu de 27, entre Uzappa et Aquae regiae, et de placer Vicus Augusti à Sidi-el-Hany, au lieu de l'identifier à Sabra.

D'après Edrisi, comme nous l'avons dit ci-devant, Kairouan se composait autrefois de deux villes dont l'une était Kairouan proprement dite et l'autre Sabra (صبرة). Cette dernière était le siège du gouvernement, et il y existait plus de trois cents bains dans les maisons particulières, sans compter les bains publics. Elle est totalement ruinée et dépourvue d'habitants. A trois milles de distance étaient les châteaux de Raccada (رقادة), si hauts, si magnifiques, entourés de si beaux jardins du temps des Aglabites, qui y passaient la belle saison. Ils sont ruinés de fond en comble.

P. Amédée Jaubert, qui a traduit ce texte de l'arabe en français en 1840, ajoute aussi à tort que Kairouan représente l'ancien Vicus Augusti et que l'on ne reconnaît pas l'exact et judicieux Shaw dans l'étymologie qu'il propose, page 259, du nom moderne de cette ville ; le mot caravane n'a aucun rapport avec le nom de Kairouan.

Disons, en passant, qu'il ne faut pas confondre la station de Vicus Augusti, que Ptolémée appelle Augustum, avec celle de Vicus Augusti (Sidi-bou-Kahila), près de Vacca (Béjà), sur la rive gauche du Bagrada (Medjerda).

Voici, du reste, comment les tables ptoléméennes classent les villes de la Numidie, de la Proconsulaire et de la Byzacène :

1re catégorie. — Villes situées entre Thabraca et le Bagrada.
2me id. id. entre le Bagrada et le Triton.
3me id. id. au-dessous d'Hadrumète.

Tissot (1) dit que la synonymie proposée d'Augustum et de Vicus Augusti de l'itinéraire d'Antonin, près de Kairouan, est purement conjecturale. Cependant on voit qu'Augustum (le Vicus Augusti du henchir Sidi-el-Hany), fait partie de la 3e

(1) Tissot, *Exploration Scientifique en Tunisie*, volume II, page 770, renvoi n° 8.

catégorie de la liste, puisqu'il compte parmi les villes situées au-dessous, c'est-à-dire au sud d'Hadrumète. On sait que Sabra est sur la rive gauche du Merg-el-Lil.

Ce classement de Ptolémée indique que le Merg-el-Lil représente l'ancien Triton, ainsi que cela a été démontré tout récemment par la découverte d'un port antique à l'embouchure du Merg-el-Lil, c'est-à-dire à la Sebkha Halk-el-Mengel, qui borde le golfe de Mammamet (1). L'existence de ce port est aujourd'hui une preuve irrécusable de la navigabilité de la lagune d'Hergla à l'époque romaine (2), et prouve une fois de plus la concordance des indications contenues dans les textes anciens et des données fournies par la topographie du littoral du golfe de Mammamet, en ce qui concerne la géographie de l'ancien lac Triton.

Les recherches à faire pour arriver à identifier Zama regia et Aquae regiae sont donc les suivantes :

1° Fouiller les principales ruines et la nécropole d'Ellès ;

2° Explorer attentivement le terrain situé à 14 ou 15 kilomètres au nord-est de Zanfour et d'Ellès, et rechercher les traces de la voie romaine ; elle devait franchir l'oued Hamir ou les deux petits oueds Knègue et Djabeur, pour remonter le versant occidental du Djebel Massoudj ;

3° Fouiller la nécropole de Djâma, mais après les récoltes, c'est-à-dire à l'époque où les ronces et les broussailles sont complètement séchées. Les ruines des monuments à Djâma sont difficiles à fouiller, car elles sont occupées par des maisons arabes qui les cachent en partie et empêchent par conséquent de relever le plan des anciennes constructions. Rechercher les fondations des deux remparts ;

4° Fouiller le Théâtre, le Temple et la nécropole de Foum el Afrit au sud de Sidi El Hamara ou Hamza et reconnaître les matériaux avec lesquels le marabout a été construit;

5° Visiter les principaux henchirs qui se trouvent au Djebel Alfa, contrefort sud-sud-ouest du Djebel Ousselet. L'Ousela-

(1) Winkler. — Notice sur des voyages faits en Tunisie. — *Bulletin de Géographie de la Société d'Oran*, 4e Trimestre 1892, page 439, et marche de l'armée romaine sur Gafsa, pages 456 et 457.

(2) Certainement, depuis l'époque romaine, les eaux de la Méditerranée se sont beaucoup retirées, comme celles de l'Océan Atlantique du reste.

ton mons, où Ptolémée indique la source du fleuve Triton;

6° Fouiller le terrain à l'est du Djebel Trozza, près de Baboucha et d'Aïn Beïda pour rechercher l'emplacement exact d'Aquae regiae. Il est certain que les ruines de cette ancienne station thermale sont aujourd'hui à plusieurs mètres sous terre (à notre avis de 5 à 7 mètres), car les pentes orientales du Trozza sont fortement ravinées par suite du glissement des terres qui doit se produire depuis plusieurs siècles.

7° Faire des fouilles aux ruines situées au nord-est du Djebel El Abeïd, où l'on doit retrouver la station de Marazanae;

Et 8° Continuer les fouilles commencées à Hadjeb el Aïoun par les troupes qui occupaient le poste de Djilma avant 1885.

Il n'est pas absolument certain que Hadjeb el Aïoun représente l'ancienne Masclianae, quoique ce point corresponde le mieux avec les distances données par les routiers (1).

Que l'on nous permette de dire, en terminant, que cette étude serait certainement digne de tenter la curiosité des officiers de la brigade d'occupation de la Tunisie, car le fait même de retrouver la position exacte de Zama regia est d'une grande importance aux points de vue géographique, historique et même militaire.

(1) Consulter, pour les découvertes faites à Hadjeb el Aïoun, le *Bulletin trimestriel de Géographie et d'Archéologie de la Société d'Oran*, Tome XII, 4e trimestre 1892, pages 442 et 443, et le *Bulletin du Comité des Travaux historiques et scientifiques*, année 1893, n° 2, pages 146 à 148, par M. le Lieutenant Hannezon.

DÉPARTEMENT ET PORT D'ORAN

EXPORTATIONS ET IMPORTATIONS

Nous devons à l'obligeance de M. l'Inspecteur des Douanes d'Oran, les renseignements suivants sur le mouvement commercial comparatif de l'ensemble des Ports du département d'Oran et, particulièrement, du Port d'Oran, en 1892 et 1893. Ces renseignements doivent être considérés comme un minimum.

Le Secrétaire général,
BOUTY.

MOUVEMENT COMMERCIAL

EXPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1892	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants — bêtes de somme	Tête	560	512	1.058	1.037
Animaux vivants — bestiaux	»	441.114	428.564	337.124	299.508
Graisses, suif bruit et saindoux	Kilog.	122.521	102.423	120.308	117.488
Peaux brutes	»	514.924	487.771	877.974	818.840
Laines en masse	»	2.579.987	2.558.667	3.569 318	3.448.284
Soies	»	42	12	34	34
Cire brute	»	4.219	4.219	8.865	6.317
Poissons de mer	»	381.503	286.803	176.756	176.746
Corail brut	»	132	132	»	»
Os, sabots et cornes de bétail	»	388.954	351.938	490.532	424.062
Céréales — Froment	Quintal	248.972	242.840	98.926	88.834
Céréales — Maïs	»	2.825	2.825	18	18
Céréales — Orge	»	13.254	11.954	37.221	33.740
Céréales — Avoine	»	184.501	177.824	350.787	308.967
Farines	»	2.413	2.079	1.522	1.395
Légumes — verts	Kilog.	231.420	231.370	404.326	»
Légumes — secs et leurs farines	»	133.891	133.891	208.026	207.926
Pommes de terre	»	522.604	335.565	634.898	456.314
Alpistes	»	12.805	12.470	13.311	13.311

EXPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1892	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul
FRUITS frais	Kilog.	586.635	585.507	713.226	528.718
FRUITS secs ou tapés	»	94.423	94.423	53.727	48.497
FRUITS oléagineux	»	2.527	2.527	10.665	10.415
TABACS en feuilles	»	4.455	4.451	10.193	10.093
TABACS fabriqués	»	86.881	83.167	115.417	99.049
HUILES d'olives	»	17.925	16.173	20.849	19.957
HUILES de graines grasses	»	3.649	3.649	8.912	8.912
LIN en graines	»	94.102	94.102	183.912	183.912
LIN en tiges brutes	»	»	»	»	»
LIN teillé, peigné et en étoupes	»	»	»	»	»
Joncs et roseaux bruts	»	35	35	»	»
Alfa	»	72.256.973	65.688.309	61.383.138	55.702.403
Feuil. de palmiers nains	»	90	90	20	20
Crin végétal	»	14.263.603	13.662.964	12.234.244	11.655.922
Liège	»	79.566	79.566	52.585	52.585
Ecorces à tan	»	7.754.391	7.754.391	8.127.839	8.077.966
Fourrages et son	»	1.771.638	1.240.340	4.150.901	3.329.723
Drilles	»	393.380	320.575	372.539	329.983
Plomb (métal brut)	Quintal	26	»	1 605	294
MINERAIS de fer	»	2.920.916	1.446	2 080.670	»
MINERAIS de cuivre	»	»	»	»	»
MINERAIS de plomb	»	1.716	»	1.382	767
MINERAIS de zinc	»	3.000	»	»	»
Vins de toute sorte	Litre	114.719.285	85.510.708	68.053.691	48.257.222
Eaux-de-vie et alcools	Litre d'alcool	584.460	512.455	427.533	388.717
Peaux préparées et ouvrées en peau	Kilog.	20.008	19.973	10.402	10.151

IMPORTATIONS

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1892	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul
Animaux vivants — bêtes de somme.	Tête	1.583	1.535	1.637	1.592
Animaux vivants — bestiaux....	»	110.923	2.424	95.269	95.267
Viandes salées.......	Kilog.	411.923	372.180	379.622	346.215
Fromages...........	»	673.967	587.766	665.958	583.024
Beurre.............	»	132.000	122.426	121.314	111.423
Graisses............	»	477.085	375.980	384.584	318.292
Peaux brutes.......	»	88.478	26.748	104.320	66.720
Soies...............	»	177	177	295	295
Poissons de mer.....	»	857.328	832.063	913.337	874.505
Céréales — Froment .	Quintal	10.544	7.143	14.234	12.285
Céréales — Maïs.....	»	76	76	7.186	6.717
Céréales — Orge.....	»	539	362	64.996	60.133
Céréales — Avoine...	»	10	10	7	6
Farines.............	»	36.248	19.144	59.868	45.288
Riz.................	Kilog.	1.326.312	1.237.017	1.520.058	1.383.806
Pommes de terre....	»	4.295.021	3.492.065	4.994.969	4.207.449
Légumes secs.......	»	2.274.504	1.927.733	2.159.053	1.838.402
Fruits — secs ou tapés	»	1.973.405	1.827.641	1.924.194	1.883.448
Fruits — oléagineux..	»	533.408	529.460	531.692	528.694
Glucose............	»	104 419	94.283	49.078	35.572
Sucre — bruts.......	»	513.028	465.578	447.677	394.429
Sucre — raffinés.. ..	»	5.727.726	5.140.308	5.313.061	5.134.591
Café................	»	1.399.929	1.252.614	1.426.410	1.377.691
Chicorée...........	»	132.759	121.184	201.302	184.153

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES	UNITÉS	Ensemble des ports en 1892	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul
Thé	Kilog.	13.438	13.021	17.757	17.369
Poivre	»	73.217	62.536	78.209	62.281
Marrons, châtaignes et leurs farines	»	337.131	305.687	313.106	300.236
Cannelles et casaia lignea	»	11.459	10.597	8 853	8.267
Muscade, maics et vanille	»	827	812	667	623
Clous et griffes de girofle	»	7.148	6.325	6.968	6 292
TABACS en feuilles	»	943 975	902.767	818.030	770.246
TABACS fabriqués	»	46.059	44.850	18.850	15.317
HUILES d'olives	»	1.054.099	961.243	1.134.582	1.037.619
HUILES d'autres graines grasses	»	2.304.211	2.015.919	2.920.061	2.327.405
Bois à construire brutes ou équarris	1000 kil.	7.278	1.182	5.234	1.825
Bois à construire sciés	»	7.466	4.873	7.709	5.634
Matér. de toute sorte	Kilog.	18.272.776	12.903.747	21.136.537	13.354.520
Houille	Quintal	431.398	307.770	425.725	324.476
Huiles et pétroles brutes	Kilog.	5.536	4.925	»	»
Huiles et pétroles raffinées	»	1.350.503	1 275.611	1.384.809	1.266.169
Boissons fermentées vins ordin.	Litre	2.213.148	2.160.788	2.282.696	2.231.402
Boissons fermentées vins et liqu.	»	298.270	260.608	330.366	289.757
Eaux-de-vie, alcool et liqueurs	Litre d'alcool	1.219.670	1.105.280	1.228.673	1.077.186
Bière	Litre	300.839	296.754	319.180	315.613
Poteries	Kilog.	1.952.422	1.808.988	2.124.290	1.899.895
Verres et cristaux	»	1.520.905	1.383.942	1.303.790	1.173.711

IMPORTATIONS (suite)

DÉSIGNATION des MARCHANDISES		UNITÉS	Ensemble des ports en 1892	PORT D'ORAN seul	Ensemble des ports en 1893	PORT D'ORAN seul
Tissus	de lin et de chanvre...	Kilog.	163.317	143.288	121.147	56.544
	de jute.....	»	1.521.270	1.426.853	965.705	910.076
	de coton....	»	1.565.247	1.494.051	1.462.251	1.397.665
	de laines ...	»	231.149	208.188	228.892	163.457
	de soie.....	»	4.205	4.121	2.715	2.636
	autres......	»	6.456	6.456	2.943	2.926
Papiers et carton....		»	1.383.868	1.236.473	1.649.070	1.458.538
Peaux préparées et ouvrages en peau..		»	460.062	411.447	486.153	411.832
Machines et mécaniques		»	1.046.953	903.246	908.508	817.311
Ouvrages et métaux..		»	3.446.667	2.787.808	3.903.487	3.049.957
Ouvrages de sparterie, de vannerie et de corderie..........		»	262.248	229.533	200.272	182.434

PORT D'ORAN

ÉTAT du Mouvement de la Navigation par pavillons pendant l'année 1893.

PAVILLONS	ENTRÉES							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipages	Passagers
Français.......	948	660.904	30.333	28.869	148	7.019	822	5
Espagnols.	227	56.639	3.960	14.095	100	4.587	748	59
Anglais....	129	111.095	2.568	43	8	971	66	7
Belges	17	20.577	371	»	»	»	»	»
Norvégiens....	17	9.420	258	»	3	1.384	32	»
Allemands.....	12	10.482	258	»	»	»	»	»
Autrichiens....	2	2.282	82	»	16	5.502	307	»
Danois	1	949	23	»	»	»	»	»
Grecs	2	1.532	35	»	»	»	»	»
Suédois........	4	2.407	74	»	1	688	12	»
Italiens........	1	1.238	23	»	25	6.498	223	»
Russes........	»	»	»	»	3	1.426	31	»
Portugais......	»	»	»	»	6	443	48	»
Marocains.....	»	»	»	»	3	36	23	7
TOTAL....	1.360	877.525	37.985	43.007	313	28.554	2.312	78

PAVILLONS	SORTIES							
	VAPEURS				VOILIERS			
	NOMBRE de VAPEURS	Tonnages	Equipages	Passagers	NOMBRE de VOILIERS	Tonnages	Equipages	Passagers
Français.......	939	648.412	29.403	16.721	246	6.806	790	»
Espagnols.....	224	52.691	4.140	15.884	97	4.584	770	»
Anglais........	129	109.746	3.044	»	8	560	62	4
Belges........	17	19.132	396	»	»	»	»	»
Norvégiens....	14	7.271	210	»	3	1.384	33	»
Allemands....	12	9.981	254	»	»	»	»	»
Autrichiens....	2	2.282	82	»	13	4.376	300	»
Danois........	1	949	23	»	»	»	»	»
Grecs.........	2	1.532	35	»	»	»	»	»
Suédois.......	4	2.407	74	»	1	688	12	»
Italiens........	1	1.238	23	»	23	5.579	190	»
Russes........	»	»	»	»	3	1.426	32	»
Portugais......	»	»	»	»	6	489	56	»
Marocains.....	»	»	»	»	3	36	23	»
TOTAL....	1.345	855.641	37.684	32 607	403	25.928	2.268	4

RÉCAPITULATION

Navires....... .... 3.421
Tonnages................. .... 1.787.648 tonnes.
Passagers.................................... 75.696
Equipages... .... 80.249

CATALOGUE RAISONNÉ

des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran

par le Commandant L. DEMAEGHT, *conservateur du Musée*

(*Suite*)

V

CÉRAMIQUE

Les céramiques collectionnées au Musée se composent d'amphores, de vastes *dolia*, de pots de ménage,de tuiles et briques, de tuyaux employés à la construction des voûtes, de vases, de formes et de dimensions très variées, trouvés en majeure partie dans les sépultures romaines, de menus objets de terre cuite, et enfin de lampes, les unes ornées de dessins, les autres en argile grossière et sans ornements.

Ces poteries, la plupart d'un style lourd et rudimentaire, n'offrent qu'un médiocre intérêt. Les seules qui méritent quelque attention sont :

Une grande amphore (nº 165 du catalogue), d'un galbe très élégant ;

Deux dolia (nºs 170 et 171), une patère (nº 187), et une brique (nº 307) marqués d'estampilles ;

Une bouche de gargouille (nº 296), d'un caractère original et d'un travail soigné ;

Quatre têtes de cheval (nº 297), de petites dimensions, qui rappellent, comme style et comme décor, les objets du même genre de la céramique phénicienne et cypriote.

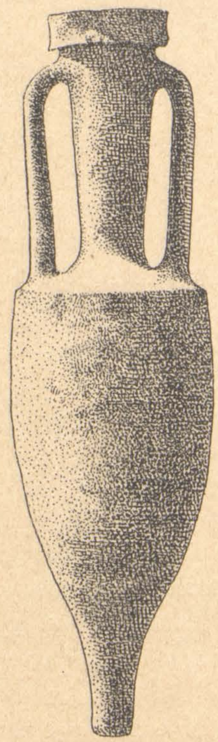
Une série de lampes à reliefs, dont un certain nombre avec marques de fabrique.

Il convient de signaler aussi, mais à un tout autre point de vue que celui de la technique céramique, une urne cinéraire provenant des fouilles faites, en 1888, par le P. Delattre, dans un cimetière romain, à Carthage. Cette urne, qui n'est qu'une simple jarre (*olla ossuaria*), a pour couvercle une patère et contient des ossements calcinés. Les particularités qui la rendent intéressante sont relatées au nº 276 du présent catalogue.

§ 1. — AMPHORES

L'amphore était employée à divers usages, surtout à contenir du vin. Elle est munie d'une anse de chaque côté du col et terminée en pointe. On la maintenait debout, soit en l'appuyant contre un mur, soit en enfonçant la pointe dans le sol.

165. — Amphore en terre cuite, de forme élégante, trouvée dans la mer, en face de Saint-Leu (*Portus-Magnus*).



Acquisition du Musée.

H. 1 m. 13 ; diamètre maximum 0 m. 30. — 3e étage, salle H.

166. — Amphore de forme cylindrique à col court, trouvée à Aïn-el-Arba (Département d'Oran).

H, 1 m. 04 ; D, 0 m. 40, — 3e étage, salle H.

167. — AMPHORE cylindrique (genre *Seria*), col et pointe brisés, trouvée à Hammam-bou-Hadjar (*Ad Dracones* ?), Département d'Oran.

Don de M. Benazet.

H. 0 m. 70 ; D. 0 m. 34. — 3e étage, salle H.

168. — AMPHORE cylindrique, trouvée à Aïn-Temouchent (*Albulae*).

Don de M. Bacquès.

H. 1 m. 19 ; D. 0 m. 36. — 3e étage, salle H

169. — FRAGMENTS de cols d'amphores en terre blanchâtre, trouvés à Saint-Leu.

Don de M. Demaeght.

3e étage, salle H, armoire 3.

---

§ 2. — DOLIA.

Le *Dolium*, vaisseau en terre cuite, était employé à contenir le vin nouveau avant sa mise en amphores. On y renfermait aussi de l'huile, des fruits secs, des grains, etc. On sait que Diogène vivait dans un dolium (Juv. sat. XIV, 308), ce qui prouve que les proportions de ce vaisseau étaient parfois considérables.

170. — DOLIUM sur la panse duquel, avant cuisson, ont été marquées avec le bout du doigt les lettres ƧBORE, trouvé dans les déblais de la voie ferrée à Lamoricière (*Altava*).

Don de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.

H. 0 m. 95 ; Diamètre maximum 0 m. 83. — Rez-de-chaussée, cour.

171. — DOLIUM sur la lèvre duquel se lisent gravés et sculptés en carré se faisant face les signes ⊔⊔/ × ⊔⊔/ × — Pr. Fortassa.

Don de M. Pellet.

H. 0 m. 92 ; D. 0 m. 90. — Rez-de-chaussée, cour.

172. — FRAGMENT de lèvre de dolium portant la marque de fabrique C D. — Pr. Aïn Bridj.

Don de M. Henri Dandoy.

3e étage, salle H, armoire-vitrine I.

173. — DOLIUM trouvé à Saint-Leu (*Portus-Magnus*).

H. 1 m. 12 ; D. 1 m. 02. — Rez-de-chaussée, cour.

174. — DOLIUM semblable au précédent.

Même provenance. — Cour.

175. — PETIT DOLIUM.

Même provenance.

H. 0 m. 66 ; D. 0 m. 62. — Cour.

176. — DOLIUM trouvé à Relizane.

Don de M. Bel-Abbès, de Relizane.

H. 1 m. 07 ; D. 0 m. 97. — Cour.

177 à **181**. — CINQ PETITS DOLIA trouvés dans les déblais de la voie ferrée à Lamoricière.

Don de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.

Hauteur variant de 0 m. 60 à 0 m. 52 : Diamètre maximum variant de 0 m. 52 à 0 m. 40. — Préau B.

182 à **185**. — QUATRE DOLIA, trouvés également à Lamoricière.

Don de la même Compagnie.

H. 0 m. 94 ; D. 0 m. 84. . — Cour.

186. — DOLIUM trouvé à L'Hillil.

Don de M. Genty.

H. 0 m. 84 ; D. 0 m. 77. — Galerie.

§ 3. — VASES DIVERS EN TERRE CUITE

Nous avons dit plus haut que les vases en terre cuite du Musée proviennent en grande partie de nécropoles romaines. Pour s'expliquer le nombre considérable de vases trouvés dans les tombes, il faut se souvenir que les Anciens n'envisageaient

pas la mort comme une dissolution de l'être. Ils croyaient que les morts continuaient une vie à demi-matérielle sous la terre. La crémation des corps, dont l'usage s'établit sous la république romaine et dura jusqu'aux derniers temps des Antonins, ne modifia en rien cette croyance. Voilà pourquoi on enterrait avec le mort des vases renfermant les provisions qu'on lui donnait pour l'autre vie.

Il faut se rappeler aussi les cérémonies qui accompagnaient l'incinération des morts. On jetait dans les flammes du bûcher de l'encens, de la myrrhe et autres parfums, de l'huile et même des victuailles. Quand le bûcher était consumé, on recueillait les os calcinés du défunt, et on les plaçait dans une urne que l'on déposait dans le tombeau avec les vases qui avaient contenu les liquides, les parfums, etc., puis le tout était recouvert d'un cippe avec ou sans épitaphe.

Ou bien, l'urne était déposée dans une chambre sépulcrale construite, soit pour une famille, soit pour un grand nombre d'individus. Dans les parois de ces sépulcres étaient pratiquées des niches dans lesquelles étaient placées les urnes et que leur ressemblance avec les niches de pigeon fit appeler *Columbaria*.

3e étage, salle H, armoire-vitrine 1.

187. — Fragment de plat circulaire en terre rouge très-fine portant la marque C ME NV dans une empreinte de pied humain. — Pr. Ruines de Carthage.

Don de M. Canal.

188. — Vase fusiforme en terre grisâtre, trouvé à Inkermann.

Don de M. Peyrat. — H. 0 m. 58.

189 et **190.** — Vases fusiformes semblables au précédent, en partie brisés.

Même provenance. — Don du même.

191. — Couvercle d'urne en terre grisâtre.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 20.

192. — Patère en terre rouge trouvée à Mactar (Tunisie).

Don de M. Delherbe. — D. 0 m. 15.

193. — Patère en terre rouge.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 14.

194. — Bol *(patina)* en terre blanchâtre, à bords verticaux.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 12.

195 et 196. — Deux petites coupes (*patellae*) en terre grisâtre.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 075.

197. — Petite coupe à couverte noire, trouvée dans les ruines de Carthage.

Don de M. Canal. — D. 0 m. 08.

198. — Fragment de patère recouverte d'un vernis noir.

Même provenance. — Don du même.

199. — Fragment de vase en grès pilé, à cannelures.

Même provenance. — Don du même.

200. — Petite coupe en terre blanchâtre, trouvée à Lamoricière.

Don de M. Wahlen. — D. 0 m. 085.

201. — Coupe en terre blanche fine.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 075.

202. — Petite coupe en poterie jaunâtre, grossière.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 095.

203. — Petit vase en poterie rouge fine.

Même provenance. — Don du même.
H. 0 m. 075 ; D. 0 m. 075.

204. — Petit vase en poterie blanchâtre, demi-fine.

Même provenance. — Don du même.
H. 0 m. 085 ; D. 0 m. 076.

205. — Bol (*patina*) en terre grisâtre, à bords verticaux, en partie brisé.

Même provenance. — Don de M. Simonnot. — D. 0 m. 15.

206. — Petite coupe, vernissée de noir.

Pr. Cherchel. — Don de M. Marchal, de Tiaret,

H. 0 m. 04 ; D. 0 m. 07.

207. — Bol (*patina*) en terre rouge fine. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. Duzan.

H. 0 m. 04 ; D. 0 m. 135.

208. — Patère en terre blanchâtre grossière. — Pr. Arbal (*Regiae*).

Don de M. Camallonga. — D. 0 m. 135.

209. — Bol en terre grisâtre grossière, pourvu d'un oreillon percé d'un petit trou. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat.

H. 0 m. 055 ; D. 0 m. 10.

210. — Vase en terre blanchâtre, de fabrication grossière, à quatre oreillons.

Même provenance. — Don du même.

H. 0 m. 075 ; D. 0 m. 115.

211. — Patère en terre rouge fine, ornée au centre d'une colombe.

Même provenance. — Don du même.

H. 0 m. 053 ; D. 0 m. 195.

212. — Couvercle d'urne en terre grisâtre.

Même provenance. — Don du même.

H. 0 m. 055 ; D. 0 m. 19.

213. — Vase sphéroïdal à deux anses, en terre blanchâtre, col brisé. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat.

H. 0 m. 295 ; D. 0 m. 225.

214. — VASE sphéroïdal en terre blanchâtre, à deux anses, dont l'une brisée, col étroit, orné de cannelures. De chaque côté une concavité avec ombilic saillant.

Même provenance. — Don du même.
H. 0 m. 32. – D. 0 m. 25.

215. — CRUCHE en terre blanchâtre, col droit et large avec une anse de chaque côté.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 29.

216. — VASE large, en poterie blanchâtre, à une anse, col étroit, en partie brisé, orné de cannelures à hauteur de l'anse et sur le col.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 28.

217. — PETITE CRUCHE à une anse, en terre blanchâtre.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 17.

218. — PETITE CRUCHE en terre blanchâtre, à une anse, col en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 155.

219. — VASE sphéroïdal à deux anses, en terre blanchâtre, avec pied, col étroit (brisé).

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 25.

220. — PETIT VASE en terre blanchâtre, à corps plein, deux anses, col étroit et court, en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 145.

221. — VASE à large ventre, en terre blanchâtre, à une anse (brisée) et à col étroit.

Même provenance. — Don du même. – H. 0 m. 185.

222. — VASE (en partie brisé), semblable au précédent.

Même provenance. — Don du même.

223. — BOUTEILLE en poterie, de forme cylindrique, avec oreillon, à col très étroit (en partie brisé).

Même provenance. -- Don du même. — H. 0 m. 23.

224. — Vase oblong en terre blanchâtre, à col long et à une anse.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 215.

225. — Vase conique en terre blanchâtre, à une anse (brisée), avec cannelures ondulées près du col.

Même provenance, — Don du même. — H. 0 m. 195.

226. — Petite cruche en terre blanchâtre, à une anse, col en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 21.

227. — Petite cruche en terre blanchâtre, à large ventre, à une anse, ornée de cannelures à sa partie supérieure et sur le col, qui est pourvu d'un collier décoré d'une triple dentelure.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 21.

228. — Petite cruche en terre blanchâtre, à large ventre, munie d'une anse, col en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 185.

229. — Petit vase à large ventre, à une anse (brisée) et à col large (en partie brisé).

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 15.

230. — Petite cruche en terre blanchâtre et grossière, ornée de cannelures et munie d'une anse.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 16.

231. — Petit vase en terre fine, blanchâtre, à une anse, orifice à bec.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 16.

232. — Petit vase en terre blanchâtre, à une anse, avec col orné de cannelures.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 165.

233. — Petit vase en terre blanchâtre, à une anse. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat. — H. 0 m. 16.

234. — PETIT POT en terre de fabrication rudimentaire, muni d'une anse.

Même provenance. — Don du même. - H. 0 m. 11.

235. — PETIT VASE en terre blanchâtre, de fabrication très grossière, col en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 07.

236. — PETIT VASE en terre grise, vernissé, muni d'une anse.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 075.

237. — PETIT VASE en terre blanchâtre, à une anse (brisée), de forme cylindrique avec bourrelets.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 095.

238. — PETIT VASE en terre blanchâtre et grossière, de forme cylindrique, col court, muni d'une anse. — Pr. Dublineau.

Don de M. Jean Galy. — H. 0 m. 12.

239. — PETITE FIOLE en terre grisâtre, à col long et étroit (en partie brisée). - Pr. Dublineau.

Don de M. le Dr Tommasini. — H. 0 m. 10.

240. — VASE en poterie rougeâtre, de forme cylindrique, à large orifice, muni d'une anse.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 24.

241. — VASE en terre blanchâtre, oviforme, anse brisée, col à collier en partie brisé. — Pr. Lamoricière.

Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. — H. 0 m. 245.

242. — PETITE CRUCHE en terre blanchâtre, de fabrication très grossière, à large panse, munie d'une anse.

Même provenance. — Don de la même. — H. 0 m. 19.

243. — VASE en terre blanchâtre, à large panse, oviforme anse et col brisés.

Même provenance. — Don de M. Deleuze. — H. 0 m. 12.

244. — PETIT POT en terre grise, de fabrication grossière, à une anse.

Même provenance. — Don de M. Canal. — H. 0 m. 147

245. — PETIT POT en terre rougeâtre, de fabrication rudimentaire, muni d'une anse.

Même provenance. — Don de M. Simonnot. — H. 0 m. 13.

246. — PETIT VASE en terre rougeâtre de forme conique à orifice très étroit.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 125.

247. — PETIT VASE en terre rougeâtre, orné de cannelures, anse et col en partie brisés. — Pr. Lamoricière.

Don de M. Simonnot. — H. 0 m. 13.

248. — PETIT VASE à large panse, de fabrication grossière, muni d'une anse, col en partie brisé.

Même provenance. — Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien. — H. 0 m. 105.

249. — PETIT VASE en terre rougeâtre, col brisé.

Même provenance. — Don de M. Deleuze. — H. 0 m. 06.

3e étage, salle H, armoire-vitrine no 2.

250. — PETITE CRUCHE de forme ovoïde, en terre blanchâtre et grossière, munie d'une anse. — Pr. Guetna.

Don de M. Julien, père. — H. 0 m. 195.

251. — PETIT POT en terre grisâtre, de forme ovoïde, avec orifice à bec, anse brisée.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 17.

252. — PETIT VASE fusiforme en terre blanchâtre fine, col en partie brisé. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. Roubineau. — H. 0 m. 115.

253. — PETIT VASE en terre blanchâtre, de forme oblongue, à une anse.

Même provenance. — Don de M. Léon Hinault. — H. 0 m. 155.

254. — PETITE CRUCHE en terre rougeâtre, de forme conique, large à la base, munie d'une anse, col étroit et cannelé. — Pr. Arbal (*Regiae*).

Don de M. l'abbé Pollacci. — H. 0 m. 184.

255. — PETIT VASE en terre blanchâtre de forme oblongue, muni d'une anse.

Même provenance. — Don de M. Camallonga. — H. 0 m. 19.

256 et **257.** — DEUX PETITS VASES de forme oblongue, en terre blanchâtre, ornés de cannelures et munis d'une anse.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 173.

258. — VASE à large panse en terre blanchâtre, anse et col brisés.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 11.

259. — PETIT VASE en terre blanchâtre, large à la base, avec orifice étroit, anse brisée.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 185.

260. — PETIT VASE en terre grisâtre, à une anse avec col à collier et orifice à bec.

Même provenance. — Don de M. Augustin de Saint-Maur. — H. 0 m. 175.

261. — PETIT VASE, de forme élégante, en poterie vernissée d'un vert irisé, à une anse, col étroit à orifice relativement large, muni d'un bec, orné de cannelures circulaires sur la panse et à la naissance du col. — Pr. Pont-du-Chélif (*Quiza*).

Don de M. L. Demaeght. — H. 0 m. 17.



262. — PETIT VASE en poterie, recouvert d'un vernis vert, orné de cannelures longitudinales, anse et col brisés.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 15.

263. — PETIT POT en terre grisâtre, à col court et à une anse, de confection rudimentaire, déprimé au milieu. — Pr. Frendah.

Don de M. Lagler-Parquet. — H. 0 m. 145.

264. — PETIT POT en terre brune, dont la couche supérieure est en partie rongée. — Pr. Tekbalet.

Don de M. Coiffier. — H. 0 m. 17.

265. — PETIT VASE en terre blanchâtre, muni d'une anse. — Pr. Tiaret.

Don de M. Roger. — H. 0 m. 085.

266. — PETIT VASE en terre rougeâtre, à panse large, anse et col brisés. — Pr. Merdja.

Don de M. Trouillet.

267 et 268. — DEUX VASES en forme d'amphore, en terre blanchâtre assez fine, à large panse et à long col, munis d'une anse de chaque côté. — Pr. Mascara.

Don de M. Brunel. — H. 0 m. 61.

269. — CRUCHE en terre blanchâtre, à deux anses, ornée de cannelures circulaires à sa partie supérieure et sur le col, brisée à sa partie inférieure. — Pr. Méchéria.

Don de M. Cheylard. — H. 0 m. 54.

270. — POT en terre blanchâtre, anses brisées. — Pr. Fortassa.

Don de M. Pellet. — H. 0 m. 35.

271 et 272. — DEUX VASES semblables, en forme d'amphore, en terre rougeâtre, munis de deux anses, dont une brisée. — Pr. Bellevue.

Don de M. Cloître. — H. 0 m. 63.

273. — PETIT VASE en terre blanchâtre, à large orifice, muni d'une anse. — Pr. Mactar (Tunisie).

Don de M. Delherbe, officier d'administration. — H. 0 m. 18.

274 et 275. — DEUX URNES semblables, en terre blanchâtre, cylindriques, terminées en pointe. — Pr. Sousse (Tunisie).

Don du même. — H. 0 m. 38.

276. — URNE CINÉRAIRE (*olla ossuaria* ou *cineraria*), en terre rougeâtre, provenant des fouilles que le P. Delattre, le savant directeur du Musée Saint-Louis de Carthage, a fait pratiquer en 1888 dans les deux cimetières qui, au Ier et au IIe siècle de notre ère, ont reçu les cendres des gens de la maison impériale mis par l'empereur au service du procurator du *Tabularium* de Carthage.

H. 0 m. 21 ; D. 0 m. 155.

Cette urne, contenant des ossements et dont le couvercle est percé d'un trou, était mise en communication, au moyen d'un tuyau en terre cuite, avec la partie extérieure du cippe. Les libations faites par les parents et amis du défunt parvenaient ainsi jusque dans l'urne, qui, elle-même, percée d'un trou, permettait aux liquides, après avoir traversé les ossements, de pénétrer jusqu'à la niche inférieure où étaient placés les monnaies, les lampes, poteries et autres objets déposés avec les cendres et débris de bois brûlé provenant du bûcher. « Cette disposition toute particulière, dit le P. Delattre, rendait très faciles les sacrifices aux dieux mânes, et chaque tombe ainsi construite était un autel qui leur était consacré : *Dis manibus sacrum* ». (P. Delattre, *Fouilles d'un cimetière romain à Carthage en 1888*).

277. — POT en terre blanchâtre (*Lagena*) à col large et court, muni d'une anse de chaque côté. — Pr. Cherchel.

Don de M. de Lhotellerie. — H. 0 m. 25.

278. — Pot en terre blanchâtre, à deux anses.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 23.

279. — Petit pot en terre blanchâtre assez fine, de bonne fabrication, trouvé près du tumulus dit de Yucasalmet à Alayor (Ile Minorque), anse brisée.

Don de M. Galens. — H. 0 m. 64

280. — Petit vase en terre grise fine, de forme très élégante, à col très étroit, avec bec muni d'une anse, orné de dentelures longitudinales sur la panse. — Pr. Cherchel.

Don de M. Montière. — H. 0 m. 125.

281. — Petit vase en terre fine, recouvert d'un vernis noir, de bonne fabrication, muni d'une anse élégante, col court et étroit à bec.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 17

282. — Petit vase en poterie, anse et col brisés.

Même provenance. — Don de M. de Lhotellerie. — H. 0 m. 14

283. — Pot en terre blanchâtre, de fabrication grossière. Pr. Palikao (Département d'Oran).

Don de M. Pons, administrateur, H. 0 m. 23.

284. — Petite cruche à large panse, en terre grise, à une anse brisée, ornée de cannelures circulaires, col en partie brisé.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 17

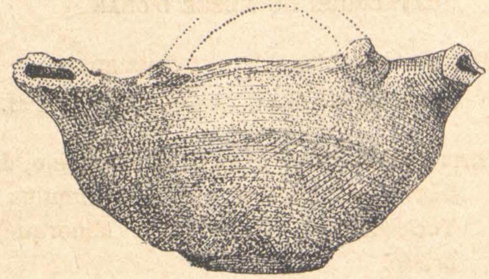
285. — Petit vase en terre rouge, de forme élégante, muni d'une anse et orné de cannelures circulaires à sa partie inférieure.

Même provenance. — Don du même. — H. 0 m. 16.

286. — Petit pot oviforme, en terre grise, à une anse en partie brisée. — Pr. Tenès.

Don de M. Bister, interprète judiciaire. — H. 0 m, 16

287



Don de M. Camalonga

Provenance : Arbal. — Terre blanchâtre grossiere. — H. 0 m. 075 ; Long. á sa partie supérieure 0 m. 13.

Ce vase est à peu près semblable à celui trouvé par le P. Delattre dans le cimetière des *Officiales* à Carthage (1) et à celui découvert près de Cherchel, au lieu dit El-Kantara, dans un cimetière païen voisin de la propriété du Commandant Archambeau, et dont M. de Cardaillac donne le dessin dans son *Histoire de la lampe antique en Afrique* (2). D'après M. de Cardaillac, ce vase serait une lampe romaine païenne. Quant au P. Delattre, il le présente comme un *spécimen de poterie trouvé en dehors des urnes funéraires*, sans dire à quel usage il était affecté. Nous observerons la même réserve.

288. — PETIT VASE tronconique, muni de deux oreillons (brisés) et d'un bec sur la panse. La partie supérieure présente une concavité percée de 6 trous comme celle de nos sabliers actuels. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat

Terre grise grossière et lourde. — H. 0 m. 08 ; D. 0 m. 06 à la base et 0 m. 03 à la partie supérieure.

289. — DÉBRIS DE POTERIE trouvés à Saint-Leu, sous la grande mosaïque.

Don de M. Cuinet. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

290. — FRAGMENTS DE POTERIE trouvés dans les ruines de Portus-Magnus.

Don de M. Roubineau. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

291. — FRAGMENTS DE POTERIE trouvés à Inkermann.

Don de M. Peyrat. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3

---

(1) Fouilles d'un cimetière romain à Carthage en 1888, p. 12.

(2) *Bulletin d'Oran*, année 1890, p. 263, fig. 8.

292. — FRAGMENTS DE POTERIE trouvés sur le bord de la route du barrage de Sainte-Barbe-du-Tlélat aux Lauriers-Roses.

Don de M. Vanderlik
3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

293. — FRAGMENTS DE VASES trouvés dans une tombe romaine à Sainte-Barbe-du-Tlélat.

Don de M. Carrière. — 3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3

---

§ 4. — FIGURINES ET PLAQUES DE TERRE CUITE

294. — PLAQUE DE TERRE CUITE. — Tête d'homme de profil à gauche, les cheveux en désordre, la barbe jeune. Les traits expriment la tristesse. — Terre blanchâtre. — Pr. Tébessa.

Don de M. Capifali, employé des postes et télégraphes à Oran.
H. 0 m. 34 ; L. 0 m. 23. — 3e étage, salle H, mur.

295. — PLAQUE DE TERRE CUITE. — Buste de femme de profil à droite, la tête légèrement penchée en avant. L'arrangement des cheveux est à remarquer : la moitié supérieure forme chignon derrière la tête ; l'autre moitié encadre le front d'un bandeau ondulé et tombe en natte sur les épaules. — Terre rose. — Même provenance.

Don du même. — H. 0 m. 34 ; L. 0 m. 23. — 3e étage, salle H, mur.

Ces deux plaques proviennent d'une basilique chrétienne à Tébessa (Constantine). Elles faisaient partie d'une frise formée tout entière d'une rangée de plaques analogues appliquées et fixées contre la paroi.

296. — BOUCHE DE GARGOUILLE représentant une tête de lion, d'époque déjà basse, mais d'une expression surprenante et d'un travail soigné. — Pr. Tagremaret (*Cohors Breucorum*).

Don de M. Choisnet, sous-préfet. — Longueur 0 m. 15.
3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

297. — Quatre têtes de cheval rappelant par le style et le décor les figurines phéniciennes et cypriotes du même genre. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat. — Longueur de 0 m. 05 à 0 m. 06.
3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

---

§ 5. — BRIQUES ET AUTRES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION en terre cuite.

3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

298. — Tuyau destiné à la construction des voûtes. — Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat. — H. 0 m. 18 ; D. 0 m. 07.

299. — Tuyau de voûte en terre grisâtre. — Pr. Cherchel.

Don de M. de Lhotellerie. — H. 0 m. 18 ; D. 0 m. 06.

300. — Deux tuyaux de voûte en terre. — Pr. Aïn-Soltan (arrondissement de Mascara).

Don de M. Fabriès, pharmacien à Oran. — H. 0 m. 24 ; D. 0 m. 07.

301. — Deux tuyaux de voûte en terre grisâtre. — Pr. Chanzy.

Don de M. Colin. — H. 0 m. 30 ; D. 0 m. 09.

302. — Sept tuyaux de voute en terre. — Pr. Ruines de Carthage.

Don de M. Derrien. — H. 0 m. 17 et 0 m. 14. — D. 0 m. 065 et 0 m. 05

303. — Tuyaux de voute en terre rougeâtre. — Pr. Kaoua (commune mixte d'Ammi-Moussa).

Don de M. Bister, interprète judiciaire
H. 0 m. 23. — D. 0 m. 07

304. — Tuile plate à rebords (*tegula*), avec trou pour recevoir la ligature. — Pr. La Bâtie Montsaléon *Mons Seleucus* (Hautes-Alpes).

Don de M. le Capitaine Poirier. — H. 0 m. 50 ; L 0 m. 345

305. — Fragment de tuile plate (*tegula*), avec trou pour recevoir la ligature.
Même provenance. — Don du même

306. — Fragment de tuile faitière, cannelée, de forme demi-cylindrique. — Pr. Saint-Leu (*Portus-Magnus*).
Don de M. Eugène Roubineau

307. — Brique en partie brisée, portant la marque de fabrique « Castoris ». — Pr. Fréjus.
Don de M. Landre. — Largeur 0 m. 29. — Ep. 0 m. 05.

§ 6. — USTENSILS DIVERS en terre cuite

3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

308. — Pilon à poignée en terre grisâtre. — Pr. Inkermann.
Don de M. Peyrat.

309. — Pilon en terre grisâtre.
Même provenance. — Don du même

310. — Cuiller en terre grisâtre.
Même provenance. — Don du même.

311. — Deux bouchons en terre grisâtre de 0m07 de long.
Même provenance. — Don du même.

312. — Rondelles en terre, percées d'un trou.
Même provenance. — Don du même.

§ 7. — BALLES DE FRONDE en terre cuite

3e étage, salle H, armoire-vitrine n° 3.

313. — Balle de fronde, oviforme, trouvée dans les fouilles du tumulus près de la chapelle Saint-Louis à Carthage.
Don de M. Derrien.

314. — Deux balles de fronde trouvées dans les ruines d'*Altava*, à Lamoricière.
Don de M. Simonnot.

315. — Balle de fronde trouvée à Telati (Ile Minorque).
Don de M. Galens.

§ 8. — LAMPES ANTIQUES EN TERRE CUITE

3e étage, salle H, armoire-vitrine 5.

Les Égyptiens sont considérés comme les premiers inventeurs des lampes, mais c'est aux Grecs que l'on doit ce type spécial de lampes en terre cuite que l'on trouve en si grand nombre dans les ruines et surtout dans les nécropoles romaines païennes en Algérie. Ces ustensiles étaient consacrés aux usages funéraires ou aux besoins domestiques.

L'importation des céramiques grecques en Afrique par Cyrène et Carthage remonte à une haute antiquité, aux VIe et Ve siècles avant notre ère. De nombreuses terres cuites de style hellénistique ont été trouvées dans les ruines de la cité punique par le P. Delattre. Bon nombre de ces poteries grecques portent des graffites puniques, qui prouvent leur importation et leur usage à l'époque carthaginoise.

Mais, à une époque antérieure à celle des importations helléniques, les Tyriens qui fondèrent Carthage avaient emprunté aux Chaldéens et aux Assyriens l'art de modeler l'argile et de façonner des figurines et des vases de toutes sortes. Les lampes désignées sous le nom de *proto-puniques* datent, très vraisemblablement, de cette époque.

Lampes proto-puniques

Le P. Delattre a été le premier à attribuer à la période protopunique cette lampe en forme de coquille, type primitif de la lampe employée communément à Carthage, et dont le modèle s'est conservé dans plusieurs îles de la Méditerranée et même, ainsi que le fait remarquer le savant missionnaire (1), chez les Arabes, qui se servent encore de lampes de forme semblable, auxquelles ils ont ajouté une tige et un pied. A ce type appartient la lampe ci-après :

316. — Lampe (fig. 1) ayant la forme d'une coquille ou plutôt d'une soucoupe ou d'une patère dont la moitié de la circonférence aurait été repliée en tricorne, de manière à former deux becs. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre rouge à couverte jaunâtre. — D. 0 m.13

(1) Les lampes antiques du Musée de Saint-Louis de Carthage, p. 2.

Les deux lampes, nos 317 et 318 ci-après, me paraissent appartenir également à la période proto-punique. Elles ont, comme la précédente, la forme d'une soucoupe qui aurait été repliée, mais en deux endroits seulement, pour ne former qu'un seul bec.

317. — LAMPE en forme de soucoupe à un bec (fig. 2). — Pr. Mactar (Tunisie).

Don de M. Delherbe. — Terre rouge jaune. — D. 0 m. 067.

318. — Semblable à la précédente.

Même provenance. — Don du même.
Terre jaune. — D. 0 m. 073.

LAMPES GRECQUES OU DE LA FORME GRECQUE

Les lampes décrites ci-après ne ressemblent en rien aux beaux produits céramiques de l'art hellénistique, ce sont des objets de poterie vulgaire, d'argile commune, sans ornements ou décorés simplement de guirlandes, de pampres, de filets, de cannelures. On ne peut méconnaître cependant leur origine hellénique, soit qu'elles proviennent directement des ateliers grecs, soit, ce qui est plus probable, qu'elles aient été fabriquées à Carthage sur des modèles venus de Grèce.

319. — DISQUE uni à un trou (fig. 3), pourtour orné de cannelures, muni à gauche d'un appendice triangulaire. Bec en forme de queue de poisson.

Provenance Carthage — Don de M. le Commandant Marchand.
Terre grise. — L. 0 m. 102. — D. de la cuvette 0 m. 062.

320. — DISQUE à un trou, pourtour orné de pampres et muni d'un appendice triangulaire. Le bec, long et bordé d'un double filet de chaque côté, se termine en queue de poisson.

Même provenance. — Don du même.
Terre grise. — L. 0 m. 08. — D. de la cuvette 0 m. 061.

321. — Semblable à la précédente, mais plus petite.

Même provenance. — Don du même.
Terre grise. — L. 0 m. 094. — D. de la cuvette 0 m. 056.

322. — CUVETTE unie, circulaire, avec petit disque percé d'un trou central, munie à gauche d'un appendice en forme d'S, bec long et bas. — Pr. Carthage.

Don de M. Carrière.
Terre grise recouverte d'un vernis noir (usé).
L. 0 m. 103, D. de la cuvette 0 m. 07.

323. — CUVETTE unie circulaire (fig. 4), munie d'un appendice latéral en forme de petite queue. Disque uni, percé d'un trou et entouré d'un filet. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre rougeâtre à couverte jaune brun, — D. 0 m. 08.

324. — CUVETTE unie avec appendice latéral. Disque bombé orné d'un filet et percé d'un grand trou entouré de moulures. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre grise fine vernissée de rouge brun. — D. 0 m. 075.

325. — CUVETTE circulaire, unie, avec appendice latéral. Disque orné d'un double filet et percé d'un grand trou rond au centre et de deux petits vers le bec. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre fine à couverte jaunâtre. — D. 0 m. 055.

326. — LAMPE de même forme que la précédente, mais de facture grossière.—R/.—C / L O.—Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre grise. — D. 0 m. 055.

327. — Même type. Sur le bec, petit buste de face gravé à la pointe.

Même provenance. — Don du même.
Terre rougeâtre assez fine. — D. 0 m. 051.

Les deux dernières lampes n°s 326 et 327 sont de la forme grecque, mais elles appartiennent à l'époque romaine et sont de fabrication locale.

Lampes romaines païennes

La lampe romaine païenne est d'un type très simple. Elle se compose, comme la lampe grecque, d'un récipient circulaire pour l'huile et d'un bec pour la mèche. La partie centrale, en forme de disque, est généralement bordée de filets concentriques et percée d'un seul trou pour l'introduction de l'huile et de l'instrument qui servait à remonter la mèche. Parfois, il y a un second trou tout petit, vers le bec.

Les lampes étaient, le plus souvent, fabriquées en deux pièces : d'une part, la cuvette du récipient ; d'autre part, le couvercle. Les deux pièces étaient moulées chacune séparément, puis rapprochées, soudées, recouvertes le plus souvent d'un vernis et soumises au feu.

Lampes païennes du 1er siècle avant J.-C. — Comme l'ont observé M. Edm. Le Blant et le P. Delattre, les lampes de cette époque se font remarquer par la légèreté et la ténuité de l'argile, comme aussi par la finesse et la sobriété de l'ornementation. De l'avis des mêmes savants, elles offrent des types d'une si parfaite élégance qu'elles ont dû être moulées sur des bronzes du travail le plus délicat. Leur disque, ornementé de deux ou trois filets concentriques, est uni ou décoré de représentations d'animaux, de cornes d'abondance, etc. Enfin, elles portent rarement le nom du fabricant.

A cette époque appartiennent les deux lampes décrites ci-après :

328. — Disque uni (fig. 5), bordé de deux filets concentriques. Un trou central, un autre tout petit vers le bec. Pourtour orné de festons avec point. Cette lampe est encore munie de l'aiguille servant à remonter la mèche. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre fine à couverte rouge. — D. 0 m 075.

329. — Disque uni, bordé d'un filet qui descend vers le bec avec la bande du pourtour. Cette bande est unie et munie de deux oreillons décoratifs. — R/. — La lettre I en creux. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre fine à couverte rouge. — D. 0 m. 07.

Lampes païennes des Ier et IIe siècles de notre ère.— Les lampes des Ier et IIe siècles de notre ère diffèrent de celles de l'époque précédente en ce qu'elles sont toujours munies d'une anse qui est : soit un anneau à mettre le doigt, soit un appendice en saillie percé d'un trou. Les unes sont en argile plus ou moins fine et sans ornements ; les autres sont décorées de sujets : figures humaines et scènes vivantes, animaux, vases, palmes, etc. On les trouve surtout dans les cimetières et les tombeaux romains.

A ces types appartiennent les lampes suivantes :

330. — ATHLÈTE de face (fig. 6), demi-nu, portant sur son épaule gauche un fardeau sphérique, 2 trous. Autour, deux moulures avec filets. Le bec est orné de volutes.— Pr. Aïn-Temouchent (Albulae).

Don de M. Dezan.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 09.

331. — DEUX BUSTES (Jupiter Sérapis et Junon ?) — Deux trous dont un petit vers le bec. Autour, cannelures en forme d'S.— Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre jaunâtre. — D. 0 m. 074.

332. — GLADIATEUR (*Mirmillo*) dans l'attitude du combat. Un trou. Pourtour uni. — R/. — AVFFRON. — Pr. Guetna (Oran).

Don de M. Julien.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 07.

333. — SUJET OBSCÈNE. — Un trou central, un autre très petit vers le bec. Pourtour uni. — R/. — Deux cercles concentriques. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. le Commandant Baudeuf.
Terre fine à couverte rouge. — D. 0 m. 07.
Cette lampe est sous clef, dans un tiroir de l'armoire n° 5.

334. — BUSTE à peine ébauché et déformé par la cuisson. Sur la tête, un croissant. Deux trous, dont un tout petit vers le bec. — Pr. Relizane (*Mina*).

Don de M. Chambard
Petite lampe en terre roug brun. — D. 0 m. 05.

335. — (FRAGMENT). — Deux masques scéniques. Un trou. Pourtour uni.

Don de M. Cuinet.
Terre brune. — Trouvé sous la petite mosaïque de Saint-Leu.

336. — (FRAGMENT). — Deux têtes dont on ne voit que la partie supérieure, la moitié de la lampe et les deux tiers du médaillon ayant disparu. Pourtour uni. — R/. — MVNIRE en creux dans un cercle.

Même provenance. — Don du même. — Terre grise.

337. — BIGE DE ? — La moitié du disque ayant disparu, on ne voit que les deux chevaux harnachés, au trot à droite. Un trou. Autour : ornements en forme d'S. — R/. — Un point dans un cercle. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre rougeâtre fine.— D. 0 m. 075.

338. — PÉGASE marchant à droite. Disque vernissé. Deux trous dont un petit. Pourtour uni. — R/. — LVCCEI dans deux cercles concentriques. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre grise fine. - D. 0 m. 074.

339. — Lion attaquant un cheval. Deux trous, dont un tout petit. Pourtour uni. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. Illouz, interprète assermenté.
Terre jaune. — D. 0 m. 08.

340. — Antilope fuyant à droite. Trou emporté par la cassure d'une partie du médaillon central. Pourtour uni. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. le Dr Duzan.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 08.

341. — Tête de griffon de face. Un trou. Pourtour uni. — Pr. Pompéi.

Don de M. Hovelt. — Terre grise. — D. 0 m. 07.

342. — Aigle éployé regardant à droite. Deux trous. Autour, cannelures. — R/. — IVNIAENI en creux dans un double cercle. — Pr. Aïn-Temouchent.

Don de M. Dezan.
Terre jaunâtre, vernissée. — D. 0 m. 08.

343. — Aigle éployé regardant à droite. Deux trous, dont un petit. Autour, oves. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 07.

344. — Oiseau becquetant sur un olivier. Un trou. Pourtour uni. — R/. — NOVIVSP.

Même provenance. — Don du même.
Terre grise fine. — D. 0 m. 075.

345. — Autruche courant à droite. Deux trous dont un petit. Pourtour orné de cannelures. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Couverte rouge brun. — D. 0 m. 076.

346. — Deux rameaux. Deux trous. Autour, oves. — Pr. Carthage.

Acquisitiou du Musée.
Couverte brune (usée). — D. 0 m. 071.

347. — Deux rameaux. Deux trous dont un petit vers le bec. Pourtour uni. — R/. — AGRI en creux dans un double cercle. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. Illouz. — Terre grise. — D. 0 m. 075.

348. — Deux rameaux. Un trou central et un autre plus petit vers le bec. Pourtour uni. — Pr. Saint-Leu.

Don de M. Hinault. — Terre grise. — D. 0 m. 075.

349. — Ombilic percé d'un trou. Un autre trou à côté. Disque entouré d'un triple filet. — Autour, double guirlande de feuilles de laurier avec baies. — Pr. Zemmorah (Oran).

Don de M. Laurens. — Terre noirâtre. — D. 0 m. 08.

350. — OMBILIC percé d'un trou. Un autre trou à côté. Disque entouré d'un triple filet. Autour deux guirlandes de feuilles de laurier avec baies. — Pr. Arbal(*Regiae*).

Don de M. Camallonga.
Terre blanchâtre fine. — D. 0 m. 08.

351. — OMBILIC cannelé percé d'un trou, un autre trou plus petit à côté, dans deux cercles concentriques dont le supérieur est cannelé et bordé d'un triple filet. Autour, oves. — R/.— EX OFFI Q. SEM. Ex offi(cina) Q(uinti) Sem(pronii), en creux dans un cercle.

Même provenance. — Don de M. Augustin de Saint-Maur.
Terre jaune. — D. 0 m. 08.

352. — CANTHARE. Deux trous, dont un tout petit vers le bec. Pourtour uni. — R/. — Traces de lettres. — Pr. Chanzy (Oran).

Don de M. Pallary. — Terre rougeâtre. — D. 0 m. 075.

353. — Sujet fruste, indéterminable. Autour, cannelures. — R/. — Deux cercles concentriques en creux. — — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 08.

354 — DISQUE uni. Deux trous, dont un tout petit vers le bec. Pourtour uni. — R/. — NYPVS en graffite, dans un cercle. — Pr. Dublineau (Oran).

Don de M. le Dr Tommasini.
Terre grisâtre fine. — D. 0 m. 075.

355. — DISQUE uni. Deux trous, dont un petit vers le bec. Autour, deux rangées de globules. — Pr. Zemmorah (Oran).

Don de M. Laurens. — Terre noirâtre. — D. 0 m. 085.

356. — LAMPE en forme de rosace.

Même provenance. — Don du même.
Terre noirâtre — D. 0 m. 085.

357. — DISQUE uni à un trou, entouré d'un double filet. Pourtour uni. — Pr. Guetna (Oran).

Don de M. Julien.
Terre blanchâtre, grossière et lourde. — D. 0 m. 075.

358. — LAMPE semblable à la précédente.

Même provenance. — Don du même.

359. — DISQUE uni à un trou, entouré d'un double filet. Pourtour uni. — R/. — deux cercles concentriques. — Pr. Tenès (Alger).

Don de M. Bister, interprète judiciaire.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 075.

360. — MÉDAILLON central brisé. Pourtour uni. — R/. — Deux cercles concentriques. — Pr. Aïn-Temouchent.

Don de M. Jouane. — Terre grise. — D. 0 m. 072.

361. — DISQUE uni. Un trou ; autour, une rangée de points. R/. — Traces d'inscription en creux dans un cercle. — Pr. Malte.

Don de M. Nessler, d'Oran. — Terre blanchâtre. — D. 0 m. 11.

362. — DISQUE uni. Un trou central et un autre tout petit. Pourtour uni.

R/. — C. CL / A V D } C(aius) Claud(ius) gravé en creux dans un cercle. — Pr. Tenès.

Don de M. Bister. — Terre blanchâtre. — D. 0 m. 08.

363. — QUEUE DE LAMPE triangulaire décorée de deux dauphins et d'une ornementation fleurie. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre rougeâtre à couverte brune.

LAMPES ROMAINES DE TRANSITION

Le R. P. Delattre a donné le nom de *lampes de transition* à des lampes qui tiennent de la lampe païenne et de la lampe chrétienne et paraissent de fabrication locale. Elles ne portent

sur leur disque supérieur aucun sujet; le centre est percé d'un seul trou circulaire, et le pourtour est orné de globules ou d'un autre motif. L'appendice qui tient lieu d'anse, comme dans la lampe chrétienne, n'est pas foré. Les deux lampes suivantes appartiennent à ce type.

364. — DISQUE uni, un trou central. Appendice servant d'anse non foré. Pourtour orné d'une double palme. — Pr. Aïn-Bridj (Oran).

Don de M. Dandoy
Terre blanchâtre, lourde et grossière. — D. 0 m. 087.

365. — DEUX CERCLES CONCENTRIQUES entourés de vingt rayons bordés de filets et se prolongeant jusqu'au disque du revers. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 075.

LAMPES JUIVES

La lampe juive a la forme des lampes romaines païennes ou de transition. Elle est caractérisée par le chandelier à sept branches qui orne le médaillon central ou le disque du revers.

366. — CHANDELIER à sept branches. Deux trous. Appendice non foré. Pourtour uni. — Pr. Carthage.

Don de M. le Dr Goiran.
Terre rougeâtre, grossière et lourde. — D. 0 m. 08.

LAMPES ROMAINES CHRÉTIENNES

La lampe romaine chrétienne est plus lourde, plus épaisse, et de forme plus allongée que la lampe païenne. Elle n'a pas d'anneau, mais, du côté opposé au bec, un appendice non foré, en saillie, en forme de petite queue se terminant en pointe arrondie. Le médaillon central, uni ou ornementé, est toujours bordé d'une bande, le plus souvent décorée de dessins géométriques en relief. Cette bande est interrompue d'un côté par la base de l'appendice, de l'autre par le bec. Le P. Delattre, dans ses descriptions des *Lampes chrétiennes de Carthage*, fait ob-

server que la lampe chrétienne ne porte jamais au revers le nom du potier, et il relève une erreur de M. Beulé, qui qualifie de lampes funéraires les lampes chrétiennes : aucune de celles collectionnées au Musée de Saint-Louis de Carthage, au nombre de plus de 800, n'a été trouvée dans des sépultures chrétiennes.

Le Musée d'Oran possède les lampes chrétiennes décrites ci-après :

367. — La croix monogrammatique ornée intérieurement de losanges, avec boucle du P à gauche ; sur la bande, 13 cœurs et une croix latine. — Pr. Palikao (Oran).

Don de M. Pons, administrateur.
Terre rouge. — Long. 0 m. 13 ; L. 0 m. 08.

368. — La croix monogrammatique pattée, avec la boucle du P à gauche. Deux trous. Sur la bande, feuilles de vigne. — Pr. Carthage.

Don de M. Delpoux.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 185 ; L. 0 m. 08.

369. — La croix monogrammatique largement pattée, avec la boucle du P à gauche. Deux trous. Sur la bande, fleurons. — Pr. Aïn-Temouchent.

Don de M. le Dr Gaucher.
Terre rouge — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 07.

370. — La croix monogrammatique pattée, avec boucle du P à gauche. Trois trous. Sur la bande, fleurons. — Pr. Carthage.

Don de M. Derrien.
Terre blanchâtre. — Long. 0 m. 11 ; L. 0 m. 075.

371. — La croix monogrammatique pattée, avec boucle du P à droite ; ornée intérieurement de carrés et de petites croix pattées ; au pied de la croix, un triangle. Deux trous. Sur la bande, fleurons cru-

ciformes, cœurs, triangles, un poisson, un lièvre et un vase ansé. — Pr. Carthage.

Don de M. Derrien.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 18 ; L. 0 m. 075.

372. — Le monogramme du Christ avec boucle du P à droite, orné intérieurement de petits ronds. Deux trous. Sur la bande, un disque à cercles concentriques, 3 carrés et 3 colombes R/. Trois petits ronds disposés en triangle dans deux cercles concentriques. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre rouge. — Long. 0 m. 13 ; L. 0 m. 08.

373. — (Fragment). Croix monogrammatique avec boucle du P à droite, ornée intérieurement de disques et de losanges. Sur la bande, fleurons cruciformes R/. Petite colombe en relief. — Pr. Relizane (*Mina*).

Don de M. Jules Paris. — Terre rouge fine.

374. — Le monogramme du Christ, avec boucle du P à droite. Quatre trous formant croix. Sur la bande, double palme. — Pr. Lamoricière (*Altava*).

Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.
Terre blanchâtre grossière. — Long. 0 m. 11 ; L. 0 m. 065.

375. — Croix latine ornée intérieurement de petits disques, dans un édicule à deux colonnes torses. Deux trous. Sur la bande, quatre colombes. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08.

376. — Croix latine pattée. Quatre trous disposés en carrés. Sur la bande, double palme. — R/. — Dans un ovale, huit rayons en relief autour d'un cercle. Pr. Lamoricière.

Don de M. Durel.
Terre rougeâtre grossière. — Long. 0 m. 11 ; L. 0 m. 075.

377. — Trois personnages, peut-être les trois jeunes hommes qui apparurent à Abraham dans les plaines de Mamré (1), ou les trois amis de Daniel délivrés de la fournaise (2). Sur la bande, feuilles de vigne. — Pr. Lamoricière.

Don de M. Deleuze.
Terre rouge. — Deux trous. — Long. 0 m. 125 ; L. 0 m. 08.

378. — Personnage à cheval marchant à gauche. Deux trous. Sur la bande, deux cœurs, deux disques à cercles concentriques et quatre fleurons en forme d'S. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre rougeâtre fine. — Long. 0 m. 13 ; L. 0 m. 075.

379. — Lion fuyant à droite (fig. 7). Deux trous. Sur la bande, fleurons à six pétales alternés avec des feuilles de vigne. — Pr. Aïn-Temouchent.

Don de M. Fouque, d'Aïn-Temouchent.
Terre rouge fine. — Long. 0 m. 145 ; L. 0 m. 085.

380. — Lion marchant à gauche. Entre le lion et le bec de la lampe, trois petits cercles disposés en triangle. Deux trous. Sur la bande, disques à cercles concentriques et fleurons. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.
Terre grise. — Long. 0 m. 14 ; L. 0 m. 08.

381. — Lion marchant à gauche. Deux trous. Sur la bande, fleurons. — Pr. Lamoricière.

Don de la Cie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.
Terre rougeâtre grossière. — Long. 0 m. 13 ; L. 0 m. 065.

382. — Animal couché. Deux trous. Sur la bande, fleurons (frustes).

Même provenance. — Don de la même Compagnie.
Terre rougeâtre grossière. — Long. 0 m. 13 ; L. 0 m. 07.

(1) Genèse Ch. XVIII.
(2) Daniel Ch. III.

383. — Cerf à droite. Deux trous. Sur la bande, deux disques à cercles concentriques, deux cœurs et six fleurons cruciformes. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.

Terre rouge. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 07.

384. — Animal (fruste) à droite. Deux trous. Sur la bande, deux palmes. — Pr. Dublineau (Oran).

Don de M. le Dr Tommasini.

Terre blanchâtre légère. — Long. 0 m. 10 ; L. 0 m. 08.

385. — Lièvre fuyant à droite. Deux trous. Sur la bande, triangles. — Pr. Lamoricière.

Don de M. Peyre.

Terre rouge. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08.

386. — Aigle éployé, regardant à droite. Deux trous. Sur la bande, deux palmes, deux disques à cercles concentriques et quatre fleurons à six pétales. — R/. — Deux ovales concentriques dans un cercle.

Même provenance. — Don du même.

Terre rouge. — Long. 0 m 14 ; L. 0 m. 08.

387. — Coq tourné à droite. Deux trous. Sur la bande, double palme. — R/. — La lettre S en creux. — Pr. Carthage.

Don de M le Commandant Marchand.

Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08.

388. — Coq tourné à gauche ; derrière le coq, une palme. Un trou. Pourtour uni. — Pr. Pompéi.

Don de M. Carrière.

Moulage de lampe en terre rougeâtre. — Long. 0 m. 085 ; L. 0 m. 055.

389. — Phénix à gauche sur une colonne. Deux trous. Sur la bande, disques à cercles concentriques. — R/. — Croix en creux. — Pr. Carthage.

Don de M. le Commandant Marchand.

Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 075.

390. — Paon tourné à gauche. Au dessus, une petite colombe tournée à droite. Deux trous. Sur la bande, disques, cœurs et carrés.

Même provenance. — Don du même.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 13 : L. 0 m. 08.

391. — Colombe tournée à gauche. Deux trous. Sur la bande, rosettes alternées avec carrés quadrillés. — R/. — Deux cercles concentriques.

Même provenance. — Don du même.
Terre grise fine. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08.

392. — Colombe tournée à droite. Deux trous. Sur la bande, cœurs, fleurons cruciformes et fleurons en forme d'S.

Même provenance. — Don du même.
Terre rougeâtre fine. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08. En partie brisée.

393. — Poisson. Deux trous. Sur la bande, double palme. — R/. — Six petits ronds disposés en forme de grappe de raisin.

Même provenance. — Don du même.
Terre rougeâtre. Long. 0 m. 115. — L. 0 m. 075.

394. — Petit poisson ? Un trou. Bande unie. — Pr. Lamoricière.

Don de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.
Terre blanchâtre grossière façonnée à la main.—Long. 0 m. 11 ; L. 0 m. 075.

395. — Rosette à six pétales dans une couronne. Deux trous. Sur la bande, deux palmes. — R/.— Palme. — Pr. Mactar (Tunisie).

Don de M. Delherbe.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 125 ; L. 0 m. 08.

396. — Médaillon en mauvais état. Deux trous. Sur la bande, également en mauvais état, traces de globules.

Provenance Lamoricière. Don de M. Durel.
Terre rougeâtre. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 075.

397. — DISQUE uni. Un seul trou. Sur la bande, pampres. — Pr. Lamoricière.

Don de M. Simonnot.
Terre grisâtre, grossière. — Long. 0 m. 08 ; L. 0 m. 05.

398. — DISQUE uni bordé d'un double filet et percé de cinq trous formant croix. Bande unie. — R/. — Deux cercles concentriques. — Pr. Arbal (*Regiae*).

Don de M. Camallonga.
Terre noirâtre. — Long. 0 m. 125 ; L. 0 m. 085.

399. — DISQUE uni percé de cinq trous formant croix. Bande unie. — R/. — Deux cercles concentriques.

Même provenance. — Don du même.
Terre noirâtre. — Long. 0 m. 12 ; L. 0 m. 08.

400. — DISQUE uni, percé de cinq trous formant croix. Bande unie. — R/. — Deux cercles concentriques avec petits points. — Pr. Inkermann (Oran).

Don de M. Peyrat.
Terre grise. — Long. 0 m. 17 ; L. 0 m. 11.

401. — DISQUE uni, percé de six trous formant croix. Sur la bande, deux palmes. — R/. Deux cercles concentriques. — Pr. Dublineau (Oran).

Don de M. Gally.
Terre grisâtre. — Long. 0 m. 115 ; L. 0 m. 085.

402. — CARRÉ, percé de six trous sur deux lignes parallèles. Un cœur entre le carré et le bec. Bande unie. — R/. Deux cercles concentriques. — Pr. Inkermann (Oran).

Don de M. Peyrat.
Terre blanchâtre. — Long. 0 m. 14 ; L. 0 m. 09.

403. — LAMPE (fig. 8) en forme de queue de poisson, à deux becs. Disque uni percé de cinq trous formant croix. Pourtour pointillé. — R/. — Deux cercles concentriques. — Pr Orléansville.

Don de M. Baills, ingénieur des Mines.
Terre blanchâtre. — Long. 0 m. 19 ; L. 0 m. 10 au centre.

LAMPES VANDALES

Le P. Delattre atttribue à l'époque vandale le modèle de lampe ci-après :

404. — BOL (fig. 9) à goulot central et vertical percé à sa base d'un trou pour la mèche. — Pr. Carthage.

Acquisition du Musée.
Terre blanchâtre commune. — D. maximum 0 m. 098.

LAMPES DE BASSE ÉPOQUE

Les lampes décrites ci-dessous offrent une forme particulière et semblent appartenir à une basse époque, postérieure à l'époque byzantine.

405. — LAMPE DROITE en forme de petit pot circulaire sans anse, large à la base, munie d'un bec en biseau. Pr. Inkermann.

Don de M. Peyrat.
Terre rougeâtre. H. 0 m. 05 ; D. 0 m. 08 à la base et 0 m. 05 à l'orifice.

406. — LAMPE DROITE circulaire, en forme d'encrier, sans anse, muni d'un bec très court, à peine saillant.

Même provenance. — Don du même.
Terre grise. D. maximum 0 m 08 ; D. de l'orifice 0 m. 03.

407. — LAMPE offrant la forme d'un petit pot de 0m08 de hauteur à col étroit et à large panse. Munie d'une anse et d'un bec bas et long de 0m083. — Pr. Tlemcen.

Don de M. Simonnot. — Terre blanchâtre.

408. — LAMPE circulaire en forme d'encrier. Disque bombé percé d'un trou central. Pourvue d'un bec (brisé) et d'un appendice plein et long servant d'anse (en partie brisée). — Pr. Carthage.

Don de M. Derrien. — Terre blanchâtre. — D. 0 m. 053.

409. — LAMPE à huit becs ayant chacun 0m07 de long. et pourvue au centre d'un cylindre creux et long (en partie brisé), qui servait sans doute à la tenir

PL. 1

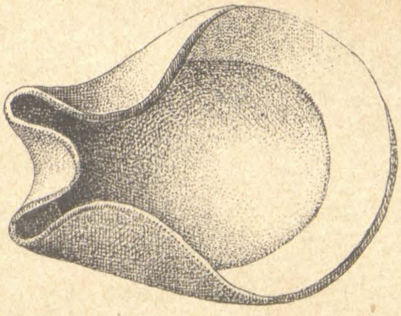


Fig. 1

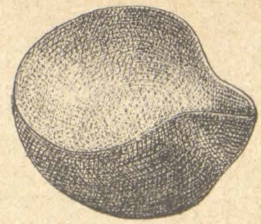


Fig. 2

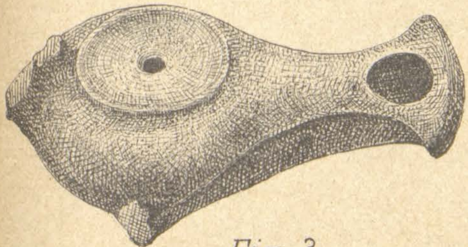


Fig. 3

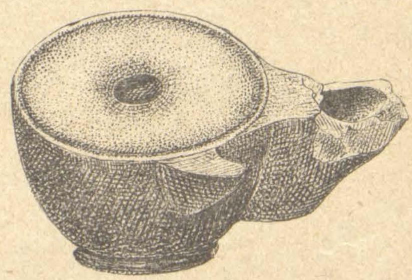


Fig. 4

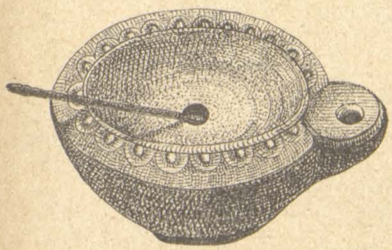


Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8

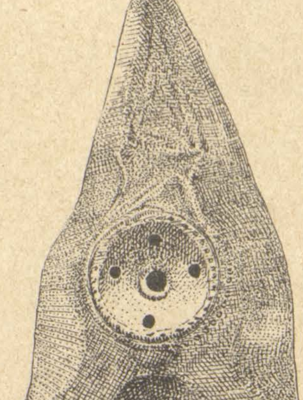


Fig. 9

en suspension. Ce cylindre est orné de cannelures circulaires. — Pr. Aïn-Temouchent

Don de M. Jouane.
Terre blanchâtre. — D. 0 m. 17 à la naissance des becs.

§ 9. — CÉRAMIQUES ARABES ANCIENNES

3e étage, salle II, armoire-vitrine 5.

Les carreaux de pavement décrits ci-après sont les seules céramiques arabes anciennes que possède actuellement le Musée.

410. — Carreau vernissé, décoré en relief : au centre, carré vert dans une étoile octogonale rouge brun. Sur chaque face et sur les bords, moitié d'un fleuron vert à quatre pétales. A chaque angle, moitié d'une étoile noire à six branches. Entre la décoration centrale et celles de la bordure, entrelacs blancs. — Pr. Koubba de Sidi-Yahia-ben-Aoufi, à Nédroma (Oran).

Don de M. Sahut. — D. 0 m. 093.

Sidi Yahia-ben-Aoufi est né à Nédromah, dans le Ve siècle de l'hégire (XIe de J.-C.). Sur sa tombe, on a élevé une Koubba, qui est tombée en ruines. Cette Koubba a été reconstruite, en 1208 de l'hégire (1794 de J.-C.), par le Bey de l'ouest Mohammed-el-Kourdi, le même qui s'empara d'Oran, après l'abandon qu'en firent les Espagnols à la suite de l'effroyable tremblement de terre du 8 au 9 octobre 1790.

411. — Carreau uni, recouvert d'émail vert. – Pr. Mosquée de Mansourah.

Don de M. Gabriel, d'Oran. — D. 0 m. 093.

412. — Fragment de carreau vernissé de bleu à reflets de nacre.

Même provenance. — Don du même.

La Mosquée de Mansourah (à 3 kil. S.-O. de Tlemcen) a été construite en 702 de l'hégire (1302 de J.-C.), par le Sultan

mérinide Abou Yacoub Youssef ben Abd el Hak, durant le fameux siège qu'il dirigea contre Tlemcen et qui dura 8 ans, de 697 à 706 de l'hégire (1298 à 1306 de J.-C.)

413. — CARREAU vernissé de vert, décoré en relief d'une rosette à huit pétales entourée de feuilles. — Pr. Mosquée de Bou Médine.

Don de M. Canal, agent voyer. — D. 0 m. 09.

414. — CARREAU uni, recouvert d'un vernis vert.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 08.

415. — CARREAU uni à couverte jaune.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 08.

416. — CARREAU recouvert d'un vernis brun, décoré en faible relief d'une ornementation végétale entourée de deux cercles concentriques inscrits dans un carré à quatre filets parallèles.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 084.

417. — CARREAU semblable au précédent.

Même provenance. — Don de M. le préfet Dunaigre.

418. — CARREAU semblable aux deux précédents comme dimensions et décoration, mais à fond jaune avec reliefs rouges.

Même provenance. — Don du même.

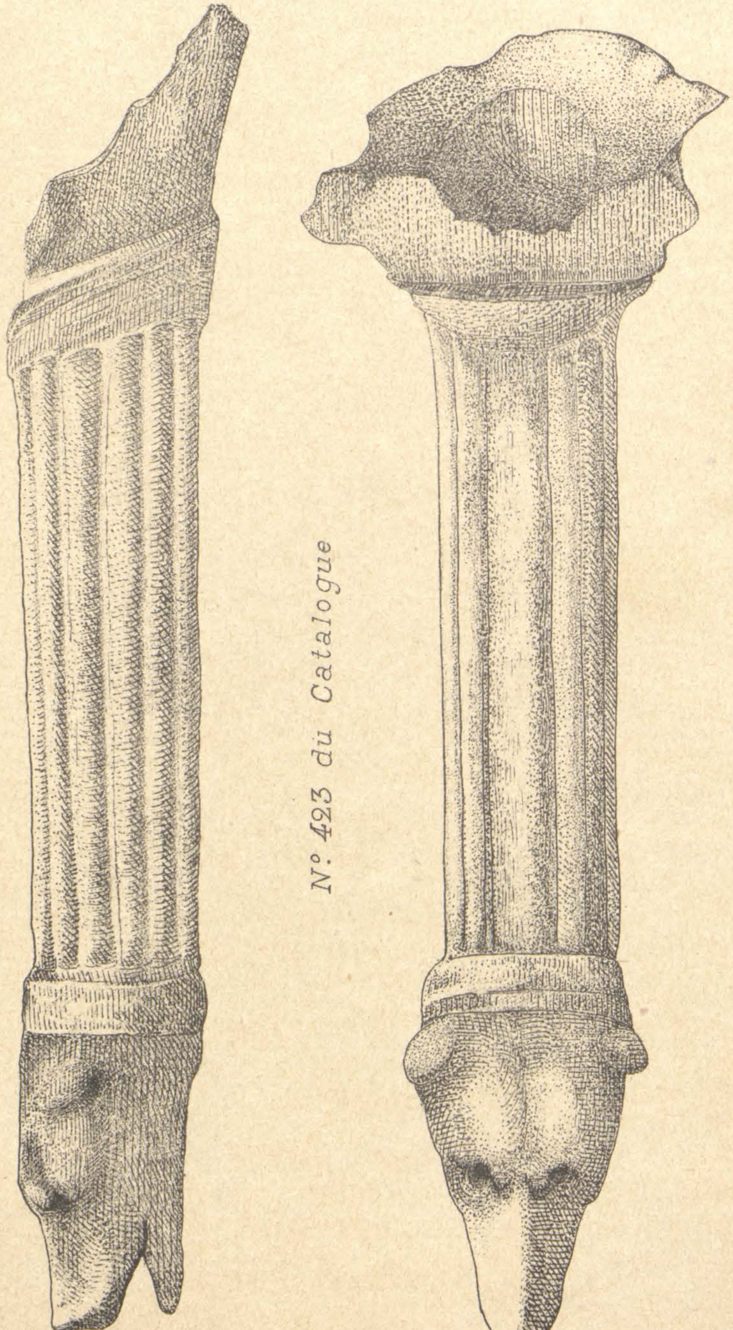
419. — CARREAU recouvert d'émail vert et décoré en relief d'une ornementation végétale.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 08.

420. — CARREAU recouvert d'émail jaune et décoré en relief d'une ornementation fleurie disposée en quatre bandes.

Même provenance. — Don du même. — D. 0 m. 08.

La Mosquée de Sidi-Bou-Médine (à 2 kil. S.-E. de Tlemcen), d'où proviennent les huit carreaux décrits ci-dessus, a été construite, en l'an 739 de l'hégire (1338-39 de J.-C.), par le Sultan mérinide Abou-el-Hacen Ali.



N° 423 du Catalogue

VI

MÉTAUX

La série des métaux comprend des objets en bronze, en argent et en fer. Le plus grand nombre de ces objets ont été trouvés dans les ruines romaines et les sépultures berbères de la province d'Oran. Quelques-uns proviennent de trouvailles faites en Europe.

Dans cette partie du catalogue figurent aussi quelques armes anciennes trouvées dans le département.

BERBÈRES

421. — Boucle recueillis dans un cromlech, à Ouisert (département d'Oran).

Don de M. Pallary. — Bronze.

422. — Fer de lance trouvé dans une sépulture berbère, à Aïn-Fezza (département d'Oran).

Don de M. Fauqueux. — Fer. — Long. 0 m. 265.

ROMAINS

423. — Manche de patère (pl. 2), à côtes, terminé par une tête de loup. - Pr. ruines romaines d'*Altava* (Lamoricière).

Don de la Compagnie des chemins de fer de l'Ouest-Algérien.
Bronze. — Long. 0 m. 165.

424. — *Umbo* de bouclier d'une statue ?

Même provenance. — Don de la même Compagnie.
Bronze. — D. 0 m. 12.

425. — Fragments d'anneaux.

Même provenance. — Don de M. Deleuze. — Bronze.

426. — Petite tête avec yeux en argent. — Pr. ruines romaines d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de M. Orsero Bartholo. — Bronze. — D. 0 m. 037.

427. — FRAGMENT DE DRAPERIE de statue. — Pr. ruines de *Portus-Magnus* (Saint-Leu).

Don de M. le Général Détrie.

Bronze. — Long. 0 m. 56. — Largeur moyenne 0 m, 135.

428. — *Umbo* DE BOUCLIER ? — Pr. Aïn-Farès (département d'Oran.

Don de M. Saunier.

Bronze. — H. 0 m. 07 ; D. 0 m. 16 (avec le rebord).

429. — ANNEAU A SCELLEMENT ? Pr. ruines de *Lucu* (Timziouine, département d'Oran).

Don de M. Lapaine. — Bronze. — Long. 0 m. 56.

430. — BOUCLE DE CEINTURON (*Fibula*), qui était ornée de six pierres vertes incrustées, dont une existe encore. — Pr. ruines romaines de *Gadaum Castra* ? (Inkermann).

Don de M. Peyrat. – Bronze. — Long. 0 m. 04.

431. — DEUX ANNEAUX et FRAGMENTS DE BRACELET. — Pr. ruines de *Lucu* (Timziouine).

Don de M. Lapaine. — Bronze.

432. — BAGUE. — Même provenance.

Don du même. — Bronze.

433. — BRACELET. – Pr. ruines de *Caesarea* (Cherchel). — Don de M. Maréchal, de Tiaret. – Bronze. — D. 0 m. 08.

434. — CŒUR trouvé dans les ruines romaines de *Ballene Praesidium* (L'hillil, département d'Oran).

Don de M. Raoul Varnier. — Bronze, — Long. 0 m. 32.

435. — ÉPINGLE trouvée sous la petite mosaïque de Saint-Leu.

Don de M. Cuinet. — Bronze. — Long. 0 m. 09.

436. — PLAQUE triangulaire, fil enroulé et fragment de clou. – Pr. ruines d'*Albulae* (Aïn-Temouchent).

Don de M. Dezan. — Bronze.

(*A suivre*).

CHRONIQUE GÉOGRAPHIQUE

Le traité entre la France et le Congo. — ART. 1er. — La frontière entre l'État indépendant du Congo et la colonie du Congo français, après avoir suivi le thalweg de l'Oubangui jusqu'au confluent du M'Bomou et du Ouellé, sera constituée ainsi qu'il suit :

1° Le thalweg du M'Bomou jusqu'à sa source ;

2° Une ligne droite rejoignant la crête de partage des eaux entre les bassins du Congo et du Nil.

A partir de ce point, la frontière de l'État indépendant est constitué par ladite crête de partage jusqu'à son intersection avec le 30° de longitude est Greenwich.

ART. 2. — Il est entendu que la France exercera, dans les conditions qui lui seront déterminées par un arrangement spécial, le droit de police sur le cours du M'Bomou, avec un droit de suite sur la rive gauche. Ce droit de police ne pourra s'exercer sur la rive gauche qu'exclusivement le long de la rivière, en cas de flagrant délit, et autant que la poursuite par les agents français serait indispensable pour amener l'arrestation des auteurs d'infractions commises sur le territoire français ou sur les eaux de la rivière.

Elle aura, au besoin, un droit de passage sur la rive gauche, pour assurer ses communications le long de la rivière.

ART. 3. — Les postes établis par l'État indépendant au nord de la frontière stipulée par le présent arrangement seront remis aux agents accrédités par l'autorité française au fur et à mesure que ceux-ci se présenteront sur les lieux.

Des instructions à cet effet seront concertées immédiatement entre les deux Gouvernements et seront adressées à leurs agents respectifs.

ART. 4. — L'État indépendant s'engage à renoncer à toute occupation et à n'exercer, à l'avenir, aucune action politique d'aucune sorte à l'ouest et au nord d'une ligne ainsi déterminée :

Le 30° de longitude est de Greenwich (27°, 40′ Paris) à partir de son intersection avec la crête de partage des eaux des bassins du Congo et du Nil, jusqu'au point où ce méridien rencontre le parallèle 5° 30′, puis ce parallèle jusqu'au Nil.

ART. 5. — Le présent arrangement sera ratifié, et les ratifications en seront échangées à Paris dans le délai de trois mois au plus tôt, si faire se peut.

ART. 6. — En foi de quoi les plénipotentiaires ont dressé le présent arrangement et y ont apposé leurs signatures.

Fait à Paris, en double exemplaire, le 14 août 1894.

G. HANOTAUX. J. DEVOLDER.
J. HAUSSMANN. Baron GOFFINET.

Par le traité ci-dessus, l'État du Congo voit sa frontière septentrionale remontée de près d'un degré. Mais cette concession est largement compensée par les avantages qui nous sont faits par les articles 2 et 4 de la convention.

La possession de la rive droite de M'Bomou, beaucoup plus riche et plus peuplée que la rive gauche, nous assure le libre usage de la route qui donne accès au bassin du Nil. L'article 2 nous assure en outre le droit de poursuivre sur le territoire congolais les individus qui, après avoir commis un méfait sur notre territoire, croiraient pouvoir trouver l'impunité chez nos voisins.

Les dispositions de l'article 4 ne sont pas moins avantageuses pour nous, puisqu'elles annulent dans leur presque intégralité les effets du traité anglo-congolais du 12 mai.

Cette convention donnait, on s'en souvient, à bail perpétuel, à l'État du Congo la partie du bassin de Bahr-el-Ghazal située à l'ouest du 30e méridien de Greenwich, et donnait à bail, au roi Léopold II, pendant la durée de son règne, la partie de ce bassin située entre le 30e méridien à l'ouest, le cours du Nil à l'est et le 10e parallèle au nord. L'Angleterre s'assurait ainsi la possession du bassin du haut Nil, en créant un État-tampon entre ses établissements de la rive droite de ce fleuve et la colonie française du Congo.

Toute cette combinaison s'écroule. L'État du Congo s'interdisant toute action politique de quelque genre que ce soit dans la province de Bahr-el-Ghazal, sauf pour une petite fraction du territoire. Les intérêts de notre colonie du Congo et ceux de la France dans l'Afrique centrale se trouvent ainsi tout à fait sauvegardés.

Mission de M. d'Attanoux chez les Touareg. — Nous avons fait connaître, dans notre fascicule du 1er trimestre 1894, que M. Bernard d'Attanoux, qui, le 27 décembre 1892, a fait à Oran une conférence sur la mission du commandant Monteil, s'était mis en route pour pénétrer chez les Touareg de l'est. Le 20 février, il a quitté Temassinin et s'est dirigé vers le lac Menghough, où l'attendaient les grands chefs Azdjer.

L'entrevue a eu lieu et a amené l'important résultat de consacrer l'accord conclu avec ces chefs, en 1862, par le colonel

Mircher. Il a été décidé en outre qu'ils négocieraient avec leurs voisins du sud, les Kel-Oui, de manière à ouvrir aux voyageurs venant d'Algérie la route du Soudan central.

M. d'Attanoux, en raison de l'état actuel du Sahara, n'a pu continuer son voyage. Il a quitté Menghough le 8 mars pour rentrer en Algérie, et, après avoir parcouru en 23 jours les 900 kilomètres qui séparent Menghough de Tougourt, il est arrivé dans cette ville le 1er avril.

Prise de Bossé (*Soudan*). — La colonne envoyée par le commandant de la région N.-E. contre Ali-Kali, roi de Bossé, qui avait pris parti contre nous et attaqué Aguibou, roi de Massina, notre allié, lui a infligé la plus sanglante défaite. M. le Ministre des Colonies a reçu du Gouverneur du Soudan les renseignements ci-après à ce sujet :

« La colonne est arrivée le 1er juillet, à 7 heures 20 du matin devant Bossé.

« Cette colonne comprenait 267 fusils, 16 cavaliers et 2 pièces de 80 de montagne. Elle a été secondée par les auxiliaires de Ouidi et d'Aguibou, qui avaient été prévenus l'avant-veille et qui avaient rejoint la colonne à Ha, à 7 kilomètres à l'ouest de Bossé. Ils ont été employés à garder les routes de Oui et de Kabara, situées en dehors du territoire de combat.

« Au moment de l'arrivée de cette colonne, Ali-Kali était dans son tata, qui se trouve situé au nord du village de Bossé, dont il est séparé par un espace d'environ 20 mètres.

« Ce village, malgré son étendue, a pu être cerné, ainsi que le tata de l'Almamy.

« Le bombardement commença à 7 heures 25. Le capitaine commandant la colonne avait pour objectif principal la capture d'Ali-Kali. Les coups furent dirigés sur le village qu'il fallait, pour arriver à ce but, séparer du tata. Les habitants opposèrent une résistance des plus acharnées ; ceux qui ne furent pas tués se réfugièrent dans le tata, qui devint alors le réduit de la défense. Dès le début de l'attaque de ce point par l'artillerie, Ali-Kali tenta une sortie, mais il ne fut pas suivi par ses gens. Il s'avança alors tout seul, le sabre à la main et très bravement se fit tuer à l'entrée de sa mosquée.

« Le réduit tenant toujours avec de nombreux défenseurs, une pièce d'artillerie fut amenée devant la mosquée. Après un nouveau combat, nous étions, à 5 heures 1/2, maîtres du tata, dont tous les défenseurs avaient été tués.

« Les pertes de l'ennemi peuvent être évaluées à la presque totalité des hommes du village, soit environ à 500.

« De notre côté, les pertes s'élèvent à 9 tués, dont 1 légionnaire et à 149 blessés, dont 4 officiers et 4 soldats.

« La situation est bonne, et seul l'état d'un légionnaire inspire quelque inquiétude.

« Le même soir, 1er juillet, la colonne campait sur la place ; vers 8 heures, une bande ennemie venant par la route de Oui, a cherché à l'aborder par le nord, aux cris de : Allah ! Allah ! Quelques feux de salves ont suffi pour mettre en fuite cette bande.

« Il résulte des renseignements qui me parviennent au dernier moment, que Oui, résidence de Navari, et Kombara, résidence du frère d'Ali-Kali, ont été évacués et occupés par les cavaliers d'Aguibou.

« La colonne s'est dirigée sur Djenné, où elle est arrivée le 12 juillet. »

Dans le sud algérien. — Dans le courant du mois d'août dernier, le détachement chargé d'approvisionner ou de relever le poste du fort Mac-Mahon a été attaqué pendant la nuit par des Chamba dissidents, qui ont cherché à piller son convoi. L'attaque a été repoussée, et les agresseurs ont eu dix hommes tués.

Deux soldats français et trois indigènes ont péri dans cette escarmouche ; aucun officier ni sous-officier n'a été atteint.

Le fort Mac-Mahon est à l'abri de toute surprise, ainsi que le fort Miribel.

On sait que ce fort a été construit pendant l'hiver de 1893-1894. Il est situé à 200 kilom. au S.-E. d'El-Goléa et à 90 kilom. au S.-O. du poste d'Hassi-Inifel, créé l'hiver précédent.

Deux autres forts ont été édifiés pendant ce même hiver de 1893-1894. Ce sont : le fort Miribel, à 160 kilom. au S.-O. d'El-Goléa, et le fort Lallemand, à 100 kilom. S.-O. d'Ouargla.

Cameroun. — Nous lisons dans le *Bulletin de la Société de Géographie de Lille* que le baron d'Uechtritz et le docteur Passarge, qui ont dirigé dans le hinterland du Cameroun l'expédition organisée par le comité allemand du Cameroun, sont rentrés à Berlin. Ils rapportent les premiers traités qui ont été conclus par les Allemands sur la haute Benoué et dans l'Adamaoua.

Les milieux coloniaux se montrent très satisfaits des résultats de l'expédition. Les deux explorateurs parlent en termes très élogieux des ressources agricoles de ces régions et des cours d'eaux qui y donnent accès. Ils décrivent principalement le sultanat de Morana comme un plateau excessivement fertile, très peuplé, et comme étant le centre du marché de caoutchouc. La Benoué étant navigable jusqu'à Garoua pendant trois mois de l'année pour des navires tirant dix pieds d'eau, ce territoire fournira, disent-ils, un débouché commode et suffisant pour le commerce allemand. Quant à ce qui regarde le sud de l'Adamaoua, on espère pouvoir, avec l'aide des tribus haoussas et foulas, ouvrir sous peu des communications régulières avec ce district, depuis Kaiser-Wilhelmsburg, relié par la rivière Sannaga avec Malimba et la côte.

A la vérité, même parmi les coloniaux les plus enthousiastes, tout le monde ne partage pas ces opinions éminemment favorables ; la *Gazette de Cologne*, du 9 juin, esquisse un aperçu sommaire des ressources que peuvent présenter à la colonisation les territoires allemands du Soudan occidental, du bassin du lac Tchad et du Cameroun, et arrive à cette conclusion que les coloniaux allemands sont allés trop loin dans leurs espérances, et que, bien qu'il ne faille pas méconnaître l'importance des pays en question, leur valeur est loin de répondre à ce qu'on avait attendu.

La partie occidentale du Soudan qui appartient à l'Allemagne peut se diviser, dit-elle, en deux zones, l'une au nord, l'autre au sud de la Bénoué. La première, qui est de beaucoup la plus riche et la plus avancée au point de vue de la civilisation, produit du coton, de l'indigo, des palmiers, ainsi que du blé. Le cheval, le chameau et l'âne y sont employés comme bêtes de somme. Quant à l'éléphant, on ne le trouve plus qu'à

titre d'exception. La population primitive, qui était composée de nègres, a été peu à peu remplacée par un élément supérieur, les Berbers venus du Nord.

Cependant, il ne faudrait pas s'abuser sur l'avenir réservé au commerce dans cette région. Elle manque, en effet, de produits naturels précieux pouvant donner lieu à une exportation active, aussi bien que d'une classe suffisamment riche pour pouvoir acheter.

Quant à la région située au sud de la Bénoué, elle se compose surtout de déserts offrant peu de ressources à la colonisation.

Pour le lac Tchad, c'est une vaste surface d'eau de 50,000 kilomètres carrés, sans rives déterminées, et dont le contour varie suivant qu'on se trouve dans la saison sèche ou dans la saison des pluies. La population qui habite ses rives se compose de pêcheurs et de pirates qu'il sera difficile de gagner à la civilisation, et le seul produit naturel qui puisse être exporté est le natron.

Cartographie. — La Société de Géographie de Toulouse a désigné cinq de ses membres pour étudier la proposition que la Société de Géographie de Paris a faite, de dresser, d'après les idées du professeur Penck, de Vienne, une carte du monde à 1/1,000,000^e.

« Cette étude, pense-t-elle, est importante, car, au Congrès international de Géographie, qui se tiendra l'année prochaine en Angleterre, la science française doit être prête pour discuter la question et pour faire triompher l'adoption du système métrique décimal. »

Legs de M. Renoust des Orgeries. — M. Renoust des Orgeries, inspecteur général des ponts et chaussées en retraite, décédé à Paris le 25 juin 1894, a, par ses dernières volontés, institué la Société de Géographie de Paris, sa légataire universelle.

Aux termes de son testament, ce legs doit être employé, à l'exclusion de toute autre affectation, « à favoriser l'organisation et à récompenser les résultats de missions d'exploration ayant comme objectif, sous la condition expresse d'une préa-

lable autorisation du Gouvernement, de placer pacifiquement sous la protection ou l'influence de la France les contrées encore indépendantes qui, à l'intérieur de l'Afrique, peuvent contribuer à faire un tout homogène avec nos possessions actuelles de l'Algérie, du Sénégal et du Congo ».

Au Dahomey. — Le Ministre des Colonies a reçu, le 30 septembre, de M. Ballot, Gouverneur du Dahomey, le télégramme suivant :

« Le 16 septembre, après avoir visité successivement Abomey, Agouy, Ketou, Sevé, Ouecé, Dodfo, Agoua et Savalou, j'ai atteint le 9e degré, et j'ai créé, par 8° 50', une station française avec un poste militaire près d'Aghassa.

« Cette station, que j'ai nommée Carnotville, est dans un pays splendide, sain et fertile, au milieu de montagnes de 800 mètres environ d'altitude.

« Ce massif, le plus considérable de l'Afrique occidentale, n'était signalé par aucun voyageur.

« J'ai installé un résident à Balavou, et j'ai établi des postes entre ce point et Carnotville.

« Je retourne à la côte par la vallée du Mons, et je serai à Porto-Novo vers le 10 octobre.

« Dans ma tournée, j'ai reçu des populations l'accueil le plus chaleureux. Je puis vous garantir la tranquillité absolue et la pacification complète. »

A Tombouctou. — M. Grodet, Gouverneur du Soudan, a reçu, le 12 septembre, de M. le Commandant de la région de Tombouctou, un rapport disant textuellement que tout était tranquille à Tombouctou, que l'état sanitaire était excellent et que la sécurité était solidement assurée.

Le Lieutenant-Colonel Monteil. — Le traité du 12 août ayant rendu inutile l'expédition de l'Oubangui que devait diriger le commandant Monteil, récemment promu lieutenant-colonel, ce brillant officier a été chargé d'une autre mission. Il doit diriger des opérations vers Kong et l'interland de la côte d'ivoire, menacé par les bandes de Samory.

ACTES DE LA SOCIÉTÉ

Le Comité administratif de la Société a repris ses travaux le lundi 1er octobre. Dans la séance de ce jour, présidée par M. Bédier, le Comité s'est occupé d'une question bien intéressante.

Il a décidé qu'il serait établi une liste des explorateurs français, civils ou militaires, morts en Afrique pendant ou à la suite de leurs travaux d'études ou de reconnaissances.

Ces véritables pionniers de la civilisation, ces courageux voyageurs que n'ont arrêtés, ni les fatigues à travers des pays sauvages inconnus, ni les tristes perspectives qui se déroulaient quotidiennement à leurs yeux étonnés, enfin ces véritables patriotes, qui n'avaient en vue que la prospérité coloniale et la grandeur de la France, méritent autre chose qu'un banal *fait divers* dans un coin écarté d'un journal quelconque. Leur nom doit se perpétuer à travers les générations, comme récompense nationale due à leur patriotisme et comme encouragement pour les futurs explorateurs.

A cet effet, il a paru simple et naturel de donner le nom de ces bienfaiteurs de l'humanité à des villages algériens, créés ou à créer, à des rues ou à des places publiques de nos principales villes.

Les Allemands, dans leurs colonies, les Italiens, dans l'Erythrée, emploient cette mesure qui revêt, dans ces circonstances, un caractère patriotique. Ce système aurait, d'ailleurs, l'avantage de remplacer certains noms arabes peu euphoniques, ne rappelant rien à l'esprit, sinon la position de quelques maigres sources ou des accidents topographiques sans importance, mais dont les nombreuses répétitions troublent les descriptions géographiques et rendent difficile le service postal.

M. le Secrétaire général a dressé, à cet effet, un tableau renfermant tous les noms qu'il a pu recueillir ; il sera transmis ultérieurement à M. le Gouverneur général.

BIBLIOGRAPHIE

LA BORDAH, poème arabe du cheikh El-Bousiri et les 3e et 4e fascicules des **APOCRYPHES ÉTHIOPIENS.** Traduction française et notes de M. R. Basset, professeur d'arabe à l'École des Lettres d'Alger.

La Bordah, poème arabe en l'honneur du prophète Moh'ammed, a pour auteur Cheref Eddin Moh'ammed ben Saïd ben H'ammad, surnommé *El Bousiri,* parce qu'il naquit à Abousir du Saïd le 1er chaoual 608 (7 mars 1212).

Ce poème est bien connu des musulmans de notre province ; c'est celui que chantent leurs clercs lorsqu'ils accompagnent un croyant à sa dernière demeure. Le début est saisissant :

امن تذكر جيران بذي سلم   مزجت دمعا جرى من مقلة بدم

« Est-ce le souvenir des voisins de D'ou Salam
« Qui fait couler de tes yeux des larmes mêlées de sang ? »

Le poète, après avoir consacré une trentaine de vers à rappeler ses fautes passées et à s'en excuser, commence un éloge merveilleux du Prophète. Pour bien se rendre compte de la valeur littéraire de l'œuvre d'El-Bousiri, il suffit d'observer la vive émotion que ressentent les Arabes, même illettrés, quand on leur cite quelques vers du poème du Maître.

C'est que ce poème flatte harmonieusement tout ce qu'ils aiment, tout ce qu'ils vénèrent. Dites à l'un d'eux le 127e vers :

« Lorsque celui qui nous appelait à l'obéissance fut traité par Dieu de plus noble des Prophètes, nous fûmes, *nous*, la plus noble des nations, » —

et vous le verrez ému jusqu'aux larmes.

Ce poème, d'ailleurs, a été célèbre du vivant même d'El-Bousiri. Bcha Eddin Ali, vizir du 4e sultan mamlouk El Melik Egh Zaher Beïbars, admirait tellement le *Bordah*, qu'il ne l'entendait que debout, nu-pieds et nu-tête.

Bordah signifie en Arabe *manteau.* El Bouziri donna ce titre à son poème parce qu'il fut guéri d'une hémiplégie par le Prophète lui-même, qu'il vit en songe et qui lui aurait laissé, paraît-il, son propre manteau.

Si, étant à Tlemcen, vous rencontrez un jour un convoi funèbre mahométan, écoutez attentivement les paroles que chantent les clercs musulmans. L'air, du type binaire, est assez alerte et se laisserait très facilement accompagner sur nos instruments de

musique. Ce chant, qui n'a rien de notre sombre *dies iræ*, est la célèbre *Bordah*, dont mon ami, M. R. Basset, vient de donner une magistrale traduction (1).

Profondément versé dans les littératures indo-européennes et sémitiques, le savant traducteur n'a pas manqué de relever les traces nombreuses qu'ont laissées dans la littérature religieuse de l'Islam la Littérature religieuse chrétienne et les Écritures juives, dont s'est souvent inspiré le Prophète lui-même. El-Bousiri n'a pas dédaigné non plus de puiser dans le trésor si riche des poètes arabes antéislamiques.

M. Basset, avec sa grande connaissance de la littérature antéislamique, signale ces imitations et ces ressemblances, dont bien peu assurément ont dû lui échapper.

La publication et la traduction de la *Bordah* feront sensation dans le monde des Orientalistes.

L'infatigable professeur vient en outre de publier coup sur coup deux nouveaux fascicules de ses *Apocryphes Ethiopiens* (2) : l'« Ascension d'Isaïe », qui forme le 3e fascicule et les « Légendes de S. Tërtag et de S. Sousnyos », contenues dans le 4e fascicule. La traduction et les notes seront très utiles à ceux qui s'occupent de l'étude des livres religieux et des religions. Cette importante publication paraît dans la *Haute Science*, revue documentaire de la Tradition ésotérique et du Symbolisme religieux.

Auguste MOULIÉRAS,

Professeur à la Chaire de Langue et de Littérature arabes, à Oran.

---

(1) Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.
(2) *Librairie de l'Art indépendant*, 11, rue de la Chaussée-d'Antin, Paris.

LÉGENDES ET CONTES MERVEILLEUX DE LA GRANDE KABYLIE (1), par M. Mouliéras, Professeur au Lycée et à la Chaire d'arabe d'Oran.

Dans le n° de juillet-décembre 1893 de notre *Bulletin de Géographie,* j'ai publié un compte-rendu du premier volume des *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie.*

M. Mouliéras vient de faire paraître le tome deuxième de cette importante publication, dont la première partie a été accueillie en Europe par des articles élogieux, parus dans les principales Revues de Paris, Londres, Berlin et Rome.

Le deuxième fascicule du travail colossal entrepris par l'auteur ne le cède en rien au premier. M. Mouliéras, puisant dans le fonds si riche et si varié des vieilles légendes berbères, trésor ouvert à lui seul jusqu'ici, en a tiré de longs et intéressants récits qui font de son ouvrage une œuvre littéraire aussi bien qu'un travail scientifique. Espérons que ces beaux résultats obtenus par le vaillant professeur engageront quelques-uns de nos compatriotes à entreprendre sérieusement l'étude de l'arabe et du berbère, domaine presque inexploré et qui est resté jusqu'à présent l'apanage de quelques rares savants.

Comme je l'ai dit dans le compte-rendu du tome 1er, la traduction française des *Légendes et Contes merveilleux de la Grande Kabylie* ne paraîtra que dans quelques années. Il ne faut pas oublier, en effet, que l'auteur doit faire paraître encore plusieurs fascicules de texte kabyle, dont la préparation exige du temps et du travail. Tout en félicitant M. Mouliéras, souhaitons-lui force et santé pour mener à bonne fin son grand et beau travail.

L. DEMAEGHT.

---

(1) 2e fasc. — Leroux, éditeur, 28, rue Bonaparte, Paris.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE & D'ARCHÉOLOGIE

DE LA

PROVINCE D'ORAN

TOME XIV[e]. — 1894

TABLE DES MATIÈRES

DE BERNOFF. — Conférence 47

BONNIN DE SARRAUTON.— Détermination des coordonnées géographiques d'un point central de la ville d'Oran.. 101

C. BRUNEL. — Guerre de Tlemcen (3[e] journée), traduit de l'espagnol.. 318

J. CANAL. — Les Colonnes d'Hercule — Itinéraire d'Oran à Tanger (suite).... .... 1, 161, 302

L. DEMAEGHT. — Inscriptions inédites de la Maurétanie Césarienne 129

— Catalogue raisonné des objets contenus dans le Musée municipal d'Oran. 187, 370

DOUMERGUE et POIRIER. — La grotte préhistorique de l'Oued-Saïda............. 105

F. PATORNI. — Recrutement de l'armée tunisienne (suite et fin).......... 67

A. WINKLER. — Bataille de Zama...................... 17

— Notes et indications sur des études et recherches à faire entre Assuras et Aquae regiae par Zama regia et Uzappa (Tunisie centrale).................. 341

BIBLIOGRAPHIE

R. BASSET. — Le lexique géographique du monde entier par M. J. V. Barbier.................. 301

L. DEMAEGHT. — Légendes et contes merveilleux de la Grande Kabylie par M. A. Mouliéras.. 420
A. MOULIÉRAS. — Contes populaires malgaches par M. Gabriel Ferrand.................... 135
— L'expédition du Château d'Or et le combat d'Ali contre le Dragon. Textes arabes publiés et traduits par M. R. Basset........................ 138
— La Bordah, poème arabe de Cheikh El Bousiri et les 3e et 4e fascicules des Apocryphes éthiopiens. Traduction et notes de M. R. Basset........... 418

Chronique géographique.................. 145, 293, 410
Mouvement commercial des ports du département d'Oran. 361
Actes de la Société....................... 141, 283, 417
Liste des membres de la Société.................. 150
Sociétés correspondantes.......................... 159
Nécrologie.. 149
Avis concernant le prochain Congrés de l'Association pour l'avancement des sciences................. 300

ERRATUM

Pagination à rectifier. — Les numéros des pages 1 à 26 du fascicule LXI (2e trimestre 1894) doivent être remplacés par la série de 161 à 186.